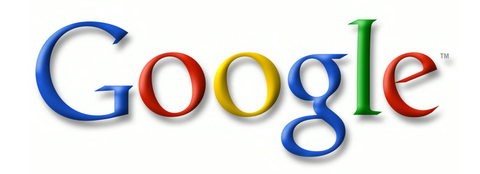


This is a digital copy of a book that was preserved for generations on library shelves before it was carefully scanned by Google as part of a project to make the world's books discoverable online.

It has survived long enough for the copyright to expire and the book to enter the public domain. A public domain book is one that was never subject to copyright or whose legal copyright term has expired. Whether a book is in the public domain may vary country to country. Public domain books are our gateways to the past, representing a wealth of history, culture and knowledge that's often difficult to discover.

Marks, notations and other marginalia present in the original volume will appear in this file - a reminder of this book's long journey from the publisher to a library and finally to you.

Usage guidelines

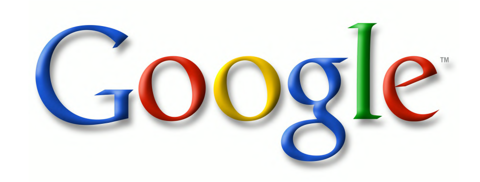
Google is proud to partner with libraries to digitize public domain materials and make them widely accessible. Public domain books belong to the public and we are merely their custodians. Nevertheless, this work is expensive, so in order to keep providing this resource, we have taken steps to prevent abuse by commercial parties, including placing technical restrictions on automated querying.

We also ask that you:

+ *Make non-commercial use of the files* We designed Google Book Search for use by individuals, and we request that you use these files for personal, non-commercial purposes.
+ *Refrain from automated querying* Do not send automated queries of any sort to Google's system: If you are conducting research on machine translation, optical character recognition or other areas where access to a large amount of text is helpful, please contact us. We encourage the use of public domain materials for these purposes and may be able to help.
+ *Maintain attribution* The Google "watermark" you see on each file is essential for informing people about this project and helping them find additional materials through Google Book Search. Please do not remove it.
+ *Keep it legal* Whatever your use, remember that you are responsible for ensuring that what you are doing is legal. Do not assume that just because we believe a book is in the public domain for users in the United States, that the work is also in the public domain for users in other countries. Whether a book is still in copyright varies from country to country, and we can't offer guidance on whether any specific use of any specific book is allowed. Please do not assume that a book's appearance in Google Book Search means it can be used in any manner anywhere in the world. Copyright infringement liability can be quite severe.

About Google Book Search

Google's mission is to organize the world's information and to make it universally accessible and useful. Google Book Search helps readers discover the world's books while helping authors and publishers reach new audiences. You can search through the full text of this book on the web at `http://books.google.com/`



A propos de ce livre

Ceci est une copie numérique d'un ouvrage conservé depuis des générations dans les rayonnages d'une bibliothèque avant d'être numérisé avec précaution par Google dans le cadre d'un projet visant à permettre aux internautes de découvrir l'ensemble du patrimoine littéraire mondial en ligne.

Ce livre étant relativement ancien, il n'est plus protégé par la loi sur les droits d'auteur et appartient à présent au domaine public. L'expression "appartenir au domaine public" signifie que le livre en question n'a jamais été soumis aux droits d'auteur ou que ses droits légaux sont arrivés à expiration. Les conditions requises pour qu'un livre tombe dans le domaine public peuvent varier d'un pays à l'autre. Les livres libres de droit sont autant de liens avec le passé. Ils sont les témoins de la richesse de notre histoire, de notre patrimoine culturel et de la connaissance humaine et sont trop souvent difficilement accessibles au public.

Les notes de bas de page et autres annotations en marge du texte présentes dans le volume original sont reprises dans ce fichier, comme un souvenir du long chemin parcouru par l'ouvrage depuis la maison d'édition en passant par la bibliothèque pour finalement se retrouver entre vos mains.

Consignes d'utilisation

Google est fier de travailler en partenariat avec des bibliothèques à la numérisation des ouvrages appartenant au domaine public et de les rendre ainsi accessibles à tous. Ces livres sont en effet la propriété de tous et de toutes et nous sommes tout simplement les gardiens de ce patrimoine. Il s'agit toutefois d'un projet coûteux. Par conséquent et en vue de poursuivre la diffusion de ces ressources inépuisables, nous avons pris les dispositions nécessaires afin de prévenir les éventuels abus auxquels pourraient se livrer des sites marchands tiers, notamment en instaurant des contraintes techniques relatives aux requêtes automatisées.

Nous vous demandons également de:

+ *Ne pas utiliser les fichiers à des fins commerciales* Nous avons conçu le programme Google Recherche de Livres à l'usage des particuliers. Nous vous demandons donc d'utiliser uniquement ces fichiers à des fins personnelles. Ils ne sauraient en effet être employés dans un quelconque but commercial.
+ *Ne pas procéder à des requêtes automatisées* N'envoyez aucune requête automatisée quelle qu'elle soit au système Google. Si vous effectuez des recherches concernant les logiciels de traduction, la reconnaissance optique de caractères ou tout autre domaine nécessitant de disposer d'importantes quantités de texte, n'hésitez pas à nous contacter. Nous encourageons pour la réalisation de ce type de travaux l'utilisation des ouvrages et documents appartenant au domaine public et serions heureux de vous être utile.
+ *Ne pas supprimer l'attribution* Le filigrane Google contenu dans chaque fichier est indispensable pour informer les internautes de notre projet et leur permettre d'accéder à davantage de documents par l'intermédiaire du Programme Google Recherche de Livres. Ne le supprimez en aucun cas.
+ *Rester dans la légalité* Quelle que soit l'utilisation que vous comptez faire des fichiers, n'oubliez pas qu'il est de votre responsabilité de veiller à respecter la loi. Si un ouvrage appartient au domaine public américain, n'en déduisez pas pour autant qu'il en va de même dans les autres pays. La durée légale des droits d'auteur d'un livre varie d'un pays à l'autre. Nous ne sommes donc pas en mesure de répertorier les ouvrages dont l'utilisation est autorisée et ceux dont elle ne l'est pas. Ne croyez pas que le simple fait d'afficher un livre sur Google Recherche de Livres signifie que celui-ci peut être utilisé de quelque façon que ce soit dans le monde entier. La condamnation à laquelle vous vous exposeriez en cas de violation des droits d'auteur peut être sévère.

À propos du service Google Recherche de Livres

En favorisant la recherche et l'accès à un nombre croissant de livres disponibles dans de nombreuses langues, dont le français, Google souhaite contribuer à promouvoir la diversité culturelle grâce à Google Recherche de Livres. En effet, le Programme Google Recherche de Livres permet aux internautes de découvrir le patrimoine littéraire mondial, tout en aidant les auteurs et les éditeurs à élargir leur public. Vous pouvez effectuer des recherches en ligne dans le texte intégral de cet ouvrage à l'adresse `http://books.google.com`

9½
6

22857 e. 28





HISTOIRE

DE CROMWELL,

D'APRÈS LES MÉMOIRES DU TEMPS
ET LES RECUEILS PARLEMENTAIRES;

PAR M. VILLEMAIN.

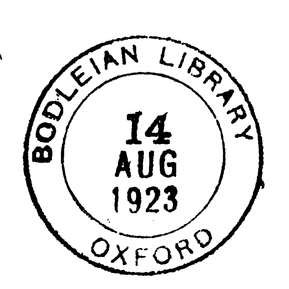
TOME SECOND.



A PARIS,

CHEZ MARADAN, LIBRAIRE,
RUE DES MARAIS, N° 16, FAUB. S.-GERMAIN.

1819.


BODLEIAN LIBRARY
14
AUG
1923
OXFORD

HISTOIRE

DE CROMWELL.

ARGUMENT DU LIVRE CINQUIÈME.

Réunion de la nouvelle assemblée. — Discours de Cromwell à l'ouverture de la session. Il présente un acte constitutionnel. Fanatisme de cette assemblée. Elle prend le nom de parlement; elle veut détruire entièrement l'autorité du clergé; elle entreprend la réforme des lois. — Continuation de la guerre avec la Hollande; nouvelle victoire de la flotte anglaise. Mort de l'amiral Tromp. — Les états-généraux de Hollande recherchent la paix. — Le parlement s'y oppose par fanatisme. Impatience de Cromwell; il prend la résolution de supprimer l'assemblée. Elle abdique elle-même son pouvoir entre les mains du général. Harrisson et quelques autres membres protestent contre cet acte. — Cromwell réunit un conseil d'officiers, et se fait donner la dignité de Protecteur. — Cérémonie de son installation. Nouvelle constitution promulguée sous le titre d'Instrument d'état. Promesse de rétablir une chambre des communes avec le nom de parlement. — Pouvoir du conseil-d'état et son influence sur les élections. — Reconnaissance du protectorat par l'armée; adresses des divers corps. — Dispositions de l'Écosse et de l'Irlande. Opposition inutile du lieutenant-général Ludlow. — Conduite de Cromwell envers les différentes sectes. — Son autorité est reconnue par les principales puissances de l'Europe. — Paix glorieuse avec la Hollande. — Conduite de Cromwell envers le Portugal. — Voyage de Henri Cromwell en Irlande.

HISTOIRE DE CROMWELL.

LIVRE SEPTIÈME.

La manière dont le nouveau parlement était choisi, semblait assez indiquer ce qu'il devait être, et comme le général n'avait adressé ses lettres de convocation qu'à cent quarante personnes, on serait tenté de croire qu'il lui était facile de placer à coup sûr des nominations si peu nombreuses. L'expérience prouva le contraire, et ferait supposer que la révolution d'Angleterre avait été trop consciencieuse, ou peut-être qu'elle n'était pas assez avancée, pour que l'on pût en tirer des sou-

tiens du despotisme. Cette assemblée de 1653 a été fort diversement jugée: mais il est manifeste par l'événement et par l'aveu de tous les historiens, qu'elle se montra opposée à Cromwell, dont elle était l'ouvrage, et qu'elle revendiqua les droits du peuple avec autant de courage, que si elle était sortie d'une meilleure origine. Clarendon (1) avoue qu'on y comptait plusieurs personnes de mérite et de considération : et Whitelocke (2) s'étonne que, beaucoup de membres de cette réunion étant distingués par leur rang et leurs lumières, ils aient pu se résoudre, sur une semblable convocation, à prendre l'autorité suprême, qui leur était conférée par de telles mains, sans songer combien Cromwell avait peu de droit pour la donner, et eux-mêmes pour la recevoir. Sans doute, ils pensèrent que toute concession d'un despote était utile et légitime pour le combattre.

D'autres témoignages, et la liste même de

---

(1) Clarendon's history, p. 642.

(2) Whitelocke's memorials, p. 534.

cette assemblée, prouvent qu'on y avait introduit beaucoup d'hommes d'une condition obscure, d'artisans, de gens de métiers, inconnus dans leurs comtés, et dans leurs propres villes, et recommandés seulement par ce don de la prédication et de la prière, que le fanatisme avait rendu fort commun, et qui était descendu dans les plus basses conditions, jusqu'aux hommes les plus grossiers, en qui l'ignorance faisait ressortir l'œuvre de Dieu. Tel était un corroyeur de Londres, appelé Barebone, qui s'était donné le surnom de *louange de Dieu*. Car c'était l'usage des fanatiques du temps, de joindre à leurs noms des expressions de l'écriture, ou d'y substituer des noms de patriarches et de saints de l'ancien testament, comme on a vu ailleurs les plus obscurs démocrates se transformer en citoyens de Rome.

Le ridicule choquant même dans un temps de fanatisme, servit à affaiblir l'autorité de quelques hommes fermes et éclairés. Un troisième parti dans cette assemblée était un composé de quelques créatures de Cromwell, de

quelques anciens parlementaires, qui de tout temps lui avaient obéi, et qui, suivant Ludlow (1), avaient été mêlés à l'assemblée, pour la surveiller et la trahir. Cette réunion, assez bizarre, se tint pour la première fois au jour indiqué, le 4 juillet 1653, à White-Hall, dans la salle du conseil. Tous les membres désignés s'y trouvèrent, à l'exception de Blake et de Monk, dont les noms célèbres et patriotiques servaient à décorer la liste de cette assemblée.

Cromwell parut au milieu de ses officiers, et annonça dans son exorde qu'il avait à communiquer à l'assemblée une constitution, rédigée d'après le consentement et l'avis des principaux de l'armée. Ayant ensuite prévenu l'assemblée que sa harangue serait courte (2), parce que la petitesse de la salle rendait la chaleur incommode, il entra dans le récit de tout ce qui avait été fait de grand, de miraculeux depuis le commencement de la guerre;

(1) Ludlow's memoirs, p. 463.
(2) The parliamentary history, v. XXI, p. 153.

il reconnut par-tout la main de Dieu; dans le jugement du Roi, dans la suppression de la chambre des pairs, dans la manière dont la chambre des communes avait été *épurée*, *passée au crible*, *réduite à une poignée*. Alors il s'étendit avec beaucoup de diffusion et d'amertume sur toutes les démarches, toutes les conférences amicales qu'il avait essayées auprès de la chambre, avant de la dissoudre. Après avoir épuisé les répétitions sur ce point, il parla de la convocation nouvelle, et des voies extraordinaires qui la préparaient. C'est une espèce de sermon, rempli du nom de Dieu, et de citations de l'écriture. Il exhorte les députés à être fidèles avec les saints, il les félicite d'être avoués par Jésus-Christ, et d'avouer Jésus-Christ. « Si quelqu'un, dit-il, « vous interrogeait et vous présentait l'évan- « gile, vous pourriez jurer que vous n'avez « rien fait, ni directement ni indirectement, « pour venir ici. Vous avez été purement « passifs; personne de vous ne concevait la « pensée, il y a trois mois, de voir une réunion « comme celle-ci, appelée à la suprême auto-

« rité. » C'était une adresse assez remarquable d'éluder ainsi l'élection populaire par la vocation divine, et de flatter cette assemblée, au nom de ce qu'il y avait d'illégal et d'inusité dans sa réunion.

Enfin, après beaucoup de paroles de l'écriture et de raisonnements mystiques, Cromwell demande pardon à ses élus de les avoir *fatigués si long-temps par une si grande chaleur;* il les recommande à la grace de Dieu en son nom, et au nom de ses officiers, et il les prie de recevoir l'acte constitutionnel.

La principale disposition de cet acte transmettait dans leurs mains le pouvoir souverain de la nation, jusqu'au 3 novembre 1654, sous la condition qu'ils nommeraient alors leurs successeurs pour l'année suivante. Cromwell prononça son discours avec un tel accent, (1) dit un historien, qu'il était facile de voir que l'esprit de Dieu agissait en lui; du moins il persuada, et même au-delà de son intention, les fanatiques auxquels il s'adres-

(1) The Parliamentary history, v. xx, p. 175.

sait. Presque tous s'imaginèrent de bonne foi, qu'ils étaient mis en possession du pouvoir souverain.

Aussitôt que le général et ses officiers furent retirés, l'assemblée arrêta d'abord qu'elle ouvrirait le lendemain ses séances dans la salle du parlement. Le jour suivant, l'assemblée se réunit en effet à huit heures du matin. On commença par chercher le Seigneur; les ames étaient si bien disposées, que, (1) suivant la remarque et l'expression d'un récit officiel, il parut inutile d'appeler le secours d'un ministre, et les membres se chargèrent eux-mêmes de tout le service divin. Huit ou dix d'entre eux adressèrent des prières à Dieu. Quelques autres firent de courtes prédications sur les discours du général, et sur l'attente du peuple de Dieu. Les cœurs du plus grand nombre étaient saisis d'une allégresse intérieure; quelques-uns affirmèrent que dans aucun moment de leur vie, dans toutes leurs réunions et dans tous leurs exercices de piété

(1) The Parliamentary history, v. xx, p. 181.

ils n'avaient autant joui de la présence et de la communication intime de Jésus-Christ. C'est ainsi que parlent quelques auteurs contemporains, dont la crédulité a du moins le mérite de faire concevoir la singulière illusion qu'ils partagent en la racontant.

Cette pieuse extase de l'assemblée dura jusqu'à six heures du soir; alors on s'occupa de l'élection du président; et l'on choisit Rouse, membre obscur du long parlement. Une commission fut chargée de porter au lord-général l'invitation d'assister et de participer aux délibérations, comme membre de la chambre. On résolut également que Lambert, Harrisson, le major Desborough, et le colonel Tomlinson, seraient admis à prendre séance.

Il n'est pas sans intérêt de suivre les premières démarches de ces fanatiques, qui devinrent bientôt importuns à Cromwell. Dans la seconde séance ils résolurent, la question étant mise aux voix, que ce jour-là, on ne chercherait point le Seigneur; et pour en venir aux affaires, ils commencèrent à rectifier l'acte de leur institution, et décidèrent à

la majorité qu'ils prendraient le nom de parlement. Bientôt après ils élurent un conseil-d'état, où furent nommés Cromwell et ses plus fidèles amis. Le lundi suivant, la séance fut 1653.
toute consacrée à la prédication et à la prière: Cromwell était présent et montrait beaucoup de foi.

Le nom de parlement, que Cromwell s'était bien gardé de leur offrir, n'étant pas un vain titre, ils se l'attribuèrent solennellement par une déclaration au peuple anglais, écrite dans un tel galimatias oriental, avec un tel délire d'expressions mystiques, que l'on conçoit à peine comment quelques idées d'ambition, et même de politique, ont pu sortir du milieu de pareils fous. Cependant ils s'occupèrent avec beaucoup d'activité de plusieurs réformes civiles et judiciaires. Comme le plus grand nombre d'entre eux appartenait à une secte qui, à force de piété, supprimait l'intervention sacerdotale, et attribuait à tous indifféremment le don de la prédication et de la prière, ils furent conduits par ce fanatisme à un résultat que l'on a vu naître ailleurs de

l'affaiblissement des idées religieuses ; ils autorisèrent (1) la célébration du mariage par les justices-de-paix, et voulurent leur confier exclusivement les registres de naissance et de mort. Un grand nombre de ces hommes étant de la secte Anabaptiste, ils tendaient à faire supprimer l'acte de baptême, et à le remplacer par une formalité civile. Ils s'occupèrent aussi de l'abolition des dîmes, qui avaient résisté à toute la révolution anglaise.

Plusieurs bills, pour améliorer le sort des prisonniers, attestent qu'il y avait dans cette assemblée quelque lumière de raison et d'humanité. Elle conçut même le projet de réformer les lois, et de les réduire à un seul code, en langue vulgaire. Mais Cromwell ne lui laissa pas le temps d'achever ce projet. La seule réforme importante qu'elle exécuta, fut la suppression de la cour de la chancellerie, tribunal d'équité, de tous temps accusé d'arbitraire, et que le long parlement

(1) Registro etiam inseri statutum est non baptismum infantulorum sed nativitatem. *Elenchus motuum nuperorum*, p, 171.

avait conservé, depuis qu'il l'avait fait occuper par ses membres. La nouvelle assemblée la détruisit : et ce fut alors que Whitelocke, commissaire du sceau, perdant la plus importante prérogative de son emploi, accepta l'ambassade de Suède, et partit pour cette mission.

Les derniers triomphes de Blake et de Monk n'avaient pas terminé la guerre avec la Hollande. Leur flotte victorieuse se reporta sur les côtes de Hollande, qu'elle tenait pour ainsi dire assiégées, tandis que les états firent partir un envoyé pour jeter quelques préliminaires de paix. Cromwell refusa de faire retirer les vaisseaux anglais avant la conclusion du traité, que cependant il desirait. Le peuple de Hollande, à qui ses anciennes victoires et le sentiment de la liberté inspiraient un juste orgueil, força ses magistrats de faire un dernier effort. Deux mois après leur défaite, ils eurent une flotte très-nombreuse.

Tromp sortit le premier avec soixante-dix vaisseaux, et soutint contre la flotte anglaise un léger combat, qui fut terminé par la nuit.

Mais le lendemain, s'étant réuni à l'escadre de Witt, il chercha et atteignit les Anglais. Le combat fut terrible, et tel qu'il pouvait être
1453. entre deux peuples nés pour la mer; l'un défendant une supériorité acquise, et qui semblait nécessaire à son existence; l'autre, animée d'une gloire nouvelle, qu'il sentait faite pour lui. Au milieu de cette lutte acharnée, le brave amiral Tromp, qui, l'épée à la main, debout sur le tillac, était en vue de ses soldats et des ennemis, fut abattu d'un coup de mousquet. Ce malheur jeta le désespoir et la confusion dans la flotte hollandaise; on la vit en désordre fuir à toutes voiles vers le Texel. Elle perdit dans le combat et dans la retraite près de trente vaisseaux, pris ou coulés à fond. Un des vice-amiraux, Ewson, fut fait prisonnier.

Monk (1) annonça cette grande victoire, sans être d'abord instruit de la mort de Tromp. Les lettres et la relation étaient adressées à Cromwell comme président du conseil-d'état.

---

(1) The Parliamentary history, v. XXI, p. 193.

Il en fit lecture devant le parlement, qui vota des secours aux matelots blessés. Sur la proposition du conseil-d'état, le parlement décerna aux amiraux vainqueurs deux chaînes 1653.
d'or, de la valeur de 300 livres sterling chacune; réservant pour les vice-amiraux et les officiers d'autres présents moins précieux. Ce fut Cromwell qui, dans un dîner, offrit à Monk et passa lui-même à son col cette glorieuse décoration.

Ce dernier succès, en réduisant les états de Hollande à la nécessité de la paix, fit tomber quelques espérances qu'avaient formées les Royalistes. Les montagnards écossais avaient ranimé leur zèle si désintéressé et si malheureux. Quelques agitations se faisaient sentir en Angleterre, au point que Cromwell se crut obligé de faire ériger, par son parlement, une nouvelle cour de justice.

Cromwell se servit aussi de cette assemblée pour persécuter un des hommes les plus singuliers qu'ait produits la révolution anglaise. Cet homme est Lilburn (1) qui, sans avoir

(1) Clarendon's history, p. 630.

montré de talents supérieurs, mérite une place dans cette grande époque, par sa haine invincible et sa protestation persévérante contre toute espèce d'injustice et de tyrannie. Né dans la condition la plus obscure, et d'abord colporteur de livres, il avait subi les rigueurs de la chambre étoilée; il se fit écrivain, et publia de nombreux pamphlets contre l'église. A l'époque de la guerre civile, il prit les armes pour le parlement, et s'éleva par son courage au rang de colonel. Fait prisonnier par les Royalistes, il fut traduit en jugement comme rebelle, et ne dut son salut qu'à l'intervention du parlement qui le réclama; mais son indomptable amour de la liberté le souleva bientôt contre son propre parti. Le parlement, dont il dénonçait les actes arbitraires, ordonna de le mettre en jugement. Cromwell, qui avait éloigné Lilburn de l'armée, mais qui voulait attacher à la poursuite du parlement cet incorruptible adversaire, écrivit une lettre à la chambre pour s'opposer à son jugement. Lilburn, toujours plus hardi à mesure que l'assemblée devenait plus tyrannique, fut persé-

cuté tour-à-tour par les Presbytériens et les Indépendants, et enfin banni d'Angleterre. Revenu après la dissolution du long parlement, il fut arrêté par ordre de Cromwell, et jeté dans la prison de Newgate. Mis en jugement de nouveau, le jury l'acquitta. Cette absolution, prononcée par le jury, malgré les efforts des juges, irrita singulièrement Cromwell, dont Lilburn avait démasqué, dans sa défense, le despotisme et l'hypocrisie. Elle lui parut, suivant l'expression d'un historien, une plus grande défaite que la perte d'une bataille. Il fit ordonner par le parlement (1) que la sentence serait revisée, et que Lilburn resterait prisonnier, sans qu'aucun tribunal pût lui accorder d'*habeas corpus*. Lilburn mourut en prison, martyr de la liberté sous tous les pouvoirs, et traité d'esprit chimérique et insensé par ceux qui ne conçoivent pas la résistance contre le plus fort.

Ce parlement, dont Cromwell se fatigua bientôt, était cependant assez facile à con-

(1) The parliamentary history, v. xxi, p. 213.

duire, au moins dans ce qui regardait le pouvoir personnel du général. Les frais de la guerre maritime ayant exigé la vente des biens con-
1653. fisqués, le parlement excepta le château royal de Hampton-Court, pour en laisser la jouissance à Cromwell. Enfin, à l'époque du renouvellement du conseil-d'état, Cromwell en fut nommé président à l'unanimité des voix de la chambre. Ces hommes n'avaient pas assez de lumières, ou ne se sentaient pas assez de force pour résister au général. Mais la hardiesse ignorante, avec laquelle ils frappaient toutes les institutions que la guerre civile n'avait pas détruites, leur jalousie contre le clergé, leur haine contre toutes les distinctions sociales, alarmaient la partie la plus éclairée de la nation. On peut présumer que Cromwell, qui ne pouvait les redouter, les laissa quelque temps exercer leur activité désordonnée, pour mieux faire sentir aux Anglais le prix d'une administration plus raisonnable et d'une conduite plus habile. Leur bigotisme excessif commençait cependant à le gêner lui-même. Ainsi, tandis que ce général, après

avoir assez humilié la Hollande, devait desirer une paix qui lui donnât le loisir d'affermir et de régler son pouvoir, ce parlement fanatique, se révoltait à la seule idée de traiter avec ceux qu'il appelait *des politiques charnels et mondains*, *des ennemis du royaume de Jésus-Christ*, *dont l'Angleterre attendait la prochaine venue.*

Cependant, les magistrats de la Hollande, pressés par le mécontement général, offraient, pour obtenir la paix, toutes les satisfactions et toutes les garanties que pouvait demander l'Angleterre. Mais le parlement répondit, « qu'il « voyait l'accomplissement de la prophétie; « que les Gentils et les Rois de la terre feraient « rage, pour se soulever contre le royaume de « Jésus-Christ: mais qu'ils tomberaient devant « lui et qu'ils seraient mis en pièces. »

Sans supposer, comme le font quelques historiens, que Cromwell fut encore déterminé par les instances des ambassadeurs hollandais à renvoyer ce parlement, on expliquera facilement sa conduite, par le besoin qu'il avait de donner une forme précise à son

pouvoir, et de fixer la place qu'il occuperait dans la république, et pendant la paix. L'état ne trouvait aucune force, ni lui-même aucun appui, dans une assemblée que la forme de son élection rendait impopulaire, et qui était ridicule par le défaut de talent et le bigotisme. Républicains, Royalistes, ecclésiastiques, militaires, Presbytériens, Indépendants, tous les partis étaient menacés sans être asservis.

« Le perfide Cromwell (1) dit Ludlow, sentit « alors qu'il était temps de jeter le masque, « et résolut de sacrifier toutes nos victoires « et nos *délivrances* à son ambition, sous pré- « texte de s'ériger en une espèce de *grand* « *constable*, pour maintenir la paix et em- « pêcher les gens de s'entrecouper la gorge. » Cette énergique naïveté de Ludlow explique la facilité que le despotisme trouve à s'établir, après une révolution. Comme c'est l'ordre, qui a sur-tout manqué pendant ce temps malheureux; c'est l'ordre que l'on cherche, que l'on demande avant tout, et de peur de

---

(1) Ludlow's memoirs, v. II, p. 471.

n'en pas jouir assez, on le souffre jusqu'à la tyrannie.

Cette assemblée, qui n'était pas enracinée dans l'élection populaire, ne pouvait pas op- 1653.
poser la même résistance que le long parlement. Quelques créatures de Cromwell, qu'il avait eu soin d'y placer, se concertèrent pour obliger leurs collègues à une démission volontaire. Le 12 décembre, ils se rendirent de grand matin à la chambre, et avant que la meilleure partie des membres fût arrivée, ils commencèrent à déclamer sur les fausses opérations de l'assemblée. Un d'entre eux déclara, « qu'il avait besoin de soulager sa conscience « d'un fardeau qui lui pesait depuis long-« temps; que, voyant toutes les bonnes inten-« tions de l'assemblée n'amener que des erreurs « et de fâcheux résultats, il était pour sa part « résolu de résigner son pouvoir; qu'il ne « pouvait consentir à siéger plus long-temps « dans cette chambre, et à se rendre ainsi « coupable des désordres et des périls de l'état. » Deux autres harangueurs apostés prirent la parole, et relevèrent avec amertume les fautes

de la chambre, l'accusant de détruire l'armée, le clergé, et de tout troubler, et concluant à la nécessité d'une démission volontaire.

Un de ces harangeurs (1) était ce même colonel Wolsey, dont les grenadiers avaient expulsé le long parlement, et dont la vue seule devait avertir le nouveau parlement de son instabilité. Quelques membres de bonne foi ne laissèrent pas de repousser avec vigueur ces singulières attaques; mais les auteurs de la motion s'étant écriés, que ce n'était plus le temps de discuter, l'orateur, gagné secrettement à Cromwell, quitta la chaire, et se retira précédé du sergent, qui emporta la masse, comme s'il eût été du complot, dit un historien. Près de quatre-vingts membres suivirent; et s'étant réunis à White-Hall, ils dressèrent un acte, par lequel ils se démettaient de leur pouvoir entre les mains du lord-général.

Une trentaine de membres étaient demeurés dans la salle, sous la présidence d'un nouvel

(1) Ludlow's memoirs, v. II, p. 472.

orateur. Du nombre de ces opiniâtres était Harrisson, docile créature de Cromwell; il tint ferme avec ses collègues, jusqu'au moment où le colonel Goffe et le major White vinrent les chasser de la salle. Harrisson refusant de sortir et prétendant, qu'ils étaient là pour chercher le Seigneur : *Vous ne le trouverez pas*, répondit le colonel, *car il y a, ma foi, long-temps qu'il n'est venu par ici;* et en même-temps, il fit entrer une compagnie de soldats, pour mettre l'ordre du général à exécution. Harrisson comprit enfin l'ambition de Cromwell, et alors il brava toute sa haine, sans fléchir et sans se plaindre. Quelques autres de ceux qui avaient résisté voyant la partie perdue, allèrent signer l'acte de démission. Lorsque l'on présenta cet acte à Cromwell, il leva les yeux au ciel (1), affectant autant d'humilité que de surprise, et refusa de le recevoir. Il parut ne céder qu'aux importunités de Lambert et de quelques autres officiers, qui le pressèrent long-temps, au nom de l'intérêt et

(1) The parliamentary history, v. XXI, p. 244.

du repos de la nation. L'année suivante, à l'ouverture d'un nouveau parlement, Cromwell eut soin d'affirmer, qu'il n'avait pris aucune part à ce projet, et qu'il l'avait même ignoré jusqu'au moment où l'acte de démission lui fut apporté par l'orateur.

Malgré cette feinte surprise, Cromwell profita de la démarche du parlement en homme qui l'avait préparée et attendue. Le jour même il fit une réunion d'officiers. Après trois jours de prières et de discussions, on résolut de choisir un conseil de personnes *pieuses et discrètes*, qui ne seraient ni plus de vingt-une ni moins de treize ; et l'on décida que le général était élu Protecteur des trois Royaumes. Ce fut dans cette assemblée que l'on prépara l'instrument d'état qui devait donner une apparence de légalité à ce pouvoir nouveau. En vertu de cette élection faite par des hommes qui n'avaient aucun titre, Cromwell se mit dans une possession publique et solennelle de l'autorité. Le 16 décembre, il sortit de White-Hall en grand appareil. Le cortége se composait des com-

missaires du sceau, des juges, et des barons de diverses cours, vêtus de robes longues, du lord-maire, des aldermen en robe d'écarlate, du greffier de la ville, du porte-épée, 1653.
tous en voiture. Cromwell venait le dernier, seul dans sa voiture, et habillé de velours noir. Il avait autour de lui sa garde; et beaucoup d'officiers escortaient à pied, sur les côtés et en avant de sa voiture. Ce cortége se rendit à la salle de la chancellerie dans Westminster. Un fauteuil était préparé. Cromwell se tint debout à la gauche de ce fauteuil; et les commissaires du sceau, les juges, le conseil-d'état, les officiers, s'étant rangés à l'entour, suivant un cérémonial convenu, le major Lambert prit la parole; il exposa la dissolution du parlement et le besoin pressant des affaires. Au nom de l'armée et des trois Royaumes, il pria le général d'accepter la dignité de Protecteur. Cromwell consentit après beaucoup de résistance; et l'un des secrétaires du conseil fit aussitôt lecture de l'*instrument d'état*.

Cet acte, que le conseil des officiers venait de rédiger à la hâte, était combiné avec assez

d'artifice, pour allier quelques apparences républicaines avec un pouvoir plus fixe, et plus étendu que celui-même des anciens Rois.

Le premier article disait : « La suprême au-« torité législative résidera dans une personne, « et dans le peuple assemblé en parlement ; « le titre de cette personne sera, lord Protec-« teur de la République d'Angleterre, d'Écosse « et d'Irlande. »

La série des attributions du Protecteur, comprenait l'administration, la guerre, les traités, le droit de faire grace, enfin tous les priviléges du trône. Mais le retour de la chambre des communes était assuré, et elle était rétablie sans la concurrence de la pairie, ce qui flattait l'opinion républicaine. Une partie de l'*instrument d'état* était consacrée à régler les droits du parlement. On y voyait même inséré, comme article fondamental, un tableau du nombre des députés que devait élire chaque ville, chaque bourg, chaque comté. La dissolution de la chambre, prérogative indispensable à la couronne, avait été l'un des grands griefs des Républicains contre l'ancienne mo-

narchie. Aux termes de la nouvelle constitution, le parlement qui se renouvelait tous les trois ans, ne pouvait être pendant un intervalle de six mois, à dater de sa réunion, dissous ni prorogé que de son consentement. La compétence du parlement s'étendait à toutes les lois et à tous les impôts; on n'exigeait pour être élu que l'âge de vingt-un ans, et la réputation d'homme intègre et craignant Dieu. Il suffisait, pour être électeur, de posséder un bien réel ou personnel de la valeur de deux cents livres sterling.

Par ces dispositions, Cromwell semblait rendre beaucoup d'influence et de liberté au pouvoir démocratique; mais il avait tellement multiplié les exceptions, qu'il anéantissait le droit. Dans une foule de cas indiqués l'élection devait être nulle, et même punissable. Les mots d'intégrité, de crainte du Seigneur, aussi puissants que ceux de *patriotisme* ou de *civisme*, donnaient un scrutin épuratoire dont Cromwell disposait. Le conseil-d'état se trouvait le juge suprême de toutes les difficultés relatives aux élections; et, par le fait, il devint l'électeur en dernier ressort.

Cette institution du conseil-d'état était le chef-d'œuvre de la politique de Cromwell. Maître absolu de cette assemblée peu nombreuse, et remplie de ses créatures, il semblait, par son *instrument d'état*, en faire un corps constitutionnel, associé au gouvernement, et sur lequel il rejetait une partie du pouvoir. Tout devait se décider par le Protecteur, et la majorité du conseil. Enfin, c'était au conseil qu'était exclusivement réservé le droit d'élire un Protecteur : car Cromwell avait eu soin de ne pas rendre héréditaire cette dignité déja si choquante pour les Républicains; et, l'on croit même que ce fut un artifice, par lequel il tenait ses principaux officiers dans la soumission et la rivalité, les amusant l'un après l'autre de l'espérance de lui succéder.

Après la lecture de l'instrument d'état, le lord Protecteur prêta serment de gouverner les trois nations suivant les lois, statuts et coutumes. D'après les premières expressions de ce serment (1), il paraissait fonder son

(1) The Parliamentary history, v. XXI, p. 263.

pouvoir sur la résignation, que le dernier parlement avait faite entre ses mains; et c'était sa seule volonté qui avait créé ce parlement, duquel il prétendait emprunter son droit. Jamais inconséquence ne fut plus manifeste et plus puérile. Cependant il y avait dans ce nom de parlement une illusion si forte, et le peuple était alors tellement dominé par les mots, que Cromwell avait sans doute raison de risquer cette absurdité.

Après avoir prêté serment, Cromwell s'assit: le général Lambert s'étant agenouillé, lui présenta une épée dans le fourreau. Le Protecteur la reçut comme un symbole du pouvoir civil, sans songer que la main qui lui présentait cette épée pacifique annonçait la source de son pouvoir, et trahissait encore l'usurpation militaire. Les lords-commissaires lui remirent les sceaux; le lord-maire lui présenta son épée, qu'il remit aussitôt, en exhortant ce magistrat à en faire un bon usage.

La cérémonie terminée, le cortége reprit sa route, au milieu des acclamations du peuple et des soldats. Le lord-maire à cheval, la tête

nue, portant l'épée, précédait la voiture de son altesse. Arrivés à White-Hall, ils entendirent une exhortation religieuse, prononcée par le chapelain du Protecteur.

Cromwell se fit souvent un titre de cet assentiment des autorités municipales. Cependant ces magistrats n'étaient ni par leur origine, ni par leur pouvoir, les interprètes de la volonté du peuple. Sous la monarchie, la nomination des sheriffs dépendait entièrement de l'influence royale, et se faisait chaque année par le concours des juges et des grands officiers de la couronne, excepté dans le Midlessex et le Westmoreland, où l'élection populaire s'est conservée, non comme un droit démocratique, mais comme une ancienne concession féodale. Le long parlement, attentif à s'approprier toutes les prérogatives dont il dépouillait le trône, s'était bien gardé de rendre au peuple l'élection de ses magistrats, et il avait même fréquemment usé du droit de révocation qui appartenait à la couronne. Une proclamation du conseil-d'état enjoignit aux sheriffs, baillis, officiers publics, de faire par-tout reconnaître

le nouveau gouvernement. Cromwell, dès le jour de son installation, affecta un grand et nouvel appareil; et malgré la rudesse religieuse des mœurs du temps, il prit un cérémonial pompeux.

Ce changement prévu depuis long-temps ne trouva point d'obstacles. La plupart des ennemis de Cromwell convinrent que son pouvoir était inévitable, et se consolèrent par les restrictions qu'il paraissait y mettre, et par la promesse d'un parlement. Le peuple était las et étonné. Beaucoup d'hommes qui s'étaient soulevés contre la royauté crurent avoir gagné quelque chose en retombant sous un pouvoir, électif et temporaire; ou plutôt, ils se déguisèrent ainsi leur faiblesse et le honteux oubli de leurs principes. Ce fut le sophisme, que l'on répéta le plus dans quelques écrits publiés, pour soutenir le nouveau gouvernement. Dans un de ces pamphlets (1), qui fut traduit en latin, et adressé aux cours étrangères, on établit que l'autorité du Protecteur sort ori-

(1) Case of the common-wealth, p. 27.

ginairement et virtuellement de la volonté du peuple, ce qui est le plus grand signe de la liberté publique; comme si cette volonté avait existé; comme si la chambre que Cromwell chassa par la violence avait reconnu son pouvoir; comme si la chambre, qu'il nomma par sa seule volonté, avait pu lui transmettre un titre qu'elle n'avait pas. L'auteur de cet écrit, après avoir avancé que, par la nouvelle constitution, tous les grands actes de souveraineté émanent du peuple, en vient à l'éloge de Cromwell: « Quant à celui (1) que le Seigneur « a mis en avant, et élevé sur nos têtes pour « être notre suprême magistrat, nous en par- « lerons peu, parce qu'il ne cherche pas la « gloire des hommes. Nous pensons seule- « ment que même les ennemis reconnaîtront « digne de régner l'homme dont le Seigneur « a daigné se servir dans l'œuvre glorieuse « de la liberté de son peuple, car nous ose- « rons dire (en pesant toutes les circonstances « à-la-fois) que jamais cette nation n'avait été

(1) Case of the common-wealth, p. 47.

« réellement libre, et n'avait, sous aucun rap-
« port, joui de sa liberté aussi pleinement
« qu'aujourd'hui; de manière qu'il ne manque
« plus que de nous rallier de cœur au gou-
« vernement, pour détruire toutes les espé-
« rances de l'ennemi commun et pour com-
« pléter notre bonheur. » Telle était, en effet, l'étendue de liberté dont jouissait l'Angleterre, que personne ne répondit à ces ridicules sophismes.

Le premier acte du Protecteur et de son conseil, fut de maintenir en place les juges, les magistrats municipaux, et les officiers de l'amirauté. La proclamation qui annonçait cette mesure provisoire parut presque aussitôt que la nouvelle de l'élévation du Protecteur, et contribua, sans doute, à rendre l'obéissance plus facile et plus empressée. Les adresses et les félicitations se prolongèrent pendant plusieurs mois; il en vint de la part des comtés, des corporations, des grands jurys. Mais une des premières et la plus importante, fut celle de la flotte illustrée par tant de victoires. Les hommes qui la commandaient étaient ou des

créatures de Cromwell, ou des marins étrangers aux spéculations de la politique, et qui mettaient leur patriotisme à vaincre et à obéir: ils se soumirent sans peine.

La partie de l'Écosse qui avait été conquise et qui était encore occupée par les troupes de Cromwell, ne pouvait offrir ni résistance ni volonté. Le nom du Protecteur fut immédiatement proclamé dans toutes les villes. Les montagnards, trop pauvres et trop simples pour être découragés par les maux de la guerre, et par l'exemple de la soumission générale, continuaient de harceler les garnisons anglaises. Mais ne recevant plus aucun secours extérieur, ils eurent presque toujours le désavantage; et Monk, depuis la fin des hostilités maritimes, étant venu reprendre le commandement militaire de l'Écosse, réprima bientôt toutes les rebellions, autant par sa cruauté, que par sa valeur.

L'autorité du Protecteur rencontra plus d'obstacles en Irlande; non qu'il fût au pouvoir de ce malheureux pays d'opposer quelque résistance: mais le lieutenant-général Lud-

low (1), ancien membre du parlement, républicain sincère, homme incorruptible, se voyant à la tête des forces militaires de ce gouvernement, était peu disposé à seconder 1654.
l'établissement d'un pouvoir, qui lui paraissait injuste et usurpé. Il nous apprend lui-même, qu'il retarda plus de quinze jours la proclamation du *Protectorat* dans Dublin, où résidait l'administration anglaise. S'il avait été aussi entreprenant que ferme et opiniâtre, il pouvait, à la faveur de sa situation, embarrasser Cromwell, qui avait cru se délivrer de lui, en l'éloignant. Mais, la question ayant été discutée entre les commissaires et quelques officiers, Fleetwood, gendre de Cromwell, obtint, à la majorité d'une voix, que la proclamation aurait lieu. Ludlow refusa de souscrire la décision du comité; et pour cacher ce dissentiment, l'ordre de proclamer le Protecteur fut signé (2) seulement par le secrétaire du conseil au nom de tous les commissaires.

(1) Ludlow's memoirs, v. II, p. 482.
(2) *Idem*, p. 493.

La cérémonie tant différée, se fit avec peu de pompe, et encore moins d'enthousiasme. Aucun officier supérieur n'y parut; « mais l'artillerie, « ajoute Ludlow, étant sous les ordres du lieute- « nant-général Fleetwood, tira quelques coups, « dont le public payait la poudre. » Ludlow s'étant dès-lors retiré du conseil, manifesta hautement une opposition à laquelle son caractère donnait de l'autorité. Fleetwood et quelques autres, soit par zèle pour Cromwell, soit pour se donner un complice de leur faiblesse, essayèrent de l'engager à reprendre ses fonctions. Ce point se discutait en forme, suivant l'esprit du temps. « Supposez, disaient les « partisans de l'obéissance, que Cromwell soit « un tyran, qu'il n'ait aucun droit à l'auto- « rité, qu'il soit un méchant homme, (et la « plupart, ajoute Ludlow, reconnaissaient in- « génuement la vérité de cette dernière suppo- « sition,) il n'en est pas moins vrai qu'un « honnête homme peut agir sous lui; » et ils alléguaient aussitôt l'exemple du centurion de l'Évangile, qui servait sous Néron. Ludlow (1)

(1) Ludlow's memoirs, v. II, p, 484.

ne manquait pas de réponses. Alors on lui objectait, qu'en abandonnant son poste, il perdait l'occasion de faire du bien. Ludlow répondait suivant la doctrine de l'Église, qu'il n'était pas permis de faire le plus petit mal dans la vue du plus grand bien, et que c'était un mal de fortifier l'usurpation de Cromwell. Il ajoutait que si tous les Républicains refusaient d'agir et s'éloignaient, Cromwell ne pouvant se fier aux hommes du parti contraire, serait forcé d'abandonner ses projets, faute d'instruments pour le servir. De tels caractères étaient sans doute incommodes pour un usurpateur; mais cette fermeté de principes était mêlée d'une sorte de rectitude systématique qui réduisait Ludlow à des protestations, et ne lui permettait pas de rien entreprendre. Il persista dans son refus de participer aux délibérations du conseil; et conservant le grade militaire qu'il avait reçu du parlement, mais sans en faire aucun usage contre l'intérêt de Cromwell, il assista à l'entière soumission de l'Irlande sous l'autorité du Protecteur.

Cromwell, après avoir solennellement établi dans Londres le siége de son pouvoir, s'occupa de ménager toutes les sectes et tous les
1653. partis, dont les divisions avaient favorisé sa grandeur, mais qu'une haine commune devait maintenant réunir contre lui.

Le parti militaire, dont il empruntait toute sa puissance, fut maintenu dans le respect et la crainte. La plupart des officiers furent à peine consultés, et ne servirent que de témoins et d'appuis à l'usurpation de leur général. Avant que le Protectorat eût été proclamé, dans le premier conseil militaire où le général Lambert exposa la situation de la république et donna lecture de l'*instrument d'état*, quelques officiers avaient essayé d'élever la voix contre cette nouveauté; mais Cromwell les interrompit, en les avertissant qu'il n'était plus temps de discuter sur le fond même du gouvernement, et qu'on voulait seulement connaître leur opinion sur la forme de l'acte. Renfermés dans ce cercle étroit, ils avaient demandé que du moins à l'avenir le titre de général fût incompatible avec la di-

gnité de Protecteur, et qu'aucun des parents du Protecteur ne pût être choisi pour lui succéder; mais on avait tenu peu de compte de ces demandes. Lambert, dans une seconde réunion, leur déclara que le général prenait sur lui tout le soin des affaires civiles, et Cromwell les congédia (1) sans les écouter davantage, en leur disant d'aller remplir leurs charges et de retourner à leur régiment, pour veiller au maintien de la paix publique. Les officiers qu'il fit entrer dans son conseil se mêlèrent seuls des affaires civiles; chacun d'eux reçut un traitement annuel de mille livres sterling. L'administration du trésor public fut confiée à trois membres du conseil également choisis dans l'armée, Desborough, beau-frère de Cromwell, Sydenham et Montague, ses créatures.

Quoique son usurpation rassurât les Royalistes, il redoutait leurs vengeances; et n'ayant plus mis entre le trône et la révolution que la vie d'un homme, il craignait que le zèle

(1) Ludlow's memoirs, v. II, p. 477.

où l'intérêt n'armassent contre lui le bras d'un assassin. Dans cette pensée, il affectait de dire, qu'entre deux partis ennemis les hostilités devaient être égales, que jamais les assassinats ne commenceraient de son côté; mais que, si *les cavaliers* l'attaquaient par cette voie et manquaient leur coup, il avait le moyen de faire périr toute la famille royale. L'adresse et la corruption l'introduisaient dans les complots des chefs de ce parti. D'ailleurs tout en l'effrayant, il ne l'opprimait pas; et il semblait même le protéger contre la violence des Indépendants. Cromwell donna la preuve de cette adroite impartialité, en appelant aux fonctions judiciaires un des hommes les plus chers au parti royaliste; Sir Mathew Hale, qui s'était offert pour défendre le Roi, et qui, par une vocation généreuse, avait plaidé la cause du duc Hamilton, de lord Holland et de lord Capel. Cromwell, soit pour donner une sauve-garde aux Royalistes, soit pour relever son pouvoir, par l'adoption d'un homme de bien, s'empressa de lui offrir une place de juge, dans la cour des plaids com-

muns. Hale, après avoir hésité, consentit, vaincu par les instances de plusieurs de ses amis du parti royaliste; et considérant (1) que, puisque dans tous les temps le maintien de la justice et de la propriété était d'une nécessité absolue, il n'y avait point de péché à recevoir les fonctions judiciaires des mains d'un usurpateur. Mais, ce qui sert à caractériser l'esprit de cette époque, plus encore que la loyauté de ce magistrat, c'est qu'avant de se déterminer, il prit la décision de deux théologiens célèbres.

Cromwell eut bon marché des Presbytériens. Cette secte demi-royaliste en fait de politique, demi-indépendante en fait de religion, avait eu beaucoup à souffrir de la violence et du mépris des Indépendants. Ennemie des évêques par principe, mais zélée pour le maintien des ministres, elle avait vu avec effroi les efforts de la dernière assemblée pour supprimer toute puissance sacerdotale. Les Presbytériens étaient des révolutionnaires mo-

(1) The life and death of sir Matthew Hale, p. 22 et 23.

dérés; ce sont les gens les plus maltraités dans la violence et le choc des partis. L'usurpation de Cromwell leur parut une sauvegarde. Cromwell, afin de leur donner un gage de paix, en introduisit quelques-uns dans un comité qu'il forma pour l'examen des prédicateurs et la distribution des bénéfices vacants.

Les Indépendants donnèrent plus de peine au Protecteur. Il affectait toujours de tenir à ce parti. Les hommes dont il composa son conseil étaient presque tous des Indépendants, mais sans principe arrêté, sans autre conscience que l'obéissance militaire, et couvrant du nom de leur secte le plus servile dévouement aux ordres d'un maître. Les premiers et les véritables Indépendants se tenaient à l'écart, depuis la dissolution du long parlement. Il était de la nature de cette secte de se subdiviser sans terme. Les deux extrêmes étaient les Républicains politiques, et les Républicains fanatiques, ou partisans de la *cinquième monarchie*. Les premiers, dans la rigueur de leurs principes, ne cherchaient que le perfectionnement de la liberté civile, et paraissaient

dégagés de la préoccupation religieuse qui dominait leur siècle. Quelques-uns professaient ouvertement le pur déisme. Cromwell, qui ne pouvait rien sur eux, les appelait la secte des Païens. De ce nombre étaient Haslerig, Sydney, célèbre par ses écrits et par l'iniquité de sa mort, inflexible sous Cromwell comme sous Charles Ier; Harrington, qui cependant dédiait à Cromwell ses livres républicains; Henri Nevil, Challoner, savants et philosophes, esprits hardis et élevés, mais peu compris de la foule, qui ne concevait guère l'indépendance politique qu'à la faveur de l'enthousiasme religieux.

Cromwell trouvait peut-être plus d'obstacle dans les *hommes de la cinquième monarchie* qu'il avait trompés tant de fois. Ceux-ci, dans leur attente d'une royauté spirituelle, furent singulièrement irrités de son usurpation, et le traitèrent d'ante-christ. Mais il avait prise sur eux par le fanatisme; il leur parlait dans leur langage avec des torrents de larmes. Malgré le cérémonial qu'il affectait depuis son élévation, il les accueillait sur le pied de

l'ancienne familiarité. Quand il était seul avec eux, il les obligeait de s'asseoir à ses côtés, le chapeau sur la tête. Il leur protestait, qu'il aurait mieux aimé avoir reçu la houlette d'un berger que la dignité de Protecteur : « Rien « n'était plus contraire à son inclination que « l'appareil de la grandeur. Mais il avait fallu « sauver la nation du malheur de tomber dans « le dernier désordre, et d'être livrée sans « défense à l'ennemi commun. Il avait con- « senti à se placer, dans ce court intervalle, « entre la vie et la mort, jusqu'au moment « que Dieu les conduirait au point où il vou- « lait les fixer. Alors il rejetterait ce lourd far- « deau avec une joie égale à sa douleur pré- « sente. » Il leur proposait de prier ensemble; et c'était ainsi que l'entretien finissait presque toujours.

Cependant, malgré ces premières apparences, nous verrons Cromwell persécuter cette secte, et sur-tout le major Harrisson, dont il avait trompé si long-temps la bonne foi, mais qu'il ne put jamais effrayer, ni corrompre. Le parti dans lequel Cromwell trouva

le plus de résistance et de haine, se composait de quelques restes de la faction des niveleurs ou des agitateurs, dont il s'était d'abord servi, mais qu'il avait eu besoin de contenir et de frapper avant même la mort du Roi. Ces démocrates appartenant tous à l'armée, lui paraissaient doublement dangereux par leur fureur d'égalité, et par l'exemple de leur turbulente indiscipline. Cromwell en fit d'abord arrêter plusieurs ; et ce fut contre cette faction intraitable qu'il tourna sur-tout sa vigilance et la rigueur de ses lois.

Dès le premier mois de son élévation, en vertu de l'autorité législative qu'il s'était provisoirement attribuée, il rendit une ordonnance pour caractériser les délits de haute trahison. Parmi les crimes contre la vie et l'autorité du lord Protecteur, on comprend toute déclaration imprimée, écrite ou prêchée, qu'il existe encore un parlement, ou quelque loi qui en autorise la continuation. Le reste de cette ordonnance s'appliquait aux tentatives que pouvait former le parti Royaliste. Cependant Cromwell, à la même époque,

par une ordonnance, révoqua le serment de haine à la royauté, soit qu'il ait voulu ménager les Royalistes, ou familiariser les esprits avec le retour du pouvoir monarchique, sous un titre nouveau.

Cromwell qui, malgré quelques séjours passagers dans le palais de White-Hall, occupait l'hôtel de Cock-Pit, que lui avait assigné le parlement, le quitta peu de mois après son élévation (1), et vint, avec toute sa famille, habiter l'ancienne demeure des Rois; Ludlow observe même, que la femme de Cromwell, si rarement nommée dans son histoire, parut d'abord étonnée de la splendeur de cette nouvelle fortune, qu'elle finit par prendre en patience. Le Protecteur s'attribua également tout ce qui restait des anciens domaines de la couronne, et en confia la surveillance à une commission. Comme il ne négligeait aucune occasion de faire reconnaître et de solenniser son pouvoir, il se fit offrir un banquet par la ville de Londres, avec les formes

(1) Cromwelliana, p. 139.

usitées autrefois pour le Souverain. Il marqua cette intention par tout le cérémonial de la journée. Il se rendit d'abord à Temple-Bar, où il reçut l'épée des mains du lord-maire, la 1654. rendit ensuite, comme faisaient les Rois, et fut harangué par le greffier de la ville.

Voici l'exorde qui n'est pas plus ridicule que le reste :

« On a (1) souvent observé que, lorsque « Samuël offrait un sacrifice, il réservait à « Saül les épaules de la victime, afin de lui « faire connaître par là quel était le poids « du gouvernement. La considération de cette « vérité a fait dire à Maximilien, qu'aucun de « ceux qui savent combien le diadême est « pesant, ne voudrait l'accepter. Les gouver- « nants sont comme les corps célestes, objets « de respect, jamais en repos. »

Ce qu'on voit le plus clairement dans la suite de ce discours, c'est que Cromwell est tout-puissant, et que l'orateur confond pêle-mêle un reste de doctrine anarchique avec

(1) The Parliamentary history, v. xx, p. 271.

toutes les maximes de l'obéissance passive et du droit divin, tant reprochées au règne des Stuarts. « La désignation du gouvernement, « dit-il, quant aux formes et aux personnes, « est une chose variable, mais le gouverne- « ment lui-même, considéré d'une manière « abstraite, dans son type originel, est une « institution divine. » Or, Cromwell est choisi par Dieu, qui lui a donné les affections du peuple. Il est assez curieux de voir comment, de quelque point qu'on soit parti, on sait toujours retrouver la doctrine du pouvoir absolu, dès qu'il s'est élevé quelqu'un pour en profiter. Le Protecteur répondit : « qu'il était « très-obligé à la cité de Londres de ce té- « moignage de considération et de tous ceux « qu'elle lui avait déja donnés. » Puis étant monté à cheval, et suivi d'un magnifique cortége, il se rendit à Grocers-Hall, où le banquet de la ville était préparé. Ludlow assure, que dans cette marche prolongée à travers les principales rues de Londres, le Protecteur, qui se tint presque toujours la tête découverte, fut peu favorablement accueilli. Mais c'était beau-

coup d'avoir forcé cette populace de Londres, enivrée de démocratie, à supporter le renouvellement d'une pompe toute royale. Cromwell affectant une des prérogatives de la couronne, fit chevalier le lord-maire, et lui donna sa propre épée. Dans un pays, où les autorités municipales avaient toujours eu beaucoup de force, cette reconnaissance publique et respectueuse de la puissance du Protecteur ne pouvait paraître un cérémonial indifférent. Ludlow ne dissimule pas qu'il en fut lui-même frappé, et qu'il y vit un témoignage du progrès de l'usurpation.

Cette soumission, que Cromwell trouva dans les trois royaumes, était secondée par l'assentiment de tous les états de l'Europe. Ce n'est pas, sans doute, que le meurtrier juridique d'un Roi, succédant au pouvoir de celui qu'il a fait périr, ne dût paraître un horrible exemple; mais la politique et les idées des différents peuples n'étaient pas encore assez rapprochées; et l'Angleterre particulièrement était trop séparée des autres royaumes, par sa position et par ses anciennes

formes politiques, pour que cet exemple parût à craindre. La révolution était enfermée dans l'Angleterre, comme le Puritanisme. Ailleurs, les assemblées qui en avaient été l'instrument n'existaient pas, et les idées qui en avaient été la cause n'étaient pas comprises. Un sentiment de dignité, qui est aussi une maxime de politique, aurait dû sans doute interdire à des Souverains toute alliance avec le meurtrier d'un Roi. Ce sentiment n'arrêta point les ministres, qu'un hasard rendait alors maîtres absolus dans presque tous les états. Par une autre circonstance, qui paraîtrait singulière, si les démarches des cours devaient s'expliquer par leurs opinions, et non pas uniquement par leur force ou par leur faiblesse, ce fut (1) l'Espagne, que l'on vit la plus empressée à reconnaître l'usurpation de Cromwell. L'ambassadeur espagnol, don Louis de Cardenas, vint le premier rendre hommage au Protecteur. Il l'engagea même à s'emparer ouvertement de la couronne d'Angleterre, lui

(1) The Parliamentary history, v. xx, p. 268.

offrant et lui promettant pour cette entreprise le secours de Sa Majesté Catholique, bassesse à laquelle Cromwell affecta de ne point répondre. L'ambassadeur de Portugal vint ensuite. Le cardinal Mazarin, dont la politique était aussi dépourvue de fierté que de probité, n'hésita point à féliciter le Protecteur d'une élévation, qu'il pressentait depuis long-temps. Presque tous les autres états reconnurent Cromwell. On remarqua même une ambassade de l'électeur de Brandebourg, puissance alors presque ignorée en Europe. Une reine célèbre, que sa philosophie peu morale mettait au-dessus des bienséances et des devoirs, et qui sans doute ne s'intéressait guères à l'inviolabilité des trônes, au moment où elle méditait de quitter le sien, Christine, affecta même envers Cromwell tous les égards de l'admiration et de l'amitié. Whitelocke, envoyé d'abord en Suède comme ambassadeur de la république, fut reçu avec de grands honneurs, qui s'augmentèrent encore, lorsqu'il annonça l'élection du Protecteur. Il vit souvent la reine, et conclut avec elle un traité tout en

faveur des vues de Cromwell. Le génie singulier de Christine, souveraine absolue, aimait les victoires de la liberté anglaise; et par un autre caprice, elle se plaisait à l'élévation de Cromwell qui, tout en détruisant cette liberté, lui semblait du moins interrompre la marche ordinaire du monde et démentir le préjugé des couronnes. La Reine, dans son estime pour l'ambassadeur anglais, alla même (1) jusqu'à lui confier quelques mois d'avance le projet de son abdication. Ce fut, en effet, cette même année, qu'à l'âge de vingt-six ans, Christine, puissante et respectée, déposa la couronne, et qu'étant partie sans suite et sous des vêtements étrangers à son sexe, elle vint à Rome se faire catholique, par indifférence pour toutes les religions.

Mais la négociation la plus importante pour le Protecteur, était celle qui devait glorieusement terminer la guerre contre la Hollande.

Avant d'être nommé Protecteur, Cromwell, dans une longue conférence avec Bevervingck,

(1) Whitelocke's memorials, p. 564.

envoyé des Provinces-Unies, avait paru demander que la Hollande sacrifiât toute autre alliance à celle de l'Angleterre; il répétait l'axiôme: *Salus populi suprema lex esto*, pour faire entendre que le commerce, qui faisait la force et la richesse de la Hollande, ne pouvait être assuré que par un traité de paix et d'alliance avec l'Angleterre. Il se renfermait d'ailleurs dans l'ancienne idée du long parlement, et déclarait, qu'il ne voulait exercer aucune influence sur le gouvernement intérieur de la Hollande, mais établir une coalition entre les deux peuples. Cet entretien eut lieu sans témoins. Cromwell s'exprimait en anglais; et l'ambassadeur lui répondait en langue latine.

La négociation fut continuée par des commissaires de Cromwell, qui avait soin d'ordonner, en même-temps, de nouveaux préparatifs maritimes, et des levées de matelots. Les premières propositions étaient rigoureuses et soutenues avec la fierté de la victoire. Dans une nouvelle conférence, devant le conseil-

d'état, Cromwell, après avoir prié (1) Dieu, qui voit dans les cœurs, de manifester la droiture de ses intentions, déclara qu'il renonçait au projet de coalition, et qu'il voulait seulement assurer, entre les deux peuples, une alliance intime et favorable à leurs intérêts mutuels.

Cromwell soutint ce caractère de modération; et, dans plusieurs occasions, il affecta même de répandre des larmes (2), en exprimant le regret de voir deux États, si rapprochés par la religion, désunis par la guerre. Mais les propositions communiquées par le conseil-d'état n'en furent pas moins impérieuses. L'un des articles avait pour objet d'exclure du stathoudérat le prince d'Orange, comme allié de la famille des Stuarts. Le conseil-d'état réclamait d'ailleurs des indemnités immenses (3) et imprévues, prétendait lever un impôt sur les pêches des Hollandais,

---

(1) Thurloe's state papers, v. 1, p. 417, 418, 438.

(2) *Idem*, p. 616. Correspondance de l'ambassadeur de France.

(3) *Idem*, p. 660.

se réserver un droit d'inspection sur leurs navires, et fixer le nombre de ceux qu'ils pourraient mettre en mer. Cette rigueur extrême faillit rompre les négociations, lorsque 1654.
l'élévation de Cromwell au Protectorat vint donner une face nouvelle aux affaires. Les envoyés de Hollande furent prévenus par le maître des cérémonies, qu'ils devaient traiter avec le lord Protecteur, dans les mêmes formes qu'avec les anciens Rois (1). Après de longues discussions, le Protecteur, que les embarras de sa nouvelle puissance obligeaient à quelques ménagements, abandonna ce qu'il y avait de trop rigoureux dans les premières demandes du conseil; et la paix fut signée le 5 avril, après une guerre de dix-huit mois, qui avait si puissamment concouru à la grandeur et à l'illustration de la république d'Angleterre.

Par ce traité, les Provinces-Unies reconnaissaient la suprématie du pavillon britannique (2); elles s'engageaient à donner satisfaction

(1) Thurloe's state papers, v. I, p. 644.
(2) The Parliamentary history, v. XX, p. 286.

du massacre des Anglais dans l'île d'Amboyne, vieille injure, dont la réparation tardive flatta singulièrement l'orgueil du peuple anglais. Ludlow assure que les états de Hollande promettaient de se soumettre à l'acte de navigation; mais cet article n'est pas formellement exprimé dans le traité; et l'on n'y trouve qu'une reconnaissance générale des lois de commerce des deux peuples. Par un article secret, Cromwell avait fait exclure du stathoudérat tout membre de la maison d'Orange (1), poursuivant ainsi la famille des Stuarts jusqu'au milieu d'une république étrangère.

Une paix si glorieuse jeta beaucoup d'éclat sur le gouvernement de Cromwell. Le Protecteur, en ordonnant à cette occasion un jour solennel d'actions de grace, parla, suivant sa coutume, ce langage inspiré, que la politique peut feindre, mais qui s'accorde si bien avec l'enthousiasme et la gloire. « Il semble que le « Seigneur ait dit: Angleterre, tu es ma fille « aînée, ma bien-aimée parmi les nations.

(1) The Parliamentary history, v. xx, p. 486.

« Sous le ciel, jamais le Seigneur ne s'est « ainsi conduit avec aucun peuple. Le Sei- « gneur vient d'ajouter un nouvel anneau « à la chaîne d'or de sa bienveillance; il nous « a donné la paix avec nos voisins, les Pro- « vinces-Unies. »

Cromwell ayant imposé la paix à la seule 1654.
puissance maritime que pût redouter l'Angleterre, et recevant les félicitations empressées des principaux souverains, se trouva, dès le commencement de son usurpation, reconnu de toute l'Europe. Il emporta cet hommage par l'inflexible hauteur de sa politique. Une circonstance remarquable fit ressortir dès le commencement ce caractère, qu'il maintint toujours dans ses relations avec les autres états. Le frère de l'ambassadeur de Portugal ayant eu querelle, dans un lieu public, avec un Anglais nommé Gérard, se fit suivre le lendemain de plusieurs valets armés, qu'il chargea de venger son injure. Ceux-ci tuèrent un passant, qu'ils prirent pour Gérard. Dans le désordre qu'excita ce meurtre, ils se refugièrent avec leur maître à l'hôtel de l'ambassade, où

le peuple les poursuivit. Cromwell envoya aussitôt un officier avec sa compagnie, pour sommer l'ambassadeur de livrer son frère. L'ambassadeur insista sur le privilége de sa dignité, et se plaignit de la violence qu'on lui faisait. Cromwell fit répondre : *Un homme a été tué, il faut que justice soit faite;* et il ordonna en même temps qu'on remît entre les mains de son officier tous les coupables, qui autrement seraient enlevés à force ouverte par le peuple. L'ambassadeur céda, et les Portugais furent conduits à Newgate. Toutes les sollicitations, toutes les prières qu'on essaya en leur faveur n'obtinrent jamais de Cromwell que cette réponse : *il faut que justice soit faite.* Elle le fut réellement ; en vain le principal accusé allégua, que non-seulement il était frère de l'ambassadeur, mais qu'il était son représentant, et qu'il avait secrètement le même titre que lui. Le Protecteur fit décider par la cour (1) que cet étranger n'aurait aucun privilége. Suivant la procédure anglaise, on ne lui ac-

(1) Whitelocke's memorials, p. 550.

corda point de défenseur pour la discussion du fait, mais seulement pour la discussion du droit. Traduit devant un jury composé moitié d'Anglais et moitié d'étrangers, il fut condamné 1654. avec quelques autres de ses complices. On le conduisit au lieu du supplice dans une voiture à six chevaux. Le même jour l'ambassadeur fut forcé de signer un traité, par lequel le Portugal s'engageait à payer au Protecteur une indemnité considérable.

Un fait singulier que les historiens racontent sans paraître y faire attention, et qui, peut-être, n'offre qu'une rencontre accidentelle : c'est que le même Gérard (1), acteur principal dans cette anecdote, se trouva précisément, à la même époque, arrêté comme chef d'une conspiration royaliste. Il fut jugé par une haute Cour avec deux autres complices, et décapité à Tower-Hill, la veille de l'exécution des Portugais.

Quelques écrivains ont révoqué en doute la réalité de cette conspiration, et n'y ont

(1) Clarendon's history, p. 645.

vu qu'une infâme manœuvre des espions de Cromwell. Clarendon affirme que Charles II, alors retiré à Paris, loin d'inspirer aucun projet semblable, interdisait à ses sujets toute tentative en sa faveur, dans un moment où ils ne pouvaient que se perdre eux-mêmes sans servir sa cause. Cependant, on trouve, dans le recueil de Thurloe, beaucoup de preuves juridiques de cette conspiration, des interrogatoires, des aveux, et une prétendue proclamation, où l'on promet, au nom du Roi, un pardon illimité, et de grandes récompenses à celui qui ferait périr Olivier Cromwell, en exceptant toutefois de cette promesse et de cette mission, Lenthall Haslerig et Bradshaw. Ces faits ne détruiront pas le témoignage respectable de Clarendon, si l'on songe à tous les efforts, à tous les projets que l'indignation d'une grande infortune, le dévouement et l'ambition, devaient multiplier parmi les partisans de Charles, sans son inspiration ni son aveu. Le Protecteur affecta de donner une grande importance à cette découverte. Il fit répandre la nouvelle

d'une vaste conspiration contre sa vie, et celle des principaux membres de son conseil. Plus de quarante personnes furent arrêtées et prévenues de complicité. Dans ce nombre était un traître, qui cacha long-temps sa bassesse sous une persécution apparente et sous une ancienne renommée de courage et d'honneur, Richard Willis, officier de l'armée de Charles, dépositaire de tous les projets des Royalistes, et les vendant à Cromwell. Le Protecteur, après avoir annoncé de l'indulgence pour les Royalistes, et même favorisé ouvertement quelques papistes irlandais, frappa ainsi ce parti, soit qu'il ait eu besoin de le punir, ou qu'il voulût l'effrayer.

Il ne se montra pas moins sévère contre les Républicains qui ne voulurent pas s'associer à sa tyrannie: ce fut le petit nombre. Il fit comparaître, devant son conseil, le major (1) Harrisson, le major Carew et le colonel Rich. Il accusa le premier d'avoir voulu lui enlever son emploi de général, à l'époque où il se trouvait malade en Écosse.

---

(1) Ludlow's memoirs, v. II, p. 489.

Cromwell, n'ayant pu arracher à ces trois Républicains le serment de ne rien entreprendre contre sa personne et son pouvoir, il les envoya dans diverses prisons.

Milton qui, du milieu de son enthousiasme, voyait encore dans Cromwell le soutien de la liberté, lui disait alors, dans un écrit plein de la gloire de ses grandes actions: « O Cromwell! respecte l'attente que l'on a « fondée sur toi; respecte le seul espoir de la « patrie; respecte la présence, les blessures « de tant d'hommes courageux, qui, sous tes « ordres, ont combattu pour la liberté; res- « pecte les manes de ceux qui ont péri dans « cette lutte généreuse; respecte l'opinion des « autres peuples, et les grandes idées qu'ils « se forment de cette république, que nous « avons si glorieusement élevée, et qu'il serait « si honteux de voir disparaître. » Il le conjurait, dans le même écrit, de lever les entraves, et de rendre à la pensée une liberté de la presse qui l'instruirait lui-même. Mais le jour même

(1) Milton's politikal works, p. 109.

où cet ouvrage était présenté à Cromwell, dans son palais de Windsor, l'ami le plus cher de Milton, le confident de ses études, le colonel Overton (1), distingué par la gloire des armes, l'enthousiasme de la liberté, et par un amour des lettres, fort rare dans son parti, était jeté dans les fers sur un ordre du Protecteur; et les Républicains pouvaient apprendre quel maître ils s'étaient donné. Cromwell fit détenir Harrisson, Overton, et Lilburn, dans l'île de Jersey, qui n'était point sous la loi anglaise; et le lieu de leur captivité leur ôtait ainsi le privilége de cet *habeas corpus*, que réclame tout Anglais opprimé.

Au milieu des rigueurs illégales exercées par le Protecteur, son génie vaste et laborieux lui dicta beaucoup d'actes utiles. Le principal fut la réunion définitive de l'Angleterre et de l'Écosse, qui perdit son parlement national sous la condition d'envoyer

---

(1) *Te, Overtone, mihi multis ab hinc annis et studiorum similitudine et morum suavitate, concordiâ plus quam fraternâ conjunctissime.*

trente députés à l'assemblée de Westminster. Ce grand acte, projeté par le long parlement, mais que le Protecteur eut seul la puissance et la gloire d'accomplir, fut précédé
1654. d'une amnistie pour toutes les condamnations qu'avait entraînées la guerre civile en Écosse. En même temps, par la libre communication des marchandises, et par la suppression de tout impôt de douane entre les deux pays, l'Écosse et l'Angleterre furent plus unies que ne l'étaient alors, dans plusieurs parties de l'Europe, les provinces d'un même royaume. L'égalité des taxes, l'abolition des justices seigneuriales, furent données au peuple en dédommagement de l'ancienne indépendance, qui ne profitait qu'aux seigneurs. La rigueur de l'Administration pesa sur la noblesse. Monk alla même jusqu'à lui interdire le droit de porter des armes. Il ne fut pas moins rigoureux envers les ecclésiastiques, et il défendit aux prédicateurs toute discussion sur le Gouvernement.

La répression des prédicateurs, en Angleterre, fut également l'objet de l'attention et

des lois de Cromwell. Non content d'avoir soumis la faculté de prêcher à l'autorisation d'un comité, il nomma des commissaires pour supprimer les ministres scandaleux ou ignorants.

D'autres mesures, rapidement expédiées dans ce court intervalle, avaient un caractère moins despotique, et même une utilité véritable. Telles étaient une ordonnance pour la punition du duel (1), une réforme de la cour de chancellerie, l'établissement d'une inspection légale sur les deux universités de Cambridge et d'Oxford, et sur le célèbre collége d'Éaton. Cromwell faisait tous ces actes législatifs, par le seul concours de son conseil; et ce fut aussi dans la même forme qu'il prolongea la durée des impôts que payait le peuple anglais. L'Irlande, où l'autorité du Protecteur avait été si facilemeut reconnue, malgré l'opposition de Ludlow, lui donna l'occasion de produire, sur un grand théâtre, son fils Henry, qu'il avait introduit dans son conseil, et qu'il voulait préparer à l'exercice du pouvoir. Cromwell l'envoya visiter ce royaume.

(1) The parliamentary history, v. xx, p. 310.

Le fils du Protecteur, sans autre suite qu'un seul valet, vint débarquer à Monck-Town, près de la maison de campagne de Ludlow, qui lui envoya son carrosse pour le recevoir. Le jeune Cromwell se rendit à Dublin, chez Fletwood, et put bientôt s'assurer par lui-même de deux choses également favorables au despotisme, la fidélité des troupes, et l'indifférence du peuple abattu par la misère. Pressé de reporter ces nouvelles à son père (1), il revit avant son départ Ludlow, et s'entretint familièrement avec lui à sa maison de campagne. La conversation s'étant fort animée, le jeune Henry, élevé dans la profonde dissimulation de son père, n'opposait au mécontentement de Ludlow, que l'assurance de l'affection particulière du Protecteur. Ludlow qui, disait-il, ne changerait pas d'opinion, lors même qu'il verrait son propre père à la place du Protecteur, expliqua, suivant ses principes, comment il avait pris les armes pour assurer la liberté civile, tandis que maintenant les armes

(1) Ludlow's memoirs, v. II, p. 490.

et la violence servaient à maintenir un gouvernement usurpé. Mais Henry lui fit sentir en peu de mots, que les auteurs d'une révolution républicaine se trouvent liés en dépit d'eux-mêmes au despotisme qui la termine et la protège. « Voulez-vous donc, lui dit ce « jeune homme, remettre l'épée dans le four-« reau? je vous croyais plutôt convaincu que « vous avez autant d'intérêt que personne à ne « pas poser les armes. » Ludlow répondit en alléguant les principes de la liberté civile. Le jeune Henry partit pour l'Angleterre, et laissa Ludlow mécontent, mais dans l'impuissance de rien entreprendre. La complicité d'un grand crime forçait les plus fiers Républicains de plier la tête sous une tyrannie abhorrée, mais tutélaire.

En écrasant l'esprit de liberté, en se substituant à la république, Cromwell avait mis en lui-même le seul obstacle au retour des Stuarts, et s'était rendu d'autant plus indispensable aux Républicains, qu'il avait détruit leur ouvrage.

ARGUMENT DU LIVRE HUITIÈME.

Réunion de la nouvelle chambre. Discours du Protecteur. Opposition de la chambre au pouvoir de Cromwell. Cette assemblée met en discussion l'acte constitutif du protectorat. Cromwell fait placer une garde à la porte de la salle des séances, et, ayant convoqué les députés dans une autre salle, il leur déclare, après un long discours, qu'aucun d'eux ne continuera de siéger sans avoir souscrit une reconnaissance de son autorité. L'assemblée reprend l'examen de l'instrument d'état, et consume le temps en discussions. — Mort de la mère de Cromwell. — La chambre refuse de reconnaître l'hérédité du protectorat. Cromwell, au bout de cinq mois, dissout la chambre. Son discours. — Conspiration et armement royaliste. Taxe du dixième des biens, imposée sur les Royalistes. Création des gouverneurs militaires. — Résistance légale du marchand Cony. Conduite honorable de quelques jurisconsultes. Fermeté du juge Hale. — Politique extérieure. Cromwell préfère l'alliance de la France à celle de l'Espagne. Il envoie une flotte contre les colonies espagnoles. Conquête de la Jamaïque. Expédition de Blake contre Alger et sur les côtes de la Toscane. — Généreuse intervention de Cromwell en faveur des Protestants de la Savoie. Traité avec la France. Manifeste contre l'Espagne. Prise de galions chargés de trésors.

HISTOIRE DE CROMWELL.

LIVRE HUITIÈME.

Les six mois de dictature que Cromwell s'était ménagés, en reportant au 3 septembre la convocation du parlement, avaient été remplis de manière que sa puissance nouvelle semblait n'avoir plus à redouter cette dernière épreuve. Clarendon et Ludlow s'accordent à nous représenter le Protecteur affermi par l'alliance des Cours étrangères, la soumission du peuple, le découragement des partis, et sur-tout par la vigueur et l'activité de son gouvernement. Les charges de judicature étaient remplies par des hommes intè-

gres. Les flottes et l'armée étaient payées un mois d'avance; les magasins militaires abondamment pourvus; le protecteur avait 300,000 liv. sterling dans son trésor, et 150,000 dans les caisses de l'Irlande.

L'ordre était rétabli dans les trois royaumes; et ils étaient solennellement réunis par une administration semblable, et par la promesse d'un parlement commun. Cromwell régnait seul, et, ce qui est un des actes les plus éclatants de la souveraineté, il avait réglé, par des traités glorieux, toutes les affaires extérieures du peuple anglais.

Ce fut dans ce haut point de prospérité, qu'il vit arriver l'époque fixée pour la réunion d'un parlement. C'était le 3 septembre, anniversaire heureux dans la vie de Cromwell, et marqué par ses deux plus grandes victoires. Les élections s'étaient faites dans les trois royaumes, sur des *Writs* émanés du Protecteur, d'après un mode nouveau, plus égal en apparence, et plus favorable à la liberté, les petits bourgs étant exclus d'y concourir; mais les choix furent soumis à l'approbation du

conseil-d'État. L'événement prouva que cette précaution était impuissante. Malgré l'influence du Protecteur, plus grande que celle d'aucun Roi, parce que la nouveauté de son pouvoir 1654.
l'avait obligé à mettre par-tout des hommes particulièrement destinés à la défendre, la liberté insurmontable d'une élection vraiment démocratique, ramena la plupart des noms que la révolution avait rendus célèbres. On vit reparaître beaucoup de membres du long parlement, laissés dans l'oppression et dans l'oubli depuis l'élévation du Protecteur.

Mais le fils de Cromwell, plusieurs de ses parents, de ses officiers les plus dévoués, et de ses conseillers-d'État, furent également nommés.

Le 3 septembre, un grand nombre de députés se réunirent dans l'église de Westminster, où ils entendirent un sermon. Ils passèrent ensuite dans la salle des séances, et de là, dans la *salle peinte*, où le Protecteur les reçut, et leur annonça pour le lendemain un sermon qui serait suivi de communications importantes sur les affaires publiques. Le lende-

main, le Protecteur se rendit en grand appareil à l'église de Westminster, où se réunit encore le parlement. Son fils Henry et le général Lambert étaient seuls avec lui dans sa voiture. Un cortége nombreux rappelait la magnificence des cérémonies royales. Après le sermon, le Protecteur se rendit à la *salle peinte*, et s'étant placé sur un siége élevé, il harangua les membres du parlement, qui prirent place sur des bancs autour de lui.

Ce discours est un monument remarquable de la politique et du siècle de Cromwell. On y voit que le péril alors le plus redouté du Protecteur, c'étaient les opinions anarchiques en apparence bornées à la religion. Après avoir désigné sous ce rapport les opinions des niveleurs et des gens de la cinquième monarchie, il se plaint que les deux plus nobles motifs de la révolution, la liberté politique et la liberté de conscience, soient alléguées pour excuse des plus coupables erreurs (1). « Oui, « dit-il, ces abominations sont montées si haut,

(1) The parliamentary history, v. xx, p. 323.

« que la hache a été mise à la racine du saint « ministère comme d'une institution idolâtre « et anti-chrétienne; et de même qu'autrefois « un homme, ayant les meilleurs témoignages, « ne pouvait prêcher s'il n'était prêtre; main- « tenant, par un autre excès, ils veulent que « le sacerdoce anéantisse la vocation. »

Dans les révolutions, qui sont toujours le combat des prétendants contre les possesseurs, l'attaque se fixe nécessairement sur les choses qui ont le plus de prix dans l'opinion et les mœurs du temps : Cromwell le savait bien. Il avait lui-même attaqué l'épiscopat pour détruire la monarchie; et, par la même raison, il sentait que ceux qui détruisaient le sacerdoce ne supporteraient aucune autorité civile.

« Les opinions spéculatives, dit-il, ne font « de mal qu'à ceux qui les ont : mais quand « elles viennent à la pratique; quand on nous « dit que la liberté et la propriété ne sont pas « les signes du royaume de Jésus-Christ; « quand on vient détruire les lois, au lieu de « les réformer, alors on mérite la vindicte du « magistrat. » On peut croire cependant que

Cromwell exagérait à dessein l'influence de ces doctrines, pour justifier et rendre nécessaire l'intervention de son pouvoir. C'est ainsi que, dans le même discours, il fait grand bruit d'un prétendu comité de Jésuites qui agite l'Angleterre. Les fausses alarmes sont le prétexte du pouvoir absolu.

A travers l'enveloppe mystique qui s'étend sur tous le discours, on découvre un sens politique et une véritable éloquence; car elle touche au but. Sans insulter les gouvernements qui l'ont précédé, Cromwell parle du sien avec une sorte de confiance et d'impartialité tout-à-fait imposante. Il ne se désigne pas lui-même; il paraît étranger à son ouvrage. « A tant de « maux qui nous menaçaient, dit-il, on a « opposé un remède : c'est le gouvernement « actuel. Permettez-moi de le dire, car je « parle avec confiance devant un plus grand « que vous, devant Dieu. Ce gouvernement a « été calculé pour l'intérêt du peuple, pour « le bien seul du peuple, et sans égard à au« cun intérêt. » Alors il expose le tableau des réformes judiciaires et religieuses. « Ce gou-

« vernement, dit-il, a fait quelque chose de « plus; il a servi à la convocation d'un par- « lement libre, celui que nous voyons aujour- « d'hui rassemblé, Dieu soit béni. La réunion « de ce parlement était pour moi plus pré- « cieuse que la vie. Je desire plus que la vie « de le conserver. »

Il dénombre ensuite les traités qu'il a conclus, les alliances qu'il a faites avec le Danemarck, la Suède, la Hollande, le Portugal; et il annonce qu'il est en négociation avec la France. Toujours attentif à l'intérêt religieux, il compte pour beaucoup d'avoir stipulé dans le traité avec le Portugal la liberté de conscience pour les Anglais qui commerceront dans ce pays, ce qu'on n'a jamais vu, dit-il, depuis l'établissement de l'inquisition. Ce zèle pour la réforme lui inspirait un plus grand dessein, déja tenté, sous d'autres auspices, dans la fameuse ligue de Smalcade. C'était la pensée de réunir les États luthériens et calvinistes par une ligue politique et religieuse, et de placer l'Angleterre à la tête de ce qu'il appelait *l'intérêt protestant*. Cromwell exprime

clairement cette intention, en parlant de la paix qu'il vient de conclure avec les États protestants, et des persécutions que l'empereur d'Autriche faisait éprouver à ceux de ses sujets qui avaient embrassé la réforme. Malgré tous ces avantages qu'il relève avec force, Cromwell insiste sur les difficultés qui restent à vaincre, et, comparant les Anglais au peuple juif errant dans le désert : « Vous « êtes, dit-il, sur le seuil et sur la porte de « l'espérance. Par-là vous pouvez entrer dans « la demeure du repos de la paix; mais vous « n'y êtes pas encore. » Cette crainte, développée avec beaucoup d'expressions mystiques, est un motif qu'il emploie pour inviter le parlement à la concorde, à l'union, à une sainte intelligence d'eux-mêmes et de leur devoir. Il leur promet à cet égard le secours de ses prières; et, après avoir excusé sur la faiblesse de sa mémoire les graves omissions qui lui sont échappées dans ce discours, « Je « vous déclare avec franchise, dit-il, que je « n'ai point parlé de toutes ces choses en « homme qui affecte quelque autorité, mais

« plutôt en homme qui veut être votre col-« lègue d'obéissance dans le service du peuple « de ces trois nations. » Il termina en invitant les députés à se rendre dans la salle des séances, *pour exercer leur liberté par le choix d'un orateur*.

D'après l'usage de la monarchie, le choix de l'*orateur* était soumis à l'approbation du souverain, mais le Protecteur ne réclama point cette prérogative; et Lenthall, qui avait été *orateur* du long parlement, fut nommé à l'unanimité. La chambre choisit également ses officiers parmi les hommes qui avaient rempli les mêmes fonctions dans le long parlement; attention qui semblait faire présager que l'esprit de cette chambre, peu favorable à l'autorité de Cromwell, rappellerait les principes et le courage des premiers auteurs de la révolution. Cette résistance parut en effet dès le début, quoique puissamment balancée par le parti du Protecteur. Cromwell, sous prétexte de nullité dans les élections, fit écarter par son conseil-d'état quelques Républicains intraitables, d'autant plus furieux contre lui

qu'ils avaient été ses instruments et ses dupes, entre autres le lord Grey de Groby.

Un des premiers soins de la chambre, dès qu'elle eut fixé un jour de séance et de prières, fut d'opposer quelque obstacle aux épurations dont elle était menacée. Elle vota que toute accusation contre les membres nommés devrait être présentée dans l'espace de trois jours. Ensuite elle nomma, pour le maintien de ses priviléges, un comité qui fut présidé par Haslerig, l'un de ces Républicains dont Cromwell ne pouvait rien obtenir, parce qu'eux-mêmes ne demandaient rien. Le lendemain, Haslerig fit une motion pour garantir la liberté des discussions, et proposa qu'aucune ordonnance relative à des délits de trahison ne pourrait s'étendre aux discours des membres de la chambre. C'était révéler à-la-fois et tout ce que l'on craignait du Protecteur, et tout ce que l'on voulait oser contre lui. Cette proposition agita vivement la chambre. Les membres dévoués au Protecteur, Laurence, président de son conseil-d'état, et le colonel Fiennes, la repoussèrent avec force; elle fut

rejetée; mais la produire et la défendre était un coup hardi.

Rien ne fut si rapide que le progrès de l'opposition. A la troisième séance, on s'occupa d'examiner l'*instrument d'état*, c'est-à-dire la 1654.
puissance même du Protecteur. Le parti (1) de la Cour, car c'était le nom que déja l'on donnait aux créatures de Cromwell, demandait que l'acte fût adopté généralement et sans discussion. Les Républicains voulaient un débat sur les articles. Un député inconnu se leva pour déclarer « que Dieu, après avoir « coupé la tyrannie dans la personne d'un « homme, ne souffrirait pas que les libertés « de la nation fussent enchaînées par un autre « homme, dont le droit au gouvernement ne « pouvait se mesurer que sur la longueur de « son épée. » Les défenseurs du protectorat s'embarrassaient eux-mêmes dans un langage de liberté qu'ils ne pouvaient abjurer, et qui ne convenait plus à leur cause.

Tous les principes qui avaient commencé la

(1) Ludlow's memoirs, v. II, p. 498.

guerre civile reparaissaient avec une force insurmontable. Les vieux partisans de la liberté, Bradshaw, Scott, Haslerig, attaquaient le protectorat du même air dont ils avaient renversé le trône. Ils parlaient avec l'autorité du grand rôle qu'ils avaient joué dans une révolution, sur laquelle s'appuyait encore le pouvoir même du Protecteur. « Ils servirent puissam-« ment, dit Ludlow, pour ouvrir les yeux à « beaucoup de jeunes députés, qui n'avaient « jamais entendu leurs intérêts si fortement « et si clairement défendus. » On proposa de former la chambre en comité général, pour examiner une première question ainsi posée: « Est-il vrai que le pouvoir réside dans une « seule personne et un parlement? » Cette proposition ne fut emportée qu'après plusieurs jours de débats, et par une faible majorité de cinq voix. Mais elle était si menaçante pour le Protecteur, qu'il sentit le besoin de ne pas se laisser prévenir; il en usa militairement selon sa coutume. Ayant averti le

(1) Ludlow's memoirs, v. II, p. 500.

lord-maire de veiller au maintien de l'ordre dans la ville, il fit placer de grand matin une garde à la porte du parlement. Les députés furent invités à passer dans la salle des réceptions solennelles, ou le Protecteur leur fit un long discours. On connaîtrait mal Cromwell, si on négligeait, ou si on altérait de pareils monuments. C'est là qu'il faut surprendre le secret de son caractère politique. Cette harangue (1) singulière roule sur deux assertions principales, qui semblent les deux points d'un sermon. 1654.

« Je ne me suis pas appelé moi-même à « cette place : voilà ma première vérité. Ce « n'est pas moi qui me sers de témoin; mais « il y en a beaucoup qui portent témoignage « de moi : voilà ma seconde vérité. »

Cette division établie, Cromwell parcourt l'histoire de sa vie et les divers degrés de son élévation, récit d'un grand intérêt, si l'on pouvait y supposer quelque franchise; mais pour en juger, il suffira du passage où Crom-

---

(1) The Parliamentary history, v. xx, p. 349.

well se reportant à l'époque de la victoire de Worcester, ajoute ces paroles : « En vérité, je « vous le dis, j'espérais alors obtenir la liberté « de rentrer dans la vie privée. Je demandai « la démission de mes emplois, je la demandai « plusieurs fois, et Dieu peut être témoin, « entre tous les hommes et moi, pour décider « si je mens. Beaucoup savent que je ne « mens pas sur le fait matériel; et, quant à « la question de savoir si je dis un mensonge « au fond de l'ame, en essayant de produire « à vos yeux ce qu'alors je n'avais pas dans « le coeur; je le répète, que Dieu en soit le « juge. Les hommes sans charité qui jugent « les autres d'après eux-mêmes, peuvent pen- « ser ce qui leur plaira; la chose est véritable « dans le fait. Ce que je dis sur la candeur « et l'ingénuité de mon ame est également « vrai; mais je ne pus obtenir ce que je de- « sirais du fond de l'ame. »

Cette hypocrisie évidente, et pour ainsi dire superflue, peut donner une idée de la fourberie habituelle de Cromwell, et sert à prouver la fausseté de son fanatisme, lors même qu'il

est le mieux joué et paraît le plus sincère.

Le Protecteur explique ensuite comment l'intérêt de la liberté obligeait de prévenir la perpétuité du parlement; et, après avoir passé très-légèrement sur la manière dont cette assemblée fut dissoute, et dont le pouvoir tomba tout entier dans les mains du général, il se fait un titre de la modération qu'il montra, en bornant lui-même une autorité sans contre-poids et sans limites.

Dans ce récit, il place le parlement *barebone*, qu'il avait choisi lui-même, et qu'il obligea de se démettre en sa faveur, faisant passer par une sorte d'escamotage politique la démission forcée de cette assemblée sans titre, pour une concession de la souveraineté populaire.

« Je reçus, dit-il, cette abdication, après « avoir usé tous mes efforts et toutes mes « prières pour maintenir l'assemblée d'accord « et pour la conserver. Par son abdication, « mon pouvoir se retrouva de nouveau arbi-« traire et illimité. »

Cromwell explique avec assez de franchise la raison de ce pouvoir. « L'armée, dit-il,

« était une partie très-considérable de la na-
« tion, sur-tout en l'absence de tout gouver-
« nement, et lorsqu'il ne restait que l'épée
« pour mettre les choses en ordre. »

Cette raison pouvait dispenser Cromwell de toutes les autres; il n'en expose pas moins les circonstances de son élévation, et il énumère longuement les adresses et les félicitations des autorités judiciaires et civiles. Voilà ce qu'il appelle des témoignages, et ce qui fait la seconde partie de son discours. Confondant à dessein son pouvoir personnel avec les libertés de l'état, il établit qu'il y a des parties immuables dans la constitution, le gouvernement représenté par une personne et un parlement, la périodicité du parlement.

« Que maintenant, dit-il, on prétende avilir
« ce gouvernement avoué par Dieu, reconnu
« par les hommes, je veux être roulé dans
« la tombe, et enterré avec infamie plutôt
« que d'y consentir jamais. Vous avez été
« appelés ici pour sauver une nation, plusieurs
« nations. » Puis parcourant avec véhémence les dangers qui résulteraient de la division:

« Que répondrez-vous à Dieu, s'écrie-t-il? « que répondrez-vous aux hommes, à ce « peuple qui vous a envoyés, qui attend de « vous l'allègement de ses maux, la paix, le « repos, la stabilité? lui direz-vous, quand « il s'agira de lui rendre compte : Nous avons « querellé entre nous, nous avons disputé « pour la liberté de l'Angleterre. J'en atteste « le Seigneur, que la liberté de l'Angleterre, « la liberté du peuple, la garantie contre toute « tyrannie, est assurée par la constitution « présente, qui se défend assez d'elle-même. »

Enfin, le Protecteur déclare qu'il est résolu d'exiger de chaque membre une reconnaissance expresse de son autorité, et que provisoirement l'entrée de la chambre est interdite.

« Je suis affligé (1), dit-il, très-affligé, af« fligé jusqu'à la mort, qu'il existe un motif « d'en user ainsi. Mais ce motif n'est que trop « réel; et si l'on ne satisfait pas aux choses « raisonnables qui sont demandées, je suis

(1) The Parliamentary history, v. xx, p. 368.

« résolu, pour ma part, de faire mon devoir « en cherchant conseil près de Dieu. »

Après ces paroles, dont la menace n'était pas douteuse, Cromwell prévint les membres qu'ils pourraient se rendre dans le vestibule de leur ancienne salle, pour y signer la reconnaissance exigée; et il termina ce singulier discours, en leur déclarant que l'autorité législative leur appartenait toute entière et sans *veto;* et que pour sa part il desirait être *lié* plus que jamais.

Les plus ardents républicains du parlement, révoltés de cette dérision tyrannique, et ne voulant pas consacrer par leur suffrage l'usurpation de Cromwell, se retirèrent. D'autres pensèrent qu'il valait mieux sauver quelque chose en cédant, que de tout perdre par la résistance; et cet argument éternel de la faiblesse gagna le plus grand nombre.

La déclaration qu'il fallait souscrire était placée dans le lieu indiqué par Cromwell, sur le passage de la chambre, et conçue en termes précis, qui ne laissaient pas de subterfuge à la conscience : « Je promets ici librement, et

« m'engage à être sincère et fidèle envers le « lord Protecteur et la république d'Angle- « terre, d'Écosse et d'Irlande. Conformément « au mandat par lequel j'ai été envoyé pour « servir dans ce parlement, je ne proposerai « aucune altération du gouvernement tel qu'il « existe en la personne d'un particulier et « dans un parlement. »

Dès le premier jour, cette déclaration fut souscrite par l'orateur Lenthall, et par cent trente membres, que la garde de Cromwell laissa passer immédiatement, et qui reprirent séance. Le lendemain, jour de jeûne, fournit l'occasion d'un ajournement, qui dissimula un peu l'état précaire de la chambre, dont le registre des séances ne fait d'ailleurs aucune mention.

Cependant les membres admis s'occupèrent d'abord de fixer le sens de la reconnaissance qu'ils avaient souscrite. Ils votèrent qu'elle ne s'appliquait pas à l'ensemble des articles de la constitution, mais seulement à la forme du gouvernement concentré dans une personne et un parlement périodique. Cette restriction

ayant diminué les scrupules et fourni de nouveaux prétextes aux faibles, la reconnaissance fut encore signée par cent quatre-vingt-treize
1654. membres. La chambre, voulant écarter l'idée de la violence qu'elle avait supportée, imagina de sauver son indépendance aux dépens de son honneur, et vota spontanément que la reconnaissance imposée devait être souscrite par tous les députés. Elle préposa même deux de ses membres, pour recevoir les dernières signatures, et relever les grenadiers de Cromwell.

La chambre, dès les premiers jours de son rétablissement, ordonna, de concert avec le Protecteur, un nouveau jeûne extraordinaire. Dans une proclamation mystique sur ce sujet, on demandait à Dieu de faire parler la puissance de son bras, pour calmer les esprits des hommes disposés au murmure, en leur montrant l'intérêt véritable et spirituel des chrétiens.

Cependant la chambre, d'après la réserve et la distinction qu'elle avait faites, se bornant à reconnaître le pouvoir personnel du Protecteur, reprit l'examen de toutes les autres dis-

positions du fameux *instrument d'état*. Les discussions interminables qui naissaient de cet examen occupaient entièrement l'assemblée; et l'on peut présumer que Cromwell, ayant une fois obtenu le point capital, aimait mieux voir l'activité parlementaire se consumer sur des questions spéculatives, que de la laisser s'introduire dans les affaires, comme le long parlement l'avait fait avec tant de puissance.

Il résulta de cette liberté que la chambre, tout en attaquant une foule de dispositions secondaires, reconnut plusieurs fois le titre et les attributions du Protecteur. On discuta même si le protectorat serait électif ou héréditaire. Le major-général Lambert, auquel tous les historiens ont supposé l'ambition de succéder à Cromwell, fit cependant un long discours en faveur de l'hérédité dans la famille du Protecteur. Mais les idées républicaines étaient encore trop fortes et trop récentes pour que cette proposition pût réussir. Deux cents voix contre soixante la rejetèrent. Cette grande opposition sur un pareil point contribua beaucoup à irriter le Protecteur.

Cependant la chambre, après plusieurs mois de discussion, avait admis, avec peu de changement, les vingt-quatre premiers articles de l'instrument d'état; et, du reste, elle n'était intervenue dans l'administration que pour ratifier quelques nominations faites par le Protecteur. Le vingt-cinquième article fixait un intervalle de vingt jours, au-delà duquel les bills deviendraient lois sans autre sanction, s'ils ne contenaient rien de contraire aux choses dans lesquelles le parlement jugerait convenable d'accorder au lord Protecteur un vote négatif. On discuta vivement sur cette obscurité. Les Républicains, en laissant la substance et l'équivoque de l'article, triomphèrent d'obtenir la suppression du titre de lord Protecteur, qu'ils remplacèrent par le mot d'*individu*.

Mais quelques jours après, on décida que l'*individu* qui partageait le pouvoir avec le parlement aurait le titre de lord Protecteur. C'est ainsi que l'opposition courageuse, mais comprimée de toutes parts, s'épuisait en arguties fort ennuyeuses pour Cromwell et pour le lecteur, et que je ne suivrai pas plus long-temps.

Pendant la durée de cette session mourut la mère du Protecteur, femme estimable, étrangère à la politique de son fils, recevant sa grandeur nouvelle avec simplicité et inquié- 1654.
tude. Cromwell, qui lui prodigua toujours les égards et les soins du fils le plus respectueux, l'avait logée dans le palais de White-Hall. Il la voyait assiduement, l'écoutait avec soumission, mais sans rien changer à ce qu'il avait résolu. Elle le supplia vainement d'épargner les jours du Roi. Moins heureuse qu'effrayée de la fortune de son fils, elle avait besoin chaque jour d'être rassurée par sa présence; et l'on raconte que depuis cette élévation, qui suscitait tant d'ennemis à Cromwell, elle ne pouvait entendre le bruit d'une arme à feu sans tressaillir et sans s'écrier, *mon fils est mort*. C'était le cœur de cette tendre mère qui expiait les crimes de Cromwell. En mourant, elle le pria de ne pas mettre de faste dans ses funérailles, et de ne lui accorder qu'une sépulture modeste. Mais Cromwell, négligeant cette prière par tendresse ou par des vues politiques, ordonna la pompe funèbre avec beaucoup de

magnificence, et fit enterrer sa mère dans l'abbaye royale de Westminster.

On remarqua le nombre prodigieux de flambeaux qui furent portés à la cérémonie; et ce grand appareil, aussi contraire à la simplicité républicaine (1) qu'à la réforme religieuse, choqua beaucoup les amis de la liberté.

Le Protecteur, depuis l'impérieux avertissement qu'il avait adressé à la chambre, n'avait pas paru dans cette assemblée, dont il laissait les actes s'accumuler, sans leur donner ni sanction ni refus. Il se trouva d'ailleurs retenu quelque temps dans son palais, par les suites d'un accident qui faillit lui coûter la vie. Parmi les félicitations et les hommages que lui attirait sa dignité nouvelle, il avait reçu en présent, d'un prince d'Allemagne, un attelage de six chevaux, remarquables par leur vitesse et leur beauté. Étant allé seul (2) avec Thurloe faire une promenade à Hyde-Park, dans une voiture légère, traînée par ces che-

(1) Ludlow's memoirs, v. II, p. 446.
(2) Thurloe's state papers, v. II, p. 653-656.

vaux étrangers, après s'être amusé quelque temps de leur rapide allure, il lui prit fantaisie de les guider lui-même. Il laissa Thurloe dans la voiture et prit la place du cocher, « ne croyant pas, dit Ludlow, qu'il fût plus « difficile de conduire quelques chevaux que « de mener trois nations. » Mais les chevaux, vifs et indociles sous la main de leur nouveau conducteur, s'effarouchèrent et emportèrent la voiture, qui fut bientôt renversée. Dans cette chûte, un pistolet que portait Cromwell, fit feu, sans le blesser lui-même. On releva le Protecteur, étourdi et meurtri de sa chûte, mais moins maltraité que Thurloe.

On peut remarquer dans ce récit l'attention de Cromwell à porter toujours des armes sur lui. Entouré de conspirations, une perpétuelle défiance le tourmentait, et le rendait chaque jour moins accessible. Deux gardes nombreuses veillaient sur White-Hall. Dans quelques circonstances solennelles, dans les réceptions d'ambassadeurs, dans les banquets publics, il montrait beaucoup de magnificence et d'affabilité; mais sa vie habituelle était

sombre et retirée. Sa cour n'avait d'autres vices que l'ambition, le fanatisme et l'hypocrisie. On n'y voyait que des officiers et des prêtres. Les amusements du théâtre, les distractions mondaines, en étaient bannies; et ce séjour de cupidité, d'ambition, de grandeur, avait toute l'austérité d'un cloître. Cromwell affectait les mœurs les plus sévères. Ayant reçu quelquefois avec honneur un parent du Roi de Danemarck, il refusa tout-à-coup de le voir, sous prétexte que c'était un jeune homme sans mœurs. Cette même Christine, si passionnée pour la gloire de Cromwell, éprouva de sa part une réprobation humiliante. Cromwell avait d'abord répondu à l'admiration de la reine de Suède par des témoignages de respect. Il lui avait adressé son portrait, avec quelques vers latins, composés par Marvel, l'un des poëtes de sa cour, et parfaitement imités par Voltaire :

D'un peuple généreux j'ai vengé la querelle;
Les armes à la main j'ai défendu ses droits.
Regardez, sans pâlir, cette image fidèle.
Mon front n'est pas toujours l'épouvante des Rois.

Mais Christine, après son abdication, ayant voulu visiter l'Angleterre et la cour du Protecteur, Cromwell (1), que Whitelocke avertit de ce projet, parut le blâmer, et y refuser son aveu, en alléguant les mœurs trop libres et la conduite légère de la Reine.

La fin de cette session querelleuse fut principalement occupée par divers bills pour assurer le retour d'un parlement triennal, même sans la convocation du lord Protecteur. Cette assemblée, si attentive à garantir la liberté des élections, rendit un bill (2) qui déclarait incapables d'y concourir les ivrognes, les jureurs, les joueurs, et les profanateurs du dimanche, toutes exceptions étrangères à la loi civile, et favorables à l'arbitraire le plus illimité. C'est une des idées fausses qui causent les plus épouvantables tyrannies de vouloir soumettre la vie privée à l'inquisition de la loi. Dans la révolution d'Angleterre, on recherchait les mœurs et les principes, comme

(1) Whitelocke's memorials, p. 575.
(2) The Parliamentary history, v. xx, p. 451.

dans la nôtre on poursuivait les opinions et les souvenirs.

Cromwell avait beaucoup obtenu de cette assemblée, d'abord si difficile à dominer; elle avait reconnu son pouvoir et son titre; elle lui avait accordé une liste civile de 200,000 l. st., et la possession de tous les domaines royaux; elle ratifia le choix des hommes qu'il avait placés dans la commission du sceau, dans la trésorerie et dans les tribunaux. Mais elle n'en était pas moins un objet d'espérance et d'encouragement pour tous les ennemis du Protecteur; il paraît même, que quelques-uns de ses membres entretenaient des intelligences royalistes. Ludlow affirme que le mécontentement de Cromwell fut porté à l'excès par le refus que fit l'assemblée de reconnaître l'hérédité du protectorat. Il attendit cependant l'expiration des cinq mois prescrits par la constitution. L'assemblée se hâtait, de crainte d'être surprise par quelque dissolution soudaine. Cromwell, au lieu de suivre le calendrier ordinaire, supputa le temps, d'après la manière de compter des soldats; et aussitôt que ce

compte abrégé se trouva complet, le 22 janvier, lorsque l'assemblée espérait encore quelques jours de durée, il la convoqua dans la salle peinte, et prononça la dissolution, 1654.
après une longue harangue, pleine de colère et d'amertume.

Les discours de Cromwell sont trop fréquents et trop longs, pour ne pas faire supposer qu'il y avait à-la-fois de sa part calcul et manie. Cet homme d'une impétuosité si féroce, plaçait dans son éloquence un des grands moyens de son pouvoir; et les habitudes théologiques lui avaient laissé un inépuisable besoin de parler, qui semblerait contraire à cette profondeur de dissimulation qu'on lui attribue. Mais le verbiage mystique du temps sert à Cromwell d'un voile merveilleux. C'est ainsi qu'il reproche à l'assemblée « d'avoir « arrêté l'œuvre de Dieu, de n'avoir pas fait « valoir le talent confié dans ses mains, « d'être un ombrage funeste, à l'abri duquel « croissent les mécontentements et les trou- « bles. »

Une partie du discours est consacrée à des

accusations et des plaintes de tout genre, sur la résistance de l'assemblée. Au milieu de ces reproches amers et multipliés, on est étonné d'entendre le Protecteur s'écrier : « J'en « vois parmi vous un grand nombre, pour « chacun desquels je donnerais ma vie; oui, « je voudrais, par la grace de Dieu, donner « ma vie pour vous, tant je suis loin de porter « un cœur peu charitable et peu chrétien à « l'égard de vous tous, considérés individuel- « lement. »

Ailleurs, il proteste de nouveau de son indifférence pour les honneurs et pour la grandeur de sa famille. « Si vous m'aviez offert, « dit-il, une chose, une seule chose sur le « modèle de l'ancien gouvernement (je parle « comme ayant réfléchi devant Dieu, comme « ayant toujours gardé la même opinion jus- « qu'à ce jour, opinion bien connue du grand « nombre de ceux qui m'écoutent); si vous « aviez inséré dans l'acte cette chose, c'est-à- « dire l'hérédité du gouvernement dans ma « famille, j'aurais refusé; je n'aurais pu faire « autrement, suivant ma conscience actuelle

« et mes lumières. Ce fut toujours mon prin-
« cipe, quand ce gouvernement m'a été propo-
« sé, d'en exclure l'hérédité. Je me souvins que
« Dieu a déclaré quel gouvernement il donnait
« aux Juifs, et qu'il le plaça dans les mains de
« ceux qui avaient servi à la délivrance de la
« patrie; et, considérant cette promesse rap-
« portée par Isaïe, que Dieu d'abord, et pour
« le commencement, voulait donner un gou-
« verneur et des juges, je savais seulement
« que Dieu commencerait; et, quoiqu'il l'ait
« fait aujourd'hui par le choix d'une personne
« très-indigne, je pensai qu'il pouvait encore
« user du même droit dans l'avenir. Je dis
« qu'il faut des hommes choisis pour leur
« amour de Dieu, de la justice et de la vérité,
« et non par succession héréditaire; car, comme
« dit l'Ecclésiaste, *quel homme sait s'il engen-*
« *drera un fou ou un sage?* »

« Peut-être je vous fais cette déclaration avec
« trop de chaleur, comme pour un intérêt per-
« sonnel, et j'ignore quelle place elle trouvera
« dans vos cœurs; mais, quoiqu'il arrive, je
« m'appuie sur ma sincérité et ma franchise. »

Ludlow remarque, dans cette déclaration, plusieurs fourberies à-la-fois ; Cromwell ne répond que de son refus actuel, et se ménage le pouvoir de changer d'opinion. Il fallait flatter l'ambition de Lambert, et acheter sa complicité par l'espérance de lui succéder. Enfin, en insinuant que le Protecteur devait être choisi parmi les libérateurs de la patrie, c'est-à-dire les généraux de l'armée, il jette en avant la perpétuité du despotisme militaire.

Le droit de l'épée est, en effet, le pouvoir sur lequel Cromwell s'appuie toujours au milieu de ses hypocrisies parlementaires ; et ce discours en offre un exemple trop remarquable pour être oublié. « Dieu merci, dit Cromwell, « j'ai été endurci aux difficultés, et je n'ai « jamais trouvé que Dieu m'ait manqué, quand « je me suis fié à lui. Je puis, au fond du « cœur, rire ou chanter, quand je vous parle « de nos embarras ; et quoiqu'on puisse trouver « difficile de lever de l'argent sur la nation, « sans l'autorité du parlement, j'ai en réserve « un argument pour le bon peuple Anglais ; « c'est de savoir s'il aime mieux faire sa volonté,

« en se perdant ; que d'obéir à la nécessité. « Cela sera mon excuse ; mais je ferais tort « à ma patrie, que de le supposer. »

Voilà le maître et les principes qu'avait amenés cette révolution, qui commença pour une taxe irrégulière de quelques schelings.

Ce qui donne à Cromwell le privilége d'un pareil langage, dans un pays et dans un temps où les idées de liberté étaient si fortes, ce n'est pas seulement sa puissance et son génie, c'est ce nom de Dieu toujours invoqué, c'est Dieu toujours présent dans ses discours. Peut-on rien imaginer de plus dramatique et de plus adroit, que ce morceau sur les grands événements et l'issue de la révolution d'Angleterre : « C'était, disent quelques personnes, la four- « berie du lord Protecteur (je prends cela « pour moi), c'était la ruse de cet homme et « ses intrigues, qui conduisaient tout ; et, comme « on dit encore dans les pays étrangers, il y « a cinq ou six hommes en Angleterre qui ont « de l'habileté, ils font toute chose. Oh quel « blasphême dites - vous là ! parce que des

« hommes qui sont sans Dieu dans ce monde, « ignorent et ne peuvent comprendre ce que « c'est que de prier, de croire, de recevoir « les retours de Dieu, et d'être inspiré par « l'esprit de Dieu. » Et ailleurs il ajoute : « Ceux « qui attribuent à telle ou telle personne, « l'idée et l'accomplissement de ces grandes « choses que le Seigneur a opérées au milieu « de nous, et qui prétendraient qu'elles ne « sont pas la révolution de Jésus-Christ lui-« même, sur qui repose le gouvernement, « ceux-là parlent contre Dieu, et ils tombe-« ront sous sa main, sans le secours d'un mé-« diateur ; ainsi, quoique vous puissiez penser « de certains hommes ; quoique vous disiez, « cet homme est rusé, politique, subtil ; « prenez garde, je vous le répète, de juger « les révolutions de Dieu, en croyant examiner « le produit des inventions des hommes (1). »

On se demande si ce langage est celui de

(1) Il est fort étonnant que M. Hume n'ait fait aucun usage ni aucune mention de pareils discours, et qu'il se contente de comparer l'élocution de Cromwell à celle d'un paysan grossier.

Mahomet, parlant aux imaginations ardentes d'un peuple ignorant et sauvage. Mais plutôt, ces paroles suffiraient pour prouver que Cromwell ne fut pas fanatique de bonne foi; elles ne peuvent plus paraître inspirées par le premier enthousiasme d'une grande entreprise. C'est une apologie, c'est une réponse calculée. On voit un ambitieux, inquiet que son secret ne lui échappe, reniant son génie pour cacher ses desseins, et se hâtant de redoubler le voile du fanatisme autour de sa gloire qui le trahit.

Sur la fin de ce discours, Cromwell parle, en termes assez ouverts, d'une conjuration formée par quelques officiers de l'armée, et qu'il affecte de lier à la résistance du parlement. C'était la conspiration, réelle ou fausse, du colonel Overton, arrêté depuis quelques mois en Écosse, où il servait sous le général Monk. Un autre colonel, plusieurs officiers de la même armée, un chapelain du régiment de Pride, furent enlevés par le même ordre; ils avaient, dit-on, pour objet, de se défaire de Monk, dont ils connaissaient le dévoue-

ment à Cromwell, et de marcher sur Londres à la tête des troupes qu'ils pourraient entraîner. Cromwell (1), par la corruption, et quelquefois par la violence, avait établi une vaste inquisition, pour intercepter les correspondances de tous les hommes qu'il soupçonnait. Il fut ainsi prévenu des projets, ou du mécontentement de ces officiers. Monk, fidèle exécuteur des ordres de Cromwell, lui envoya quelques vers trouvés dans les papiers du colonel Overton, et qui, sans doute, étaient peu respectueux pour le Protecteur; ils commençaient ainsi : « Qu'est-ce qu'un Protecteur ? « un singe de Roi, un César de tragédie, re- « présenté par un paysan. » Il n'y eut jamais d'autres preuves de cette conspiration. Il est probable qu'elle se bornait au mécontentement de quelques Républicains, qui se plaignaient trop hautement pour conspirer, mais dangereux par leurs talents, leur audace, et l'exemple de la haine qu'ils portaient à Cromwell. Overton citait, pour sa défense, les expressions

(1) *Elenchus motuum nuperorum*, p. 287.

de Cremutius Cordus, condamné sous Tibère (1): On accuse mes paroles, tant mes actions sont innocentes.

La brusque dissolution du parlement augmenta beaucoup l'indignation et la hardiesse des Républicains; mais Cromwell méprisa toutes ces haines, et se mit au-dessus, par sa vigilance et sa rigueur. Un major Wildman, Républicain violent, qui avait été chassé de la dernière chambre par une exclusion personnelle, fut arrêté, lorsqu'il dictait à son valet une proclamation *au nom du peuple de l'Angleterre, réuni sous les armes, contre le tyran Cromwell.* Cromwell fit également arrêter le lord Grey de Groby, le colonel Harrisson, et plusieurs autres officiers, suspects par leur inaction sous le protectorat, après avoir toujours servi le parlement. La tour de Londres, dont la surveillance était confiée à Barkstead, l'un des juges du Roi, se remplit de prisonniers d'état, Républicains et Royalistes. Cromwell en fit amener plusieurs à 1654.

(1) Thurloe's state papers, v. IV, p, 67.

White-Hall, et souvent les interrogea (1) lui-même. Mais la rigueur des supplices fut réservée toute entière pour les Royalistes, qui ten-
1654. tèrent, à la même époque, une conspiration assez étendue pour être dangereuse, si la trahison n'en avait pas mis tous les ressorts dans la main du Protecteur. Depuis quelque temps Charles II voyait, dans les agitations intérieures de l'Angleterre, des espérances et des probabilités favorables, que redoublait le souvenir même des malheurs de sa famille. Il lui semblait qu'un pouvoir usurpé ne tiendrait pas contre ces attaques parlementaires, qui avaient été si funestes au trône. Les vigoureuses résolutions de Cromwell, et la différence des temps, rendaient ce parallèle fort trompeur. Charles n'en avait pas moins jugé le moment venu d'agir par la force. Ludlow (2) reproche à ce jeune prince, d'avoir trop aisément risqué le zèle de ses amis, dans une lutte inégale. Mais il faut d'abord se reporter

(1) Cromwelliana, p. 153.
(2) Ludlow's memoirs, v. II, p. 513.

aux illusions naturelles du malheur et de l'exil ; tout fait croire ensuite que Charles fut servi au-delà de ses vœux, et que l'ambition particulière précipita beaucoup d'entreprises imprudentes et mal concertées. Un grand nombre de jeunes gentilshommes, qui avaient suivi le Roi, passèrent en Angleterre. Leur chef était ce Rochester, si célèbre sous le règne de Charles II, par ses mœurs brillantes et corrompues. « Ils avaient des commissions « pour lever des troupes, dit Ludlow (1); ils « s'engagèrent contre une armée victorieuse, « commandée par un chef qui disposait de la « bourse de l'état, pour acheter par-tout des « intelligences. » L'or de Cromwell avait gagé des traîtres jusque auprès de la personne du Roi; un serviteur particulier de ce prince, correspondait avec Thurloe. La conjuration royaliste fut livrée avant que d'être commencée. On trouve à ce sujet, dans les mémoires du temps, de ces détails qui montrent les dernières bassesses de l'humanité : un jésuite, confident de

(1) Ludlow's memoirs, v. II, p. 513.

toute l'entreprise, dénonça son propre frère, porteur d'une commission du Roi pour lever un régiment. Le Protecteur fit arrêter à Londres quelques jeunes gens, et l'on saisit plusieurs dépôts d'armes.

Cromwell, immédiatement après la dissolution de la chambre, s'était hâté d'assurer une somme de 60,000 livres sterling par mois, pour le service de la marine et de l'armée. Il avait, en même temps, renouvelé les droits de l'excise, en y mêlant plusieurs dispositions favorables au peuple. Ces lois, émanées du Protecteur et de son conseil, étaient une usurpation manifeste sur les attributions de la chambre. Mais Cromwell cherchait à remédier à la haine dont il était l'objet, en s'assurant la foi de l'armée, et en se montrant personnellement l'auteur du soulagement du peuple. Dans cette même vue, il rendit à la ville de Londres l'administration de sa milice, sous le commandement du major Skippon, auquel le peuple était accoutumé depuis le commencement de la révolution.

La conspiration royaliste, dont le Protecteur

fit tant de bruit, ne le menaça jamais d'un véritable danger; aucun des noms illustres qui pouvaient soulever le peuple, ne s'y trouvait engagé. Rien ne se fit de concert; une 1654. première réunion, que devait commander Rochester, se dissipa d'elle-même, effrayée de son petit nombre.

Dans l'ouest, la conspiration fut poussée plus loin; deux nobles, Penruddock et Grove, ayant réuni une centaine d'hommes de cavalerie, entrèrent à force ouverte dans Salisbury, où se tenaient alors les assises; ils enlevèrent le shériff, les juges, et firent proclamer le Roi. Mais ce coup hardi ne répondant à rien, et n'étant pas soutenu par des forces suffisantes, il fallut quitter la ville; ils se retirèrent ainsi jusques dans le Devonshire, perdant plus d'hommes sur la route qu'ils ne pouvaient en recruter. Un capitaine au service de Cromwell les atteignit dans cette dernière position, et les défit entièrement; les chefs furent pendus. On en ramena quelques-uns à Salisbury, pour les exécuter dans cette ville même; on déporta les soldats dans les Indes, et cette entreprise,

Malgré cette impartialité de tyrannie qui frappait également les deux partis, pour que la monstrueuse vexation exercée sur les Royalistes ne soulevât pas la nation toute entière, il fallait que l'Angleterre, fatiguée et divisée, fût tombée dans le découragement le plus favorable à la tyrannie. Une institution inconnue à la monarchie vint aggraver le poids de l'esclavage public, et créer dans l'Angleterre l'ordre de choses le plus anciennement réprouvé par ses lois et ses mœurs ; cette institution était celle des majors-généraux, ou gouverneurs militaires, qui se partagèrent l'Angleterre par districts, avec une autorité absolue sur les officiers inférieurs. Ces majors-généraux étaient (1) au nombre de douze, et avaient chacun plusieurs comtés dans leur dépendance. Skippon gardait, sous ce titre, le commandement de la milice de Londres ; Fleetwood, Desboroug, Wolsey, Goffe, Lambert, parents ou créatures dévouées de Cromwell, avaient les autres commandements principaux.

---

(1) The Parliamentary history, v. xx, p. 433.

Cromwell et son conseil justifièrent ces mesures, dans une très-longue déclaration, qui renferme le récit de toutes les entreprises formées par le parti royaliste et par quelques 1655. indépendants. Mais si l'on veut avoir un plan complet de tyrannie, il faut lire les instructions qui furent données aux majors-généraux.

Leur premier devoir était de faire désarmer tout Papiste, toute personne ayant porté les armes pour le Roi et pour son fils, et même toute personne dangereuse à la paix publique. *Ils devaient, ainsi que tous leurs officiers, avoir l'œil sur la conduite des gens mal-intentionnés, défendre les courses de chevaux, les combats de coqs, et les représentations théâtrales.*

Tout chef de famille était obligé de déposer, à la demande des majors-généraux, une somme d'argent, pour caution que ses domestiques seraient fidèles au lord Protecteur et à ses successeurs. Les majors-généraux devaient tenir registre de toutes les personnes qui présentaient sûreté au gouvernement. *En même*

temps, il leur était enjoint de propager la piété et la vertu, et de décourager les mauvaises mœurs et l'irréligion; ils devaient surveiller l'application des ordonnances qui avaient été rendues contre les ecclésiastiques ignorants ou scandaleux. Une particularité remarquable de cette institution, c'est qu'il était mis aux ordres des majors-généraux, et d'eux seuls, un corps de troupes n'ayant pas de service régulier. C'était une nouvelle armée que Cromwell se préparait, pour balancer l'indiscipline et la puissance de celle qui lui avait servi à vaincre et à régner.

En établissant ce pouvoir extraordinaire, Cromwell avait autant pour objet d'opprimer les Républicains, que de persécuter les Royalistes; il pervertissait la révolution, qui s'était vantée jusques-là de vouloir uniquement le triomphe de l'autorité civile; et il instituait un despotisme, dont l'Angleterre avait été préservée sous les plus absolus de ses Rois.

Les majors-généraux conduisirent tout avec la promptitude et la rudesse de la jurisprudence militaire; ils appliquaient à leur gré la

dîme sur les Royalistes, interrompaient les formes légales, et menaçaient de la déportation tous ceux qui opposaient quelque résistance. Contre ces violences, il n'y avait de recours que dans l'autorité du Protecteur; et l'Angleterre avait perdu le droit qui permet à tout citoyen d'accuser, devant les tribunaux, les agents d'une mesure arbitraire. Malgré ce despotisme et la terreur qui l'accompagnait, on vit quelques restes de cet esprit de liberté légale, entretenu depuis si long-temps par les lois du pays. Cromwell éprouva personnellement cette résistance; il s'agissait d'un droit de douane, dont la perception se faisait par ordonnance du Protecteur : George Cony, marchand de la cité, qui avait servi la révolution avec beaucoup d'ardeur, refusa de payer ce droit illégal, et poursuivit judiciairement le collecteur. Cromwell fit venir ce hardi patriote (1), lui rappela leur ancienne amitié, et s'étonna de le trouver si opposé à une mesure nécessaire pour le bien de la répu-

(1) Clarendon's history, p. 697.

blique. Le marchand, à son tour, fit souvenir le Protecteur de l'opposition que lui-même témoignait autrefois pour toutes les mesures de cette espèce, et cita les propres paroles qu'il avait entendues de la bouche de Cromwell, sans doute au commencement de la guerre civile : *Ceux qui se soumettent à payer des taxes illégales, sont plus ennemis de leur patrie que ceux qui les établissent; et la tyrannie des princes ne devient si pesante, que par la faiblesse et l'insensibilité des peuples.* Le Protecteur ne pouvant rien gagner sur cet obstiné marchand, le fit mettre en prison. Cony, du fond de la prison, fit présenter son *habeas corpus* à la cour supérieure. Twisden, Maynard et Windham, anciens parlementaires et avocats, réclamèrent sa liberté, en faisant valoir avec force la double illégalité de l'arrestation et de la taxe. Malgré la servitude publique, les juges soumis à l'autorité des anciennes formes, et ne pouvant se délivrer du texte de la loi, étaient sur le point de prononcer en faveur de Cony, lorsque le procureur du gouvernement obtint le renvoi de la cause au lendemain.

Dans cet intervalle, les trois avocats de Cony furent conduits à la Tour, et les juges réprimandés pour avoir souffert la liberté de leurs défenses. Les juges s'excusèrent en allé- 1655.
guant les lois et *la grande charte;* mais Cromwell leur dit avec impatience, « que leur grande « charte n'avait pas le droit de contrôler ses « actions, qui étaient pour la sûreté publique. » En même temps il leur demanda qui les avait fait juges, et s'ils pouvaient s'appuyer d'une autre autorité que celle qu'il leur avait donnée lui-même; et, après les avoir avertis d'être plus zélés pour le pouvoir qui seul les maintenait, il les congédia, en leur recommandant « de « ne pas laisser les gens de loi (1) dire des « sottises qu'il n'était pas bienséant d'entendre. » Les trois avocats, s'ennuyant de la prison, abandonnèrent la cause de leur client, qui reparut seul devant le tribunal, et borna toute sa plaidoierie à demander à la conscience des juges, s'il y avait obligation de payer un impôt que le parlement n'avait pas consenti. Le chef

(1) Clarendon's history, p. 697.

de justice Rolls, sans attaquer le principe, objecta qu'il fallait accorder quelque chose à la nécessité. Cony répondit qu'on n'admettrait pas cette excuse pour un particulier, et que la loi devait être uniforme. Le juge n'osant l'absoudre, et trop honnête homme pour le condamner, donna sa démission. Un nouveau chef de justice eut l'adresse d'assoupir cette affaire, qui semblait la contre-partie de la procédure du fameux Hampden, au commencement de la révolution; et Cony s'étant désisté de sa plainte, tomba dans le mépris, après avoir été célébré comme un martyr de la liberté publique.

On voit, dans cet exemple, l'excellence des principes de la constitution anglaise, et le bienfait de ces pratiques légales, qui opposent à la violence une barrière bien plus forte que des idées abstraites de liberté.

C'étaient quelques axiômes de l'ancienne jurisprudence, qui défendaient l'Angleterre d'une servitude absolue. Un membre du long-parlement, Pierre Wentworth, poursuivit également, dans sa province, le collecteur des

impôts. Cromwell, pour éviter le scandale de l'indépendance judiciaire, fit appeler Wentworth devant le conseil-d'état, et lui ordonna, sans explication, de retirer sa plainte; Wentworth obéit.

Un magistrat que le Protecteur avait choisi lui-même, le célèbre Hale, s'honora, pendant ces jours d'épreuve, par une conduite à-la-fois courageuse et modérée; lié par ses principes à la cause royale, il avait évité de siéger dans le procès des conjurés de Salisbury. Inébranlable dans le maintien de la justice, il bravait l'insolence militaire et l'impérieuse volonté de Cromwell. Un réglement du Protecteur défendait le port d'armes à tout homme qui avait servi sous le Roi: un soldat voulut exécuter cet ordre sur un bourgeois de Lincoln, qu'il rencontra chassant près de la ville; le bourgeois résista, et fut tué par le soldat, qui appela le secours de l'un de ses camarades. Traduit devant les assises, sous la présidence de Hale, le meurtrier fut condamné. Le colonel Whalley vint le réclamer, et déclara, devant le tribunal, que l'*homme* avait été tué

pour désobéissance au Protecteur, et que le soldat avait fait son devoir. Mais le président ordonna l'exécution immédiate de la sentence, et refusa même un sursis, qui aurait donné le temps d'obtenir la grace du coupable.

Dans une autre cause, où s'intéressait le Protecteur (1), Hale, instruit que le jury avait été désigné par ses ordres particuliers, montra le texte de la loi, qui ordonne que la réunion des jurés soit faite sur le mandat du shériff, et il congédia le jury de Cromwell. Le Protecteur fut irrité de cette noble hardiesse; il accueillit Hale à son retour par des reproches amers, et il laissa même échapper ces mots : « Vous n'êtes pas fait pour être « juge. » Hale se contenta de répondre que cela était vrai ; et Cromwell ne voulant pas laisser croire qu'un tel homme ne pouvait être juge sous son règne, n'insista point.

On aime à voir, sous la tyrannie, ce courage et cette impunité de la vertu. La même époque nous offre, dans la vie d'un autre

(1) The life and the death of sir Mathew Hale, p. 46.

magistrat, l'exemple d'une fermeté plus héroïque, mais peut-être moins utile. C'est celui (1) de Jenkins, ancien juge au banc du Roi. Pénétré des lois de son pays, il refusa de reconnaître jamais d'autre autorité que la monarchie. Il repoussa, par le même principe, tous les pouvoirs usurpés qui se succédèrent. Traduit devant le long-parlement, il refusa de plier le genou; condamné à mort, il se préparait à marcher au supplice, portant sous le bras la grande charte et l'évangile. Sauvé par l'humanité de quelques membres du parlement, il méprisa leur pardon comme leur colère. On voulut le séduire par des offres de richesses et d'honneurs; il rejeta tout, malgré sa pauvreté, sa vieillesse et sa nombreuse famille. Cromwell le fit (2) enfin sortir de Newgate, et lui rendit la liberté, satisfait d'obtenir de lui qu'il consentît à ne plus être persécuté.

Ainsi Cromwell respecta la sage fermeté de Hale, et fit cesser la longue persécution

(1) Whitelocke's memorials, p. 292.
(2) Cromwelliana, p. 160.

de Jenkins. De l'aveu de tous les partis, il maintenait la rigoureuse application des lois, dans ce qui ne touchait pas immédiatement à son pouvoir. Naturellement exact et sévère, il avait toute la justice que permet l'usurpation.

La suite de ces détails nous a éloignés des grands intérêts de la politique extérieure, qui jamais n'avait été conduite plus glorieusement pour l'Angleterre. Dans le concours de toutes les puissances de l'Europe pour reconnaître le nouveau gouvernement de l'Angleterre, la France et l'Espagne, divisées par de longues hostilités, briguaient chacune auprès du Protecteur une alliance exclusive. Cromwell, à l'époque des agitations intérieures de la France, avait essayé d'y trouver des appuis parmi les hommes les plus opposés à la cour; c'est une anecdote curieuse, que le rapprochement du chef des Puritains fanatiques, et du brillant et scandaleux archevêque de Paris. Le cardinal de Retz parle, dans ses mémoires, d'un message qui lui fut adressé par Cromwell; et malgré la hauteur de ses prétentions en politique, il admire la prodigieuse capacité du

messager de Cromwell, qui, cependant, n'était qu'un de ses plus obscurs confidents, à peine nommé dans son histoire. En effet, les seigneurs de la cour de France n'étaient que des factieux bien novices, en comparaison de ces hardis et sombres génies de la révolution d'Angleterre. Le Protecteur aima mieux tourner ses efforts vers le cardinal Mazarin, dont la complaisance craintive ou politique, lui promettait un meilleur appui. Cependant, sûr de son ascendant, il ne se pressa pas de conclure un traité, et il parut hésiter quelque temps entre la France et l'Espagne. La cour d'Espagne s'engageait à forcer la France de rendre aux Anglais la ville de Calais, leur ancienne conquête. Le cardinal Mazarin offrait d'aider le Protecteur à prendre sur les Espagnols la ville de Dunkerque; il laissait d'ailleurs entrevoir que si Cromwell s'attachait à l'alliance des Espagnols, la France pourrait jeter sur les côtes d'Angleterre une armée de sujets protestants, avec le prince Charles à leur tête. On peut supposer que la préférence de Cromwell fut déterminée par

des vues tirées de la situation même des deux royaumes, dont l'un, plein de force au sortir des troubles civils, était dans le progrès de
1655. sa grandeur, tandis que l'autre, en décadence depuis un siècle, accablé par l'étendue d'un pouvoir mal administré, donnait une proie riche et facile. Plusieurs historiens ont blâmé Cromwell de ne s'être pas déclaré contre la France, dont la puissance menaçait de s'accroître, et ils en ont conclu que ses vues politiques étaient fausses et bornées. Cromwell jugea qu'il valait mieux aider à la chûte de la vieille monarchie de Charles-Quint, et profiter de ses dépouilles. On assure qu'il fut confirmé dans cette idée, par les récits d'un prêtre aventurier, qui avait parcouru les possessions Espagnoles dans l'Inde orientale, et qui lui étala l'immense richesse (1) et la facilité de cette conquête.

Ce fut donc sur ce point éloigné que Cromwell résolut de porter ses premières attaques, avant d'avoir rompu la paix en Europe avec

(1) Ludlow's memoirs, v. II, p. 532.

le Roi d'Espagne. La destination de la flotte qu'il prépara pour cette expédition, était même ignorée, et fit naître les plus étranges conjectures. Comme les *prédicants* du Protecteur répétaient souvent dans les chaires, que si les divisions intérieures étaient appaisées, il irait assiéger Babylone, le fanatisme du temps imagina que cette flotte était destinée contre Rome. On parla aussi d'un projet de piller les riches offrandes de Notre-Dame de Lorette; et ce bruit même alla si loin, que la cour de Rome se hâta de faire élever autour de cette église un mur de défense, qui probablement ne l'aurait pas sauvée d'une invasion.

Le Protecteur, sans faire attention à ces vaines rumeurs, et sans s'expliquer avec aucune des puissances alliées, se bornait à dire qu'il envoyait une flotte (1) *pour garder les mers, et rétablir l'Angleterre dans sa domination naturelle sur cet élément.*

Cette flotte, composée d'environ dix-sept vaisseaux de guerre, sous les ordres du vice-

(1) The life of Cromwell, p. 325.

amiral Penn, portait quatre mille hommes de troupes, commandés par Venables, officier habile et républicain ardent, que Cromwell
1656. n'était pas fâché d'éloigner en l'employant. Elle se dirigea sur les îles Barbades, où les deux commandants devaient ouvrir les instructions scellées qui leur avaient été remises. Ils y trouvèrent l'ordre de s'emparer de Cuba et d'Hispaniola.

La cour d'Espagne, malgré son indolence et sa faiblesse, n'avait pu voir le départ d'une flotte anglaise pour les Indes occidentales, sans adresser de vives représentations au Protecteur; l'ambassadeur, don Alonzo de Cardenas, lui demanda s'il voulait la guerre, s'il avait quelque sujet de plainte, et quelle satisfaction il exigeait. Cromwell répondit en réclamant la liberté du commerce des Anglais dans l'Inde occidentale, et la destruction de l'inquisition en Espagne; car il savait affecter habilement le zèle du protestantisme, et quelquefois même de la tolérance. L'ambassadeur, à cette demande (1), s'écria que le Roi son maître n'a-

(1) Thurloe's state papers, v. 1, p. 759.

vait que deux yeux, et que *c'était vouloir les lui arracher tous les deux à-la-fois.* Ainsi, la guerre se trouva déclarée, et la cour d'Espagne fit saisir toutes les marchandises des Anglais qui négociaient alors sur son territoire.

Cependant l'expédition de Penn, conduite avec tant de secret, n'en réussit pas mieux, soit mésintelligence des chefs, soit découragement des soldats. Les troupes de terre étant descendues à Hispaniola, et ayant marché vers la ville à travers des bois, furent mises en fuite par une embuscade de quelques chasseurs, et se rembarquèrent avec précipitation. La flotte anglaise, après cette mésaventure, se rabattit sur la Jamaïque, dont elle s'empara sans peine. Quoique le Protecteur se hâtât de profiter de cette conquête (1), et d'y envoyer de nouvelles forces, pour en faire le point d'appui de ses attaques dans l'Inde, elle ne lui parut pas un dédommagement du mauvais succès de l'entreprise principale. Les deux chefs de l'expédition, revenus pour s'accuser

(1) Thurloe's state papers, v. IV, p. 653.

mutuellement, furent constitués prisonniers, et restèrent dans la disgrace de Cromwell, qui ne pardonnait pas plus les revers que les fautes.

A la même époque, la marine anglaise était plus heureuse sous les auspices de Blake. Ce grand capitaine était digne de réaliser les superbes paroles du Protecteur, qui se vantait de garder les mers avec ses flottes.

Après avoir parcouru la Méditerranée pour la nettoyer des pirates d'Afrique, Blake vint devant Alger, et fit sommer le dey de lui rendre tous les vaisseaux et tous les captifs anglais. Le dey s'empressa d'envoyer des provisions et des présents. Il déclara, qu'il ne pouvait rendre les vaisseaux et les captifs qui n'étaient pas en sa possession et appartenaient à des particuliers; mais qu'il serait facile de les racheter pour une rançon modérée; et il offrit d'ailleurs de s'engager pour l'avenir, par un traité de paix, à ne commettre aucune violence contre les sujets de l'Angleterre. Blàke, après avoir conclu ce traité, fit voile vers Tunis, où les mêmes demandes de

sa part furent repoussées avec insulte. Ces barbares se croyaient couverts par leurs forteresses de la Goulette et de Porto-Ferino. L'amiral anglais fit entrer dans ce port de longs bateaux plats qui incendièrent leur flotte, tandis que l'artillerie de ses grands vaisseaux écrasait leurs forteresses. Neuf vaisseaux turcs furent consumés, et les Anglais, par l'habileté de leur attaque, ne perdirent qu'une trentaine d'hommes.

Après cette expédition, Blake continua de parcourir la Méditerranée, exerçant indistinctement sur les Turcs et sur les Chrétiens la juridiction de la force. Pendant la durée de la guerre civile, le prince Robert, qui s'était mis à la tête d'une escadre royaliste, avait vendu dans les ports de la Toscane plusieurs prises enlevées sur le parti républicain, et avait éprouvé de la part du grand-duc la tolérance et la faveur que tous les princes devaient naturellement, à la cause de Charles. Dans le haut point où était maintenant la république d'Angleterre, Blake se ressouvint de ce grief; et s'étant avancé vers Livourne,

il somma le grand-duc de payer une indemnité de 60,000 livres sterling, en réparation du gain illicite qu'avaient recueilli ses
1655. sujets. Le grand-duc prétexta qu'une partie de ces ventes avait été faite à des sujets du Pape, qui devait partager le poids de la restitution. Le fier Anglais répondit que le Pape n'était là pour rien, et qu'il fallait payer la somme entière et sans délai. Le grand-duc obéit : et Blake, après avoir exercé cette haute justice, détacha de sa flotte seize vaisseaux chargés de trésors, qui remontèrent la Tamise, et vinrent donner aux bourgeois de Londres le spectacle de leur puissance.

A cette époque, la Russie (1), qui n'existait pas encore pour l'Europe, et qui cachait sa force dans l'immensité de ses déserts, ayant fait une entreprise sur la Pologne, ce fut auprès de Cromwell que le roi Ladislas fit réclamer du secours, le pressant d'arrêter l'accroissement de cette puissance nouvelle, et d'envoyer une flotte pour détruire le port d'Archangel. Cette demande, étrangère à la poli-

(1) Thurloe's state papers, v. IV, p. 170.

tique du Protecteur, ne fut pas accueillie; mais elle atteste l'éclat de son gouvernement et la renommée de sa puissance.

Dans le même temps Gênes le remerciait, 1655.
par une ambassade solennelle, de la sûreté que ses flottes donnaient au commerce des mers. Le Vaiwode de Transylvanie lui demandait du secours contre les Turcs, et l'état de Zurich réclamait son alliance; comme celle du protecteur naturel de tous les états Protestants. Ce titre, affecté par Cromwell, était un moyen de politique extérieure, et l'un des effets de sa puissance le plus populaire et le plus agréable aux Anglais. S'assurant ainsi l'alliance d'une moitié de l'Europe et un parti dans l'autre, il se trouvait à-la-fois, le chef d'une ligue redoutable, et l'appui de tous les mécontents qu'excitait la persécution ou la crainte. Les sectes religieuses de l'Angleterre dans leurs animosités mutuelles, et dans leurs plaintes contre l'homme qui les avait toutes également trompées, étaient zélées pour la cause commune du Protestantisme, et triomphaient de tout ce qui faisait honte à la cour de Rome.

Une occasion désastreuse vint donner à cette politique de Cromwell tout l'honneur d'un zèle favorable à l'humanité. Les habitants
1656. du pays de Vaud, descendants de ces Vaudois qui, dans des temps de barbarie, avaient été l'objet d'une persécution si cruelle, furent dépouillés par le duc de Savoie des priviléges dont jouissait leur culte. On exerça sur eux toutes les cruautés que peuvent accumuler le fanatisme et la licence militaire. Leurs habitations furent embrasées; le massacre s'étendit aux enfants et aux femmes; un petit nombre de ces malheureux, échappé à la fureur des soldats, se refugia dans les montagnes qui bordent les états de leur barbare souverain. Le duc de Savoie était allié de la France; et c'étaient des troupes françaises qui avaient servi d'instrument à ces fureurs. Cromwell, aussitôt qu'il en fut instruit, pressa le cardinal Mazarin de réclamer, auprès du duc de Savoie, la réparation d'une si odieuse barbarie. Mazarin hésitait; Cromwell, qui, depuis long-temps, avait retardé l'issue des négociations avec la France, s'arma de ce nouveau motif pour dé-

clarer, qu'il en faisait la condition du traité de paix; et tout plia sous la hauteur de son caractère et de sa politique. Cette paix n'était que le renouvellement de l'ancienne alliance entre les deux monarchies. La supériorité de Cromwell s'étendit aux plus minutieux détails de la rédaction du traité. Les commissaires anglais exigèrent, que le Roi de France ne prît dans le traité d'autre titre que celui de Roi des Français, et soutinrent avec hauteur cette prétention frivole, vivement contestée. Une autre condescendance plus honteuse, et secrète, regardait la famille des Stuarts, que le Roi de France s'engageait à faire sortir de ses États. Cromwell, satisfait d'avoir obtenu ce sacrifice, consentit (1) à ne pas exiger l'éloignement du duc d'Yorck, qui, seul des Stuarts, était encore à la cour de France.

S'étant ainsi déterminé pour l'alliance des Français, en restant maître du moment et des conditions, Cromwell fit paraître un manifeste

(1) Vie de Jacques II, d'après les mémoires écrits de sa propre main, v. 1, p. 78.

contre l'Espagne, qui n'avait reçu jusques-là d'autre déclaration de guerre que l'invasion de la Jamaïque. Dans cet acte, rédigé par Milton, avec la violence de la haine et du fanatisme, le Protecteur charge les Espagnols des perfidies les plus atroces, et appelle sur leur tête la vengeance des dévastations de l'Amérique. Mais on doit particulièrement remarquer la dérision amère qu'il jette sur la concession pontificale, au nom de laquelle les Espagnols s'arrogeaient le Nouveau-Monde. En rapprochant ce trait de la demande d'abolir l'inquisition que Cromwell avait faite à l'ambassadeur, don Alonzo de Cardenas, on conçoit sans peine que la guerre contre l'Espagne avait un caractère de patriotisme protestant, qui devait l'emporter alors sur toutes les idées d'équilibre et de contrepoids politique, d'après lesquelles on a blâmé Cromwell de l'avoir engagée. Aussi nous verrons un parlement convoqué pendant cette guerre, l'approuver à l'unanimité, avant même les glorieux succès qu'elle valut à l'Angleterre; et lorsqu'elle n'avait encore amené que l'interruption d'un

commerce plus avantageux que des victoires. Cette faute prétendue de Cromwell fut donc la plus populaire de ses entreprises; ce qui suffit pour en faire une entreprise très-politique.

Dans cette guerre toute maritime, les richesses même des Espagnols leur tournaient à désavantage. Ils avaient de trop grandes pertes à faire; et les galions, chargés d'or, que leur envoyait le Mexique, à travers cette vaste étendue de mers, allaient rencontrer les escadres anglaises animées par une proie si riche. Le premier ordre que donna Cromwell à Blake et à Montague fut d'épier le retour annuel de ces trésors. Les deux amiraux, à la tête d'une flotte nombreuse, vinrent croiser devant Cadix; et de la hauteur des côtes d'Espagne, ils fermaient la route d'Amérique. En même temps, par l'ordre du Protecteur, ils envoyèrent quelques vaisseaux pour bloquer Dunkerque, sans qu'aucune flotte espagnole sortît pour les combattre. Vers le milieu de l'automne, les deux amiraux furent obligés de

1656.

(1) Thurloe's state papers, v. IV, p. 744.

se rapprocher du Portugal, pour renouveler les provisions de leur flotte, qui tenait la mer depuis plusieurs mois : ils laissèrent devant Cadix le capitaine Stayner avec sept frégates. Ce fut lui qui reçut cette grande occasion attendue si long-temps. Une première flotte espagnole, partie du port de Lima, avait heureusement traversé les périls d'une course si longue et d'une saison avancée; elle était composée de quatre galions chargés d'or, de trois vaisseaux de guerre, et traînait à sa suite une prise portugaise. Le Vice-Roi de Lima revenait sur un des vaisseaux avec ses trésors, et sa nombreuse famille. Arrivée près de Saint-Lucar, toute cette flotte salua, d'une décharge d'artillerie, les côtes prochaines de l'Espagne. Alors parut l'escadre anglaise; si jamais occasion doit inspirer aux hommes un excès de courage, c'est sans doute lorsque, rapportant d'immenses richesses amassées avec tant d'efforts, ils sont arrêtés par un dernier péril, en vue de la patrie.

Stayner n'attaqua d'abord qu'avec trois frégates, et s'attachant au vaisseau vice-amiral,

il le réduisit, après un combat de six heures; vainqueur, il put à peine arracher quelques richesses du milieu des flammes du navire embrasé par la main des Espagnols. Le Vice-Roi du Mexique expira dans les flammes avec son épouse; il s'était efforcé d'éloigner ses enfants de l'incendie qu'il avait lui-même ordonné; malgré les soins de ce malheureux père, un de ses fils, et sa fille promise au jeune duc de Medina Cœli, périrent dans l'affreux désordre du combat. Les cinq autres enfants, sauvés sur une chaloupe, furent recueillis par la pitié des vainqueurs.

Le vaisseau amiral, qui portait de grandes richesses, fit naufrage en fuyant; deux autres furent pris par les Anglais, et le reste s'échappa vers Gibraltar. Malgré tout ce que l'incendie avait enlevé aux vainqueurs, plus de deux millions en lingots furent portés à Londres comme un monument de triomphe.

Cette grande victoire, qui ne semblait qu'un prélude de la guerre, augmenta l'ascendant de Cromwell, en liant à sa fortune l'orgueil des Anglais. Le poëte Waller, autrefois banni

pour une conspiration, en faveur de la cause royale, rappelé maintenant par l'amnistie de Cromwell et reçu dans sa cour, célébra ce mémorable succès dans un chant patriotique, qui semble appartenir à l'histoire, parce qu'il exprime un enthousiasme que partageait alors l'Angleterre, et dont profitait la tyrannie du Protecteur. « Depuis plusieurs mois, dit le poëte, « notre armée navale, campée sur la mer, assié- « geait l'Espagne; ceux qui avaient ambitionné « la monarchie du monde étaient enfermés dans « leurs ports par nos flottes hardies; et de là « voyaient notre pavillon rouge flotter sans « rival au-dessus des mers. Les autres nations « peuvent user de l'Océan comme d'une route « de passage; l'Anglais seul y fait sa demeure. « Nos voiles toujours prêtes égalent la vitesse « du vent le plus rapide, et sont d'intelligence « avec le ciel inconstant. Les chênes de nos « forêts ont pris racine dans les mers; et nous « marchons de pied ferme sur la vague hou- « leuse. » Ce sentiment de grandeur nationale se soutient dans toute la pièce. A la faveur de tant de gloire, Waller ne prononce pas une

seule fois le nom de liberté; et dans son dernier vers, il exprime le vœu que l'état puisse s'affermir en donnant une couronne au Protecteur.

C'était le terme où se rapportaient les grandes actions de Cromwell; et par une singularité remarquable, cet homme heureux et entreprenant, après avoir vaincu tant d'obstacles, après avoir accompli de si grands desseins, amené à ce dernier point de son ambition, n'osa jamais le franchir, et crut voir plus de difficultés à s'emparer d'un titre qu'à conquérir et à garder la puissance. Tant l'esprit de liberté avait laissé dans les ames d'invincibles préventions, qui, muettes et opprimées sous le poids de la force, s'effarouchaient et se rebellaient à la vue d'un souvenir. Les efforts inutiles de Cromwell pour surmonter cette résistance, à l'époque même où sa grandeur personnelle avait le plus d'éclat, sont une dernière circonstance de son caractère, et de sa fortune, qui nous reste à retracer.

••••••••••••••

ARGUMENT DU LIVRE NEUVIÈME.

Cromwell est obligé de convoquer une nouvelle assemblée. Coup-d'œil sur la situation des trois royaumes. Conduite de Cromwell à l'égard de Ludlow. Élections. Cromwell fait exclure un grand nombre de membres nommés. Suppression des majors-généraux. Cromwell songe à prendre le titre de Roi. Opinions des différents partis. Premières tentatives faites à ce sujet dans le parlement. Projet de rétablir deux chambres. Conférences de Cromwell avec les commissaires du parlement qui lui offrent la couronne. Conspiration de niveleurs. — Nouvelles conférences de Cromwell et des commissaires du parlement. Longue hésitation de Cromwell. — Mécontentement des Républicains. — Résistance de Fleetwood et de Desborough. Démarches inutiles du Protecteur pour les gagner. — Opposition de Lambert. — Desborough et le colonel Pride font présenter une adresse à la chambre contre le rétablissement de la royauté. Cromwell refuse le titre de Roi. — Projets de Cromwell. Sa conduite envers les Juifs; Son indifférence pour toutes les sectes; anecdote à ce sujet. — Victoires maritimes de Blake. Sa mort. Traits de son caractère. — Nouvelle inauguration du protectorat. — Richard Cromwell paraît destiné à succéder à son père. — Proposition singulière de lord Broghill. — Mariage de deux filles du Protecteur. — Disgrace et complots du général Lambert. — Conduite du colonel Hutchinson.

HISTOIRE DE CROMWELL.

LIVRE NEUVIÈME.

Les épreuves successives que Cromwell avait faites de l'indocilité du parlement, et la manière toujours violente et impopulaire dont il avait été forcé de le dissoudre, devaient lui faire singulièrement redouter l'usage d'un pouvoir si difficile à manier, et si dangereux à détruire. Mais l'existence des parlements était si enracinée dans les mœurs des Anglais, et avait paru, à toutes les époques de leur histoire, tellement inséparable de la liberté, et même de la tyrannie, que l'impossibilité de

s'en passer ne permettait pas de compter le danger de s'en servir.

C'était une conviction nationale que l'argent du peuple ne pouvait être levé sans le vote d'un parlement. Cette vérité, qui avait servi de commencement aux derniers troubles, survivait à tout; et la procédure du marchand Cony avait montré le danger des taxes imposées par la seule autorité du Protecteur. Un parlement était donc inévitable. Cromwell pouvait espérer de le trouver plus docile, après des victoires qui portaient si haut sa puissance. Et si une fois il obtenait, par le vœu libre d'un parlement, ces apparences légales qui lui avaient toujours manqué jusqu'alors, à peine pouvait-on calculer tous les appuis qu'il y trouverait pour sa sûreté, sa puissance, et sa famille. Un coup-d'œil sur les trois royaumes montrera quels obstacles et quels secours devait rencontrer le projet de Cromwell.

L'Écosse traitée presque en province conquise, ayant perdu son parlement national, assujétie à l'autorité militaire d'un gouverne-

ment anglais, et à un conseil composé en majorité de commissaires anglais, était à-la-fois plus soumise et plus florissante qu'elle ne l'avait jamais été. Par la fermeté de Monk, 1656.
et la sagesse de lord Broghill, ce pays long-temps si désordonné et si malheureux, avait fait des progrès dans l'industrie, et jouissait d'un repos civil et religieux qu'il n'avait pas connu depuis longues années. La conquête, s'exerçait par un peuple, pour ainsi dire, compatriote du peuple vaincu, ayant la même langue, les mêmes mœurs, et plus avancé dans une civilisation semblable; ainsi elle humiliait moins l'Écosse qu'elle ne servait à l'associer aux prospérités de l'Angleterre, et à préparer cette unité politique, résultat nécessaire de la situation des deux peuples. L'Écosse devait, suivant la constitution de Cromwell, envoyer trente membres au parlement d'Angleterre : mais par l'influence de la conquête et la force de l'administration anglaise, le choix de ce petit nombre de députés dépendait entièrement du Protecteur, et ne pouvait tomber que sur les créatures et les agents de son pouvoir.

L'Irlande qui, après avoir épuisé toutes les horreurs de la guerre civile et de la proscription, subissait depuis trois ans une paix violente, fondée sur les plus atroces injustices, et cependant nécessaire pour prévenir le massacre mutuel des habitants, l'Irlande, où la conquête était affermie par la spoliation individuelle, ne pouvait réellement user d'aucun droit politique ; et la part qu'on lui donnait à l'élection des députés, n'était qu'un moyen de faire arriver dans le parlement britannique ceux des officiers de Cromwell qui servaient à la subjuguer. Cromwell tenait ce royaume par son gendre, Fleetwood, et son fils Henri. Ce jeune homme, qu'il avait associé d'abord à l'autorité de Fleetwood, et qui bientôt le remplaça, montrait des lumières et du courage. N'ayant rien des passions républicaines de Fleetwood, il était pour Cromwell un instrument plus souple et plus sûr : et d'ailleurs cette espèce de vice-royauté, transmise au second fils du Protecteur, convenait à sa politique, et s'accordait avec l'intention de laisser à son fils aîné l'héritage du protectorat. Les

conseils que Cromwell adressait à Henri sur la conduite des affaires, expliquent la modération que ce jeune homme montra dans l'exercice de la conquête et du pouvoir militaire (1). 1656. « Je crois, lui écrivait Cromwell, qu'il « y a des personnes peu satisfaites de l'ordre « présent, et prêtes à montrer leur mécon- « tentement à la première occasion. Le temps « et la patience les amèneront à un meilleur « esprit, et leur feront voir ce qui semble au- « jourd'hui leur être caché ; sur-tout, si elles « éprouvent votre modération et votre bien- « veillance au moment même, où elles sont « dans une route opposée. Je vous recommande « instamment de mettre à cela votre étude et « tous vos efforts. » Le peuple d'Irlande était soumis, les troupes étaient fidèles ; et quelques officiers mécontents ou destitués se trouvaient sans appui, dans un pays où le nom de la république n'était ni moins funeste ni moins odieux que celui de Cromwell. Ainsi des hommes qui, en Angleterre, auraient pu de-

(1) Thurloe's state papers, v. v, p. 348.

venir dangereux pour la puissance du Protecteur, étaient sans force en Irlande, et, pour ainsi dire, perdus et anéantis dans la haine commune du nom anglais. Cromwell marqua bien cette différence par les efforts qu'il fit pour retenir en Irlande le lieutenant-général Ludlow.

Ludlow, s'étant démis de tout emploi, était demeuré paisible en Irlande, jusqu'au moment où son régiment fut réformé par ordre du Protecteur. Il voulut alors passer en Angleterre. Le gouverneur Fleetwood exigea de lui le serment de ne rien faire pendant ce voyage contre l'autorité du Protecteur; Ludlow y consentit, après une négociation que désapprouva le fils du Protecteur, et qui peut servir à montrer la fermeté de Ludlow (1), et les égards qu'il obtenait encore des Républicains comme Fleetwood. Mais s'étant embarqué, aussitôt qu'il eut mis le pied en Angleterre, il fut arrêté par l'ordre du Protecteur. On lui demanda de nouvelles promesses de ne pas

(1) Ludlow's memoirs, v. II, p. 538.

agir contre le gouvernement; il les souscrivit avec de nouvelles restrictions. Dans sa bonne foi républicaine, Ludlow ne pouvait se départir du droit d'attaquer la puissance illégale de Cromwell. Il ne pouvait s'accoutumer à l'idée de voir les anciens Indépendants soumis à cette puissance. Mais sa plus grande surprise (1) fut de recevoir dans sa prison la visite d'un seigneur catholique, ancien chef irlandais, qui lui fit offre de services, et promit de le recommander à son altesse le lord Protecteur. « Je « regardai, dit Ludlow, comme une étrange ré-« volution, qu'un homme, qui avait été lieute-« nant-général des rebelles, eût plus de crédit « que moi auprès du général de la république. » C'est que le général de la république s'était fait souverain; et pour tout pouvoir qui s'élève, les amis d'un ancien pouvoir sont encore moins suspects que ceux de la liberté. Ludlow l'éprouva par l'accueil menaçant qu'il reçut du Protecteur. Rien ne caractérise mieux l'esprit du temps que l'obstination raisonnée de Lud-

---

(1) Ludlow's memoirs, v. II, p. 544.

low (1) refusant de souscrire une promesse de ne point agir contre le gouvernement de Cromwell, et la demande réitérée de Cromwell, qui paraît attacher à cette promesse la plus entière confiance. « Quand même Néron régne« rait, lui dit Cromwell, il serait de votre devoir « de vous soumettre. » « Je suis soumis, répon« dait Ludlow; mais si la Providence ouvre une « voie de salut, et permet quelque jour de « s'armer pour la cause du peuple, je ne puis « me lier les mains et renoncer d'avance à « cette occasion. » Après beaucoup de menaces contre Ludlow, Cromwell parut s'adoucir, lui adressa des paroles flatteuses, et le laissa libre. Mais à l'approche des élections, il le fit de nouveau comparaître devant son conseil-d'état, avec quelques autres Républicains, dont il redoutait également l'influence. C'était Bradshaw, le président de la haute-cour, le colonel Rich, le chevalier Henri Vane, tous aussi inflexibles au pouvoir et aux séductions de Cromwell, qu'ils avaient été furieux contre la royauté.

(1) Ludlow's memoirs, v. II, p. 551.

Bradshaw, qui portait devant les complices de la révolution toute la fierté du grand crime qu'il avait commis pour eux, rejeta dédaigneusement l'offre d'un nouveau titre de juge et 1656. la condition d'un nouveau serment. Il répondit qu'il était autorisé par le parlement, et ne pouvait être révoqué par un autre pouvoir. Cromwell n'osa rien entreprendre contre l'homme qui avait prononcé la sentence du Roi.

Le colonel Rich et Ludlow, pressés par le Protecteur de donner caution qu'ils n'agiraient pas contre son gouvernement, refusèrent avec la franchise et la hauteur qui est un des caractères de cette époque. Le Protecteur irrité envoya Rich prisonnier au château de Windsor. Il montra plus de patience envers Ludlow, qu'il avait toujours trompé, craint, et estimé. Il entra même avec lui dans une sorte de controverse sur la légalité de son pouvoir. « Que « voulez-vous, lui disait-il, que desirez-vous « de plus que ce que vous avez? chaque « homme ne peut-il pas être aussi bon et « aussi saint qu'il le souhaite? » Ludlow n'eut pas de peine à répondre, qu'il voulait la chose

pour laquelle on avait combattu; c'est-à-dire que la nation fût gouvernée de son propre consentement.

« Je suis de cet avis, dit Cromwell, autant « que personne au monde: mais où trouverons- « nous le consentement dont vous parlez? sera-ce « parmi les Episcopaux, les Presbytériens, les « Indépendants, les Anabaptistes, ou les Nive- « leurs? » — « Parmi les hommes, quel que soit « leur parti, qui ont agi avec zèle et fidélité pour « le bien public. » Cromwell, que la bonne foi d'une pareille réponse devait rassurer sur les vues politiques de Ludlow, continua l'entretien par de grands éloges de son gouvernement, ajoutant qu'il était résolu d'empêcher la nation de s'ensanglanter de nouveau. Ludlow répondit, qu'il y avait déja trop de sang répandu, si l'on n'en rendait un meilleur compte. « C'est bien fait à vous, reprit amèrement le « Protecteur, de rejeter sur nous le crime du « sang versé; nous voyons ici d'heureux effets « de celui qui a coulé: nous savons quelles « communications secrètes existent aujour- « d'hui entre les Espagnols et des hommes de

« votre parti, qui se renomment de vous, et « affirment qu'ils ont votre aveu et votre « appui. »

Ludlow répondit, qu'il n'avait pas de parti; que d'ailleurs il n'était pas l'ennemi de Cromwell, et que même il lui avait été fidèle dans toutes ses traverses. « De quelles traverses « parlez-vous? s'écria Cromwell; ce sont plutôt « celles de l'état que les miennes; car pour « moi, je n'ai pas beaucoup amélioré ma con-« dition personnelle, comme ces messieurs le « savent bien : » et les membres du conseil-d'état ne manquèrent pas de se lever, en témoignage de cette vérité.

Sur la fin de la discussion, Ludlow, menacé d'être envoyé à la Tour, contestait à Cromwell le droit d'ordonner une arrestation, et il produisait à l'appui des anciens principes de la liberté individuelle, un acte du long parlement. Quoi! dit Cromwell, un juge-de-paix peut faire arrêter, et je ne le pourrai pas! « Un juge-de-paix, répliqua Ludlow, est un « officier légal autorisé par la loi pour pro-« céder ainsi; vous ne l'êtes pas, fussiez-vous

« Roi ; car si vous vous trompiez, il n'y aurait « pas de recours contre vous. »

Cromwell, qui ne pouvait rien gagner par menace ni par raisonnement sur un esprit si ferme, fit retirer le colonel, et, après avoir hésité quelque temps, il se contenta de lui prescrire les arrêts dans sa maison. Un frère de Ludlow, qui suivait la cour du Protecteur, obtint un adoucissement à cet ordre, et Ludlow alla dans une province éloignée rejoindre sa famille ; ce qui, du reste, suffisait aux vues du Protecteur, en écartant de Londres, et du principal théâtre des élections, cet obstiné Républicain.

Harrisson, accusé de complot contre le Protecteur, et long-temps prisonnier dans l'île de Wight, obtint, à la même époque, la liberté de revenir dans une petite maison près de Londres, seul bien qu'il eût acquis pendant une révolution, où il avait occupé de si grands emplois. Quoique Républicain enthousiaste, Harrisson n'était pas redoutable. Ludlow nous a conservé un trait de ce singulier caractère, en qui le fanatisme avait autant de bonhomie

que de violence. Harrisson, victime du pouvoir qu'il avait élevé, trompé dans toutes ses espérances, forcé de reconnaître enfin la fourberie et l'ingratitude de Cromwell, n'était pas bien sûr que tout, jusqu'à sa persécution, ne fût pas pour le mieux, en songeant à un passage du prophète Daniel : *les Saints prendront le royaume et le posséderont.*

Ludlow, auquel il confia ce singulier scrupule, lui démontra sans peine que la qualité de Saint étant un caractère fort équivoque et facile à contrefaire, ne pouvait autoriser l'usurpation du pouvoir. « Nous en avons une preuve, « ajoutait-il, dans l'homme qui, sous prétexte « d'avancer le royaume de Jésus-Christ, vous « a engagé à lui prêter la main, et s'est élevé. » Harrisson tombait d'accord : cependant le texte de l'Écriture l'embarrassait toujours ; et ces doutes en faveur du pouvoir de Cromwell n'étaient pas un sophisme de la faiblesse qui se ménage le droit de céder. Pour son compte, Harrisson voulait être pauvre et persécuté : il était incorruptible dans la haine qu'il portait au Protecteur. Mais accoutumé à tout expli-

quer par la providence, en voyant les succès de Cromwell, il doutait quelquefois au fond de l'ame, si ce n'était pas là ce que le prophète Daniel avait prédit. Voilà des caractères étranges, et dont le moule est brisé !

Le chevalier Vanes, homme aussi délié que Harrisson était simple, fut conduit prisonnier dans l'île de Wight. Bradshaw continua d'exercer les fonctions de chef de justice à Chester. Mais Cromwell fit répandre des menaces contre les électeurs qui lui donneraient leurs suffrages. On lut publiquement à Chester une lettre pour demander son exclusion. Cromwell, qui attachait à cette nouvelle épreuve la stabilité de son pouvoir et le succès du dernier vœu de son ambition, fit jouer tous les ressorts de l'intrigue et de la peur pour dominer les élections, et pour en écarter à-la-fois les Royalistes et ceux des Républicains qui ne s'étaient pas vendus à son pouvoir. Dans la subordination politique de l'Écosse, Argyle était le seul homme qui gardât quelque ascendant personnel; et cet homme, qui avait été si funeste à Charles, n'était pas moins sus-

pect au Protecteur. Il fut écarté (1) par les intrigues de lord Broghill.

Les Royalistes abattus par une longue oppression, ne pouvaient se produire avec avantage sous la tyrannique influence des majors-généraux. Cependant ceux dont le crédit semblait redoutable furent arrêtés. Le parti républicain, secondé par les formes populaires de l'élection, montra de la vigueur et de l'audace. Un écrit violent fut répandu. On y rappelait (2) avec énergie la violation des droits publics, les emprisonnements arbitraires, l'avilissement de la représentation nationale, les guerres ruineuses, et la mort de tant de braves matelots, sacrifiés à la stérile ambition d'un seul homme. Un écrit plus violent encore, c'était la protestation que publièrent plusieurs membres du dernier parlement dissous par le Protecteur : ce qu'elle offrait de remarquable, c'est qu'elle s'adressait à tous les partis, en invoquant leur réunion contre le Protecteur, sans

(1) Thurloe's state papers, v. v, p. 313.
(2) *Idem*, p. 268.

paraître redouter l'idée du retour à l'ancienne monarchie. Toutefois les Royalistes, alors même frappés d'arrestation et d'exil,
1656. n'agirent pas; et l'opposition se manifesta surtout par la haine du pouvoir militaire. Dans les élections de plusieurs comtés, le peuple cria : *A bas les courtisans, à bas les soldats*, réunissant ainsi les abus de l'ancien et du nouveau pouvoir.

L'institution des majors-généraux fut d'un puissant secours pour comprimer ce mouvement de la conscience publique. Plusieurs de ces officiers (1), par la terreur de leur pouvoir illimité, déterminèrent à leur gré les élections.

Cependant si Bradshaw, Vanes, et Ludlow, furent écartés, les suffrages se portèrent sur d'autres Républicains moins célèbres, mais également éprouvés; et, malgré l'ascendant que lui assurait la foule de ses officiers, de ses conseillers-d'état, et de ses parents, qui composaient les trois quarts de la nouvelle assemblée, Cromwell s'inquiéta d'une élection qui

(1) Thurloe's state papers, v. v, p. 349.

lui ramenait, même en minorité, des hommes qu'il avait blessés sans retour, et des principes dont la force était encore toute vive et toute récente. 1656.

Le 17 septembre, à dix heures du matin, le Protecteur, suivi de son conseil, des magistrats, des principaux officiers de l'armée, des gentils-hommes de sa maison, et d'une garde nombreuse, se rendit en grand appareil à l'église de Westminster, où les membres du nouveau parlement étaient réunis, pour assister au sermon d'ouverture qui fut prêché par le vice-chancelier de l'université d'Oxford, sur un texte conforme à la circonstance. Après le sermon, le Protecteur étant passé dans la salle peinte, adressa au parlement un discours (1) qui n'a pas été conservé, mais dont il paraît que le but principal était d'exagérer l'importance de la guerre d'Espagne, et d'accréditer la supposition très-peu vraisemblable d'un armement de Sa Majesté Catholique, en faveur et sous les ordres de Charles II.

(1) The Parliamentary history, v. XXI, p. 23.

Cromwell fit plusieurs fois usage de ces fausses alarmes pour réunir autour de lui les divers partis; et le projet, dont il était alors occupé, explique l'alternative à laquelle il voulait réduire les Républicains, en leur montrant le danger du retour de Charles.

Les députés ayant quitté la salle peinte pour aller prendre séance, furent arrêtés à la porte de la chambre par des officiers du Protecteur, qui leur demandèrent leurs certificats. Plusieurs députés, dans le secret de cette formalité singulière, s'y trouvaient préparés, et présentèrent un certificat signé du clerc de la chancellerie, et qui attestait à-la-fois le fait de l'élection, et l'approbation donnée par le conseil de Son Altesse (1). C'était de beaucoup enchérir sur le serment d'obéissance demandé aux membres du dernier parlement; c'était détruire la constitution. Mais le pouvoir de Cromwell avait fait assez de progrès pour que la majorité de la chambre se soumît sans retard à cette injurieuse formalité.

(1) The Parliamentary history, v. XXI, p. 24.

Les membres approuvés prirent séance : la chambre se forma sous la présidence de sir Widdrington, dont le choix se fit à la majorité des voix, sans être soumis à l'assentiment du Protecteur. Cromwell affecta de ne jamais emprunter cette partie de la prérogative royale. Cependant la chambre, sur la plainte des membres exclus, ayant interrogé le clerc de la chancellerie, et demandé des éclaircissements au conseil, eut la bassesse de voter qu'en effet l'approbation du conseil-d'état était nécessaire. Les membres, ainsi abandonnés par leurs collègues, publièrent une protestation violente, qui fut répandue dans toute la ville. Ils étaient au nombre de cent, parmi lesquels on distinguait Haslerig, le digne ami de Sydney, républicain aussi éclairé qu'intrépide ; Thomas Scot, qui périt depuis comme régicide ; Harbotle Grimstone, presbytérien modéré, qui, dans les premiers temps de la révolution, devina l'ambitieuse hypocrisie de Cromwell, et la dénonça au long parlement ; Ashley Cooper, qui combattit d'abord pour Charles Ier, servit ensuite la révolution, fut

confident de Cromwell, devint son ennemi, et finit par être ministre de Charles II; Walter Moyle, auteur d'un ouvrage sur la république romaine : tous hommes différents de parti et de caractère, réunis par la haine de Cromwell.

La chambre, dont la docilité était assurée par de si nombreuses exclusions, s'occupa d'abord d'un bill pour la sûreté du Protecteur, en même temps qu'elle confirmait par un vote nouveau la déchéance de Charles Stuart, et l'abolition de tous les titres d'honneur dans sa famille (1).

La guerre d'Espagne, généralement agréable à la nation, ne pouvait manquer d'être approuvée par une assemblée d'ailleurs si favorable au Protecteur. L'amiral Montague, qui vint prendre séance après la victoire de Cadix, reçut des remerciements de la chambre (2), et elle se hâta de voter de grands subsides pour la continuation d'une guerre si heureusement commencée. Dans ce zèle empressé de la

(1) The Parliamentary history, v. xxi, p. 38.
(2) Whitelocke's memorials, p. 643.

chambre, et cette bonne intelligence qui se montrait pour la première fois entre le Protecteur et les députés de la nation, la jalousie du pouvoir ne parut que sur un seul point. 1656.
En portant divers bills à la sanction du Protecteur, la chambre les fit précéder d'un acte qui assurait la durée de la présente session du parlement. C'était la première fois que Cromwell exerçait le privilége de la sanction suprême qu'il s'était réservée, mais dont l'indocilité des assemblées précédentes ne lui avait pas permis de faire usage. Son gouvernement prit alors une forme plus légale et plus solennelle. L'orateur et la chambre toute entière avaient été avertis de lui présenter les bills dans la salle peinte. Le Protecteur, entouré de son conseil, de ses ministres, et des juges, écouta la lecture des bills, et prononça ces mots : Nous consentons (1). Peu de temps après, dans une occasion semblable, non content de renouveler les anciennes formes de la monarchie, il se mit dans son discours à la

(1) The Parliamentary history, v. XXI, p. 44.

place des Rois, et cita leur exemple, pour autoriser les remerciements qu'il adressait à la chambre des communes. « Je m'aperçois, « dit-il, que le parlement, dans le nombre de « ses actes, a pris un soin particulier de pour- « voir aux besoins de la république par les « bills sur les impôts qui me sont présentés, « et auxquels j'ai donné ma sanction; et, sa- « chant que ce fut toujours la pratique des « chefs de l'état de reconnaître par des re- « merciements le zèle et le patriotisme des « communes, je les remercie cordialement de « la bienveillance qu'elles marquent en cela. »

Une conspiration découverte vint resserrer cette bonne intelligence, en faisant éclater le zèle de la chambre. Il ne s'agissait cependant que d'un soldat accusé, par deux de ses camarades, d'avoir voulu assassiner le Protecteur sur la route de Hampton-Court. Ce malheureux fut condamné en vertu du statut d'Édouard III, le chef de justice ayant déclaré, que par le mot de Roi on entendait le magistrat suprême, quel que fût son titre. Ce soldat, nommé Syndercomb, fut trouvé mort dans sa prison, et

l'on fit de cet obscur conspirateur (1) un agent de la cour d'Espagne et de Charles II. Le parlement fit célébrer un jour d'actions de graces, en mémoire du péril auquel avait échappé le 1657. Protecteur. Après le sermon, la fête se continua par un banquet solennel à White-Hall.

A la même époque, une anecdote singulière prouvait que le fanatisme qui avait commencé la révolution n'avait rien perdu de sa force. Un jeune soldat, qui avait servi sous le général Lambert, imagina de se faire passer pour *Jésus-Christ;* il trouva des insensés qui le suivirent. Il entra dans Bristol, monté sur une ânesse, entouré de fanatiques, qui jetaient sur son passage des fleurs et des branches d'arbre. Ce malheureux fut arrêté, et le parlement instruisit son procès. Une foule de lettres attestait la singulière illusion de ses disciples. Le parlement condamna sérieusement cet insensé comme blasphémateur (2), et lui fit subir la flagellation et le pilori.

---

(1) Thurloe's state papers, v. VI, p. 90.
(2) The Parliamentary history, v. XXI, p. 45.

Peu de jours après la prétendue conspira-
tion de Syndercomb, le Protecteur fit pro-
poser au parlement de confirmer par une loi
1657. la taxe du dixième imposé sur les Royalistes.
La chambre composée d'hommes, ou dévoués
à Cromwell, ou compromis par la révolution,
n'avait pas d'éloignement pour ces mesures
de rigueur. Mais elle supportait avec impa-
tience l'autorité des majors-généraux qui en
étaient l'instrument; et les plaintes s'élevaient
de toutes parts contre leur tyrannie. Crom-
well, qui avait tiré de cette institution tout
le service qu'elle pouvait rendre, et qui trou-
vait maintenant un appui plus légal dans la
docilité du parlement, n'hésita point à sacri-
fier les majors-généraux, tout en leur promet-
tant de les maintenir. Peut-être commençait-il
à s'inquiéter pour lui-même d'une puissance
de cette nature. L'intention du Protecteur, à
cet égard, se marqua d'une manière peu équi-
voque par le langage des personnes de sa fa-
mille. Cleypole, son gendre, prit la parole
dans le parlement, et dit, « qu'il lui suffisait
« de lancer le gibier, et qu'il laissait à d'autres

« plus expérimentés le soin de le poursuivre (1).
« Mais qu'il ne pouvait dissimuler, qu'ayant au-
« trefois jugé nécessaire de confier aux majors-
« généraux l'autorité qu'ils avaient en effet
« exercée, la continuation de leur pouvoir lui
« paraissait maintenant incompatible avec les
« lois de l'Angleterre et la liberté du peuple. »
Dans la discussion qui suivit, le colonel Henri Cromwell, neveu du Protecteur, énonça des opinions semblables. Un des majors-généraux demanda, que l'on désignât ceux de ses collègues qui avaient commis d'injustes violences. Henri Cromwell répondit « que l'on trouvait
« juste de frapper tous les Royalistes pour les
« fautes de quelques-uns, et que par le même
« argument les torts de quelques-uns des
« majors-généraux suffisaient pour justifier la
« punition de tous. » Ce jeune homme vint ensuite rendre compte de la séance au Protecteur, qui l'approuva fort, et lui fit présent d'un riche manteau d'écarlate, dont il se para le lendemain dans la chambre, en présence

(1) The Parliamentary history, v. XXI, p. 54.

de ceux qui, la veille, avaient pu douter de sa mission. L'autorité de Cleypole avait enhardi tout le monde; et le pouvoir absolu des 1657. majors-généraux, étant ainsi manifestement abandonné par le Protecteur, tomba de lui-même, à la joie de tous les partis.

Ici commence l'un des plus singuliers tableaux de la vie du Protecteur, et celui, peut-être, qui fait mieux ressortir les ressources de son génie. En effet, si la plus forte épreuve du pouvoir est de produire impunément de grandes inconséquences, on ne saurait imaginer sous ce rapport, un plus étonnant problême; que Cromwell destructeur du trône, parvenant à réconcilier les esprits avec l'idée de la royauté rétablie dans sa personne, et se faisant offrir par un parlement la place et le titre du prince qu'il avait conduit à l'échafaud; mais ce qui n'est pas moins remarquable, c'est qu'une pareille entreprise ait pu ne réussir qu'à demi, et que Cromwell, en ne l'achevant pas, ait gardé tous ses avantages.

Jamais l'occasion n'avait été si belle de réaliser cette ambition qui le tourmentait

depuis long-temps, et dont il avait fait tant de confidences prématurées. Pour la première fois, il était assuré de la docilité du parlement, il l'éprouvait chaque jour. Reconnu de toute 1657.
l'Europe, il était victorieux dans la seule guerre qu'il eût à soutenir; et cette guerre flattait les préjugés et l'orgueil de l'Angleterre, en même temps qu'elle enrichissait le trésor du Protecteur. Le parti républicain repoussé des élections, exclus de la chambre, était tombé dans le discrédit et l'impuissance.

Les Royalistes, protégés individuellement au milieu de l'oppression légale qui pesait encore sur eux, comme un reste de la république, préféraient Cromwell à tout ce qu'ils avaient souffert. Quelques hommes de ce parti, qui s'étaient attachés à son gouvernement, le poussaient à la royauté, soit pour donner cette mortification à leurs anciens ennemis, et s'assurer à eux-mêmes une sauve-garde dans le despotisme d'un maître commun; soit par une ancienne habitude et un amour uniforme du pouvoir; soit enfin par une arrière-pensée, qui leur montrait, dans le retour des

institutions monarchiques, un gage infaillible du rappel des princes qu'ils avaient autrefois servis.

La première tentative de ce genre qui fut essayée dans le parlement, était sans autorité. Un colonel Jephson, qui s'était fait nommer député de l'Irlande, proposa tout-à-coup de faire Cromwell Roi. Cette demande n'eut pas de suite; mais elle n'effaroucha personne.

Cromwell, à sa table, fit publiquement des reproches à Jephson, et lui demanda, où il avait pu prendre une pareille idée. Jephson répliqua, d'un air de liberté, que tant qu'il aurait l'honneur de siéger dans l'assemblée, il suivrait les mouvements de sa conscience, même en s'exposant à déplaire : réponse qui est (1) précisément celle que, dans une circonstance pareille, un sénateur avait adressée à Tibère ; comme s'il existait entre diverses époques une tradition, ou, si l'on veut, une

(1) Interrogatusque a Tiberio, num se mandante sententiam promsisset, sponte dixisse, respondit, neque in iis quæ ad rempublicam pertinerent, consilio, nisi suo usurum, vel cum periculo offensionis. *Tacit.*

sympathie de bassesse. Le Protecteur frappa sur l'épaule de ce courageux député, en lui disant : *Retire-toi, fou que tu es;* et quelque temps après, il lui donna de l'avancement dans l'armée et l'envoya consul en Suède.

L'influence toujours croissante de Cromwell sur le parlement, amena bientôt l'heure de renouveler plus sûrement la motion prématurée de Jephson. Un des magistrats de la ville de Londres, Pack, nommé chevalier par le Protecteur, et qui avait quelques malversations à se faire pardonner, fut chargé de porter les premiers coups. Après avoir exposé l'état incertain de la nation, l'inquiétude des esprits, il proposa que le Protecteur fût prié de prendre le titre de Roi; et en même temps il offrit de lire un plan de constitution. Quoique les rôles fussent bien distribués et la majorité certaine, cette apparition soudaine de la royauté trouva d'abord beaucoup de résistance. Les majors-généraux destitués étaient redevenus républicains ; tout le parti militaire de la chambre, associé à leur ressentiment, s'indigna de la proposition. Pack fut arraché

brusquement de la tribune et reporté jusqu'à la barre. Quelques légistes adroits, qui voulaient servir les vues du Protecteur, laissè-
1657. rent cette grande émotion se calmer; puis, ils revinrent à demander la lecture du projet, le parlement étant toujours maître de le rejeter. Une majorité nombreuse vota la lecture et l'examen du projet; il fut approuvé dans le point principal, l'établissement de deux chambres et d'une personne qui partagerait avec elles la puissance législative, et dont le titre restait en blanc. Il fut convenu que les chambres s'appelleraient chambre des communes, et *autre chambre*, l'esprit démocratique ne permettant pas de reproduire l'idée d'une pairie privilégiée. On arrêta même que le choix de cette chambre serait soumis à la revision de la chambre des communes. Quant au titre de Roi, qui d'abord avait excité tant de scandale, on l'accorda sans beaucoup de peine, et la motion de Pack se trouva complétement adoptée. Ce qu'il y a de remarquable, c'est que, dans cette épreuve, le Protecteur était soutenu par un nouveau parti,

et avait pour adversaires ses anciens amis. Personne ne fut plus ardent à combattre la proposition du titre de Roi, que Fleetwood, le beau-frère de Cromwell, républicain sincère. Le nom de royauté lui rappelait ses principes, et le soulevait contre un pouvoir qu'il avait fidèlement secondé.

Ayant adopté dans toutes les parties principales le projet que Pack avait produit sous le nom de humble adresse et remontrance, ce qui fut remplacé par le titre plus respectueux de humble pétition et avis, le parlement fit demander au Protecteur d'être admis près de lui pour une communication importante.

Cromwell, entouré de son conseil et de ses officiers, reçut la chambre en corps. Le président lui présenta l'humble pétition, appuyée d'un long discours, dans lequel le pouvoir et le titre de Roi étaient désignés comme le mieux assortis à la constitution anglaise et au caractère des Anglais, et, suivant l'expression de l'orateur, *le mieux connus de leurs lois*. Cet argument, dont il était étrange d'abuser en faveur de Cromwell, avait en effet beaucoup

de justesse historique. La révolution anglaise n'ayant pas été dirigée par une haine générale de l'ancien ordre de choses, n'avait été ni si profonde, ni si violente que celle d'un pays, où la chûte de toute la législation aurait accompagné celle du trône. En Angleterre le respect religieux du passé s'était joint à l'ardeur de l'innovation politique, et avait servi à la modérer jusque dans ses excès mêmes; les lois anciennes, toujours subsistantes, rappelaient la royauté bannie.

Cromwell se répandit en expressions générales de piété; et il énonça l'intention de chercher le Seigneur, qui avait été son guide jusqu'alors, et qui lui mettrait dans le cœur la réponse qu'il devait faire.

Cette première démarche de la chambre n'ayant obtenu de Cromwell aucune explication précise, une nouvelle adresse lui fut présentée sur le même sujet, avec la même solennité, et dans des termes encore plus expressifs, soit que tous les actes de cette

(1) The Parliamentary history, v. xx, p. 59.

comédie eussent été convenus d'avance, soit que le Protecteur eût en effet moins d'empressement à recevoir un titre, que la chambre, une fois engagée, n'avait de zèle pour hâter la servitude publique.

Sur cette seconde instance, le Protecteur, après de nouveaux témoignages d'humilité et de respect pour la chambre, avoua qu'il n'était pas encore convaincu. Il ajouta que, « s'il « entreprenait quelque chose sans une foi en- « tière, la force lui manquerait, et qu'il rede- « viendrait le serviteur le plus incapable qu'au- « cune nation aurait jamais eu. Il demandait « donc la liberté de prendre conseil, et d'ex- « poser ses doutes, ses craintes, ses scrupules; « bien qu'en matière semblable, dit-il, le monde « ait jugé que la conscience ne devait guères « avoir de scrupule. »

L'offre de la couronne prit ainsi la forme d'une négociation, et le parlement délégua plusieurs de ses membres, pour discuter à fond avec le Protecteur. Un incident retarda l'ouverture de ces singulières conférences. Pendant que quelques Républicains apostats et

quelques anciens Royalistes étaient si impatients de faire Cromwell Roi, les hommes de la cinquième monarchie, ceux de tous les sec-
1657. taires qui avaient le plus de folie et de bonne foi, songeaient à réaliser enfin la royauté de Jésus-Christ. Cette conspiration était peu compliquée. Une soixantaine de personnes devaient s'armer à l'improviste, ne doutant pas que tout le peuple ne les suivît. La veille du jour fixé pour cette attaque insensée, le major Harrisson, le colonel Rich, le vice-amiral Lawson, furent conduits à la Tour, comme les chefs secrets de l'entreprise. Le secrétaire d'état Thurloe mit sous les yeux de la chambre l'étendard des conjurés, qu'ils appelaient la bannière que *Dieu a donnée à son peuple dispersé*. On y voyait pour devise un lion couché, avec ces mots de la Genèse, *qui osera le faire lever?* Le but de la conspiration était de placer en Jésus-Christ le pouvoir législatif suprême, et de former un conseil qui représenterait l'assemblée des saints, et agirait au nom et par la lumière de Jésus-Christ. Thurloe, dans son rapport à la chambre, se crut obligé

de séparer la cause de ces hommes, de celle des amis de la liberté. Il eut (1) soin d'avertir que l'origine de pareils complots remontait fort loin; que ce n'était pas le résultat du mécontentement excité par les efforts de la ehambre pour constituer le peuple anglais sous une forme nouvelle, qui pouvait paraître désagréable aux gens de bien; que la conspiration était ancienne, toujours active, formée par des hommes incapables de repos et qu'aucun gouvernement ne satisferait. Au reste, Cromwell, qui fit détenir extraordinairement les prévenus sur un ordre de sa main, ne se hasarda point à les faire juger.

La découverte d'une pareille entreprise concourait à propos avec la grande question qui était alors agitée. La peur de l'anarchie a toujours été l'excuse de l'esclavage. La chambre manifesta son horreur pour un si grand crime; et ses commissaires furent admis enfin près du Protecteur, qu'ils étaient chargés de convaincre.

---

(1) Thurloe's state papers, v. IV, p. 132.

Excepté le jurisconsulte Lisle, aucun des membres de ce comité n'avait participé à la mort de Charles. Cette circonstance fit croire que leur zèle pour rétablir les formes monarchiques cachait une arrière-pensée favorable à la cause des Stuarts. On a supposé même, que les démarches de la chambre des communes étaient déterminées par l'espérance de perdre Cromwell en le couronnant, et de l'accabler sous le succès de son imprudente ambition. Il est certain qu'un grand nombre de Royalistes se montrèrent fort empressés pour l'élévation de Cromwell; mais la servilité des hommes n'a pas besoin d'être expliquée par les calculs d'une politique si subtile et si prévoyante. Beaucoup d'illustres familles, suivant Clarendon, regrettant la perte de leurs priviléges, se flattaient de reprendre leur rang autour du trône, occupé même par un usurpateur. Telle était sans doute l'espérance de lord Broghill, qui, plus que personne, sollicita Cromwell d'accepter le titre de Roi. Les autres membres du comité, Whitelocke récemment nommé commissaire de la trésorerie; Lenthall

et Fiennes, commissaires du sceau; le colonel Wolsey, le colonel Jones, le chef de justice Glynne, élevés par la révolution et créatures de Cromwell, n'avaient d'autre intérêt que la durée de son pouvoir; et dans les instances qu'ils adressaient à Cromwell, on ne peut pas plus douter de leur sincérité que de leur bassesse. St.-John (1) était le seul membre du comité qui, après avoir été le confident de Cromwell, parût séparé de lui et peu favorable à sa puissance. Il avait désapprouvé le protectorat, et dès-lors s'était renfermé dans ses fonctions de juge, sans conserver de crédit sur Cromwell, et même ayant quelquefois besoin d'être défendu près de lui. Il parla peu dans cette conférence.

Whitelocke, président du comité, annonça qu'il était chargé de répondre aux scrupules et aux objections du Protecteur contre le titre de Roi. Cromwell avoua qu'il avait une déplaisance générale pour *cette chose*, et pria les commissaires de lui dire chacun leurs

(1) Thurloe's state papers, v. VII, p. 914.

motifs particuliers (1), ajoutant qu'un autre mode de discussion lui ferait perdre le fil de ses idées.

L'argumentation commença sous cette forme. Les commissaires parlaient successivement avec beaucoup de méthode, et attaquaient tour-à-tour, par divers points, la conscience du Protecteur.

Whitelocke exposa que le titre de Roi était un titre anciennement connu, auquel se rapportaient toutes les lois, auquel se liaient les droits généraux et les libertés du peuple, qui aurait à-la-fois pour base, et la constitution présente, et les lois anciennes de l'Angleterre, et qu'enfin il y avait dans ce titre plus de stabilité, de suprématie et de sanction civile, que dans le titre de Protecteur, dont l'application était nouvelle et les rapports incertains.

Lenthall considéra la question dans l'intérêt de la liberté, avec cette hypocrisie d'indépendance qui, lorsqu'elle se mêle à la servitude, la rend plus incurable. Il pressa Crom-

(1) The Parliamentary history, v. XXI, p. 69.

well de prendre le titre de Roi, parce que le titre de Protecteur n'avait pas de limites. Il lui en fit un devoir, au nom de la volonté du peuple.

Le chef de justice, Glynne, déclara qu'il n'y avait jamais eu d'objection contre le pouvoir du Roi, mais seulement contre les vices de l'administration ; il fit valoir les anciennes limites fixées à la prérogative royale, même dans les cours judiciaires, tandis que la puissance du Protecteur n'était ni réglée, ni définie, et que Cromwell, en jurant à ce titre d'obéir aux lois, n'avait fait qu'un serment illusoire et sans application. Mais ne pouvait-on pas attacher au titre de Protecteur des conditions précisément semblables à celles de la royauté? Le chef de justice, en répondant à cette dernière supposition, dit que ce n'était plus alors qu'une question de mots, et supplia Cromwell de ne pas rompre avec le parlement *pour un mot*.

Le colonel Wolsey borna son discours à répéter, que l'esprit des trois peuples tenait beaucoup au titre et à l'office de Roi ; que

c'était une inclination générale que Dieu avait mise dans la nation, que la nation aimait la monarchie, et la monarchie sous le titre de Roi.

Rien n'est si étrange que les confusions et les renversements d'idées qui s'opèrent dans les temps de trouble : « Votre altesse, disait « Wolsey, a bien voulu, en parlant au par- « lement, se donner le nom de son serviteur. « Vous êtes en effet le serviteur du peuple, « et c'est là votre plus grand honneur : j'es- « père, par conséquent, que vous laisserez « au peuple la liberté d'appeler son serviteur « comme il lui plaît. Les représentants du « peuple desirent que vous serviez le peuple « sous le titre de Roi ; cette raison, fût-elle « la seule, est décisive. » Puis, revenant aux habitudes monarchiques, il supposait que Cromwell, en refusant la couronne, privait le peuple de l'honneur d'avoir un Roi : « C'est, « disait-il, notre privilége, notre droit de « naissance d'avoir un magistrat suprême qui « porte le nom de Roi. »

Dans cette singulière conférence, il est

curieux d'entendre lord Broghill, esprit supérieur, exempt de fanatisme, que la révolution entraîna sans le dominer; l'un de ces hommes que leur mérite personnel élève au-dessus des rôles équivoques qu'ils ont reçus des circonstances; long-temps Royaliste fidèle, puis confident de Cromwell, puis ami de Charles II, mais cette fois guéri de l'ambition, et ne portant plus à la cour que les graces de l'esprit, le goût et le talent des lettres.

Broghill avait alors le langage d'un zélé partisan de la révolution et de Cromwell. Mais parmi les motifs qu'il emploie pour appuyer l'offre de la couronne, le principal est l'espérance de ramener les Royalistes, en leur ôtant le prétexte qu'ils tiraient de la fameuse loi d'Henri VII, pour ne reconnaître d'autre autorité que celle du Roi; disposition qui tournerait en faveur de Cromwell, s'il prenait le même titre. « Enfin, dit assez ingénuement « lord Broghill, il n'y a maintenant qu'un « divorce entre le Roi prétendu et la cou- « ronne; et nous savons que les personnes « divorcées peuvent se réunir; mais si l'une

« d'elles se marie à un tiers, il n'y a plus de « retour. »

Cromwell, sans s'expliquer, demanda du temps pour réfléchir sur la force de ces arguments. Une indisposition (1) réelle ou feinte lui servit à éluder quelques jours la poursuite du comité, qui revint à la charge avec de nouveaux ordres de la chambre.

Dans cette nouvelle conférence, on discuta l'objection que faisait modestement Cromwell. Tous les bons effets du gouvernement peuvent être aussi facilement assurés par le titre de Protecteur. Les légistes du comité s'évertuèrent pour démontrer l'excellence et la supériorité du titre de Roi; ils la prouvèrent *ex necessitate causæ, et ex necessitate consequentis*. En rapprochant ces discussions de celles qui avaient amené la chûte des Stuarts, on est frappé de voir les mêmes hommes occupés, sans le savoir, à reconstruire à petit bruit l'édifice de l'ancienne monarchie, qu'ils avaient abattu avec tant d'efforts. Lenthall (2),

(1) The parliamentary history, v. XXI, p. 89.
(2) *Idem*, p. 72.

pressant Cromwell d'accepter la couronne, lui appliquait l'axiôme monarchique, *le Roi ne meurt pas*, et faisait de ce nom de Roi une abstraction inséparable des lois anglaises, et réalisée indifféremment par un pouvoir de fait ou par un pouvoir de droit. On comprendra que Cromwell fut inquiet des conséquences d'un pareil argument fait en sa faveur, et qu'il hésita sincèrement à recevoir un titre qu'on lui offrait par des motifs qui auraient pu servir pour le rendre à Charles II. Plus ce titre de Roi était puissant, plus il était dangereux de le ressusciter au profit de l'ancien possesseur. Aussi le Protecteur alléguait peut-être de bonne foi, que ce mot n'étant que le signe de la suprême magistrature, l'autorité législative pouvait attacher le même sens à un autre nom, qui prendrait par-tout la place du mot de Roi. Il ne dissimulait pas non plus le mécontentement de beaucoup de gens de bien, qu'il ne fallait pas offenser, sur-tout dans des choses indifférentes. Il alléguait la volonté de la Providence, et les actes du long parlement.

Il observait que l'on avait joui des lois sous les divers gouvernements, et que la justice avait été administrée au nom des gardiens de la liberté, comme au nom du Protecteur.

Le colonel Philippe Jones insista sur la nécessité de préférer les formes anciennes : « Toute chose nouvelle, dit-il, est incertaine, « non-seulement dans ses résultats, mais dans « sa durée; car elle est nécessairement créée « par un pouvoir contemporain, qui peut la « détruire. » Il réfuta les diverses objections de Cromwell avec beaucoup de vigueur et de subtilité. Les actes du long parlement étaient dirigés contre le pouvoir d'un seul, autant que contre le nom de Roi; la Providence, en écartant un Roi, n'a pas écarté la royauté.

Ce fut dans cet esprit que Richard Onslow et Fiennes combattirent successivement les diverses objections du Protecteur. Cromwell avait allégué que le titre de Roi avait été frappé d'anathême, détruit par le parlement. « Il est clair, répondit Fiennes, que la chose « a été frappée d'anathême aussi-bien que le « nom, et que l'autorité d'un seul, sous quelque

« nom que ce soit, est proscrite comme le « nom même ; mais, dans la vérité, Dieu ne « réprouve ni le nom, ni la chose ; Dieu a « déclaré que toutes les formes particulières « de gouvernement dépendaient de la volonté « des hommes, suivant le besoin des affaires « et le bien du peuple ; car l'écriture les ap- « pelle Ouvrages de l'homme. Les hommes les « ont-ils réprouvées ? Dieu les réprouve aussi ; « quand Dieu les relève de nouveau, il les « honore, et commande qu'elles soient hono- « rées. Un parlement avait pensé que l'état des « affaires demandait la suppression du titre « et de l'office de Roi ; un nouveau parlement « juge que la situation actuelle en exige le « rétablissement. »

Lord Broghill reproduisit les mêmes arguments, et son discours est remarquable, parce qu'il montre avec quelle facilité cet esprit supérieur se pliait aux manières de raisonner de son siècle. Nous avons déja vu quel usage il faisait de la comparaison de la femme divorcée ; il répond par un moyen à-peu-près semblable à l'objection tirée du mécontente-

ment que le titre de Roi donnait à beaucoup de gens de bien et de piété.

« La situation de ces gens de bien mécon- « tents, dit-il, peut être comparée à celle de « David, lorsque son enfant était malade; pen- « dant la durée de sa maladie, il priait avec « instance le Seigneur de rendre son fils à la « santé; Dieu ne voulut pas l'exaucer, et « l'enfant mourut. Les serviteurs de David « disaient alors : Si son inquiétude et sa dou- « leur étaient si grandes lorsque l'enfant vivait « encore, que sera-ce aujourd'hui qu'il est « mort? Mais David s'écria : Tant qu'il y avait « espérance, j'ai supplié le Seigneur; mais « puisque sa volonté est déclarée, je m'y « soumets. » Cette parabole était admirable pour consoler des Républicains dévots; mais, sans être fondée sur des motifs aussi méritoires, la même résignation se retrouve dans tous les temps de tyrannie.

Whitelocke, qui résuma cette conférence, ne rougit pas d'alléguer à Cromwell l'exemple de Gustave Vasa, nommé Roi d'un peuple dont il avait été le libérateur; mais non pas le successeur d'un Roi qu'il eût assassiné.

Tous ces discours n'étaient, au reste, que la partie extérieure, et, pour ainsi dire, le cérémonial d'une négociation plus secrète. Souvent (1), au rapport de Whitelocke, admis 1657.
à ces confidences, le Protecteur réunissait quelques-uns des commissaires, et s'enfermait avec eux pendant plusieurs heures, se livrant à la familiarité la plus gaie, et aux diversions les plus étranges, demandant des pipes et du tabac, faisant des vers, et proposant à ses amis des défis poétiques; puis retombant aux choses les plus sérieuses, sur lesquelles il écoutait et suivait leur avis avec une entière déférence. Au milieu de ces faux épanchements, destinés à gagner les cœurs et à faire moins redouter un accroissement de pouvoir, la pensée de Cromwell sur l'objet principal restait obscure et incertaine; on voyait ce qu'il voulait, mais on ne pouvait pas l'en convaincre. Quelquefois même on douterait de son hypocrisie, lorsqu'on remarque le même langage d'humilité dans la correspondance in-

(1) Whitelocke's memorials, p. 647.

time des hommes qui étaient le plus intéressés à sa fortune, et qui devaient avoir le secret de son ambition. Henri Cromwell écrivait à Thurloe (1) : « Je bénis Dieu d'apprendre « que son altesse a pris la seule voie conve- « nable pour décider cette question, c'est- « à-dire, de consulter Dieu et son propre « cœur, et je me réjouis que l'offre d'une si « grande élévation n'ait fait naître en lui que « crainte et abattement d'esprit. » Dans les réponses de Thurloe, c'est le même langage, le même doute sur la volonté du Protecteur, doute qui paraît d'autant plus sincère, que le secrétaire-d'état ne déguise pas d'ailleurs ses vœux personnels, et qu'il montre cette impatience et cette certitude d'ambition que les subalternes ont naturellement pour l'élévation de leurs maîtres. « Le Protecteur, écrit- « il (2), éprouve à ce sujet de grandes diffi- « cultés d'esprit, quoique jamais homme n'ait « été appelé par une vocation plus manifeste,

(1) Thurloe's state papers, v. VI, p. 182.
(2) *Idem*, p. 219.

« et bien que, pour ma part, je voie claire-
« ment qu'on ne persuadera jamais au parle-
« ment qu'il soit possible d'établir quelque
« chose par un autre moyen. » Cependant 1657.
Thurloe annonce, dans la même lettre, que deux généraux, parents du Protecteur, jusque-là ses plus habiles et ses plus fidèles soutiens, Fleetwood et Desboroug, se déclarent violemment contre le titre de Roi, tout en approuvant les autres dispositions en faveur de l'autorité de Cromwell. Cette résistance inattendue, qui était le sentiment d'une partie de l'armée, fit échouer l'entreprise, et rendit inutile la servilité du parlement. Cromwell sentit que c'était là son plus grand obstacle. Fleetwood et Desboroug publiaient qu'ils étaient résolus de donner leur démission, et le même langage était répété par beaucoup d'officiers. Cromwell essaya de ramener ces deux hommes dont il ne pouvait se défier; et c'est dans les démarches qu'il fit vers eux que l'on voit le plus clairement son desir d'être Roi. Il s'invita lui-même à dîner chez le colonel Desboroug, et s'y rendit avec Fleet-

wood; là, seul entre ses deux amis, il revint au langage républicain, et plaisanta sur la royauté : « Ce n'était, dit-il, qu'une plume « attachée au chapeau d'un homme (1); mais « par cela même, il était étonné que des « hommes ne voulussent pas faire plaisir à « des enfants, en leur laissant cette babiole. » Les deux officiers n'entrèrent pas tout-à-fait dans la plaisanterie, et ils répondirent fort sérieusement à Cromwell, que cela renfermait plus de choses qu'il n'en voyait, que ceux qui l'y poussaient n'étaient pas ennemis de Charles Stuart, que s'il consentait, il attirerait une ruine inévitable sur ses amis et sur lui-même. Après une discussion inutile, Cromwell les quitta, leur disant qu'ils étaient deux gaillards bien scrupuleux (2).

On rapporte d'autres paroles qu'il leur tint à ce sujet, en faisant allusion à la sécurité que le titre de Roi donnerait à ses partisans: « C'est vouloir tenter Dieu, disait-il, que

(1) Ludlow's memoirs, v. II, p. 586.
(2) *Idem*, p. 587.

« d'exposer tant de gens de bien à la mort et « à la pauvreté, tandis qu'il est une voie « pour les garantir. » Fleetwood et Desboroug alléguaient leur serment : « Mais ce serment, 1657.
« répondait Cromwell, est dirigé contre la « la tyrannie d'un Roi, et non pas contre les « trois lettres qui composent le mot de Roi. »

Cependant Cromwell avait déja laissé voir à plusieurs députés l'intention d'accepter la couronne. Le lendemain de son inutile conférence avec Fleetwood et Desboroug, il convoqua la chambre pour le jour suivant; tout le monde crut toucher au dénouement : et Cromwell, se promenant avec Desboroug, lui déclara nettement qu'il était déterminé à prendre le titre de Roi. Desboroug répondit, qu'il regardait alors la cause et la famille de Cromwell comme perdues sans retour; que, pour sa part, il était bien résolu de ne pas agir contre lui, mais qu'il était également résolu de ne plus le servir (1). . . . .

Une autre opposition plus suspecte et non

(1) Ludlow's memoirs, v. II, p. 587.

moins violente, venait du général Lambert. Habile et hardi capitaine, servile seulement par excès d'ambition, Lambert avait plié sous Cromwell, au prix d'un grand pouvoir et d'une plus grande espérance; il avait secondé la tyrannie du protectorat, auquel il se flattait d'arriver lui-même; et maintenant il s'indignait de voir une nouvelle hérédité royale s'élever, non pas contre les libertés du peuple, mais contre les droits du plus brave.

Cependant les principaux chefs murmuraient plus qu'ils n'osaient résister; et peut-être les incertitudes de Cromwell se seraient encore prolongées, sans un acte hardi qui le força de s'expliquer nettement. Desboroug s'étant retiré, sans avoir pu rien gagner sur Cromwell, rencontra le colonel Pride, et lui confia ce qu'il venait d'apprendre. « Il ne le « fera pas (1), répondit Pride, je l'en empê- « cherai bien; faisons dresser une requête au « parlement. »

Un docteur Owen, zélé Puritain, prêta sa

(1) Ludlow's memoirs, v. II, p. 587.

plume pour cette bonne œuvre. La requête fut souscrite par deux colonels, sept lieutenants-colonels, huit majors et seize capitaines; et le lendemain, à l'heure même où la chambre 1657. réunie attendait l'acceptation du Protecteur, les pétitionnaires vinrent à la porte du parlement, et firent avertir de leur présence le colonel Desboroug.

Si l'on en croit Ludlow (1), Cromwell et ses partisans furent tout-à-fait pris au dépourvu; à la demande de Desboroug, on ordonne à l'unanimité d'introduire les pétitionnaires, dont l'intention était ignorée de tous ceux qui ne la partageaient pas. Les officiers sortirent après avoir déposé leur requête, dont le parlement prit aussitôt lecture.

C'était une réclamation véhémente, qui paraissait dictée par l'intérêt de Cromwell autant que par l'amour de la liberté. « Ils « avaient, disaient-ils, hasardé leur vie contre « la monarchie, et ils étaient prêts à l'exposer « encore pour défendre la liberté de leur

(1) Ludlow's memoirs, p. 588.

« pays (1). Ayant observé que quelques hom-
« mes travaillaient à ramener la nation sous
« l'ancienne servitude en pressant leur général
« de prendre le titre de Roi, et cela dans
« l'intention de le détruire lui-même, et de
« désarmer le bras de tous ceux qui étaient
« fidèles à la nation, ils suppliaient humble-
« ment la chambre de déconcerter de pareils
« efforts, et de rester fortement attachée à la
« vieille cause, que pour leur part ils seraient
« toujours prêts à maintenir aux dépens de
« leur vie. »

Cromwell, averti de cet incident (2), manda le lieutenant-général Fleetwood; et changeant tout-à-coup avec lui d'intention et de langage, il se plaignit amèrement que Fleetwood eût souffert la lecture d'une semblable requête, sur-tout connaissant sa résolution de ne point accepter la couronne sans le consentement de l'armée; en même temps il le pria de retourner à la chambre, et d'empêcher les choses

(1) Ludlow's memoirs, p. 589.
(2) *Idem*. p. 590.

d'aller plus loin. Fleetwood satisfait revint dire à la chambre qu'il n'y avait pas lieu de discuter la pétition, puisqu'elle avait pour objet une chose incertaine, et sur laquelle ils attendaient encore la réponse du Protecteur.

Cette brusque révolution est attestée par les lettres de Thurloe, confident du Protecteur. Le même jour, Cromwell reçut le parlement; et, dans un discours d'une humilité assez maladroite, il exprima son refus, en regrettant d'avoir été pour la chambre l'occasion d'une si grande perte de temps. « J'ai eu le « malheur, dit-il, dans les conférences avec « votre comité, et dans les réflexions que j'ai « pu faire, de n'être pas convaincu de la né- « cessité d'une chose que vous m'avez si sou- « vent proposée, je veux dire le titre de Roi; « et cependant je déclare qu'aucun jugement « particulier ne peut être mis en balance avec « le jugement du parlement; mais, dans les « choses qui regardent la conduite personnelle, « tout homme étant obligé de rendre un compte « à Dieu, doit pouvoir justifier ses actions, et « trouver dans sa propre conscience une ap-

« probation de ce qu'il fait, ou de ce qu'il « évite; et lorsque vous accordez à tous les « autres leur liberté, certainement vous ne « me refuserez pas celle-là (d'autant plus que « ce n'est pas seulement une liberté, mais un « devoir, dont je ne puis m'abstenir sans pé- « ché); vous me permettrez d'examiner mon « cœur, mes pensées, mon jugement, dans « toute œuvre où je dois mettre la main. » Après deux ou trois galimatias du même genre, et l'aveu que le gouvernement qu'on lui propose renferme d'excellentes choses, excepté le titre de Roi, le Protecteur termine son pénible discours et cette longue comédie par ces paroles expresses : « Je ne puis me charger du « gouvernement avec le titre de Roi. »

Une si grande question, qui, dans l'origine, n'avait été qu'un incident de la discussion, étant écartée sans retour, le parlement reprit l'examen de l'humble pétition, et décida que le titre de lord Protecteur remplacerait celui de Roi. Cromwell se rendit à Westminster, et reçut la députation de la chambre, qui lui présenta la rédaction définitive de cet humble

avis, si long-temps débattu. C'était une constitution toute favorable au pouvoir d'un seul. Ludlow dit avec raison : « La chambre n'était « alors composée que de ceux qui voulaient 1657.
« le Protecteur Cromwell avec une armée, ou « le Roi Cromwell avec une armée. »

Après la lecture de cet acte, le greffier de la chambre prononça ces mots : Le lord Protecteur consent : et Cromwell prit la parole pour remercier la chambre. Il exagéra la grandeur du fardeau qui lui était imposé, et demanda le secours de tous ceux qui craignent Dieu, afin qu'il eût assistance de la main du Seigneur. « C'est la vérité, dit-il, et je puis « le dire en présence de Dieu, aucun motif « n'aurait pu me déterminer à recevoir ce far- « deau, insupportable à la chair et au sang, « si je n'avais toujours vu dans ce parlement « un soin particulier de faire toutes les choses « qui pouvaient réellement conduire au but « que nous sommes obligés d'atteindre.

« En vérité, dit-il encore, j'ai un témoin en « Dieu que rien n'aurait été pour moi une « raison décisive. Quelque désirables que les

« grandes places paraissent aux autres hommes, « je le répète, rien n'aurait été pour moi une « raison de me charger de celle-ci ; mais j'ai vu « les choses déterminées par vous dans l'inté-« rêt évident des libertés de la nation, pour « la liberté, la sûreté de tous ceux qui crai-« gnent Dieu, de tous ceux qui le craignent « sous des formes diverses ; et si Dieu ne rend « pas ces nations reconnaissantes envers vous « pour les soins que vous avez pris, cela re-« tombera comme un feu sur leurs têtes ; voilà « quel a été mon principal motif.

« J'avoue qu'il y a d'autres choses que je « desire, la réforme des mœurs, la répression « du vice, l'encouragement des hommes de « bien et de vertu. »

Ces expressions vagues et mystiques avertirent la chambre d'ajouter à l'humble avis quelques dispositions nouvelles.

Suivant un récit de Burnet, Cromwell, s'il eût accepté la couronne, devait marquer cette nouvelle époque de son pouvoir par une grande institution en faveur de la religion protestante. C'était une espèce de conseil pour la direction

des intérêts généraux du Protestantisme, semblable à cette congrégation de la Foi, que Rome avait fondée pour l'établissement et le maintien du culte catholique. Il projetait de séparer en quatre départements la surveillance de ce conseil, dirigé tout entier vers la politique extérieure. L'un de ces départements se composait de la France, de la Suisse, et de ces vallées du Piémont, où Cromwell avait déja porté son intervention tutélaire. Le Palatinat et les pays calvinistes auraient formé la seconde division; la troisième devait embrasser l'Allemagne et le Nord. Les colonies des deux Indes formaient une dernière attribution. Ce conseil aurait entretenu des correspondances dans toutes les parties du monde; et les progrès, les périls, les besoins des sectes protestantes par-tout répandues, auraient incessamment attiré son attention et ses secours. Cromwell destinait à cette institution un revenu considérable; et les historiens vont même jusqu'à désigner le lieu qui devait servir aux séances de ce conseil.

Si l'on songe aux combats de la religion

protestante contre la foi catholique, et dans l'Europe, et dans l'intérieur de plusieurs États, c'était-là sans doute une noble et vaste pensée, de s'arroger la protection de toutes les sectes dissidentes, et de régler d'une manière fixe et durable l'appui que l'Angleterre leur avait plus d'une fois accordé. S'il n'eût été interrompu par la mort, Cromwell aurait sans doute repris ce dessein, qui s'accordait avec son génie, et que sa puissance lui permettait de tenter avec avantage. Tout son zèle religieux se concentrait dans la haine de la cour de Rome; c'était le point de réunion qu'il proposait à toutes les sectes de l'Angleterre. Il paraissait d'ailleurs assez indifférent à la forme du schisme; il accueillait avec la même faveur les Indépendants, les Presbytériens, les Anabaptistes; dans les derniers temps il paraissait même assez favorable aux Épiscopaux; et il leur rendit la liberté d'ouvrir leurs églises. Les chapelains, dont il était entouré, étaient pris dans toutes ces sectes différentes; et cette neutralité sur la forme du culte, comparée à la ferveur qu'il affectait toujours, suffirait seule

pour déceler son hypocrisie. Dans ce siècle fanatique, la foi ne se séparait pas de l'intolérance; et si Cromwell eût été sincère, il eût choisi la secte qu'il voulait suivre. Mais, dans sa religion, toute politique, il évita de blesser plusieurs sectes par attachement à une seule, en même temps qu'il satisfaisait l'esprit superstitieux du temps par une démonstration générale de ferveur et de piété : négligeant toujours le dogme pour l'enthousiasme, il s'occupa de maîtriser les imaginations, sans offenser les préjugés d'aucune croyance. Ce calcul était d'un homme d'état, qui choisit l'objet de son fanatisme, et non d'un sectaire emporté lui-même par l'ascendant qu'il exerce sur les autres. La plus grande preuve que Cromwell donna de cette tolérance, si étrangère à son siècle et à son fanatisme apparent, ce fut à l'occasion du peuple juif, si long-temps opprimé par des préjugés, qui n'existaient nulle part avec plus de force qu'en Angleterre. Un fameux rabbin (1), Manassé-Ben-Israël, eut

(1) Harleian collection, v. v, p. 430.

plusieurs conférences avec le Protecteur. Il demandait pour sa nation la liberté de commerce et de conscience, alléguant les persécutions et les injures qu'elle éprouvait dans les États catholiques. Cromwell parut favorable à cette demande; mais il voulut la soumettre à la discussion d'un comité de théologiens, qui furent peu d'accord. Cromwell insistait lui-même en faveur des Juifs par un argument théologique. « Puisqu'il y a, disait-il, une pro-
« messe de leur conversion, il faut employer
« tous les moyens qui peuvent en faciliter l'ac-
« complissement : il n'en est pas de plus sûr
« que la prédication de l'évangile telle qu'elle
« se fait en Angleterre, avec sincérité et vérité,
« sans aucun mélange de ces superstitions
« papistes, qui leur ont fait haïr la religion
« chrétienne. » Un grand nombre de Juifs, encouragés par cette protection, étaient venus à Londres pour attendre le dénouement de ce débat; mais la majorité des théologiens se déclara contre eux. Le commerce de Londres réclama dans une autre vue, et par crainte de la concurrence que présen-

taient la richesse et l'industrie des Juifs. Cromwell alors se désista de ce projet, en disant qu'il n'avait pris aucun engagement avec les Juifs, et ne voulait que faire ce qui était permis par l'Écriture. Quelques historiens ont avancé que les Juifs s'étaient ménagé la faveur de Cromwell par la promesse d'une grande somme d'argent; d'autres ont supposé que le Protecteur, souvent gêné dans ses entreprises par l'insuffisance du trésor public, comptait sur leur secours, s'ils s'établissaient en Angleterre. L'activité et les communications des Juifs dans tous les pays ne furent pas inutiles au Protecteur. Suivant Burnet, des hommes de cette nation lui servirent d'espions dans toute l'Europe, sur-tout en Espagne et en Portugal; et il en tira des connaissances précieuses sur les desseins et la situation des cours étrangères, dont il fut toujours mieux instruit qu'aucun autre souverain. Le ménagement que Cromwell montra dans cette occasion pour le préjugé des sectaires, s'accorde avec la politique qui lui fit toujours parler leur langage et imiter leur fanatisme. On as-

sure que cette affectation, si habilement soutenue, se démentait quelquefois dans la liberté de la vie privée et l'épanchement de la confiance. Cet ingénieux Waller, qui a chanté tour-à-tour Charles Ier, Cromwell et Charles II, et qui, après avoir conspiré pour la royauté, fut accueilli par le Protecteur, dont il était parent, racontait à ce sujet une anecdote assez curieuse. Admis dans le cabinet de Cromwell (1), souvent sa conversation familière était interrompue par quelques chefs de secte, qui venaient faire leur cour. Cromwell debout les recevait près de la porte; et ces mots sans cesse répétés, *le Seigneur révélera*, *le Seigneur viendra au secours*, arrivaient jusqu'à l'oreille de Waller; et Cromwell, en revenant à lui, après avoir congédié ces fanatiques importuns, lui disait: Cousin Waller, il faut parler à ces gens-là dans leur jargon; reprenons l'entretien où ils nous ont laissés.

Tandis que le Protecteur, secondé par la docilité de la chambre, travaillait à fortifier

(1) Waller's life, p. 30.

son pouvoir de ces apparences légales, qui imposent lors même qu'elles sont arrachées, les grands succès des flottes anglaises venaient augmenter l'éclat de son administration, et balançaient la gloire de l'armée de terre. Blake, après avoir passé l'hiver entre Cadix et les côtes de Portugal, avait appris au renouvellement de la saison qu'une flotte espagnole, plus riche encore que sa première proie, était à l'ancre dans la baie de Téneriffe. Le 13 avril il partit, et le 20 il toucha Ténériffe. L'amiral espagnol, qui n'était pas indigne de combattre ce redoutable assaillant, avait abrité ses petits navires sous les batteries des forts qui défendaient le rivage, et placé plus avant six grands vaisseaux à l'ancre. Blake résolut de brûler les galions, s'il ne pouvait s'en emparer. Il partagea ses forces. Stayner pénétra dans la baie, et vint attaquer les navires sous le feu même des forteresses. L'amiral disposa près des forteresses quelques-uns de ses plus grands vaisseaux, dont l'artillerie força la garnison ennemie d'abandonner un poste si dangereux. Avec le reste de

1657.

sa flotte, il combattit pendant quatre heures les grands galions qui furent incendiés, tandis que Stayner brûlait ou coulait bas le reste du convoi. Cette flotte, ainsi renfermée dans la baie de Santa-Crux, périt toute entière, sans enrichir les vainqueurs.

Cette victoire, dont les avantages et les trophées étaient anéantis dans le désastre même des vaincus, excita beaucoup d'enthousiasme parmi le peuple de Londres. Cromwell la fit annoncer au parlement, qui (1) vota des prières publiques, et ordonna qu'un diamant de cinq cents livres sterling serait offert à l'amiral victorieux, comme un témoignage de la satisfaction du Protecteur et du parlement. Mais ce grand homme ne put jouir de l'honneur qui lui était réservé; et il n'assista pas non plus à la confirmation légale du pouvoir de Cromwell, qu'il avait toujours servi sans l'aimer. Il mourut à bord de son vaisseau au moment où le reste de la flotte entrait dans la rade à Plymouth. Son corps fut transporté

(1) The Parliamentary history, v. XXI, p. 145.

à Londres; et Cromwell, qui, suivant Ludlow (1), redoutait la vertu et le patriotisme de Blake, rendit de grands honneurs à sa mémoire. Il le fit enterrer dans la chapelle de Henri VI, parmi les monuments des Rois d'Angleterre : sépulture qu'il ne déshonorait pas, et dont Charles II eut tort de chasser les cendres de ce grand homme. Depuis quelque temps Cromwell lui avait opposé l'amiral Montague, connu dans la suite sous le titre de comte de Sandwich, qu'il reçut de Charles II. Blake était cependant peu dangereux pour Cromwell. Républicain par caractère et par conscience, il était plus inquiet de la gloire que de la liberté de son pays. Dévoué à la mer, toujours occupé de son art, dont il hâta les progrès, et qu'il anima d'une impulsion nouvelle; du reste peu attentif aux révolutions de pouvoir qui se passaient à Londres, pourvu que sa patrie fût grande et glorieuse. Il répétait souvent aux matelots : « Qu'ils ne devaient pas « se mêler dans les discussions intérieures, et

(1) Ludlow's memoirs, v. VII, p, 603.

« que leur unique affaire était de maintenir « contre l'étranger la gloire et la puissance de « l'Angleterre. »

Blake était un des hommes qui avaient fait le plus respecter le nouveau gouvernement de l'Angleterre, et qui, par leurs triomphes, avaient donné les joies les plus vives à l'orgueil du Protecteur. L'amour qu'il avait pour son pays lui inspirait une hauteur de courage conforme aux grandes vues de Cromwell; et le patriotisme de l'un allait aussi loin que l'ambition de l'autre. Avant ses victoires, et même avant la guerre d'Espagne, Blake avait donné un exemple remarquable de cette fierté qui obtient à un peuple la considération de ses voisins et de ses ennemis. Un jour qu'il relâchait dans un des ports d'Espagne, quelques matelots étant descendus sur la côte, rencontrèrent le saint Sacrement; et dans leurs préjugés de croyance et la grossière licence de leurs mœurs, ils montrèrent à cet aspect un insolent mépris, qui souleva l'indignation du peuple, excité par un prêtre qu'ils avaient outragé. Les matelots, poursuivis et

fort maltraités, regagnèrent la flotte, et se plaignirent à l'amiral. Blake envoya sur-le-champ un trompette au gouverneur de la ville, pour demander qu'on lui livrât le prêtre qui avait animé le peuple contre ses matelots. Le gouverneur voulut alléguer, pour cause de refus, l'indépendance de l'ordre ecclésiastique. Blake insista, déclarant que, sans s'inquiéter de ce que pouvait faire l'autorité civile, il réduirait la ville en cendres, si le prêtre désigné n'était pas remis dans ses mains sous quelques heures. Il fallut céder, et envoyer à bord de l'amiral l'ecclésiastique espagnol, qui chercha son excuse dans la conduite insolente des matelots. Blake le renvoya libre, après lui avoir dit : « Si l'on m'avait adressé les pre-
« mières plaintes, j'aurais puni rigoureusement
« les coupables, ne voulant pas qu'aucun de
« mes matelots insulte la religion dominante
« dans les lieux où ils abordent. Ce que je
« trouve mauvais, c'est qu'un prêtre étranger
« ait excité le peuple à se venger de leur faute.
« Je veux que le monde sache qu'un Anglais
« ne peut être puni que par un autre Anglais. »

Quand le Protecteur reçut les lettres où Blake l'instruisait de ce fait, il en parut singulièrement flatté, et les ayant lues dans son con-
1657. seil, il dit (1), avec un transport de joie, « qu'*il espérait rendre le nom anglais aussi « redoutable que l'avait jamais été le nom « romain.* » Blake avait presque rempli ce noble augure, lorsqu'il mourut, faiblement regretté par le maître dont il avait illustré le despotisme, en croyant ne servir que la gloire de son pays.

Blake avait tous les dehors de religion communs à son siècle; mais il y joignait une foi vive et désintéressée. La pureté de ses mœurs, la modestie de son langage, égalaient sa rare valeur. C'était un homme de génie plein de simplicité, un sectaire sans intolérance, et un grand capitaine ami de la liberté.

Cependant Cromwell arrivait au but qu'il avait long-temps cherché, la pleine et libre reconnaissance de son pouvoir par le vote d'un parlement. Les articles que la chambre

(1) Burnet's history of his own time, p. 166.

s'empressa d'ajouter à l'humble pétition avaient pour objet d'écarter des élections tous ceux qui avaient pris part aux divers armements royalistes, et de les soumettre, non-seulement à l'exclusion, mais à une peine, s'ils étaient élus. Par une autre disposition, le Protecteur et ses successeurs étaient investis du droit de nommer et de remplacer à leur gré les membres de la seconde chambre; enfin la chambre proposait au Protecteur le modèle du serment qu'il devait souscrire : 1657.

« En la présence et au nom de Dieu tout-« puissant, je promets et jure que de tout « mon pouvoir j'assisterai et maintiendrai la « véritable religion chrétienne réformée pro-« testante dans sa pureté, telle qu'elle est con-« tenue dans les saintes Écritures de l'ancien « et du nouveau Testament; que j'en favori-« serai l'enseignement, et que, de tout mon « pouvoir, j'assurerai, comme premier magis-« trat de ces trois nations, le maintien et la « conservation des justes droits et priviléges « du peuple; et qu'en toutes choses, de tout « mon pouvoir et de toute mon intelligence,

« je gouvernerai le peuple de ces trois na- « tions conformément aux lois. »

Un autre serment était destiné pour les ministres ou conseillers privés du Protecteur; enfin le Protecteur était supplié de pourvoir à la composition de l'autre chambre, avant la prochaine session du parlement.

Cette parfaite intelligence de Cromwell et de la chambre, telle qu'il l'avait réduite et disciplinée, était un prélude à la cérémonie de son installation dans le protectorat. Une pareille pompe, si étrangère à la jalouse égalité des Indépendants et à la simplicité du Puritanisme, présentait un contraste que l'histoire ne peut négliger.

Ce fut le parlement qui disposa tout l'ordre de cette cérémonie, où le titre de Roi manqua seul au faste de Cromwell.

Le 26 juin, Cromwell (1) se rendit, dans une barque, de White-Hall à Westminster, suivi de son conseil, de ses principaux officiers, et des douze juges de l'Angleterre. Il reçut d'abord le parlement, et donna sa sanc-

(1) The Parliamentary history, v. xxi, p. 153.

tion aux articles additionnels et à un bill d'ajournement.

Les membres du parlement se rendirent ensuite dans la grande salle de Westminster, 1657. où le cérémonial de l'inauguration était préparé. Cromwell, après s'être recueilli quelque temps dans une pièce séparée, passa dans la grande salle de Westminster, et s'assit sur une estrade élevée. Au bas, une chaise et une table étaient réservées pour l'*orateur*. Le parlement, le conseil-d'état, les juges, les magistrats de la cité de Londres prirent place. On remarquait aux deux côtés de l'estrade les ambassadeurs de France et de Hollande.

Cromwell étant debout, l'*orateur* lui présenta une robe de velours pourpre bordée d'hermine, une grande bible richement ornée, une épée, et un sceptre d'or massif.

Le comte de Warwick, ancien noble, et Whitelocke, récemment décoré du même titre, aidèrent à le revêtir de la robe. La bible lui fut remise dans les mains. L'*orateur* lui ceignit l'épée et lui donna le sceptre; puis, dans un discours, il expliqua l'usage de ces divers sym-

boles : « La robe de pourpre, dit-il (1), est « un emblême de la magistrature, elle exprime « la droiture et la justice. Cette robe est d'une « couleur mélangée, pour indiquer l'alliance « de la justice et de la pitié, qui n'ont toute « leur excellence que lorsqu'elles sont tempé- « rées l'une par l'autre. La justice sans la pitié « est amertume et absinthe; la pitié sans la « justice est une affection trop douce pour le « gouvernement.

« La seconde chose que je vous offre est « une bible, un livre qui contient les saintes « écritures, dans lesquelles vous avez la gloire « et le bonheur d'être versé. C'est le livre de « vie, composé des deux Testaments, l'ancien « et le nouveau. Dans le premier, nous avons « le Christ voilé; le Christ en nombre, en « type, en figure. Dans le second, nous avons « le Christ dévoilé. Ce livre renferme les fon- « dements de la vraie religion chrétienne pro- « testante : c'est le livre des livres; il contient « tout ensemble des préceptes et des exemples « de bon gouvernement.

(1) The parliamentary history, v. xxi, p. 155.

« La troisième chose que je dois offrir à « votre altesse est un sceptre qui ressemble à « un bâton ; car vous devez être le bâton du « faible et du pauvre. Le sceptre est depuis « long-temps en usage sous cette forme. L'Écri- « ture dit, par allusion à la tribu de Juda, qui « était la tribu royale, que le sceptre ne sorti- « rait pas de Juda. Il avait le même usage dans « les autres royaumes. Homère, le prince des « poëtes grecs, appelle les Rois porte-sceptres.

« La dernière chose est une épée, non mi- « litaire, mais civile ; une épée de défense plu- « tôt que d'aggression, et qui ne doit pas seu- « lement vous défendre, mais défendre les « autres. Cette épée est un emblême de jus- « tice. Le noble lord Talbot, au temps de « Henri VI, avait gravé sur la lame de son « épée : J'appartiens à Talbot, pour tuer ses « ennemis. Ce noble lord était plus brave que « savant ; si j'osais mettre une inscription sur « cette épée, ce serait celle-ci : J'appartiens « au seigneur Protecteur, pour protéger son « peuple. »

L'orateur fait ensuite dériver de la justice

trois vertus cardinales qu'il reconnaît dans Cromwell, la sagesse, la force, et la tempérance : c'est alors qu'il s'écrie : « Quel aimable « et glorieux spectacle de contempler un lord « Protecteur, revêtu d'une robe de pourpre, « un sceptre dans sa main, une épée de jus- « tice à son côté, et tenant ses yeux fixés sur « la bible. »

En attachant beaucoup de prix à cette inauguration solennelle, le Protecteur n'avait pas permis cependant que le titre de son autorité parût en dépendre. Il avait soin toujours de s'attribuer un droit antérieur, dont il ne laissait pas discuter l'origine. L'orateur du parlement, docile à cette politique, lui disait : « Le nom que vous aviez auparavant « est aujourd'hui confirmé par le suffrage du « peuple de ces trois nations. Vous n'avez pas « un nouveau titre, mais on donne une date « nouvelle à votre ancien titre: le 16 décembre « est devenu le 26 juin. »

Un chapelain prononça les prières pour recommander le Protecteur, le parlement, le conseil, les armées de terre et de mer, à la

protection et à la bénédiction du Dieu tout-puissant. La proclamation fut faite du haut des escaliers; et le peuple répondit par les cris de *Vive le lord Protecteur*. Le même jour, le parlement se sépara, et la session fut ajournée jusqu'au 20 janvier. 1657.

Le Protecteur revint en grande pompe à White-Hall, où il entendit le sermon d'un prédicateur puritain, qu'il avait désigné pour cette solennité. *Il voulait* (1), dit Ludlow, *conserver encore les apparences d'une espèce de dévotion*. Cromwell, dans cette cérémonie, avait eu constamment près de lui son fils aîné Richard, qui, par la nouvelle constitution, était déja l'héritier désigné du protectorat. Il l'avait fait venir d'un village du Hampshire, où jusque-là Richard vivait tranquille avec sa femme. Le Protecteur ne tarda pas à réunir sur la tête de ce jeune homme de nouvelles distinctions, conformes à la grandeur qu'il lui destinait. Il se démit en sa faveur du titre de chancelier de l'université d'Oxford, et il le

(1) Ludlow's memoirs, v. II, p. 592.

nomma tout-à-la-fois colonel et membre du conseil privé, quoique ce jeune homme fût étranger au métier des armes, et que, dans l'esprit et le caractère, il n'eût rien de ce qu'il fallait pour desirer ni pour soutenir la haute fortune de son père.

Henri, le second fils du Protecteur, était plus digne de sa naissance. Depuis deux ans il gouvernait l'Irlande avec toute la facilité que donnent la conquête et la tyrannie; mais avec cette rare modération, qui, dans l'exercice du pouvoir arbitraire, ne souffre pas d'injustices inutiles. Les lettres de Thurloe montrent que Henri Cromwell entrait dans les vues politiques de son père; et l'on est étonné que Cromwell n'ait pas rejeté sur lui le difficile héritage de sa puissance. La fille aînée du Protecteur (1) avait aussi quelques-unes des grandes qualités de son père. Mariée au républicain Ireton, elle s'était pénétrée de ses maximes, et les avait exagérées avec une candeur d'enthousiasme naturelle à son sexe. Lorsqu'elle eut perdu Ireton, Crom-

(1) Memoirs of the protectoral-house, v. II, p. 168.

well lui donna pour époux le lieutenant-général Fleetwood. Elle le retint dans ses opinions républicaines. Elle haïssait avec violence la maison royale détrônée par la révolution; mais l'unité de pouvoir et la dignité de Protecteur lui étaient odieuses, même dans son père. C'était d'ailleurs une imagination toute mystique, et suivant l'expression du temps, *une femme instruite des tentations, mais qui soupirait après Jésus-Christ.*

Cette inflexibilité républicaine, qui contrariait Cromwell dans sa propre maison, lui était peut-être moins pénible encore que les sentiments bien opposés qu'il trouvait dans lady Cleypole, sa fille bien-aimée. Cette jeune femme était zélée pour la cause et sur-tout pour l'infortune des Stuarts. Elle intercédait en faveur du parti vaincu; elle était la protectrice de tous les ennemis de son père.

Si l'on en croit des témoignages assez imposants, l'idée d'une réconciliation plus extraordinaire occupa la famille de Cromwell, et ne fut pas repoussée par Charles II. Lord Broghill qui, surpris par l'ascendant de Crom-

well, au moment où il conspirait pour la cause royale, l'avait fidèlement servi, mais en conservant ses premières affections, imagina
1657. le plus inconcevable traité : un mariage entre la plus jeune des filles de Cromwell et le fils de Charles Ier. Il est certain que la nouvelle de cette union fut secrètement répandue dans Londres. Suivant les mémoires que nous consultons, ce fut ce bruit même qui servit à lord Broghill (1), pour entamer avec Cromwell une matière si délicate et si suspecte. Cromwell s'écria d'abord, *quels sont les sots qui peuvent croire une pareille chose?* Lord Broghill répondit que tout le monde la desirait, et la regardait comme la chose la plus sage que pût faire le Protecteur, s'il pouvait y réussir. Il ajouta que lui-même partageait cette opinion; et, voyant le Protecteur attentif et sérieux, il exposa les avantages de cette alliance, le peu de confiance qu'il devait désormais avoir dans son parti; le mécontentement des hommes qui lui avaient jusqu'alors

(1) Collection of lord Orrery's state letters, p. 21.

donné leur appui ; la facilité d'assurer sa puissance par les conditions qu'il dicterait au jeune Roi, rappelé du bannissement sur le trône ; l'avantage de réunir ainsi les Royalistes ; enfin la possibilité de voir son petit-fils héritier de la couronne d'Angleterre, et l'établissement durable de sa grandeur, tandis que, dans l'état présent des choses, il ne la transmettrait pas à ses enfants, et aurait peine à la conserver lui-même. Cromwell, se promenant à grands pas, écoutait ce discours : « Non, « dit-il, Charles II ne saurait me pardonner « la mort de son père. » Broghill insista pour être autorisé à faire quelques ouvertures à ce sujet. Cromwell (1) répéta la même idée avec une expression singulière, qui prouvait plus de haine que de remords. « Il est trop damna-« blement débauché pour me pardonner la « mort de son pere. » Au reste, on peut douter que Charles soit descendu si bas, et qu'il ait autorisé une transaction si odieuse à faire ou à violer. Son consentement est à peine indi-

(1) Burnet's history of his own times, v. 1, p. 69.

été pressé par lui d'accepter même le titre de Roi. Il ajouta que, s'il était mécontent, il n'avait qu'à rendre sa commission. Lambert répondit avec hauteur à cette menace, et peu de jours après il perdit tous ses titres et ses traitements militaires. L'influence qu'il avait sur l'armée tomba du même coup que sa faveur. Après avoir paru si long-temps le principal appui de Cromwell, il ne fut rien du jour qu'il cessa d'être son premier esclave. C'est que la grandeur d'ame du Protecteur, sa fierté, sa confiance, et je ne sais quel instinct de hardiesse et d'autorité, l'élevaient au-dessus de toutes les factions, et les avaient convaincues d'impuissance. Toutes leurs tentatives ou punies, ou pardonnées, ou manquées, ne servaient qu'à rehausser sa grandeur. Il n'avait, pour subjuguer un peuple mécontent, qu'une armée séditieuse; mais il la dominait par un ascendant que tous les Républicains avouent avec une sorte de désespoir dont s'accroissait leur haine (1).

(1) Memoirs of the life of colonel Hutchinson, v. II, p. 212.

Quelques jours avant sa disgrace, Lambert avait réuni vingt-sept officiers dans une ligue secrète contre le Protecteur. Ils s'étaient engagés l'un à l'autre, par des serments solennels et des prières à Dieu. Le Protecteur instruit de leur complot les fait tous venir, les accable de ses reproches et de son pardon, leur déclare impérieusement que ce ne sont pas eux qui le soutiennent, mais lui qui les protége; et après les avoir humiliés, il les réduit à demander grace et à s'estimer heureux qu'il veuille bien ne punir que leur chef.

Après avoir chassé Lambert de sa cour et de l'armée, Cromwell lui fit accorder une pension (1) de deux mille livres sterlings, soit qu'il ne voulût pas désespérer sans retour un homme dont il s'était servi; soit qu'il voulût le mieux avilir, en le payant jusque dans la disgrace. S'il faut en croire une anecdote inconnue des historiens, il paraît que Lambert, sans crédit dans l'armée, conserva toutefois quelques partisans qui formèrent un

---

(1) The memoirs of Ludlow, v. II, p. 459.

complot assez bizarre contre la vie du Protecteur. Ils avaient dessein (1) de pénétrer jusqu'à Cromwell en lui présentant une pétition, de le saisir pendant qu'il la lirait, et de le précipiter d'une fenêtre de White-Hall sur la rive de la Tamise, où d'autres complices devaient le recevoir mort ou vivant, et l'emporter dans une barque tenue prête. Ce projet vint à la connaissance du colonel Hutchinson, l'un de ces Républicains qui n'avaient pas démenti leur conviction en servant sous Cromwell. Hutchinson, depuis la chûte du parlement, vivait dans la retraite, détestant la tyrannie du Protecteur, paraissant rarement à Londres, jamais à la Cour.

Cependant comme il méprisait encore plus Lambert qu'il ne haïssait Cromwell, il ne se fit point scrupule de révéler une conspiration qui lui paraissait faite pour la misérable vengeance d'un homme, et sans profit pour la liberté. Il paraît d'ailleurs que la politique des Ré-

(1) The memoirs of the life of colonel Hutchinson, v. II, p. 214.

publicains était d'attendre quelques entreprises des Royalistes contre Cromwell, pour lui porter alors secours en lui faisant la loi, et le conserver ou le détruire à leur gré. Hutchinson s'empressa d'avertir Fleetwood, beau-frère de Cromwell, et dévoué à sa fortune, en dépit de quelques scrupules républicains; mais il refusa de lui nommer les conjurés, et se réduisit à une indication générale, qui pût mettre le Protecteur sur ses gardes. Il avait aussitôt quitté Londres : mais le Protecteur l'envoya chercher en toute hâte, vint au-devant de lui pour le recevoir dans une galerie du palais, l'embrassa, lui prodigua les reproches les plus obligeants sur sa longue absence, et le tirant à part, après l'avoir remercié de l'avis salutaire qu'il avait transmis à Fleetwood, il employa toutes les insinuations et tous les artifices pour lui arracher les noms des personnes engagées dans la conspiration. Hutchinson se borna toujours aux seules indications qui suffisaient pour la prévenir. Cromwell s'apercevant qu'il ne pouvait rien obtenir au-delà, parut satisfait, re-

mercia de nouveau le colonel, déclarant que ses révélations éclaircissaient pour lui beaucoup d'obscurités, et que leur conformité avec d'autres renseignements précieux lui sauvait la vie. « Maintenant, cher colonel, dit-il, pour-« quoi ne viendriez-vous pas avec nous, et ne « seriez-vous pas des nôtres? » Hutchinson lui dit sans détour la cause de son éloignement. Il blâmait les voies que Cromwell avait prises depuis l'expulsion du parlement: elles lui semblaient conduire à la destruction inévitable de tout le parti républicain, et préparer le rétablissement de l'ancien esclavage. Cromwell parut accueillir la franchise de ces aveux avec beaucoup de reconnaissance. Il s'accusa de précipitation dans plusieurs choses, et se plaignit, en versant (1) des larmes, que Lambert l'avait poussé à ces actes de violence, dont il se faisait un prétexte maintenant pour l'accuser et méditer sa ruine. Il affectait, en même temps, le plus vif desir de rétablir les libertés

(1) Memoirs of the life of colonel Hutchinson, v. II, p. 216.

du peuple, de prendre des conseils plus sûrs et plus modérés, enveloppant tout ce discours d'offres et de promesses pour engager Hutchinson. Le colonel répondait : qu'il ne voulait pas s'enrichir, en servant à l'esclavage de son pays ; mais Cromwell l'assura, qu'il n'avait plus d'autre pensée que de relever et d'affermir les libertés du bon peuple anglais ; qu'il fallait pour cela des hommes de crédit et d'honneur qui fussent agréables au peuple, et que c'était un devoir pour lui, de ne pas refuser d'être du nombre. Alors, avec un redoublement d'artifices, il essaya de justifier ses actes publics et de les faire approuver du colonel. Celui-ci s'étant de nouveau rejeté sur le mécontentement des gens de bien, Cromwell le laissa partir enfin en lui adressant des expressions flatteuses, entendues de ses courtisans qui se tenaient à quelque distance. Il le reconduisit jusqu'à l'extrémité de la galerie, et, l'ayant embrassé, lui dit à haute voix : « Allons, colonel, content ou mécontent, vous « serez des nôtres ; car nous ne pouvons dis- « penser plus long-temps du service public

« un homme si capable et si fidèle : vous au-
« rez satisfaction sur toutes les choses justes. »
Mistriss Hutchinson, qui, dans ses ingénieux Mémoires, a raconté cet entretien avec une grace infinie, est le seul garant que nous ayons d'une anecdote si honorable pour son mari. Mais au ton simple et vrai de son récit, on peut la croire, et sur la noble conduite de Hutchinson, et sur la servilité des courtisans du Protecteur, qu'elle se plaît à nous montrer tout éblouis d'un si favorable accueil, se pressant autour du colonel, et poursuivant de leurs politesses, quelques-uns même de leurs sollicitations, ce fier républicain qu'ils voyaient sortir du cabinet de leur maître.

Malgré toutes ces belles apparences le Protecteur fut inquiet et offensé de cette courageuse fermeté, qu'il avait inutilement voulu séduire. Quelque temps après, les troubles qui menacèrent d'éclater dans plusieurs provinces, lui faisant craindre que le colonel, respecté pour son grand caractère, n'offrît un chef aux mécontents, il songea même à le faire arrêter. « Mais, comme le dit élo-

« quemment mistriss Hutchinson, avant qu'il
« eût envoyé ses gardes, la mort le saisit lui-
« même, et renferma sa vaste ambition et ses
« cruels desseins dans l'étroit espace de la
« tombe. »

ARGUMENT DU LIVRE DIXIÈME.

Relations de Cromwell avec la France. Son ascendant sur Mazarin; anecdote à ce sujet. Caractère de Lockart, ambassadeur anglais. Cromwell envoie six mille Anglais pour servir d'auxiliaires dans l'armée française contre les Espagnols. — Situation de Charles II et de sa famille. Ce prince est toujours environné des espions de Cromwell. — Le Protecteur convoque la chambre des communes, et forme une chambre haute. — Une vive opposition se manifeste dans la chambre des communes, et paraît favoriser les projets des Royalistes. — Cromwell dissout la chambre. — Plusieurs chefs d'une conspiration royaliste sont mis en jugement. — Continuation de la guerre de Flandre. — Tentative infructueuse sur Ostende. — Louis XIV prend part à cette campagne, et reçoit une ambassade du Protecteur. — Siége de Dunkerque. — Bataille des Dunes. Dunkerque est pris et livré aux généraux de Cromwell. — Mazarin envoie son neveu en ambassade près le Protecteur. — Puissance extérieure de Cromwell. — Détails sur son gouvernement. — Protection des arts. — Pénurie des finances de l'Angleterre. — Situation des divers partis. — Rapprochement des Royalistes et des Presbytériens. — Entrevue de Cromwell et de Fairfax. — Inquiétudes et tourments de Cromwell.

HISTOIRE
DE CROMWELL.

LIVRE DIXIÈME.

Tandis que l'usurpation du Protecteur s'affermissait par le temps et par ces formes légales qui naissent de la seule durée du pouvoir, le jeune Roi Charles, malgré sa mauvaise fortune et l'injurieux oubli de la France, se préparait à tenter de nouveaux efforts. Le Roi d'Espagne lui avait offert un asyle dans la ville de Bruges en Flandre, et prenait en main sa cause avec un zèle que Charles n'avait encore trouvé dans aucun souverain. La guerre se prolongeait entre la France et l'Espagne; et l'alliance de Cromwell rendait seulement

cette lutte plus dangereuse et plus implacable. Cromwell avait conservé depuis le commencement de la paix tout l'ascendant qu'il avait porté dans la rédaction du traité; et son ambassadeur, le colonel Lockart, soutenait dignement à la cour de France cette politique hautaine. La mission de Lockart est peut-être un des exemples qui montre le mieux le discernement du Protecteur dans le choix des hommes, et sa puissante séduction pour attirer à son parti tous ceux qui pouvaient le servir. Cet officier, d'une illustre famille d'Écosse, était par sa naissance et ses premiers services, engagé dans la cause des Stuarts; il avait combattu sous Charles I[er] et sous Charles II : Après la ruine du parti royal, il s'était condamné d'abord à l'inaction et à l'oubli. Assez compromis pour craindre la confiscation de ses biens s'il quittait l'Angleterre, il vint à Londres solliciter une permission de voyage. Le Protecteur, qui connaissait son rare mérite, et qui le supposait

(1) Memoirs of the protectoral-house, v. VII, p. 242.

ambitieux et mécontent d'un parti qu'il avait suivi sans succès, le reçut avec faveur, le combla d'éloges et de promesses, le plaignit d'être lié à une cause détruite pour jamais, et d'avoir éprouvé, de la part des princes qu'il avait servis avec tant de zèle, cette ingratitude, dont il est si facile d'accuser ceux qui ne peuvent plus rien. Le voyant ébranlé par ses offres, Cromwell, dans l'empressement d'achever cette conquête précieuse, lui donna l'une de ses nièces en mariage, rompant pour cela d'autres promesses. Une grande confiance suivit cette première faveur. Lockart fut à-la-fois juge en Écosse, colonel dans l'armée, et commissaire pour surveiller la vente des biens confisqués sur ses anciens frères d'armes. Entraîné par ces récompenses et ces emplois, il devint l'un des plus fidèles ministres du Protecteur; et c'était lui que Cromwell avait envoyé pour négocier à la cour de France la dernière proscription de ses anciens souverains. Ce n'est pas que l'impérieuse politique de Cromwell exigeât ou permît beaucoup d'habileté dans ses ambas-

sadeurs. Cromwell étendait à la décision des plus graves intérêts, cette impétueuse vivacité, dont une anecdote assez singulière peut donner l'exemple, et qui s'explique par le mépris que lui inspiraient les finesses pusillanimes de Mazarin. Un vaisseau de commerce anglais avait été arrêté à la côte de France, et confisqué sur quelque prétexte. Le propriétaire du navire, qui était un honnête quaker, présente une pétition au Protecteur en son conseil. Le Protecteur fait venir cet homme, l'interroge, et quand il croit démêler toute la justice de sa plainte, il lui demande s'il irait volontiers à Paris, avec une lettre: le marchand ne refuse point; et le Protecteur lui remet une lettre pour le cardinal Mazarin, avec ordre de ne rester que trois jours pour attendre la réponse. « La réponse que je veux, « lui dit le Protecteur, c'est la restitution « entière du prix de votre navire et de votre « cargaison. Dites au cardinal que si vous « n'êtes pas payé sous trois jours, vous avez « ordre de revenir à moi. » Le bon quaker suivit ponctuellement cette instruction, et re-

vint sans succès. Il alla trouver le Protecteur, qui lui dit à la première vue : Eh bien, l'ami, avez-vous votre argent ? sur sa réponse négative, Cromwell lui promit de se charger du reste ; et négligeant toute communication diplomatique, sans même avertir l'ambassadeur français qui résidait à sa cour, il envoie deux vaisseaux de guerre saisir les navires français qu'ils trouveraient dans le détroit. Les vaisseaux revinrent avec quelques prises, que le Protecteur fit aussi-tôt vendre pour rembourser au marchand quaker la valeur de ce qu'il avait perdu ; ensuite, le Protecteur avertit l'ambassadeur français que, cette restitution étant prélevée, il restait une somme à lui remettre sur la vente des prises.

Cette insolente justice n'excita ni réclamation ni guerre. Un siècle après, cette anecdote (1) fut citée dans le parlement, comme un rare exemple du maintien de la dignité nationale. Elle sert au moins à caractériser assez bien cette brusque et bizarre politique

(1) The parliamentary history. A speech of Pultney.

de Cromwell, qui faisait dire (1) à Mazarin, tremblant sous son génie, *que ce n'était qu'un heureux fou.*

Quelques écrivains anglais ont vu dans la condescendance habituelle de Mazarin un chef-d'œuvre de politique, pour se ménager l'intervention des troupes du Protecteur, à laquelle ils attribuent les succès de la France contre l'Espagne et la glorieuse paix des Pyrénées. Ce n'en était pas moins une dangereuse épreuve d'appeler sur le continent les armes ambitieuses du Protecteur. Il consentit volontiers à fournir à la France un secours, qui lui rouvrait à lui-même l'ancienne route de Calais. Le traité qu'il avait conclu avec la France se changea en une ligue offensive contre l'Espagne. Lockart rédigea cette convention. Six mille soldats anglais devaient passer au service et à la solde de la France qui, de son côté, fermerait une armée de vingt mille hommes pour porter la guerre dans la

(1) A collection of letters. — Published by Thomas Carle, v. II, p. 82.

Flandre espagnole, et s'emparer de Dunkerque au profit du Protecteur.

Avant cette intime alliance du Protecteur et de Mazarin, le duc d'Yorck avait quitté la 1657.
France, et était passé dans le camp des Espagnols. Plusieurs régiments d'Irlandais et d'Anglais refugiés s'étaient formés sous ses ordres, au nom du Roi son frère.

L'ouverture de la campagne, au mois d'avril 1657 présentait un spectacle remarquable par le nom seul des généraux opposés ou réunis, et les chances bizarres de leur situation. Turenne, sous lequel le jeune duc d'Yorck avait fait ses premières armes dans nos troubles civils, marchait contre les alliés de Charles Stuart, avec deux généraux de Cromwell, Reynolds et Morgan; tandis que le duc d'Yorck combattait contre la France à côté du prince de Condé, qui, dans le camp espagnol, à la tête de cette vieille infanterie que lui-même avait écrasée dans la journée de Rocroi, faisait en même temps la guerre en faveur des Stuarts, contre le Roi de France, son souverain légitime, et contre l'usurpateur anglais,

dont (1) il avait recherché l'assistance et l'amitié. Si la valeur française et le génie de Turenne se montraient avec gloire dans cette guerre, l'ascendant de Cromwell et la déférence de Mazarin promettaient à l'Angleterre tous les avantages d'une lutte dont elle partageait le péril. Exercés par une longue guerre civile, commandés par des officiers de fortune, mieux payés, mieux armés que le reste des troupes, les soldats de Cromwell étaient peut-être alors les meilleures troupes de l'Europe.

La première campagne se borna cependant à la prise de Saint-Venant, de Montmédy et de Mardyke, qui fut remise aussitôt dans les mains des Anglais, en gage de la ville de Dunkerque, promise par le traité d'alliance. Le mouvement de la guerre et peut-être la politique des généraux français ayant retardé l'époque de cette conquête ainsi sacrifiée d'avance, ce fut d'après les plaintes impérieuses et les menaces du Protecteur que l'on assiégea

(1) Thurloe's state papers, v. IV, p. 59.

Mardyke, afin de lui donner une garantie provisoire. Lockart qui démêlait la cause des lenteurs de Mazarin, lui déclara nettement que, s'il ne se hâtait de tenir sa promesse, le 1657.
Protecteur savait bien où trouver un allié plus exact. Mazarin (1) écrivit alors au maréchal de Turenne, qu'il n'y aurait rien de plus fatal que de perdre l'alliance de Cromwell, ce qui allait arriver si l'on ne remettait dans ses mains une des villes fortes de la Flandre. Cromwell fit aussitôt passer dans le port de Mardyke une escadre considérable. Le duc d'Yorck à la tête de deux mille Anglais catholiques ou refugiés, fit une tentative hardie pour reprendre cette ville; mais il fut repoussé par la garnison anglaise. Ainsi les deux partis retrouvaient la guerre civile sur une terre étrangère.

Au milieu de ces soins, et dans cette union avec la France, le Protecteur continuait de veiller à la sûreté des sectes protestantes. Non content des secours et des subsides qu'il

(1) A critical review of the life of Cromwell, by Banks, p. 198.

avait fait passer aux Protestants du Piémont, il mit leurs intérêts sous la garantie de la cour de France, à laquelle il transmettait leurs plaintes, avec de pressantes recommandations. Il étendit même cette tutelle du protestantisme à quelques désordres qui s'étaient élevés en France, et dont Nîmes avait été le principal théâtre. A la demande des réformés de cette ville, il écrivit sans retard au cardinal Mazarin, pour intercéder en faveur de la liberté de leur culte. Cette tolérance si juste, mais qu'il réclamait avec tant de hauteur, il ne l'accorda point dans ses états aux Catholiques, que Mazarin voulut protéger à son tour. Thurloe a conservé sur ce sujet une lettre curieuse du Protecteur. Après quelques expressions d'estime et de reconnaissance pour Mazarin : « Il ne « m'est pas permis (1), dit le Protecteur, le « dirai-je, il ne m'est pas possible, dans la situa- « tion de mes affaires, et dans l'époque pré- « sente, de satisfaire à vos demandes pour la

(1) Thurloe's state papers, v. VI, p. 735.

« tolérance du catholicisme. Il est vrai toutefois, « que sous mon gouvernement la répression « est moins rigoureuse que sous celui du par- « lement. Je puis le déclarer en présence de 1657. « Dieu, j'ai fait quelque différence entre les « hommes; j'en ai retiré beaucoup du feu dé- « vorant de la persécution qui tyrannisait leurs « consciences, et envahissait leurs biens. » Il donne même l'espérance de faire davantage. Et en effet, ce même systême de modération pour toutes les sectes, il l'appliqua souvent aux catholiques; mais on peut croire que cette tolérance n'était donnée qu'à sa politique et à ses intérêts, et non pas à l'influence d'un pouvoir étranger.

Ce zèle du protestantisme, que Cromwell portait dans sa politique extérieure, lui fit toujours soigneusement cultiver l'alliance du royaume de Suède, formée sous les auspices de Christine, et rendue plus importante par la gloire de son successeur, qui renouvela les prodiges de Gustave-Adolphe, et parut quelque temps la terreur et le héros du Nord. On voit, dans le recueil de Thurloe, que le Pro-

tecteur suivait avec une jalouse curiosité toutes les entreprises militaires, et les fortunes diverses de ce prince, qui, dans peu d'années, ravagea la Pologne, imposa des lois au Danemarck, s'empara de plusieurs provinces, qu'il garda même après ses défaites, et médita l'envahissement d'une partie de l'Europe. Le Protecteur, qui pouvait redouter ce jeune et entreprenant rival, ne vit en lui qu'un soutien (1) pour cette grande ligue protestante, qu'il avait l'intention de former. Il conclut avec lui un traité de commerce, dans lequel il eut soin de comprendre les intérêts de la Hollande, son alliée, menacée par le Roi de Suède, qui, suivant les projets divulgués après sa mort, voulait unir les fruits de la conquête et ceux de l'industrie, assujettir le nord, et intercepter le commerce des peuples du midi.

Ces puissantes alliances, ces guerres heureuses de l'Angleterre, donnaient au Protecteur une grande force pour braver le retour

(1) Thurloe's state papers, v. VI, p. 628.

de la plus difficile épreuve de son pouvoir, l'assemblée du parlement. A défaut du titre de Roi, voulant du moins réunir toutes les formes monarchiques favorables à l'autorité 1657.
d'un seul, il s'était ménagé le droit d'associer cette fois à la chambre des communes une autre chambre qui devait remplacer la pairie; mais de nouvelles difficultés naissaient de cette disposition même. Une préférence pour les rangs élevés de l'ordre social, sentiment qui est une faiblesse dans un usurpateur, lui faisait desirer de ramener à sa cause, et d'envelopper dans son gouvernement les grandes et anciennes familles de l'Angleterre(1). Il lui était d'ailleurs impossible de remplacer dans l'opinion des peuples cette antique pairie, qui avait suivi la révolution jusqu'à la chûte du trône, et qui conservait encore ses richesses et l'influence de ses grands domaines. D'une autre part, il avait à ménager tant d'hommes vaillants et hardis qui s'étaient

(1) Erskine, sur les causes de la guerre avec la France.

élevés comme lui. Il ne pouvait espérer de les confondre avec les chefs de la noblesse, qui étaient séparés d'eux par les souvenirs encore si récents de la persécution et de la guerre civile. Parmi les anciens pairs, celui même qui était le plus lié à ses intérêts, le comte de Warwick, refusa de venir siéger (1) à coté du colonel Hewson. Ces embarras sont naïvement exprimés dans une lettre du secrétaire-d'état : « Aucun choix n'est encore « arrêté (2), écrit-il à Henri Cromwell, la diffi- « culté étant grande entre ceux qui convien- « draient, mais qui ne veulent pas, et ceux « qui demandent, mais qui ne conviennent « pas; et cependant il n'y a plus que huit « jours pour se décider. »

Cromwell avait souvent essayé des avances et des séductions, envers les personnages les plus illustres de la noblesse. Un peu avant la formation de la nouvelle chambre des pairs, instruit que le marquis d'Hartfort était plongé

(1) Ludlow's memoirs, v. II, p. 596.
(2) Thurloe's state papers, v. XXI, p. 648.

dans la douleur par la mort de son fils aîné, il envoya Sydenham, pour le complimenter sur cette perte. Quelque temps après(1), il fit inviter à sa table ce même seigneur, qui n'osa refuser. Cromwell l'accueillit à bras ouverts, lui marqua les attentions les plus délicates, et après le dîner, l'ayant pris à part, il parut s'ouvrir à lui sans réserve. « Je n'ai plus la « force, lui dit-il, de supporter le poids des « affaires; j'en suis accablé; vous, mylord, qui « êtes un homme de grande sagesse et d'ex- « périence, et qui avez été long-temps exercé « dans le gouvernement, dites-moi ce qu'il « faut faire. » Hartfort, surpris et embarrassé de cette confidence, s'excusa d'y répondre; ancien serviteur de la couronne, et membre du conseil privé de Charles, ses principes ne lui permettaient, ni d'être consulté par le Protecteur, ni de se hasarder à lui donner un avis. Cromwell le pressa de s'expliquer librement; et Hartfort, ne pouvant échapper à ses impé-

(1) Peck's preface to the memoirs of Oliver Cromwell, p. 37.

rieuses questions, finit par donner au Protecteur le conseil impraticable que nous avons déja trouvé plusieurs fois dans cette histoire, celui de rappeler Charles II, et de lui rendre la couronne. Cromwell répondit : « Que les choses « étaient trop avancées, et qu'il ne pourrait « se confier à Charles. » Il renouvela plusieurs fois, à l'égard des plus illustres familles du royaume, ces empressements et ces caresses intéressées qui, dans la courte durée de son pouvoir, n'en séduisirent qu'un petit nombre; mais qui devaient leur inspirer à toutes une sorte de sécurité favorable à l'obéissance.

Cromwell, après beaucoup d'incertitudes, qui venaient d'une opposition invincible entre l'origine et les formes nouvelles de son pouvoir, se résolut à composer une chambre haute, par la réunion de ses parents, de ses plus fidèles amis, et de quelques-uns de ses ennemis, qu'il enlevait ainsi à la chambre des communes, où leur présence lui paraissait plus dangereuse; et il envoya les lettres de convocation, suivant la formule autrefois usitée pour la chambre des lords.

Richard Cromwell fut le premier membre nommé; son frère, Henri Cromwell, ensuite; tous deux avec le titre de lord. Dans cette marche tortueuse et timide vers la monarchie, le Protecteur n'osa d'abord attribuer à la chambre nouvelle aucun privilége aristocratique; mais les communes, habituées si longtemps à la puissance exclusive, furent blessées même de l'égalité; et les Républicains s'aliénèrent plus que jamais de la cause du Protecteur. Ils lui auraient pardonné plus volontiers sa domination personnelle et passagère, que le rétablissement des institutions qui, détruites avec la royauté, leur paraissaient un avant-coureur de son retour; et, après avoir haï son ambition, qui les opprimait, ils le haïssaient pour les fautes qui gâtaient sa fortune, et pouvaient les compromettre eux-mêmes par sa perte.

La prochaine réunion du parlement montra cet écueil à découvert. Le Protecteur, pour diriger la nouvelle assemblée en donnant une récompense à ses amis, avait fait passer dans cette chambre les membres des communes

les plus habiles et les plus dévoués à son pouvoir : il éprouva bientôt les conséquences de ce changement.

1657. La prééminence de la nouvelle chambre fut
1658. marquée dès le premier jour, suivant l'ancien usage. Le 20 janvier, les deux assemblées avaient pris séance. Un huissier à verge noire vint avertir les communes que le Protecteur était dans la chambre des lords.

L'orateur et tous les membres s'y rendirent. Le Protecteur prit la parole, et se servit des anciennes dénominations, en s'adressant aux membres des deux chambres.

Si les difficultés de sa situation doivent se mesurer sur un redoublement d'obscurité dans ses discours, on supposera qu'il était alors très-embarrassé. Cette observation, qui peut s'étendre à beaucoup d'autres discours du Protecteur, explique les bizarreries et le défaut d'idées qu'on y trouve. Pour l'homme dont le génie principal est dans l'action, la nécessité de parler est souvent un obstacle, dont il se démêle avec peine. On comprend qu'alors son langage, souffrant du travail in-

térieur de ses pensées, doit s'embrouiller et s'appesantir, en proportion même des grands projets qui l'occupent et des secrets qui lui pèsent. Jamais l'élocution de Cromwell ne fut plus mystique et plus vague que dans cette occasion. Ce sont des éloges (1) de la liberté spirituelle, des remerciements à la Providence, des citations de psaumes, des déclamations contre l'épiscopat, qui n'existait plus. Il parle des hommes qui n'entendent pas les œuvres de Dieu, qui ne voient pas l'opération de ses lois, qui ne considèrent pas que Dieu a mis en pièces les anciens pouvoirs, afin que les hommes puissent le craindre. Il vante la nouvelle composition du ministère ecclésiastique. « L'esprit de la bête, dit-il, ne connaît « pas l'esprit de l'homme, et l'esprit de l'homme « ne connaît pas les choses de Dieu : les choses « de Dieu sont connues par l'esprit. » Contre son usage, il parla brièvement, et s'en excusa sur l'altération de sa santé. « Je serais charmé, « dit-il en finissant, que mes os reposassent

(1) The Parliamentary history, v. XXI, p. 174.

« avec les vôtres. » Et, après avoir promis aux députés qu'ils seront les bénis du Seigneur, et s'être plaint de nouveau que des *infirmités sont sur lui*, et qu'il n'a pas la force d'en dire davantage, il annonce qu'un honorable personnage va leur exposer plus particulièrement ce qui convient à cette circonstance et à cette réunion.

Le lord-commissaire du sceau, Fienne, fit alors une longue harangue, plus mystique et plus obscure que le discours de son maître. Dans un moment où des intérêts si graves étaient en jeu, cet homme, d'ailleurs légiste habile, n'emploie qu'une suite d'allusions et de comparaisons empruntées à l'Écriture, comme s'il voulait éluder et fuir le véritable sujet de la séance et du discours. C'est (1) ainsi qu'il célèbre la réunion des deux chambres, sans l'expliquer par aucun motif politique : « Jacob, parlant à son fils Joseph, lui « disait : Je ne pensais pas à te revoir toi- « même, et voilà que Dieu me montre ta « postérité ; il voulait parler de ses deux fils

(1) The Parliamentary history, v. XI, p. 175.

« Éphraïm et Manassé. Beaucoup de nous ne « peuvent-ils pas dire aussi : Depuis quelques « années, nous ne pensions pas à revoir un « chef parmi nous ; et voilà que Dieu nous a « montré un magistrat suprême au milieu de « ses deux chambres du parlement. » L'orateur continue ses allégories. Le premier chapitre de la Genèse lui sert à peindre, par l'image du chaos, les troubles de l'Angleterre ; et la division en deux chambres ne manque pas d'être comparée à la séparation des eaux supérieures et des eaux inférieures, au sortir du chaos.

Sans réfuter directement ceux qui murmuraient des imperfections du gouvernement, l'orateur rappelle la lenteur de Dieu dans la création de l'univers. Les six jours lui paraissent un terme de comparaison victorieux, pour justifier le retard et l'ajournement de la liberté.

Cependant au milieu de ces bizarreries, il compare assez éloquemment l'obstination des Républicains dans la poursuite de leurs chimères, à ces efforts tentés pour rebâtir le temple de Jérusalem, et à cette incrédulité

persévérante qui, lorsque les feux sortaient de la terre et dévoraient les travailleurs, expliquait ce désastre par une cause naturelle, par un accident du sol, et recommençait un ouvrage impossible et condamné.

La théologie, prodiguée dans ce discours, n'empêchait pas l'adresse oratoire; et sans doute elle en faisait partie. Un des passages les plus remarquables, est une profession de tolérance religieuse. Ce fut la politique du Protecteur d'embrouiller les idées de liberté religieuse et de liberté civile, et de substituer l'une à l'autre dans le fait et dans l'opinion. « Si des hommes, d'ailleurs irréprochables, « font du cérémonial la substance, et mettent « tout le royaume de Jésus-Christ en formes « et en disciplines (quoique ces choses puis- « sent avoir leur utilité, quand elles sont dans « la juste mesure), si l'uniformité des prati- « ques détruit l'unité des cœurs, si la divi- « sion vient à un tel degré de haine que l'on « soit égorgé par un frère, pour avoir pro- « noncé *siboleth* au lieu de *shiboleth*; enfin, « si quelques hommes regardent comme des

« païens, et non pas comme des chrétiens,
« tous ceux qui ne sont pas soumis à telle ou
« telle observance, et comme des démons,
« tous les hommes qui sont hors de tel cercle,
« ni les hommes ni Dieu ne peuvent souffrir
« cette inconséquence.

« Béni soit le Seigneur d'avoir, par pitié
« pour nous et pour eux, placé le pouvoir
« dans des mains qui les forcent de rester en
« paix, et qui les empêchent de se déchirer
« et de se dévorer l'un l'autre. »

Après avoir fait un tableau de la constitution nouvelle, et de ses avantages, l'orateur ajoute : « Une autre difficulté vient du mécon-
« tentement de quelques-uns de nos anciens
« amis, qui furent et qui pourraient encore
« être utiles pour nous. » Après les avoir distingués en deux partis, ceux qui se joignent aux trames des Espagnols, et ceux qui se retirent et s'éloignent, il rappelle ces derniers, en priant le Seigneur de réunir les cœurs de ceux qui sont engagés pour la même cause, embarqués sur la même mer, et qui doivent surnager ou périr ensemble. Une violente in-

vective contre la puissance espagnole conduit l'orateur à la seule idée positive que renferme son discours, l'insuffisance des derniers impôts, et la nécessité d'en voter de plus considérables. Les dernières paroles sont adressées au Protecteur : « Quelque grand que vous « soyez ou que vous puissiez être, quelque « chose que vous ayez faite ou deviez faire, « tout cela ne vient pas de vous et pour vous, « mais de Dieu et pour Dieu, pour le bien « des hommes, pour le bien du peuple de « Dieu, entre tous les hommes. »

A ces conditions, l'orateur se promet de « voir la Vérité, la Paix et la Justice s'embras- « ser l'une l'autre, et Jésus-Christ sur son « trône, au milieu de cette terre, non pas « de la manière littérale et charnelle, qu'ont « rêvée tant de cerveaux insensés, mais en « esprit et en vérité. Ainsi, dit-il, remplissons, « chacun dans sa place, nos devoirs avec « scrupule et fidélité; et, lorsque nous aurons « fini l'ouvrage que Dieu nous a donné à faire « dans cette vie, puissions-nous dans la vie « à venir entendre une voix de bénédiction

« nous dire : Venez, bons serviteurs, entrez « dans les joies de votre maître. »

Malgré la différence des temps, on peut croire que ce langage, qui paraît aujourd'hui 1657. si ridicule, devait commencer à le devenir pour une partie du parlement, éclairé par la longue hypocrisie du Protecteur, et par la haine qu'inspirait son joug. Les absurdités du fanatisme avaient fait des incrédules. L'orateur, dans ce même discours, parle amèrement de certains hommes, qui reniaient les saintes écritures, et se moquaient du Ciel, de l'Enfer, et des fondements de la foi. On peut juger quelle impression produisait sur de tels esprits cette mysticité banale, où beaucoup même de fanatiques ne voyaient plus que la ressource usée d'un ambitieux démasqué par son pouvoir.

Cependant cette nouvelle session s'ouvrit avec toutes les apparences légales. La garde fut ôtée, et l'entrée de la chambre des communes redevint libre pour tous ceux que le Protecteur en avait éloignés, à l'époque de la première convocation. Un article de l'humble

avis accepté par Cromwell rendait la chambre seule juge de l'exclusion de ses membres. Cette disposition ramena dans son sein quatre-vingt-treize députés, signataires de la protestation du 19 septembre, ennemis du Protecteur, aigris par la persécution, et populaires comme tous les persécutés. Ils se soumirent sans peine au serment prescrit, et vinrent prendre place dans la chambre, où le parti du gouvernement était privé de ses plus fidèles soutiens, que Cromwell avait élevés aux honneurs de la nouvelle pairie. Haslerig, qu'il avait voulu, non pas récompenser, mais éloigner par la même distinction, sentit que toute sa puissance était dans l'assemblée démocratique, et vint y siéger, sans daigner répondre à la désignation du Protecteur.

On ne saurait supposer que Cromwell n'ait pas prévu les dangers d'un pareil changement; mais il les jugea sans doute inévitables, et moindres que les avantages. Quel que fût son ascendant sur la chambre, il avait été forcé

(1) Ludlow's memoirs, v. II, p. 597.

d'abandonner la clause obscure et arbitraire, qui soumettait indirectement le choix des députés à la révision du conseil-d'état. L'assemblée la plus servile veut conserver du moins ce qui donne du prix à sa dépendance; et ces mêmes hommes qui, maîtres de la chambre, par l'exclusion de leurs collègues, avaient voulu couronner Cromwell, ne lui avaient pas laissé le pouvoir de se passer d'eux. L'erreur de leur calcul fut qu'ils se réduisirent eux-mêmes à l'impuissance, en favorisant le retour de cette partie de la chambre, dont le courage condamnait leur faiblesse.

Cette opposition nouvelle et toute républicaine s'attacha d'abord à méconnaître l'existence de l'autre chambre, qui déplaisait même aux députés les plus complaisants pour le pouvoir de Cromwell. Les nouveaux lords prévinrent les communes, en leur envoyant divers messages; mais les communes, au lieu d'y répondre, discutèrent l'existence de l'autorité illégale et inconnue qui les adressait. Le Protecteur, trouvant avec raison que ces attaques remontaient jusqu'à lui, convoqua les com-

munes à White-Hall, et leur fit un long discours pour les exhorter à la concorde et au respect des institutions.

Mais la chambre, au lieu de s'arrêter, toucha bientôt des questions plus délicates. On parla d'examiner tous les actes promulgués, durant l'exclusion arbitraire d'une partie du parlement. C'était attaquer Cromwell sur la base de son pouvoir.

Une si vive opposition excita beaucoup d'espérances, et rallia tous les ennemis du Protecteur. Les prédicateurs de la secte indépendante recommencèrent à déclamer avec fureur. Le parti royaliste, attentif à tous les troubles, comme à des occasions de victoire, s'agitait et cherchait de nouvelles alliances. Le mécontentement éclatait dans les discours de beaucoup d'officiers de l'armée. Des pétitions violentes étaient répandues dans Londres. La chambre des lords, repoussée par l'esprit de la révolution, et contraire aux droits de l'ancienne noblesse, n'avait de force nulle part. La majorité de la chambre des communes devenait chaque jour plus hardie, et paraissait favori-

ser l'agitation et l'animosité des partis qui attaquaient le Protecteur. La chambre des lords avait adressé un nouveau message aux communes, afin de provoquer des mesures de rigueur contre les papistes, suivant la politique du Protecteur qui, dans tous les moments de crise, employait le nom de ce parti, comme un épouvantail pour les Républicains, et un prétexte à l'arbitraire. Cependant Cromwell fut bien vîte poussé à l'une de ces violentes décisions que lui inspirait son caractère, et qui achèvent ou préviennent les révolutions. Aux grands progrès que le parti républicain avait déja faits, depuis quelques jours que les chambres étaient réunies, il sentit qu'il ne lui était pas permis de laisser croître le péril. Il avait d'abord craint, que l'opposition parlementaire n'eût des intelligences dans l'armée; et pendant plusieurs nuits (1), il surveilla lui-même sa garde de White-Hall. Soit qu'il en ait vu assez pour craindre l'influence de la chambre sur sa

(1) Ludlow's memoirs, v. II, p. 598.

sa colère et ses craintes, il dénonce avec violence les intrigues essayées dans l'armée pour renverser l'ordre actuel, le projet de fabriquer une nouvelle république, qu'il définit *le moyen pour quelques hommes de mener tous les autres;* enfin les efforts tentés pour associer l'armée à ce projet. « Ces choses-là, dit-il (1), ne « tendent qu'à jouer le jeu du Roi d'Écosse, « et je me crois obligé devant Dieu à faire ce « que je puis pour les prévenir. Ce que je « vous ai dit à White-Hall est véritable; il y « a des forces préparées pour nous envahir. « Dieu m'est témoin, qu'il m'a été confirmé « que le Roi d'Écosse a sur les côtes une « armée prête à s'embarquer. Je le sais de « témoins oculaires; et pendant qu'il en est « ainsi, il y a des tentatives de la part de gens « qui ne sont pas loin de moi, pour exciter « le peuple de la ville à des troubles, je « pourrais dire à une rebellion. J'espère montrer qu'ils n'ont pas pris le bon parti, si Dieu « m'assiste. Non-seulement vous vous êtes

(1) The Parliamentary history, v. XXI, p. 202.

« efforcés de pervertir l'armée, depuis le temps « que vous siégez, et de l'engager à élever la « question de l'établissement d'une républi- « que; mais quelques-uns de vous ont enrôlé « avec des commissions de Charles Stuart, « pour se joindre aux insurrections qui peuvent « se former. Que peut-il en résulter, l'ennemi « étant près de nous envahir? du sang et du « désordre.... Si tel est le but de vos séances, « si telle est votre conduite, je pense qu'il est « grandement temps de mettre fin à votre « réunion, et je dissous ce parlement. Que « Dieu soit juge entre moi et vous. » — Beaucoup de députés répondirent, *Amen.*

Cette violence excita de grands murmures, et fut désapprouvée des plus fidèles amis du Protecteur, sans qu'on puisse la regarder comme une faute dans la situation de Cromwell. Il y a des symptômes de péril, dont l'homme qui tient le pouvoir est le meilleur juge par un instinct de conservation, plus sûr que tout conseil étranger. S'il les arrête à temps, on accuse ensuite sa politique, précisément parce que les conséquences qu'elle a prévenues ne paraissent pas.

Dans l'agitation où la résistance du parlement jetait l'Angleterre, dans le mécontentement de tous les partis, on ne peut calculer
1657. quels mouvements aurait excités la présence de Charles, avec une armée de 10,000 hommes.

L'idée seule qu'il commandait quelques troupes sur les côtes de Flandres avait ranimé l'espérance d'une foule de sujets fidèles. Les communications royalistes, qui ne cessèrent jamais pendant la durée du protectorat, mais dont Cromwell tenait tous les fils, avaient pris une activité nouvelle. Lord Ormonde, proscrit par la République, venait de parcourir secrètement l'Angleterre au nom de Charles II; et il avait trouvé des dispositions prêtes à éclater, si le Roi paraissait. Les partis se découvraient avec cette hardiesse, avant-coureur ordinaire du danger, et qui, lors même qu'elle n'en est pas le signe, en deviendrait bientôt la cause. Mille bruits sinistres menaçaient la vie du Protecteur. Un pamphlet adressé à Cromwel, sous ce titre, *tuer n'est pas assassiner*, se répandait dans les trois royaumes, et provoquait sous la forme d'une plaisanterie un

meurtre que le fanatisme et la vengeance pouvaient facilement inspirer. Quelques républicains enthousiastes, sans s'inquiéter des périls qui leur étaient communs avec le Protecteur, se livraient tout entiers à leur haine. Une pétition devait être présentée à la Chambre, pour demander le rétablissement de la République. Harrisson (1), armé de son inflexible bonne foi, était au fond de toutes ces intrigues, avec d'anciens niveleurs, depuis long-temps repoussés par Cromwell; et leur influence s'étendait sur beaucoup d'officiers de l'armée.

On ne peut révoquer en doute la grandeur du péril, lorsqu'on voit le Protecteur contraint de se défier de sa propre garde, et renvoyant, aussitôt après la dissolution du parlement le colonel et cinq officiers de son régiment de cavalerie. Thurloe observe que ces officiers étaient anabaptistes. C'était la secte la plus libre, la plus irrégulière dans le dogme, et par conséquent la plus républicaine dans une révolution toute religieuse.

---

(1) Whitelocke's memorials, p. 673.

Mais sitôt qu'il eut brisé le parlement, Cromwell reprit sa domination naturelle sur l'armée. Ayant réuni à White-Hall tous les officiers, il leur fit une longue harangue qui fut reçue avec enthousiasme, et suivie du serment de vivre et de mourir pour lui. On remit Harrisson en prison, d'où il n'était jamais sorti que pour former de nouveaux complots, sans que jamais le Protecteur osât faire punir de mort cet incorrigible martyr de la liberté, que l'ardeur même de son zèle rendait un conspirateur peu dangereux. On défendit toute assemblée particulière formée sous prétexte de prédication. Ainsi la dissolution du parlement, et quelques actes de sévérité, dissipèrent ces nuages de mécontentement amassés de toutes parts : et Cromwell, après cette épreuve, parut quelque temps s'être raffermi dans le pouvoir, en brisant la constitution qu'il avait faite pour se soutenir.

Dans l'incertitude où il laissait les esprits sur la formation d'un nouveau parlement, il

(1) Thurloe's state papers, v. VI, p. 786.

eut soin d'appeler à lui ce qu'il y avait d'autorités démocratiques dans Londres, le lord maire et le conseil-commun. Les ayant réunis avec les principaux officiers de l'armée, il fit à cette assemblée un discours sur les dangers de l'état, les efforts du parti royaliste; il parla du voyage d'Ormonde à Londres, il exagéra le danger de l'invasion de Charles Stuart, il annonça les préparatifs de son expédition, et finit par exhorter vivement l'administration municipale de Londres, à placer le commandement de la milice, dans les mains d'hommes pieux et réguliers, éloignés de tout esprit de faction et dévoués au gouvernement. Mais le moment était déja passé pour Charles d'essayer une entreprise dont Cromwell donnait ainsi le plan détaillé, et qui dans toute circonstance était pleine de périls et d'incertitudes. Les flottes anglaises auraient arrêté sans peine ce coup d'audace, qui ne pouvait réussir que par surprise. Charles, spirituel et brave, manquait d'ailleurs de toutes les qualités, dont la réunion même n'aurait pas suffi pour un dessein si hasardeux. Il attendit toujours

quelque circonstance favorable, un retour de la nation, la mort du Protecteur. Il se flattait à la vue des agitations du gouvernement si
1657. variable de Cromwell; et comptant parmi ses chances de succès l'instabilité même de l'Angleterre, il ne désespérait pas assez de la couronne pour en tenter la conquête aussi témérairement, que le fit dans la suite le plus digne et le dernier des Stuarts.

Tous les projets de Charles étaient d'ailleurs déconcertés par la surveillance dont le Protecteur l'entourait. En vain un des officiers de Charles, Manning, convaincu d'être l'espion de Cromwell, avait péri du dernier supplice : Willis était toujours le confident de Clarendon et le correspondant de Thurloe. L'or de Cromwell trouvait d'autres traîtres dans cette cour errante et pauvre. Le Protecteur était instruit des circonstances les plus secrètes de la vie du jeune Roi. On raconte à ce sujet, qu'un noble anglais, ayant obtenu la permission de voyager, sous la condition de ne pas aller voir le Prétendant, avait pris les plus singulières précautions, pour manquer impu-

nément à cette promesse. De retour à Londres, il est interrogé par le Protecteur, qui sur sa réponse, lui dit: « Il est vrai que pour tenir « votre parole vous avez été introduit sans lu« mières, et que votre entrevue a eu lieu dans « l'obscurité, » et en même temps il lui rapporta toutes les circonstances de l'entretien. Satisfait d'effrayer le jeune Roi par cette présence invisible au milieu de ses conseils, Cromwell n'abusait pas des révélations qu'il obtenait pour exercer des vengeances. Il aimait mieux savoir les complots que les punir. On a pensé même que cette politique était une des conditions de son traité avec l'infâme Willis, et qu'elle servit à en assurer le succès et la durée. Il est certain que le Protecteur, instruit de la présence d'Ormonde à Londres, évita l'occasion de le faire arrêter. Il se contenta d'annoncer (1) en plaisantant cette nouvelle à lord Broghill. « Un de vos anciens amis, lui dit-il, vient d'arriver à Londres, » et il nomma le marquis d'Ormonde; tandis que

(1) Budgell's memoirs of the boyles, p. 59.

Broghill effrayé protestait qu'il n'avait aucune connaissance de son voyage. « Je le sais, dit « Cromwell, mais si vous avez envie de sauver
1657. « votre ancien ami, faites-lui savoir que je « n'ignore pas où il est, et ce qu'il veut faire : » en même temps il lui indiqua le lieu où le marquis d'Ormonde était descendu; et de cette manière il favorisa lui-même la fuite de ce seigneur proscrit. Un trait d'indulgence non moins remarquable dans un système de proscription et de tyrannie, c'est que Cromwell, laissant vivre à Londres la femme du marquis d'Ormonde, dont tous les biens étaient confisqués, lui faisait exactement payer une pension de deux mille livres sterling.

Pendant cette même guerre qui lui fit surveiller de plus près la cour de Charles II, Cromwell, portant par-tout sa vigilance et ses moyens de corruption, apprit que les Espagnols devaient envoyer par un vaisseau hollandais la solde des troupes de Flandres. Il le fit aussitôt poursuivre, et enleva l'argent espagnol, sous le pavillon ami qui le protégeait.

Cromwell s'occupait lui-même de tous les détails de cette inquisition qu'il étendait aux principales cours de l'Europe, et aux différents partis de l'Angleterre. Il communiquait avec des hommes inconnus, admis un moment jusqu'à lui, et qui rentraient dans la foule. Thurloe lui-même n'était associé qu'à demi dans ces confidences; et recevait des ordres, dont il ne connaissait pas le mystère.

Les défiances de Cromwell, et le dangereux dépôt de ses secrets, menaçaient quelquefois la vie de ceux même qui le servaient avec le plus de zèle. Une nuit, étant venu (1) fort tard dans le cabinet de Thurloe, pour lui donner des instructions importantes, après la première chaleur de l'entretien, il s'aperçut de la présence d'un homme, qui paraissait endormi dans un coin de la chambre. C'était Moreland, le secrétaire intime de Thurloe, envoyé souvent par le Protecteur dans les cours étrangères. Cromwell tira aussitôt son poignard, et

(1) A critical view of the life of Cromwell, written by Banks, p. 207.

il allait frapper cet homme, sans les prières de Thurloe, qui l'assura que Moreland était tombé de sommeil, après un travail excessif de deux nuits, et qu'il dormait bien véritablement.

Cependant Charles, mal secondé par l'administration des Pays-Bas, ayant quelques troupes et point d'argent, voyant la Flandres chaque jour plus menacée par le progrès des troupes françaises, avait résolu de passer en Espagne, et d'y chercher près du Roi lui-même plus de zèle et d'appui. La crainte (1) que son absence n'offrît à son frère le duc d'Yorck quelque occasion glorieuse, lui fit abandonner ce projet: et il resta dans Bruxelles, occupé de négociations, auxquelles on essayait d'intéresser le souverain Pontife. Le secours facile, mais si dangereux des Catholiques irlandais séduisait Charles. Un cardinal inspirait cette fausse politique aux conseils du jeune Roi. C'était ce même cardinal de Retz, banni de France

(1) A collection of letters published by Thomas Carte, v. II, p. 137.

par le mauvais succès de sa lutte contre l'autorité royale, et qui maintenant occupait les loisirs de son génie factieux à former des projets pour le rétablissement de la monarchie 1657.
en Angleterre. Mais, durant ces vaines agitations, la destinée amenait un dénouement plus naturel.

Le Protecteur paraissait raffermi dans son pouvoir. Aucun des périls qu'il avait annoncés lui-même ne se réalisait : et ces alarmes n'avaient servi qu'à réunir plus étroitement autour de lui des hommes qui, liés à sa fortune, et à sa personne, mais souvent opposés à son pouvoir, par ambition, par fierté, par conscience, faisaient aujourd'hui tout céder à l'intérêt d'une défense commune. Fleetwood, ce républicain enthousiaste, qui avait presque conspiré pour prévenir l'élévation de Cromwell au trône, et qui naguères encore s'opposait à la brusque dissolution du parlement, forcé maintenant de soutenir ce qu'il avait blâmé, fit présenter au Protecteur, par tous les officiers de l'armée, une adresse dans laquelle ils protestaient de lui demeurer fidèles,

et lui engageaient solennellement le secours de leurs bras et de leurs prières, pour seconder l'œuvre de sa vocation. Le même exemple fut donné par Monk et par l'armée d'Écosse. Il n'y eut pas jusqu'à la garnison anglaise de Mardike, qui ne se crût obligée d'envoyer une adresse au Protecteur.

Chose remarquable que le Protecteur, après plusieurs années de puissance civile, retombât ainsi dans les premières voies de son élévation, et fût rejeté sur ses premiers appuis! C'était sans doute une grande force personnelle, que de maîtriser cette armée turbulente et fanatique. Mais c'était un grand symptôme d'instabilité, que ces perpétuelles ratifications de pouvoir qui semblaient émaner d'elle seule. Dès-lors il était visible que l'armée restait maîtresse de la révolution, et qu'elle pouvait la livrer à d'autres, sans en excepter Charles II. Cromwell sentait bien ce péril; et tout son protectorat fut un long effort pour fonder quelque pouvoir civil. Le vice de l'usurpation rendait ce problême insoluble. De-là sous Cromwell cette excellente composition

de la magistrature, et cet abus des cours spéciales; ce systême d'élection plus populaire, et cette tyrannie des majors-généraux; ce retour opiniâtre vers les parlements, et ces épurations arbitraires, ces dissolutions violentes; cet essai d'une chambre des pairs, et cette suspension de tout pouvoir civil, ce recours au seul appui de la force militaire.

Cromwell, ne pouvant désormais espérer d'autre appui que le dévouement de l'armée, parut se départir du systême d'indulgence, qu'il avait long-temps opposé aux conspirations impuissantes des amis de Charles II. Dans ce nombre se trouvaient alors des hommes attachés d'abord à la cause de la révolution, et que la tyrannie du Protecteur, l'ambition de rendre un grand service avait rejetés dans le parti royal. L'animosité contre un ennemi commun avait inspiré aux divers partis une confiance mutuelle, qui les trahit plus d'une fois. Beaucoup de gens croyaient s'accorder, parce qu'ils se plaignaient ensemble. Le fils de l'un des juges les plus acharnés du dernier Roi, Stapley, s'était introduit dans une asso-

ciation de jeunes seigneurs royalistes, qui distribuaient au nom de Charles des commissions et des titres pour une armée secrète, qu'il s'agissait de former en Angleterre, sous les yeux vigilants du Protecteur. Ce projet était toujours soutenu par l'espérance du débarquement de Charles II. La conspiration n'alla pas plus loin. Stapley voulait rester fidèle; mais dénoncé lui-même et mandé par Cromwell, il se trouva faible devant l'homme qui avait été l'ami de son père, et qui disposait de sa vie. Il nomma tous les conjurés, et désigna comme leur chef sir Mordant, fils de lord Peterborough, allié de lord Ormonde, que sa grande jeunesse avait éloigné des guerres civiles.

Lord Ormonde, à son dernier voyage, avait remarqué (1) avec douleur peu de concert et d'habileté parmi les chefs du parti royaliste. La suite le prouva. Nulle grande entreprise ne fut formée. A la même époque où Mordant était dé-

(1) A collection of letters published by Thomas Carte, v. II, p. 142.

couvert, on conduisit à la Tour Henry Slingsby, qui avait essayé de séduire quelques officiers de la garnison de Hull, où déja il était prisonnier, et le docteur Hewet, ecclésiastique vertueux, prédicateur célèbre, fort zélé pour le Roi, auquel il faisait passer des secours d'argent, contribution volontaire des Royalistes fidèles.

La vérité de ces accusations n'était pas douteuse; mais Cromwell, n'osant se fier à l'indépendance d'un jury, rappela l'usage de cette haute-cour dont les fonctions terribles demeuraient suspendues, et comme oubliées, depuis plusieurs années. Les plus honnêtes gens de son conseil (1), qui voulaient le servir par des formes légales, peu compatibles avec l'origine de son pouvoir, s'opposèrent vainement à cette résolution. Cromwell répondit aux représentations de Whitelocke, en le désignant pour faire partie de la haute cour: mais il refusa de siéger, et laissa le déshonneur de la présidence à Lisle, qui avait été l'un des juges du Roi, et qui n'ayant pas eu

(1) Whitelocke's memorials, p. 674.

assez de force d'ame pour rester républicain, s'était condamné dès-lors à obéir plus que tout autre aux volontés de Cromwell.

1657. Les trois accusés, paraissant devant la haute-cour, sans s'être concertés, sans se connaître, réclamèrent d'abord le jugement par jury, droit naturel de tout Anglais, invoqué, comme nous l'avons vu, dans le conseil même du Protecteur. Cette puissance des anciennes institutions est un des caractères de la révolution anglaise. Cromwell n'eut pas de plus grand obstacle à vaincre que ces habitudes de liberté, enracinées dans la nation par un long usage, et qui résistaient encore, au milieu de l'usurpation générale du pouvoir. C'était un combat pied à pied qu'il rencontrait par-tout, après avoir gagné l'empire. Le vote de l'impôt le ramena sans cesse à la convocation de ces assemblées dont il aurait voulu se délivrer à jamais, et qu'il brisait avec tant d'impatience et de colère. L'indépendance du jury sauva le hardi Lilburn, l'un des hommes que Cromwell avait le plus en haine. Elle sauva plusieurs accusés royalistes, entre autres un che-

valier Stawell, qui fut, au mépris de la loi, renvoyé trois fois devant le jury, et qui trois fois fut absous, avec une obstination de justice plus forte que le despotisme.

Elle protégea ces Républicains incommodes, qui menacèrent constamment le pouvoir de celui qu'ils appelaient un usurpateur.

Elle diminua le nombre des victimes dans tous les partis, en rendant les procès plus rares, par la crainte d'employer un instrument si peu flexible, ou le danger de violer trop souvent un droit si précieux à la nation. Cromwell, dans l'impatience des contradictions que lui donnait cette dernière liberté de l'Angleterre, avait aussi pensé quelquefois à la détruire. Il se plaignit que « l'institution du jury gênait « la justice (1), qu'elle livrait la sainteté des « jugements aux caprices du vulgaire ignorant; que, de cette manière, les points les « plus importants de la loi n'étaient pas dé- « cidés par la science des jurisconsultes,

(1) *Veluti justitiæ moram e medio tollendum.* — Elenchus motuum nuperorum, p. 303.

« mais dépendaient des fantaisies et des pré-
« jugés d'une réunion formée au hasard, dé-
« nuée de lumières, et quelquefois de sens
« commun. » Il ajoutait, avec ce spécieux amour de l'ordre, éternel argument de la tyrannie, « qu'il vaudrait bien mieux (1), dans l'intérêt « de la justice, que cinquante personnes choi- « sies sur l'élite de la nation, fussent char- « gées de la décision *de toutes les causes qui* « *intéressaient la fortune et la vie des ci-* « *toyens.* »

Malgré cette bonne volonté, et cette logique du despotisme, Cromwell n'osa cependant jamais attaquer de front un droit si cher à tous les partis, et qu'il eût fallu, pour ainsi dire, arracher de la conscience de chaque Anglais. Il se borna, pour des occasions rares et décisives, à éluder l'application du jury dans un fait particulier, et à recourir, d'après quelque mauvais prétexte, à l'emploi d'une cour martiale, ou d'une commission. Le Républi-

(1) Clarendon's history, p. 682.

cain Ludlow (1) nous indique assez pourquoi, dans le jugement de la dernière conspiration royaliste, Cromwell n'osait se confier qu'à la servilité de la haute cour. « Le chevalier Slingsby, dit-il, était ennemi déclaré, par conséquent autorisé par toutes les lois de la guerre, à tout entreprendre. »

Cette doctrine, devenue commune aux deux partis opprimés, aurait absous les Royalistes par le suffrage de leurs plus grands ennemis.

Slingsby, amené le premier devant la haute-cour, soutint jusqu'au dernier moment sa protestation. « Mylords (2), s'écriait-il, je demande humblement à être jugé par un jury; car je dois dire que vous êtes mes ennemis; pardonnez-moi cette expression. S'il en est autrement, pourquoi avez-vous confisqué et vendu mes biens? Personne ne choisit volontairement ses adversaires pour juges. J'en vois parmi vous qui ont participé à la confiscation et à la vente de mes biens. »

(1) Ludlow's memoirs, v. II, p. 605.
(2) State's Trials, v. I, p. 278.

Le président répondit par la lecture de la sentence.

Le docteur Hewet, qui s'était retranché dans la discussion de l'incompétence, et avait traité ce point avec une sagacité et une érudition embarrassante pour les commissaires, fut également condamné. Sir Mordant, mieux conseillé, abandonna une protestation inutile, et trouva grace devant les juges, en reconnaissant l'autorité de leur tribunal. Suivant le récit de Clarendon (1), les sollicitations et les présents arrachèrent cette indulgence; et le Protecteur mécontent prolongea de quelques mois la captivité de Mordant.

Cromwell fut inflexible pour les autres condamnés, et particulièrement pour le docteur Hewet. Il redoutait cet ecclésiastique, qui avait beaucoup de crédit, d'ardeur, et d'éloquence : *c'était*, disait-il (2), *une torche brûlante au milieu d'une gerbe de blé*, caractérisant ainsi dans un autre la puissance qu'il avait exercée lui-même, et qu'il devait sur-tout craindre

(1) Clarendon's history, p. 688.

(2) State's Trials, v. 1, p. 282.

cette rapide contagion de l'enthousiasme parmi des imaginations inflammables. Vainement sa fille chérie, lady Cleypole, employa les plus instantes prières pour obtenir la grace de cet ecclésiastique, dont elle vénérait la vertu et le dévouement à la cause royale (1). Cromwell fut inexorable; et la douleur qu'éprouva lady Cleypole de ce refus, et du supplice d'Hewet, aggravant une maladie de langueur, prépara bientôt à Cromwell le plus cruel de ses chagrins.

La vigilance du Protecteur ne se borna point à réprimer par des supplices les efforts et les entreprises que le bruit des projets de Charles II avait excités parmi les Royalistes d'Angleterre. Malgré l'éloignement et l'invraisemblance du péril, Cromwell fit bloquer par ses vaisseaux le port d'Ostende, et menaça toutes les côtes de la Flandre espagnole, tandis que Lockart, son ambassadeur, pressait la marche de l'armée française sur Dunkerque, et réclamait le siége et la prise de cette place,

(1) Ludlow's memoirs, v. II, p. 607.

comme une dette qu'avait laissée la dernière campagne. Les conseils du cabinet français, subordonnés à la politique et à l'intérêt du
1658. Protecteur, ne réussirent pas également sur tous les points. Cromwell s'était ménagé dans Ostende quelques intelligences, qui lui faisaient espérer d'emporter cette ville par surprise. Il obtint du cardinal que des troupes françaises serviraient à cette expédition, dont il devait recueillir le fruit. La flotte de Cromwell fut seulement chargée de transporter un corps de troupes françaises; mais, après que le débarquement eut été favorisé par l'infidélité apparente du gouverneur, qui même avait arboré le drapeau blanc, cet officier tourna tout-à-coup l'artillerie des forts contre la flotte anglaise. Près de 1500 Français, descendus sur le rivage, furent tués ou pris. La flotte anglaise s'éloigna.

Cette entreprise malheureuse et mal conçue, qui ouvrit la seconde campagne de Flandres, n'eut d'ailleurs aucune influence sur le reste des événements, et fut oubliée dans le spectacle que présentaient Turenne et Condé

combattant l'un contre l'autre, et Louis XIV paraissant pour la première fois au milieu de son armée. Ce jeune prince, sous la tutelle de Mazarin, venait assister à la prise de Dunkerque, pour voir ensuite cette ville passer dans les mains de l'usurpateur, qui avait conduit à l'échafaud le gendre de Henri IV, et proscrit la reine, sa fille.

1658.

Le maréchal de Turenne, auquel était confiée la conduite de la guerre, avait pour auxiliaire l'ambassadeur anglais, devenu général, et quatre mille soldats du Protecteur.

Dunkerque était défendu par une nombreuse garnison, que commandait l'un des meilleurs officiers de l'Espagne, le marquis de Leyde, vieux guerrier, qui comptait, à la fin de la campagne, entrer dans les ordres sacrés. Le Protecteur (1) avait fixé le commencement du siége au 20 mai; avant ce terme sa flotte était devant Dunkerque. Dès que la tranchée fut ouverte, il envoya, sur la prière de Turenne, un nouveau secours de deux mille

(1) Thurloe's state papers, v. VI, p. 489.

hommes, toujours à la solde de la France, et jouissant d'une paie deux fois plus élevée que celle des troupes françaises, avantage rigoureusement exigé par le Protecteur.

Les Espagnols qui avaient trop long-temps négligé de fortifier Dunkerque, attachant un vif intérêt à la conservation de cette place, rassemblaient toutes leurs forces pour la secourir. Don Juan, leur général, s'avançait avec 30,000 hommes, le prince de Condé que la haine de Mazarin retenait encore dans les rangs ennemis, le duc d'Yorck, et le duc de Glocester, chassés de France par les ordres de Cromwell. Cependant le Protecteur instruit de la présence de Louis XIV dans Calais, lui avait d'abord envoyé son gendre lord Falcombridge, qui, par l'accueil et les honneurs qu'il reçut, éprouva l'ascendant qu'avait le nom de Cromwell sur la cour de France. Cet ambassadeur rapporte avec ostentation (1) dans ses lettres, que le jeune Roi se tenait la tête découverte en lui parlant; et que le cardinal de

(1) Thurloe's state papers, v. VI, p. 158.

Mazarin affectait de le reconduire jusqu'à sa voiture, déférence que le cardinal, dit-il (1), n'avait pas même pour le Roi.

Du reste cette ambassade de la part de Cromwell, cachait son inquiet empressement pour hâter et surveiller la prise de Dunkerque. Ces précautions n'étaient pas superflues; et la fermeté impérieuse des agents de Cromwell servit beaucoup à donner à la politique et aux armes de France cette activité, que l'on ne porte guère dans une entreprise, dont on ne doit pas profiter. Dans les premiers conseils, on avait résolu d'interrompre le siége si l'ennemi se présentait; mais Lockhart, et le colonel Morgant qui commandait sous lui, revinrent avec force contre cette résolution, alléguant: « qu'il y aurait déshonneur pour la couronne « de France; et finissant par déclarer : que si « les Français levaient le siége, l'alliance avec « l'Angleterre serait immédiatement rompue. » Le siége fut poussé plus vivement; et lorsque don Juan, qui, parti trop tard, s'était avancé à 1658.

(1) Thurloe's state papers, v. VII, p. 158.

grandes journées et sans son artillerie, parut près de Dunkerque, le général français (1), sans interrompre les travaux du siége, vint offrir la
1658. bataille. Les deux armées étaient fortes; et les deux plus habiles généraux de l'Europe qui s'étaient exercés ensemble, et l'un contre l'autre, se trouvaient dans deux camps opposés; mais le prince de Condé, objet de défiance et d'envie, n'avait d'autre autorité dans l'armée espagnole que de protester contre les fautes et de prédire les revers. Dès qu'il eut examiné la position des deux armées, « Avez-« vous jamais vu une bataille perdue? dit-il « au duc d'Yorck; eh bien, vous allez en voir « une. »

Turenne justifia la prévoyance de son illustre adversaire : et cette journée connue sous le nom de bataille des Dunes, devint un des titres de sa gloire, particulièrement pour avoir vaincu Condé. Lockhart, qui formait l'aile gauche avec la colonne anglaise et trois mille Français, défit après un rude combat l'aile droite des enne-

(1) Thurloe's state papers, v. VII, p. 156.

mis où commandaient don Juan d'Autriche, et le duc d'Yorck. La vanité anglaise a voulu même s'attribuer tout l'honneur de cette victoire; et suivant les récits des officiers de 1658.
Cromwell, Turenne pressé par l'aile gauche espagnole, sous les ordres de Condé, reçut à propos le secours des Anglais déja vainqueurs. Il paraît plutôt par le témoignage de Condé, que tout le succès de la journée était dû à l'habileté du général français; son humanité honora cette victoire. Les Anglais nourris dans le fanatisme, et la fureur des guerres civiles, s'acharnaient sur les Espagnols vaincus avec une barbarie que Turenne eut besoin de réprimer, en parcourant le champ de bataille pour leur arracher les armes des mains. Ils avaient d'ailleurs montré dans ce combat une rare valeur. L'ambassadeur Lockhart qui commanda durant toute l'action, vit tuer autour de lui (1) la plupart des officiers de son régiment. Pendant cette bataille qui détruisit pour les assiégés toute espérance de secours, la gar-

(1) Thurloe's state papers, v. VII, p. 155, 156.

nison de Dunkerque fit une sortie, renversa les lignes et pilla les bagages des vainqueurs. Mais Turenne, délivré de l'armée espagnole,
1658. reprit le siége avec vigueur; et le brave marquis de Leyde ayant été mortellement blessé dans une sortie, la ville se rendit au général français.

Un historien anglais a raconté que le cardinal avait eu alors une forte tentation de garder pour la France une si belle conquête, et que les ordres qu'il avait donnés à ce sujet ayant été livrés à Cromwell par l'infidélité d'un secrétaire (1), le Protecteur fit exécuter par menace une promesse, que Mazarin eut l'humiliation d'avoir voulu inutilement violer; et ce récit est appuyé de ces circonstances exactes qui donnent à l'histoire un air de vraisemblance, et qui souvent attestent bien plutôt la fiction, par l'impossibilité de connaître tant de détails minutieux et domestiques.

Smolett a même cité une lettre outrageuse qu'il suppose écrite par Cromwell au cardinal

(1) A critical review of the life of Cromwell, p. 146.

Mazarin. La timidité que l'on remarque dans toutes les relations de Mazarin avec Cromwell, laisse douter qu'il ait jamais conçu le projet d'une infidélité si hardie. Il est vrai que Mazarin, après la bataille des Dunes, envoya le duc de Créqui, l'un des hommes les plus illustres de la cour et de l'armée, en ambassade solennelle auprès du Protecteur; mais il n'est pas possible de voir une réparation et une excuse dans cette ambassade qui précéda la prise de Dunkerque. C'était un honneur, que le Roi de France devait rendre, en retour de la mission de lord Falconbridge.

L'exagération italienne des compliments de Mazarin donna seule à cette ambassade un caractère peu digne de la couronne de France. Son neveu Mancini était chargé d'une lettre pour le Protecteur, dans laquelle Mazarin regrettait d'être retenu par l'indisposition du Roi, alors malade à Calais, et de n'avoir pas eu la liberté de passer en Angleterre, pour rendre ses respects à l'un des plus grands hommes qui aient jamais existé, et à celui qu'il eût le plus ambitionné de servir après son

maître. « Privé de cet honneur, disait-il, j'en-
« voie la personne qui me touche de plus près
« par les liens du sang, pour exprimer à votre
« altesse, toute la vénération que j'ai pour sa
« personne, et combien je suis résolu d'entre-
« tenir entre elle et le Roi mon maître une
« perpétuelle amitié. »

A cette condescendance se mêlait une sorte de fierté, qui annonçait le ministre-roi.

En transmettant au Protecteur une épée qui lui était offerte par le Roi, Mazarin y joignit en son nom, un présent non moins précieux. C'était une riche tapisserie des Gobelins, ouvrage de l'industrie française encouragée par Mazarin.

Le Protecteur accueillit cette ambassade extraordinaire avec beaucoup de pompe et de joie. Il envoya jusqu'à Douvres, au-devant du duc de Créqui, Fleetwood et une nombreuse escorte.

Le duc de Créqui ne resta que six jours à Londres, et repartit comblé d'honneurs et de présents, après avoir épuisé le cérémonial de la cour, et fait une visite d'étiquette à lady

Rich et à lady Falconbridge, filles du Protecteur.

Cependant la reddition de Dunkerque ne souffrit pas de délai; et Lockhart n'aperçut dans Mazarin aucune hésitation sur le point principal, quoiqu'il se plaignît d'avoir avec lui beaucoup de débats particuliers, et qu'il vît éclater dans toute l'armée française le dépit de perdre une si belle proie. Le 14 juin, le Roi de France fit son entrée dans Dunkerque; et le lendemain il remit lui-même les clefs de la ville à Lockhart (1), qui en prit possession avec les troupes anglaises. 1658.

Le Roi avait stipulé pour les vaincus la conservation de leurs priviléges, et l'entière liberté de leur culte. L'armée anglaise ne s'en livra pas moins à des violences qui furent promptement réparées : mais, dans l'esprit du temps, on reprocha beaucoup à Mazarin d'avoir ainsi livré à des sectaires une ville catholique. Ce ministre n'en recueillit pas moins les fruits d'une politique, dont l'avenir aurait peut-être découvert la faiblesse et le danger, si Cromwell avait

(1) Thurloe's state papers, v. VII, p. 192.

vécu. La France, aidée par les armes du Protecteur, poursuivait la conquête de la Flandre et affaiblissait, en s'agrandissant, la monarchie espagnole. Mais il fallait compter pour beaucoup, dans les mains ambitieuses de Cromwell, la possession de Dunkerque, et ce commencement de pouvoir sur le continent. La joie qu'il en ressentit, l'activité de ses ordres (1), pour assurer et fortifier cette conquête, attestent qu'il ne voulait pas s'y renfermer. L'Espagne était maintenant assez humiliée, pour qu'il consentît à traiter avec elle; et l'on peut trouver vraisemblable la conjecture d'un historien qui croit que Cromwell, après avoir pris Dunkerque par les mains des Français, aurait conquis Calais avec ou sans le secours des Espagnols. Mais ces conséquences n'eurent pas le temps de paraître. Les événements changèrent. L'oisive prodigalité de Charles II rendit à la cour de France ce qu'avait conquis la politique de Cromwell.

Jamais les prospérités et l'ascendant du

(1) Thurloe's state papers, v. VII, p. 712, 714.

Protecteur n'avaient paru mieux affermis. Continuant, après la prise de Dunkerque, d'associer ses troupes à l'armée française et aux succés de cette campagne, il pouvait pré- 1658.
lever encore sur les conquêtes de Turenne le prix de son alliance, ou vendre chèrement aux Espagnols son changement et son appui. La supériorité de ses flottes et la terreur de ses victoires lui assuraient le respect de la Hollande; et tel était son empire sur les États-généraux, qu'il obligeait cette république, le refuge de tous les bannis et de tous les cultes religieux, de défendre que le nom de Charles fût mêlé dans aucun temple aux prières publiques. Par une influence appliquée à de plus graves objets, il se rendait médiateur entre la Hollande et le Portugal, qui étaient également soumis à son alliance; et il intervenait, par ses ambassadeurs, pour appaiser les différends de la Suède, son ancienne alliée, et de l'électeur de Brandebourg, qui avait reconnu avec empressement son élévation au protectorat. L'Italie le regardait avec terreur comme le fléau du catholicisme; et c'était le

bruit de l'Europe, qu'il porterait bientôt la guerre jusqu'à Rome.

Dans ce rapide progrès des armes britanniques, les arts de la paix furent cultivés en Angleterre, avec plus d'éclat que ne semblaient le permettre l'âpre violence du gouvernement militaire, et la tristesse de l'esprit de secte. Cromwell, sans connaître les lettres autrement que par l'étude contentieuse de la théologie, les favorisa de ses bienfaits. L'université de Cambridge, dont il était chancelier, reçut de lui des manuscrits précieux. Dans l'année la plus active de son règne, au milieu de la guerre de Flandre, et des agitations intérieures de la République, on le voit occupé de fonder à grands frais (1) un collége dans la ville de Durham, pour faciliter les études classiques à la jeunesse du nord de l'Angleterre. Il étendit cette protection jusqu'à l'Irlande; et les érudits de ce malheureux pays lui surent gré d'avoir acheté la riche bibliothèque de l'évêque d'Usher, et d'en avoir fait don à l'université de Dublin.

(1) The Parliamentary history, v. xxi, p. 340.

Parmi les écrivains qu'il accueillit avec faveur, la postérité nomme d'abord Milton. Mais en conservant près du Protecteur l'emploi qu'il avait accepté sous le parlement, Milton, suspect par ses principes, et même par ses louanges toujours mêlées d'une espérance républicaine, tomba dans un tel oubli, qu'il est seulement désigné dans les mémoires du temps, comme un vieux secrétaire aveugle, dont le travail n'est pas assez facile et assez sûr : triste rétribution des services, où il avait abaissé son génie. C'était pourtant alors que Milton, las des factions et des tyrans, commençait son sublime ouvrage.

D'autres écrivains moins célèbres, Nathaniel Bacon, et Francis Osborn, furent admis dans le conseil du Protecteur. Ce n'est pas là qu'il faut chercher Sidney, le plus constant et le plus éclairé des républicains de cette époque, Sydney, qui, suivant l'expression dont il s'est servi lui-même, dans les débats de son malheureux procès, chaque jour de sa vie appelait Cromwell tyran, et agissait en conséquence de cette malédiction répétée.

Le plus profond et le plus chagrin des sceptiques modernes, Hobbes, florissait à la même époque; et c'était dans le spectacle de la révolution anglaise qu'il avait sur-tout puisé l'amour du despotisme, le mépris de la religion, profanée par tant de folies, et ce culte honteux de la fatalité et de la force, auquel il a réduit toutes les croyances et tous les droits. Embrassant le pouvoir absolu par haine pour les fureurs populaires, se refugiant dans l'athéisme pour échapper aux absurdités des sectes, ce philosophe incrédule avait été l'un des hommes les plus dévoués à l'autorité royale, et l'un des plus ardents ennemis de toute réforme politique; il avait quitté l'Angleterre, et suivi l'infortune des Stuarts. Malgré cette opposition éclatante et publique, Cromwell fut, dit-on, tenté par les principes de despotisme, que Hobbes avait établis dans son fameux Léviathan, avec toute la vigueur d'un grand esprit faussé par un paradoxe; et ces doctrines de l'esclavage, qui s'adaptent également à tout pouvoir arbitraire, quelle que soit son origine, le flattèrent même dans un partisan des Stuarts.

Hobbes, qui, par la singularité de ses opinions, choquait les évêques à la suite de Charles II, ayant éprouvé une disgrace de cour jusque dans l'exil, revint en Angleterre au commencement du protectorat. Cromwell essaya de l'attacher à sa cause, et lui fit offrir la place de secrétaire-d'état (1). Mais le philosophe refusa tout, satisfait de vivre tranquille dans son pays, sous ce joug de fer qu'il aimait. Hobbes resta d'ailleurs fidèle à sa première haine pour la révolution; et quoiqu'il ait paru se réconcilier avec l'usurpation du Protecteur, en faveur de son despotisme, il l'a jugé avec une justice rigoureuse dans le dialogue historique, qu'il a composé sur la guerre civile.

Les poëtes furent plus indulgents pour Cromwell. Nous avons rappelé les éloges pleins d'enthousiasme et d'éloquence inspirés à Waller par la gloire de l'amiral Blake. Oubliant

---

(1) Cromwell was so pleased with many of M. Hobbes's principles laid down in the Leviathan, which tended to justify and support his usurpation, that the great place of being secretary was profered to him. Wood's Athenæ, v. II, c. 646.

les crimes qui avaient préparé l'élévation du Protecteur, Waller célébra sa dictature victorieuse par un chant plus sublime encore, et que l'on peut placer parmi les chefs-d'œuvre de la poésie anglaise. C'est peut-être une rencontre assez remarquable, que cette époque de fanatisme et de sang ait vu naître et briller trois des plus grands poëtes de l'Angleterre, Milton, Waller et Dryden. Il semble que, malgré la licence et le bruit des armes, il y avait dans les mœurs du temps un ferment d'enthousiasme favorable à la poésie, et dans les grandes actions du Protecteur un éclat et une sorte de prodige qui pouvaient la séduire et l'inspirer. Mais on est assez surpris de trouver, dans les recueils du temps, des vers à la louange de Cromwell, composés par le sage Locke, si long-temps le maître de la philosophie moderne. Cromwell combla Waller de ses faveurs. Un autre poëte célèbre, Cowley, tout-à-la-fois l'un des corrupteurs et l'un des premiers maîtres de la poésie anglaise, ne reçut de Cromwell que des persécutions, qu'il mérita par son courage. Lié par recon-

naissance à la cause des Stuarts, Cowley avait suivi la Reine Henriette en France, et pendant la dernière année de la guerre civile, il avait été (1) l'intime confident de toute la correspondance pour les intérêts de la cause royale. De retour en Angleterre, vers l'année 1656, il excita la défiance du Protecteur, qui le fit arrêter, et ne le laissa sortir de prison que sur une caution de mille livres sterling fournies par un de ses amis. Aigri par ce traitement, Cowley n'a pas ménagé la mémoire du Protecteur; mais il semble que son imagination éblouie ait trompé sa haine; et les traits dont il a peint Cromwell dans une fiction assez bizarre (2), où il se représente lui-même conversant avec le *mauvais génie* de cet homme extraordinaire, défigurent moins sa grandeur, qu'ils ne servent à lui donner de l'éclat et de l'originalité.

Un autre poëte éprouva la sévérité du Protecteur, c'était Davenant, qui, dans la guerre

(1) Miscellanea aulica, p. 150, etc.
(2) Cowley's works, v. II, p. 624.

civile, avait combattu pour la cause royale, et qui faisait des comédies, deux crimes à-peu-près également irrémissibles aux yeux des Républicains rigides. Ayant suivi la Reine Henriette en France, le malheur et l'oisiveté le déterminèrent à tenter une expédition de commerce en Virginie; son navire fut pris par les vaisseaux de la république; il resta long-temps prisonnier dans la Tour de Londres, et n'en serait sorti que pour paraître devant la haute-cour (1), sans l'appui fraternel de Milton (2), qui s'intéressa pour un poëte.

Une ordonnance sévère, et l'esprit du temps, plus rigoureux que la loi, supprimait tous les théâtres, et défendait toute composition dramatique, comme une œuvre profane et impie. La scène était interdite même au génie de Shakespeare, et cette circonstance explique l'interruption que l'on trouve dans la gloire de ce grand poëte, à une époque encore voi-

(1) Whitelocke's memorials, p. 448.
(2) A life of Milton, p. 230.

sine de celle où il avait vécu, et dans un temps qui semblait si bien assorti à la sombre énergie de ses ouvrages. Mais se figure-t-on l'élévation sanglante de Macbeth, et le spectre qui le poursuit, représentés devant Cromwell, ou la résistance hypocrite de César étalée sur la scène, tandis que le Protecteur hésitait à prendre la couronne?

Les pièces de Davenant n'auraient pas été si redoutables pour le Protecteur; mais tel était l'esprit du temps, que la publication même d'un opéra de ce poëte parut un scandale. « M. Davenant, dit Whitelocke, vient de faire imprimer son opéra, malgré la délicatesse scrupuleuse du temps (1). » Après avoir langui sous ce règne, si peu favorable aux pièces de théâtre, Davenant, à l'époque de la restauration, eut le bonheur de sauver à son tour Milton, auquel il devait la vie.

Cependant le Protecteur, victorieux et tout-puissant, était livré aux contrariétés les plus cruelles dans son administration et dans sa

(1) Whitelocke's memorials, p. 639.

famille. Après tant d'épreuves infructueuses, il avait perdu l'espérance de former un parlement docile; et il n'avait pas la force de supprimer cette institution si chérie de l'Angleterre. Ses guerres, ses flottes, ses intrigues consumaient des sommes immenses, et exigeaient des sacrifices, auxquels il ne pouvait suffire sans de nouveaux subsides; et cette nécessité lui ramenait un parlement. Il avait élevé les impôts à plus de deux millions de livres sterling, charge exorbitante dans la proportion alors si modérée des taxes publiques en Europe. Le commerce anglais, malgré les efforts du Protecteur pour le soutenir, avait éprouvé beaucoup de désastres. Ce grand et hardi monopole, établi par l'acte de navigation, n'avait encore produit que la guerre; et cette guerre, lors même qu'elle illustrait les flottes du Protecteur, et qu'elle alimentait son trésor, avait ruiné beaucoup de fortunes particulières. Pendant quatre années d'hostilités maritimes, douze cents navires de commerce anglais avaient été pris par les flottes espagnoles. La dette du gouvernement était énorme,

et l'état encore imparfait de l'industrie, l'ignorance de tout crédit public, ne laissaient aucune espérance de payer cette dette, ni surtout de l'augmenter. La correspondance du 1658.
Protecteur est pleine de ses embarras à cet égard. On le voit réduit à demander des secours à la ville de Londres, ou sans cesse occupé de négocier de petits emprunts avec les hommes à argent, comme il les appelle, puissance alors ignorée de l'Angleterre: « Nous « sommes, écrivait Thurloe (1), dans une telle « position pour l'argent, qu'il nous faut aller « mendier auprès des aldermen cinq ou six « mille livres sterling pour envoyer à Dun- « kerque; et j'ai peur que nous ne soyons « refusés. »

Dans cette pénurie, chaque jour plus étroite, le Protecteur, sans compter tant de dépenses extraordinaires, avait à soutenir cette armée qu'il gardait près de Londres, et sur laquelle reposait sa puissance. En butte à la haine de tous les partis et de toutes les sectes, abhorré

(1) Thurloe's state papers, v. VII, p. 295.

par les Républicains qu'il opprimait, par les ambitieux dont il avait détruit l'espérance, par les fanatiques qui s'apercevaient enfin d'une si longue dérision, entouré de plaintes et de résistances, il n'avait pour appui que cette armée exigeante et factieuse, qui se regardait elle-même comme déchue de la part qu'elle avait long-temps prise dans le pouvoir civil. Voilà sans doute les considérations qui faisaient dire à un écrivain (1), d'ailleurs ennemi des Stuarts, que Cromwell était au bout de ses artifices, et que, s'il avait plus long-temps vécu, il n'aurait pu conserver sa puissance; il est toujours trop facile et trop hasardeux de faire de semblables conjectures; et l'on ne saurait calculer ce que pouvait un homme de génie pour maintenir ce qu'il avait violemment assemblé, sur-tout lorsqu'on voit qu'en dépit de leurs mécontentements et de leurs saillies d'indépendance, les généraux se sentaient toujours liés à sa cause, et revenaient à lui en se plaignant de son pouvoir.

(1) Burnet's history of his own time, v. 1, p. 91.

Cependant les symptômes du changement qui devait éclater après lui se manifestaient déja de toute part; il avait tellement vaincu la révolution, que seul il arrêtait le retour de 1658.
la royauté. La violence de son gouvernement avait repoussé vers Charles II, non-seulement les Presbytériens, qui, dans l'origine, ne voulaient qu'une réforme et un partage dans l'autorité royale, mais les sectes même les plus enivrées de la démocratie évangélique. Charles reçut des hommes de la cinquième monarchie plusieurs adresses où tous ces rêves d'une liberté indéfinie, toutes ces espérances de la royauté de Jésus-Christ se réduisaient au renversement du protectorat et au rappel de l'ancienne monarchie. La secte presbytérienne, que le Protecteur devait d'autant plus haïr qu'il l'avait dépouillée; cette secte, dont *il se vantait d'avoir courbé l'orgueil*, revenue de ses illusions, offrait à Charles un secours plus sûr, et formait, avec les anciens Royalistes, une plus redoutable alliance. Une des circonstances qui marqua le mieux cette alliance, et qui devait le plus inquiéter le Protecteur,

ce fut le mariage de la fille de lord Fairfax avec le duc de Buckingham, à l'époque même où il était menacé d'une arrestation arbitraire. C'est une anecdote remarquable que l'entrevue de Cromwell avec l'ancien général de la république, après plusieurs années d'éloignement, et sur une scène si nouvelle. Fairfax venait demander au Protecteur de ne point envoyer à l'île de Jerzey le duc de Buckingham, son gendre. Cromwell voulut reprendre avec Fairfax le langage et les souvenirs des premières années de la révolution. Il affecta le ton de la franchise et de l'amitié; il lui conseilla (1) « de faire maintenant ce qu'il aurait fait autre-« fois; de se rapprocher de ses anciens amis, « de ceux qui avaient traversé à côté de lui « toutes les guerres, de ne pas prêter l'oreille « à ceux qui, au contraire, l'avaient poussé « à cette extrémité, et de les regarder plutôt « comme les ennemis de sa gloire et de son « intérêt »; mais les intérêts avaient changé; et la gloire n'était plus la même pour Fairfax,

(1) Thurloe's state papers, v. VI, p. 580.

humilié par la présence d'un maître. Fairfax défendit la nouvelle famille, la nouvelle cause qu'il avait adoptée; et ils se séparèrent, sans pouvoir désormais s'entendre ni se tromper.

Le Protecteur ajourna l'ordre d'arrêter Buc- 1658.
kingham, et ne s'en souvint qu'au moment où sa santé défaillante le rendit plus sévère et plus soupçonneux. Ces emprisonnements arbitraires n'étaient pas aussi nombreux que pourrait le faire supposer l'exercice d'un pouvoir tyrannique et toujours menacé. Dans la dernière année du protectorat (1), les registres de la Tour de Londres portaient les noms de vingt-cinq prisonniers, parmi lesquels on peut remarquer l'ancien évêque de l'île d'Ély, dont la captivité durait depuis seize ans. Cependant c'était alors que les soupçons et les alarmes du Protecteur paraissaient portés à l'excès. Les flatteurs ne manquaient pas pour les augmenter encore. Whitelocke cite à cet égard un exemple qui prouve que l'ame de Cromwell ne recevait pas toujours les

(1) Thurloe's state papers, v. VII, p. 599.

craintes qu'on voulait lui inspirer. Un envoyé de Christine étant venu de Rome avec une lettre pour parler au Protecteur, quelques membres du conseil affectèrent de craindre que cet étranger, venu de l'Italie, contrée fameuse dans l'art des poisons, ne menaçât les jours du Protecteur par sa seule approche. Cromwell rit beaucoup de ce zèle extrême; et il reçut en tiers avec Whitelocke le dangereux messager, qui n'avait d'autre mission que de justifier, au nom de Christine, le meurtre de Monaldeschi, dont la nouvelle faisait alors l'étonnement et le scandale de l'Europe.

On peut remarquer, au reste, que la vie du Protecteur, qui semblait si généralement attaquée, ne fut jamais menacée par une tentative réelle. De tant de complots, de tant de projets d'assassinat, aucun ne vint jusqu'à une entreprise directe sur sa personne; mais s'il prévenait tout par sa vigilance, ou s'il échappait à tout par son heureuse fortune, il est

(1) Whitelocke's memorials, p. 647.

un degré d'effort et de fatigue, auquel la nature humaine succombait en lui. Dans un âge voisin de la vieillesse, le Protecteur pliait sous le poids des affaires et des inquiétudes. Ce rôle si pénible, et joué si long-temps, avait usé ses forces : la vigueur de son tempérament était épuisée ; et les tourments de son ame s'augmentaient avec sa langueur.

Menacé par de continuels complots, effrayé de vivre au milieu des haines innombrables qu'il avait soulevées contre lui, épouvanté du prix immense que l'on pouvait attacher à sa mort, redoutant la main d'un ami, le glaive d'un émissaire de Charles ou d'un fanatique, il portait sous ses vêtements une cuirasse, des pistolets, des poignards ; n'habitait pas deux jours de suite la même chambre, craignait ses propres gardes, s'alarmait de la solitude, sortait rarement, par de brusques apparitions, au milieu d'une escorte nombreuse ; changeait et mêlait (1) sa route ;

---

(1) *Elenchus motuum nuperorum*, p. 345.

et, dans la précipitation de ses voyages, portait quelque chose d'inquiet, d'irrégulier, d'inattendu, comme s'il avait toujours eu à déconcerter un plan de conspiration, ou à détourner le bras d'un assassin.

HISTOIRE
DE CROMWELL.

ARGUMENT DU LIVRE ONZIÈME.

Mort de lady Cleypole. — Maladie du Protecteur. — Détails sur ses derniers moments. — Son caractère. — Son fils Richard lui succède. — Funérailles de Cromwell. — Convocation d'un nouveau parlement. — Mécontentement des officiers. — Formation d'un conseil militaire. — Richard est forcé d'abdiquer, après avoir dissous le parlement qu'il avait assemblé. — Les officiers rétablissent le long parlement. — Entreprise du chevalier Booth, chef royaliste. — Le parlement envoie contre lui le lieutenant-général Lambert, qui le fait prisonnier, mais qui menace à son tour le parlement. — Situation de Charles II; ses projets sur l'Angleterre. — Traité des Pyrénées. — Lambert est destitué, et vient chasser le parlement. — Formation d'un nouveau conseil militaire. — Politique de Monk, gouverneur d'Écosse. — Le long parlement est rétabli sous ses auspices. — Monk arrive à Londres avec son armée. Il fait rentrer dans le parlement les membres presbytériens anciennement exclus. — Insurrection de Lambert au nom de la république. — Sa défaite. — Le long parlement se dissout. — Formation d'une nouvelle assemblée. — Rétablissement de la monarchie.

HISTOIRE DE CROMWELL.

LIVRE ONZIÈME.

Depuis la dernière dissolution du parlement, qui avait rompu pour Cromwell toute espérance de s'appuyer sur le pouvoir civil, ses craintes et ses inquiétudes semblaient augmenter. On s'étonnera peut-être de trouver les douleurs domestiques et les pertes de l'amitié parmi les causes qui abrégèrent la vie du Protecteur; mais l'ambition, même capable de crime, peut laisser une place aux sentiments naturels : et dans l'hypocrisie de Cromwell, il y avait d'ailleurs une grande force d'imagination qui le rendait accessible aux profonds chagrins. Tous les historiens attestent, qu'il fut

singulièrement frappé de la mort du comte Warwick, son ancien ami. La maladie de lady Cleypole l'obligea de se retirer près d'elle à Hampton-Court. On dit que cette jeune femme mourant avec le regret de n'avoir pu sauver la vie au docteur Hewet, dans ses derniers entretiens avec son père, ne lui épargna point de cruels reproches, que sa mort prochaine rendait plus déchirants. Pendant la longue agonie de sa fille (c'étoit un mois après la conquête de Dunkerque), Cromwell parut acccablé de douleur, indifférent aux affaires, découragé de toute ambition et de tout soin. Il ne voulut pas s'éloigner d'elle et consentit à peine à recevoir à Hampton-Court, l'ambassadeur de Hollande, dont il abrégea l'audience, en se plaignant de n'être pas bien (1). La perte de lady Cleypole vint aggraver cette langueur: elle mourut le 7 août. Cromwell dans sa vive douleur ne voulut pas cependant s'éloigner d'Hampton-Court. Ayant cherché à dissiper, par les secours de la médecine, une éruption

(1) Thurloe's state papers, v. VII, p. 299.

d'humeurs, qui le tourmentait depuis quelque temps, il fut saisi d'une fièvre dangereuse. Les médecins, jugeant que l'air de Hampton-Court ne lui était pas favorable, le firent transporter 1658. à White-Hall.

C'est un curieux spectacle de considérer, aux approches de la mort, dans ces derniers moments de franchise et de faiblesse, un homme dont l'hypocrisie se confondait si bien avec l'enthousiasme. Il ne paraît pas qu'il se soit démenti, ni qu'il ait laissé douter la foi de ceux qui l'entouraient. Suivant le récit de Fleetwood, espèce de Séide indocile qui croyait en Cromwell, et détestait son joug, le Protecteur, dès les premiers jours de sa maladie, éprouva des révélations, et reçut de Dieu l'assurance de *guérir* et de *devenir encore utile*, ce que Fleetwood interprétait comme la promesse d'une conversion favorable à la liberté. L'inquiéte activité de Cromwell le suivait au milieu des approches de la mort : Ludlow, venu à Londres pour un intérêt de famille, ayant passé sur la place de White-Hall, le Protecteur fut averti et effrayé de ce

voyage. Il chargea sur-le-champ Fleetwood de l'interroger. Fleetwood manda (1) Ludlow, qui, soupçonné de vouloir exciter des désordres, protesta qu'il ignorait le danger du Protecteur, et même que dans la situation présente, il était loin de desirer sa perte. Fleetwood lui avoua que le Protecteur avait été dans un grand péril; et ajouta que maintenant il le croyait sauvé. C'était l'espérance de tout le palais, et sur-tout d'une foule de fanatiques qui se répandaient en prières. Goodwin, l'un des chapelains du Protecteur, répétait (2) : « Seigneur, nous ne te demandons pas sa gué« rison, car elle nous est accordée; nous te « demandons qu'il guérisse promptement. »

Thurloë, d'un esprit plus froid, et qui s'occupait de l'avenir, dans les lettres qu'il adressait chaque jour à Henri Cromwell, paraît se confier entièrement à la force des prières et à la miséricorde de Dieu. « Les médecins, « dit-il, espèrent encore qu'il pourra surmon-

(1) Ludlow's memoirs, v. II, p. 610.
(2) The Parliamentary history, v. XXI, p. 224.

« ter le mal, bien que leur espérance soit « mêlée de beaucoup de crainte. Mais nous « avons lieu de placer notre espérance en « Dieu, et d'attendre miséricorde de sa part. « Les saints sont excités à prier pour le Pro- « tecteur. Jamais il n'y eut pour aucun homme « une aussi grande abondance de prières. »

Cependant la violence des crises, et l'abattement du Protecteur s'accroissaient chaque jour; et Thurloe, malgré sa pieuse confiance, sentit qu'il était temps d'assurer le choix d'un successeur. Cromwell, le jour même de l'inauguration du protectorat (1), avait écrit sa volonté à cet égard, dans un testament qui était resté dans ses mains, et qui, d'après la suscription, devait être remis au secrétaire-d'état.

Au moment qu'il tomba malade à Hampton-Court, son premier soin fut d'envoyer chercher à White-Hall, dans le lieu qu'il désigna, ce papier, que l'on ne trouva plus. Dans le peu de jours qui suivirent, personne

(1) Thurloe's state papers, v. VII, p. 364.

n'osa lui en parler. Le 30 août, il en parla lui-même, et sa faiblesse ne lui permit pas d'achever. Le même jour et le lendemain,
1658. les officiers se réunirent dans la maison de Fleetwood : et telle était l'habitude du fanatisme, ou l'ascendant du nom de Cromwell, qu'ils se bornèrent à prier et à chercher le Seigneur. On peut croire que parmi les partisans du protectorat, beaucoup de vœux étaient pour Henri Cromwell, dont le caractère et le talent promettaient quelque appui. Lord Falconbridge, gendre de Cromwell, s'en explique dans une lettre à Henri Cromwell, et lui offre d'engager dans son parti Lockhart et la garnison de Dunkerque.

Cependant Cromwell, en proie à une fièvre ardente, touchait à sa fin. Les paroles qu'il laissait échapper étaient toutes religieuses; mais plutôt d'un médiateur qui prie pour son peuple, que d'un pécheur humilié. « O Dieu, disait-il, « si je souhaite vivre, c'est pour montrer ta « gloire et manifester tes œuvres. Seigneur, « quoique je sois une misérable créature, je « suis en traité avec toi, par le secours de

« la grace. Beaucoup m'ont trop estimé, quoi-« que d'autres desirent ma mort; mais, Sei-« gneur, tu as disposé de moi : continue de « faire ce qui est bien pour eux. » Dans ce 1658. moment, il appela un de ses chapelains, et lui demanda si une ame qui avait été en état de grace pouvait douter de son salut : ce chapelain l'ayant assuré qu'elle ne le pouvait pas, alors, il dit : « Je suis sauvé, car je suis bien sûr d'avoir « été en état de grace. » Après quatorze jours de maladie, le Protecteur expira, dans sa cinquante-huitième année, le 3 septembre, anniversaire de ses grandes victoires de Worcester et de Dumbar. La nuit précédente, Londres avait été battue par une horrible tempête, qui s'étendit sur la Méditerranée, et ravagea les côtes de France et d'Espagne. La superstition populaire interpréta ce désastre comme un signal de la mort du Protecteur, annoncée le même jour, ainsi que l'avènement de Richard.

Les imaginations étaient tellement préoccupées de la puissance et du nom de Cromwell, qu'au moment où cette nouvelle se répandit

dans le palais de White-Hall, qui était rempli de fanatiques en prières, un chapelain se leva, et s'adressant à la foule consternée. « C'est une « heureuse nouvelle, s'écria-t-il. Puisque le « Protecteur était si utile et si secourable dans « cette vie mortelle, combien ne le sera-t-il « pas davantage dans le ciel, où il est assis « avec Jésus-Christ, à la droite de Dieu ! »

Mais ce qui doit paraître plus extraordinaire que ce fanatisme, ou cette hypocrisie de profession, c'est l'enthousiasme sérieux et irrécusable de Thurloe, écrivant à Henri Cromwell. « Le Protecteur est mort hier, environ « à quatre heures du soir. Je n'ai la force ni « de parler ni d'écrire : tant ce coup est cruel, « inattendu; tant la providence de Dieu est in- « concevable en cela! Si l'on considère l'homme « qui est mort, l'époque, le moment où Dieu « l'a retiré, et d'autres circonstances, il ne « me reste qu'à mettre mes lèvres dans la « poussière, et à dire : Voilà le Seigneur. »

« On ne peut exprimer l'affliction de l'armée « et du peuple. Son nom est déja consacré. « Jamais homme n'a été l'objet d'autant de

« prières qu'on en a fait pendant sa maladie.
« Des assemblées solennelles se réunissaient
« chaque jour pour demander à Dieu la con-
« tinuation de sa vie; de sorte qu'il est monté
« au ciel, embaumé dans les larmes de son
« peuple, et porté sur les ailes de la prière
« des saints. »

Un vieux confident de Cromwell, un vieux ministre d'état, parlant ainsi dans un moment où ce langage mystique est superflu, et semble repoussé par la vérité même de la douleur et des regrets! Thurloe, devait-il croire à la sainteté de Cromwell? Pouvait-il attribuer tant de vertu à la prière de ces fanatiques imbéciles, si souvent trompés par son maître et par lui; ou faut-il supposer que l'ascendant de Cromwell, les habitudes de son langage agissaient sur l'homme même qui connaissait le mieux sa politique? et n'était-ce pas ici une espèce d'hypocrisie involontaire et contagieuse que l'on gagnait en approchant de Cromwell? Toutes les puissances extraordinaires ont ainsi fasciné les yeux de leurs admirateurs; et, suivant la diversité des temps,

elles forment autour d'elles un prestige d'opinions, de langage, et, pour ainsi dire, un nouvel ordre moral, que l'ambition, la flatterie, et je ne sais quelle passion mêlée d'orgueil et de servilité tout ensemble, adoptent, sans y croire, mais sans s'avouer qu'elles n'y croient pas. Il y a d'ailleurs dans la faveur, dans la confidence du pouvoir, une sorte d'enivrement qui séduit jusqu'à la conscience, et qui fait encore plus de dupes que d'hypocrites.

La fortune extraordinaire de Cromwell justifiait cette longue illusion, qui fut le caractère principal de son autorité. D'une condition obscure, être parvenu à la puissance souveraine; du milieu de tant de sectes furieuses, s'être élancé à la première place, porté sur tous les partis, et les brisant à mesure que chacun d'eux devenait inutile; c'étaient là sans doute des faits prodigieux, qui devaient frapper les ames de surprise, aveugler les plus clairvoyants, et mêler par-tout l'admiration à la haine. Ce qu'il y eut de plus remarquable dans cette destinée, c'est qu'un même homme ait pu l'accomplir.

Il semble qu'un seul homme ne suffise pas aux diverses époques d'une révolution : elles ont chacune leurs héros qui se remplacent et se pressent l'un l'autre. Cromwell paraît par-tout, et fixe d'abord les regards. Il ne survient pas à la fin, pour profiter de la lassitude commune, et recueillir l'héritage de la république mourante. Seul, et remplissant toutes les époques, il voit naître la révolution, il la seconde, il la suit, la termine, et la réduit à l'unité de son pouvoir. Les désavantages personnels, qui n'arrêtèrent pas son élévation, n'étonnent pas moins que les grandes qualités qu'il déploya pour y parvenir. Cet homme qui domina par les armes et la parole, n'avait point fait la guerre jusqu'à l'âge de quarante-deux ans, et semblait incapable de séduire et dépourvu de tout moyen d'éloquence. Mais, comme s'il eût caché en lui des forces et des idées pour toutes les chances de sa fortune, il parut successivement théologien, capitaine, politique, législateur, souverain, développant chaque fois le talent ou le vice dont il avait besoin. Il éleva le patriotisme de sa nation,

l'opprima par sa gloire même, et la fit respecter au-dehors, pour mieux la subjuguer. Il exigeait, pour ses ambassadeurs, plus d'égards qu'aucune cour n'en avait jamais accordé aux ambassadeurs des Rois d'Angleterre. C'était sa politique; et flattant ainsi la souveraineté chimérique de ce peuple, dont il avait détruit la liberté, il disait (1) : « que la « dignité de la couronne appartenait à la na- « tion, et que la nation étant toujours la même, « il voulait que ses ministres fussent honorés « comme ceux des Rois. » Son langage et ses sentiments grandirent avec sa fortune. La bassesse habituelle de ses manières fut remplacée par la hauteur et la gravité d'un maître. Un gentilhomme royaliste, qui avait remarqué la familiarité abjecte et l'habillement négligé de Cromwell, à sa première entrée dans le parlement, écrivait quelques années après : « Je vécus assez (2) pour voir ce même homme, « à la suite de grands succès, maître d'un « pouvoir réel, quoique usurpé, ayant pris un

(1) Burnet's history of his own time, v. 1, p. 126.

(2) Warwick's memoirs, p. 147.

« plus habile tailleur, et s'étant mêlé à la bonne « compagnie, représenter à White-Hall, avec « beaucoup de politesse et de grandeur. » Cette dignité, qui vient, ou qui paraît venir avec la puissance, était sujette dans Cromwell à des retours bizarres.

Surchargé de tant de soins, le Protecteur, naturellement triste et sévère, se livrait quelquefois à des saillies d'une humeur triviale et bouffonne, comme s'il eût méprisé sa propre fortune, autant qu'il méprisait les hommes. « Il plaisantait avec nos souffrances (1), dit « énergiquement Cowley, et il aimait à dire « ou à faire des choses fantasques et déraison- « nables, ne fût-ce que pour montrer qu'il avait « le pouvoir de tout dire et de tout faire. »

Les plus rigoureux (2) censeurs, les ennemis même de Cromwell ne lui ont pas refusé un grand esprit, une admirable prudence, et la

---

(1) This man was wanton and merry with our sufferings; he loved to say and to do senseless and fantastical things, only to shew his power of doing or saying any thing. Cowley's works, v. II, p. 663.

(2) Clarendon's history, p. 697.

plus intrépide fermeté; mais, après l'audace, le plus puissant ressort de son élévation fut la connaissance des hommes et de l'esprit de son temps. Cette pénétration, qui lui apprit ce qu'il pouvait espérer du fanatisme, explique son hypocrisie, que l'histoire atteste, et qu'on ne saurait mettre en doute sans ôter quelque chose à l'idée de son génie; car les hommes verront toujours moins de grandeur dans un fanatique de bonne foi, que dans un ambitieux qui fait des enthousiastes. Cromwell mena les hommes par la prise qu'ils lui donnaient sur eux. L'ambition seule lui inspira des crimes, qu'il fit exécuter par le fanatisme des autres. Dans tout ce qui ne touchait pas à sa puissance, l'esprit, généralement, moral de son siècle le rendit équitable. La supériorité de sa raison lui permit rarement d'être persécuteur; il ne se vengea d'aucun rival ni d'aucun ennemi, satisfait de les dominer tous. Ses mœurs privées étaient pures et sévères; sa courte domination porta l'Angleterre au plus haut point de grandeur où elle soit parvenue, avant de jouir de toute sa constitution;

et il n'y a que la liberté qui lui ait été plus favorable que cet odieux despote. La force de son génie se montre dans l'impuissance même où il fut d'établir solidement une domination, qu'il garda cependant jusqu'à sa dernière heure, inébranlable dans une autorité toujours combattue, et si puissant qu'après lui son nom régna quelque temps sous la faiblesse de Richard. Plusieurs écrivains anglais (1) ont prodigué à Cromwell des éloges excessifs, que la morale repousse. On reprochera toujours à sa mémoire deux grands crimes, qui s'aggravent encore l'un par l'autre, le régicide et la tyrannie.

Le lendemain de la mort de Cromwell, les places publiques retentirent de la proclamation de Richard Cromwell, reconnu Protecteur de la république d'Angleterre, d'Écosse et d'Irlande, par le choix du dernier Protecteur, au nom du conseil-d'état, du lord-maire, des citoyens de Londres et des officiers de l'armée.

---

(1) A critical review of the life of Cromwell, p. 230.

La déclaration était signée par vingt-neuf membres du conseil, seul pouvoir que Cromwell eût pu souffrir, et réunion composée
1658. d'hommes vieillis dans les affaires, et de généraux chers à l'armée. On renouvela le cérémonial de l'installation de Cromwell. Le lord-maire présenta l'épée au nouveau Protecteur; le docteur Goodwin prononça les bénédictions et les prières; le commissaire du sceau reçut le serment; les adresses, les félicitations arrivèrent de toutes parts; et Richard, sans effort, presque sans volonté, se trouva souverain, en apparence par l'avis de tout le monde.

Ce n'était pas que les Républicains et les Royalistes ne se fussent hâtés de fonder des espérances sur la mort tant desirée de Cromwell. Mais, comme par tout pays où la liberté a été long-temps détruite, il n'y avait alors de puissance et d'union que dans l'armée; et cette armée, corrompue par un long oubli des droits populaires, également gâtée par son ancien pouvoir et sa récente servitude, ne trouva rien de plus simple que de maintenir le fils de son général. Les officiers se

flattèrent de rentrer dans le gouvernement civil, à la faveur de l'inexpérience et de la faiblesse du nouveau Protecteur. Fleetwood et Desboroug, qui siégeaient dans le conseil, 1658. et conservaient une grande autorité sur l'armée, pensèrent qu'ils domineraient sans peine un jeune homme timide. Thurloe et les autres légistes qui travaillaient sous les ordres de Cromwell, crurent qu'ils allaient régner; et de même que les grands talents de Cromwell avaient fait taire toutes les jalousies et toutes les haines, l'incapacité de Richard mit un moment toutes les ambitions d'accord pour son élévation.

Un des premiers soins de Richard et de son conseil fut d'ordonner avec une grande magnificence les funérailles du dernier Protecteur. On choisit une commission pour cet objet. On fit de grandes et curieuses recherches; on feuilleta les livres (1); on consulta le maître de la garde-robe de l'ancienne monarchie : et, d'après son avis, on prit pour

(1) Ludlow's memoirs, v. II, p. 614.

modèle, par une rencontre assez bizarre, le cérémonial funèbre (1) qui s'était pratiqué à la mort du plus intolérant des Rois catholiques. Le héros de l'indépendance fut enterré comme Philippe II, avec toute cette pompe papiste que les réformateurs proscrivaient sous le nom d'idolâtrie. Son corps, qu'ils avaient embaumé dès le premier jour, étant transporté à l'hôtel de *Sommerset*, resta deux mois exposé dans un appartement tendu de noir et éclairé de mille flambeaux. Trois salles successives étaient remplies des signes et des décorations du protectorat. La quatrième, ornée d'un deuil plus magnifique, et entièrement tapissée de velours noir, renfermait le corps de Cromwell et son effigie. C'était une figure en cire, couchée sur un lit de velours noir, vêtue d'or et d'hermine, ayant l'épée au côté, et tenant d'une main un sceptre et de l'autre un globe. Les extrémités du lit étaient ornées d'écussons et de trophées militaires.

Au pied, on lisait en anglais cette inscription,

---

(1) The Parliamentary history, v. XI, p. 239.

qui rappelle les grandes époques de la vie de Cromwell, et les principaux détails de sa famille.

OLIVIER CROMWELL,

LORD PROTECTEUR D'ANGLETERRE, D'ÉCOSSE
ET D'IRLANDE,
NÉ A HUNTINGDON,
DU NOM DE WILLIAMS DE GLAMORGANS,
CHANGÉ PAR LE ROI HENRI VIII
AU NOM DE CROMWELL,

Fut élevé à Cambridge, ensuite à l'école de Lincoln; au commencement des guerres, capitaine d'une compagnie de chevaux levés à ses dépens, et fait par le parlement commandant en chef. Il réduisit l'Irlande et le pays de Galles, renversa l'armée du duc Hamilton, l'armée de l'Église à Dumbar, réduisit toute l'Écosse, défit l'armée de Charles Stuart à Worcester.

Il avait deux fils,

LORD RICHARD, Protecteur à la place de son père;

LORD HENRI, maintenant lord-lieutenant d'Irlande;

Et quatre filles,

LADY BRIGET, mariée d'abord à lord Ireton, ensuite au lieutenant-général Fleetwood;

LADY ÉLISABETH, mariée à lord Cleypole;

LADY MARIE, mariée au lord Falconbridge;

LADY FRANCIS, mariée à l'honorable Robert Rich, petit-fils du très-honorable comte de Warwick.

Il fut déclaré LORD PROTECTEUR d'Angleterre, d'Écosse et d'Irlande, le 16 décembre 1653.

Il mourut le 3 septembre 1658, après une maladie de quatorze jours, d'une fièvre, avec grande assurance et sérénité d'ame, en paix, dans son lit.

Né le 15 avril 1599.

Dunkerque en Flandres se rendit à lui le 20 juin 1658.

Après un assez long intervalle, l'effigie fut placée debout sur une estrade, dans tout l'appareil du pouvoir souverain, à la lumière resplendissante d'un nombre prodigieux de flambeaux, comme pour figurer le passage du purgatoire en paradis. Du moins ce spectacle et cette imitation de pompes catholiques furent ainsi

expliqués par les Indépendants, qui s'en moquèrent beaucoup, et couvrirent de boue les armoiries du Protecteur, mises sur la porte de l'hôtel de Sommerset.

Le 23 novembre, la cérémonie des funérailles fut enfin célébrée : c'est-à-dire l'effigie de Cromwell (car il n'est plus parlé du corps) fut déposée dans un magnifique cercueil, et portée par dix gentilshommes du palais jusqu'au char funèbre, où deux gentilshommes de la chambre se placèrent à l'une et l'autre extrémité du cercueil. Plusieurs personnages de distinction soutenaient, des deux côtés du char, le crêpe qui le couvrait. Les rues étaient bordées par de longues files de soldats, portant des branches de cyprès dans leurs enseignes. Après le maréchal du palais, qui dirigeait la marche, venaient les pauvres de Westminster, en deuil, et poussant des cris. Le cortége était immense; il se composait des officiers de la flotte et de l'armée, des juges, du lord-maire, des personnes alliées au Protecteur, des membres de la nouvelle chambre des lords, des ministres étrangers, des com-

missaires du sceau, des commissaires de la trésorerie, des lords du conseil privé. Huit officiers de l'armée portaient diverses parties de l'armure du protecteur. Son cheval était conduit par lord Cleypole.

Lorsque le cortége fut arrivé à Westminster, les dix gentilshommes du palais portèrent le cercueil dans la chapelle de Henri VII, et le placèrent dans une tombe, où il resta encore quelque temps exposé à la vue.

Ce détail, et beaucoup d'autres particularités sur la translation de l'effigie du Protecteur, ont fait supposer que son corps, qui ne paraît pas dans toute la pompe funèbre, ne fut réellement pas enseveli à Westminster.

Les insultes que, suivant quelques récits, Cromwell mourant paraissait redouter pour sa cendre, favorisaient à cet égard toutes les conjectures. L'événement qui justifia cette crainte, fit desirer ensuite à ses admirateurs que la haine se fût trompée dans une si misérable vengeance. Les anecdotes et les fausses traditions se multiplièrent. On assurait que son corps avait été jeté dans la Tamise. On

racontait que, dans ses derniers moments, interrogé sur la sépulture qu'il voulait choisir, il désigna l'endroit où il avait obtenu la plus grande victoire, et la place particulière où l'action avait été la plus vive, c'est-à-dire un point du champ de bataille de Nazeby. Un régicide obscur, que Cromwell avait fait lieutenant de la Tour, Barkstead, aurait, dit-on, reçu et exécuté cet ordre, qui dérobait les cendres de Cromwell aux insultes de l'avenir, en les cachant au lieu même de sa gloire. Une fable plus invraisemblable, ou plutôt une évidente absurdité, c'est le récit de quelques historiens, que le corps de Charles Ier, réservé d'une manière qu'on n'explique pas, fut substitué à celui de Cromwell dans la sépulture de Westminster, et subit plus tard les ignobles outrages par lesquels on croyait le venger.

Au reste, quelques mois après ces magnifiques, et, si l'on veut, trompeuses funérailles, on voit Richard Cromwell, qui les avait ordonnées avec tant de pompe, réduit à solliciter un ordre du parlement, afin de n'être

pas arrêté pour les dettes de l'enterrement de son père. Quelques mois encore, et telle est la révolution des choses, que Cromwell, cet homme qui avait conquis et gardé tant de puissance, est poursuivi dans sa tombe. Un corps fut enlevé (1), sous son nom, de la chapelle de Henri VII, et pendu au gibet de Tyburn. J'ai lu dans un recueil la quittance incorrecte du pauvre ouvrier qui, pour seize schellings, exhuma les corps de Cromwell, Ireton et Bradshaw.

Cependant Richard paraissait jouir d'une autorité paisible. Les félicitations et les serments de fidélité arrivaient de toutes les parties du royaume. L'Irlande était assurée par le zèle et la présence de Henri Cromwell; Monk gouvernait l'Écosse au nom du nouveau Protecteur. Aucun changement ne s'annonçait dans la politique extérieure et dans la fortune de Charles. La France, le Portugal et la Hollande s'étaient empressés de reconnaître par leurs ambassadeurs le jeune Crom-

---

(1) Harris's life of Cromwell, p. 542.

well. Louis XIV, sous l'inspiration de Mazarin, avait écrit une lettre flatteuse à l'héritier de l'usurpateur, dont sa cour portait le deuil. 1658.

Mazarin, à la première nouvelle de la mort de Cromwell, avait à tout hasard montré quelque respect à la Reine Henriette, si longtemps négligée ; mais, occupé de poursuivre les avantages de la guerre de Flandres, et d'en tirer un traité favorable, il paraissait entièrement détaché des intérêts de Charles ; et ce jeune prince vit bientôt qu'il ne pouvait rien attendre que des troubles intérieurs de l'Angleterre, qui paraissait encore paisible et silencieuse.

Clarendon (1) suppose même que cette tranquillité de l'Angleterre et cette indifférence de l'Europe pouvaient se prolonger, si Richard n'avait pas lui-même agité les esprits par la convocation d'un parlement. Mais ce parlement était un danger nécessaire ; et Richard, dans la nouveauté de sa puissance, ne

(1) Clarendon's history, p. 699.

pouvait éviter une épreuve, que Cromwell redoutait si fort et qu'il avait toujours subie. Quelquefois on prend pour la cause du péril ce qui n'a servi qu'à le déclarer.

Après une paisible possession de quatre mois, Richard, ou plutôt (1) son conseil, résolut de convoquer un parlement, d'après la forme ancienne de l'élection, par les comtés, les villes et les petits bourgs, ce qui était moins favorable à la liberté que les élections de Cromwell. Mais, en dépit de l'influence que cet ancien système assurait au gouvernement, les noms célèbres de la république, Haslerig, Scott, Bradshaw, Henri Vanes, Ludlow, portés par une foule de suffrages, annoncèrent de dangereuses attaques.

L'autre chambre, créée par Cromwell, fut ce que pouvait être une pairie factice, qui n'osait en prendre le nom, et qui blessait encore cet esprit d'égalité, que la république et le despotisme de Cromwell avaient également fortifié. A peine quarante membres se

(1) Whitelocke's memorials, p. 676.

rassemblèrent-ils. Tant cette assemblée croyait peu à son pouvoir en présence de l'élection populaire! Cependant Richard se rendit dans cette salle des lords, et y convoqua les communes pour faire l'ouverture du parlement, selon le cérémonial de l'ancienne prééminence.

Les premiers débats ramenèrent ces questions fondamentales qui avaient donné tant de peine à Cromwell, et que ne peut éviter tout pouvoir usurpé qui laisse délibérer sur ses droits. Mais enfin, soit que le zèle de la liberté se fût affaibli, soit que Thurloe et les autres légistes eussent habilement ménagé la chambre, toutes les questions se décidèrent en faveur du Protectorat.

Après de longues et savantes discussions, Thurloe fit passer un acte portant reconnaissance de l'autorité du Protecteur. Le parti de la cour, comme on l'appelait, réussit également à faire reconnaître l'existence de l'autre chambre, et ses rapports avec la chambre des communes; et Richard Cromwell semblait trouver un appui dans cette assemblée, si l'état des choses n'avait pas amené le triomphe

de la force militaire, ce monotone et odieux dénouement des révolutions.

Plusieurs années de servitude avaient changé
1658. les esprits. Une chambre des communes ne pouvait plus exercer ce grand crédit, qu'avait eu et qu'avait perdu le long parlement. Pendant que les conseillers de Richard travaillaient à gagner la majorité de la chambre, et à refuter les discours de quelques vieux indépendants, des intrigues plus décisives se tramaient ailleurs.

Les généraux qui avaient favorisé l'élévation du jeune Protecteur, furent bientôt mécontents de leur ouvrage. La faiblesse de Richard n'excluait pas une sorte de finesse qui lui fit chercher de préférence ses appuis parmi les hommes de l'administration civile. La douceur et la modération de son caractère s'accommodaient peu du fanatisme sauvage de Fleetwood. Il avait lui-même trop de bon sens pour être fanatique, et il n'était pas hypocrite. On cita de lui des paroles imprudentes et profanes qui scandalisaient tous les gens de piété. Ayant fait venir un officier qui s'était plaint de

quelques promotions nouvelles, il lui avait demandé ironiquement s'il voulait qu'on n'avançât que les dévots. « Je vois ici, avait-il ajouté, « Ingolsby qui ne sait ni prier ni prêcher, et « auquel je me fierais cependant plus qu'à « vous tous. » La maladie du fanatisme était encore trop générale et trop forte, pour que de telles paroles pussent tomber impunément. Cromwell avait souvent fait pendre quelques-uns de ces prédicateurs de régiment, dont le zèle l'importunait; mais son langage avait toujours été le même que celui du dernier fanatique de l'armée.

Richard, en qui rien ne parlait aux imaginations militaires, acheva de se perdre par ces apparences irréligieuses. « Depuis lors, dit gra« vement Ludlow, tous ceux qui se piquaient « tant soit peu de religion et de probité, « commencèrent à se croire en péril pendant « qu'il gouvernerait. »

Sans doute on peut penser que d'autres intérêts se cachèrent sous ce prétexte, et s'armèrent de cette opinion. Richard avait laissé voir son aversion pour le joug militaire; il

maintenir contre les intrigues des généraux, prévoyant l'impossibilité d'un succès, qu'il desirait peu, lui avait conseillé d'appeler le
1658. peuple de Londres, fatigué du joug militaire, et de se déclarer pour le Roi, et un parlement libre. Mais, devant cette armée encore si fanatique, l'abnégation du pouvoir que l'on demandait à Richard, n'aurait pas suffi pour faire réussir cette entreprise. Il aurait fallu sans doute une habileté qu'il n'avait pas, et qui ne s'accorde guères avec un pareil désintéressement; et si le jeune Cromwell avait eu assez de talent pour pouvoir ainsi choisir et diriger sa propre chûte, probablement il ne serait pas tombé. Quelques officiers attachés à sa cause, Whalley, Goff, lui proposèrent d'autres projets plus convenables au fils de Cromwell. Le colonel Whalley lui offrit de tuer le général Lambert, réuni maintenant à Fleetwood, et plus dangereux. Richard ne prit aucune résolution; et se voyant en butte à ses parents, devenus ses plus implacables adversaires, sans appui dans l'armée, abandonné par ses propres gardes, n'intéressant

personne, parce que personnne n'en pouvait rien espérer, il attendit que Desboroug, son oncle, vînt lui ordonner de dissoudre les chambres, sous la promesse qu'à cette condition, les officiers auraient soin de lui. A ce dernier moment, Richard hésita beaucoup à souscrire un acte dont il voyait toutes les conséquences dans le ton impératif de la demande, et la promesse injurieuse qu'on y joignait. Il refusa long-temps, il chercha des subterfuges et des retards. Tant le plus indigne, ou le plus sage, a de peine à s'arracher du pouvoir ! Il consentit enfin, intimidé par la violence de Desboroug. Les communes averties refusèrent de se rendre à la chambre-haute pour entendre la lecture de l'ordonnance. Mais les officiers la firent proclamer et exécuter, en mettant une garde dans la cour, et un cadenas à la porte de la chambre. Ainsi le parti militaire se retrouva de nouveau maître de tout, sans que personne parût prêt à recevoir cette autorité, qu'une armée ne peut prendre qu'au profit d'un despote. Quant à Richard, il tomba dès-lors dans un tel mépris, qu'on le laissa quelque temps

encore habiter à White-Hall, où il avait régné. La justice continua même de se rendre en son nom; et ce ne fut qu'après deux mois qu'on se ressouvint de lui demander l'inutile formalité de sa démission.

Henri Cromwell, habitué à la guerre, gouvernant l'Irlande avec un pouvoir absolu, depuis plusieurs années, semblait présenter plus de résistance et d'obstacles. Son premier mouvement fut en effet de s'assurer des troupes et de tenter la fortune; mais dans un conseil qu'il réunit, les officiers (1) ayant refusé de s'engager à défendre sa cause, avant de connaître ce que déciderait l'armée d'Angleterre, il ne fit aucune entreprise, et se laissa décheoir aussi obscurément que Richard. Il y a des talents et des courages subalternes qui, pouvant tout oser sous un maître, s'anéantissent devant l'occasion de prendre la première place. Henri déposa le commandement, et revint en Angleterre, pour rendre compte à l'autorité qui se trouverait établie. La faction militaire,

(1) Thurloe's state papers, v. II, p. 453.

toute puissante à Londres, se formait des hommes qui avaient servi Cromwell, et dédaigné Richard, et de tous les Républicains ardents, persécutés par Cromwell. Fleetwood et Desboroug étaient unis à Vanes et à Ludlow. L'armée fut soumise à une épuration nouvelle; on écarta les officiers qui avaient montré quelque zèle pour Richard; on rétablit dans leurs grades ceux qui, par leur importun fanatisme ou la constance de leurs opinions républicaines, s'étaient attiré la disgrace de Cromwell. Lambert, qui n'était ni républicain ni fanatique, reprit le grade de major-général, et donna carrière à toutes ses espérances ambitieuses. Personne cependant n'osait s'emparer du pouvoir; et cette anarchie militaire avait tellement besoin d'un maître, que les officiers s'accordèrent à rappeler le reste du long parlement, décimé tant de fois. Les Républicains éclairés prévoyaient d'ailleurs que la chûte de Richard pouvait amener le rétablissement de la monarchie; et c'était contre elle qu'ils invoquaient l'ombre, encore redoutable, de cette assemblée. Ils sentaient

que ce parlement était le génie même de la révolution, et qu'il faisait seul le salut de tous les hommes intéressés à la perpétuer par conscience ou par ambition.

Lambert et Ludlow, ces deux hommes si long-temps éloignés de toute la distance qui sépare l'ambition servile du fanatisme de liberté, vinrent trouver Lenthall, orateur du long parlement, pour lui persuader de réunir ce qui restait de cette assemblée. Le vieux Lenthall (1), fatigué de la révolution, et inquiet pour la pairie qu'il avait reçue de Cromwell, voulut différer, alléguant une affaire importante, et où il s'agissait du salut de son ame; excuse hypocrite qui cachait, dit-on, un secret engagement avec Richard, dont toutes les espérances n'étaient pas détruites, tant qu'aucune autorité ne régnait à sa place.

L'ardeur de Ludlow, de Vannes, d'Haslerig, l'emporta. Une quarantaine de députés se réunirent. Deux membres, arrêtés pour dettes, furent tirés de prison, afin de grossir le nombre;

---

(1) Ludlow's memoirs, v. II, p. 649.

ils vinrent prendre séance sous la garde, et au milieu des acclamations de ces mêmes officiers qui les avaient chassés avec tant d'outrage.

L'énergie du parlement reparut aussitôt. 1659.
Les officiers les plus sincèrement républicains, Rich et Overton, furent rappelés. Ludlow et Haslerig, qui s'apercevaient que l'esprit militaire avait été corrompu par la servitude, reprirent les fonctions de colonels, afin de donner l'exemple; et de surveiller eux-mêmes les dangereux alliés qu'ils appelaient à leur secours. Le parlement qui, tel qu'un souverain remis sur le trône, avait notifié à tous les ambassadeurs étrangers qu'il était rentré dans l'exercice de son autorité, ordonna que la justice serait désormais rendue au nom des conservateurs de la liberté anglaise, titre qu'il avait pris autrefois dans sa toute-puissance; et il s'occupa de remettre sous le joug civil cette armée dont il avait éprouvé la violence et les caprices par sa dispersion, et même par son rétablissement.

Mais ce n'était pas le compte d'un parti plus révolutionnaire que républicain, qui n'a-

vait voulu détruire le Protecteur qu'à demi, et ne rétablir le parlement que de nom, et qui s'attendait à régner par l'un ou par l'autre. Les assemblées de Wallingford se continuèrent; et toute leur fureur se tourna contre cet incorrigible parlement, qui prenait de bonne foi le pouvoir qu'on lui avait rendu, et se préparait à gouverner l'armée.

La chambre, empressée d'établir une forme de république, qu'elle regardait comme sa sauve-garde, déclara que la nation serait gouvernée sans Roi, sans chef unique, et sans chambre des lords, et fit donner congé à Richard (1), qui demeurait toujours à White-Hall.

Un conseil-d'état fut nommé pour agir au nom du parlement, et le crédit de l'armée se réduisit à l'admission des principaux officiers dans ce conseil, où dominaient d'ailleurs les véritables Républicains. Desboroug et Lambert furent si blessés de cette inégalité, qu'ils refusèrent de prêter le serment d'être fidèles

(1) Ludlow's memoirs, v. II, p. 664.

à la République contre Charles Stuart et tout autre particulier. Ils affectèrent de se souvenir avec intérêt de ce Richard qu'ils avaient tant humilié. Ils vinrent à la barre de la 1659.
chambre présenter une de ces adresses menaçantes, dont Cromwell s'était si souvent servi pour entraver le pouvoir civil. Les demandes de l'armée étaient contenues dans quinze articles, où l'on réclamait la liberté des cultes, excepté pour le papisme et l'église épiscopale, la réforme des cours de justice, des universités, la périodicité des parlements, la nomination de Charles Fleetwood au commandement général des armées de la république. Dans un dernier article, on demandait (1) que toutes les dettes de Richard fussent acquittées, et qu'on lui assurât à lui-même vingt mille livres sterling de revenu, dix mille à ses héritiers, et huit mille à son honorable mère, afin de transmettre aux siècles à venir un témoignage de la haute estime que cette nation conservait pour les services ren-

(1) The Parliamentary history, v. XXI, p. 363.

dus par son père. Ainsi le nom de Cromwell dominait toujours; et le plus implacable ennemi du Protecteur, Lambert, invoquait maintenant sa gloire contre la liberté publique. Mais Ludlow, Vanes, Haslerig, tous ceux qui abhorraient par conscience la tyrannie du Protecteur, devaient s'indigner d'un pareil langage. Les divisions augmentèrent chaque jour entre les partisans de Cromwell, affranchis par sa mort, et les anciens martyrs de la république. Le parlement promit de satisfaire l'armée; mais, dans sa condescendance, il reprit l'avantage par une mesure hardie. Il ordonna que tous les officiers recevraient des commissions nouvelles de la main de l'orateur; et, malgré la résistance et les murmures de ces esprits factieux, appuyé de l'exemple que donnaient Haslerig et Ludlow, il se fit obéir par tous, et, n'osant pas destituer ses ennemis, il eut au moins la satisfaction de les confirmer lui-même dans leurs grades. Lambert eut deux régiments, et se trouva général sous l'autorité de Fleetwood, qu'il faisait mouvoir à son gré. Le parlement, ainsi revêtu de toutes les appa-

rences de la souveraineté, n'avait pas encore fait sortir de White-Hall l'indolent Richard. Ludlow (1), Scott et Vanes lui furent envoyés, et n'en obtinrent que des promesses, qu'il ne 1659. se hâtait pas de remplir; enfin, sommé par un ordre du parlement, il se résigna avec beaucoup de douceur et de piété, dit un historien, et remit l'état de ses dettes. Le parlement lui fit donner deux mille livres sterling pour les frais du déménagement; mais le paiement des dettes traîna beaucoup en longueur. Le pauvre Richard, sorti de son palais, se trouva sous la main de ses créanciers, exposé à toute la sévérité des lois anglaises. Enfin, sur un rapport d'Haslerig (2), le parlement ordonna que Richard, fils aîné du dernier général Cromwell, serait à l'abri de toute arrestation pour dettes, pendant la durée de six mois. Tandis que Richard obtenait cette garantie provisoire, Henri Cromwell, arrivé d'Irlande, vint rendre compte au conseil-d'état, et reçut la permission de se retirer dans sa province.

---

(1) Ludlow's memoirs, v. II, p. 664.

(2) The parliamentary history, v. XXI, p. 421.

Ce revers des deux fils de Cromwell, rentrés si facilement dans la vie privée, devrait terminer l'Histoire du protectorat. Mais, après ces longues agitations civiles, il reste à voir comment les flots se calmèrent; où s'arrêtèrent les débris; et sur quelle plage la fin de la tempête jeta tous ces hommes que la fortune de Cromwell avait soulevés à sa suite. On est curieux de connaître l'inégal partage de leurs destinées; les uns périssant misérables, d'autres chargés de riches dépouilles, d'autres exilés, d'autres puissants sous un nouveau maître. La famille de Cromwell n'eut d'asyle que sa profonde obscurité. Henri Cromwell se retira dans le comté de Cambridge, et se livra tout entier à la culture des terres. Ce fut-là qu'il reçut un jour, dans sa métairie, la visite et le royal cortége de Charles II, qui revenait de New-Market, et qui s'arrêta quelques heures chez lui.

Plus suspect que son frère, par le souvenir de ce pouvoir suprême qu'il avait un moment occupé, Richard, à l'époque de la restauration, s'éloigna d'Angleterre pendant plusieurs

années. Ce fut dans ce voyage qu'il conversa, sous un nom emprunté, avec le prince de Conti, qui, admirant le courage et le génie de Cromwell, parla de son fils Richard comme du plus lâche et du plus misérable des hommes. Sans se soucier de cet anathême, que doivent confirmer tous les hommes ambitieux et avides, Richard, de retour dans son pays, vit passer devant ses yeux des révolutions nouvelles, et vécut paisible et oublié jusqu'à l'âge de quatre-vingt-dix ans, s'amusant du souvenir de son ancienne fortune, et par-fois, au milieu d'un petit cercle de vieux amis, se faisant apporter ce qui lui restait du protectorat, deux énormes caisses de félicitations et d'adresses, dont il lisait, en riant, quelque chose à son auditoire.

Cependant Ludlow (1), désigné pour remplacer Henri Cromwell, quitta l'Angleterre, après avoir exhorté les chefs de l'armée et ceux du parlement à se rapprocher et à prévenir des divisions, qui devaient perdre la cause com-

(1) Ludlow's memoirs, v. II, p. 680.

mune; mais cette réunion était impossible. Le parlement, préoccupé de ses droits, dominait avec une hauteur et une sécurité de puissance qui révoltaient l'ambition des généraux. Sans leur savoir gré de son rétablissement, il les haïssait comme ses oppresseurs. Les généraux, malgré leurs fantaisies républicaines, pleins des souvenirs de la tyrannie de Cromwell, et accoutumés à la brusque expédition des ordres militaires, ne pouvaient cacher leur dédain pour la faiblesse de ces légistes, dont ils avaient tant de fois violé les priviléges. Cette haine et ce mépris mutuel étaient le vice irrémédiable du nouveau gouvernement. Le dénouement que de pareilles dispositions préparaient, fut retardé par une diversion du parti royaliste. La mort de Cromwell et la chûte rapide de Richard avaient ranimé toutes les espérances des amis du trône. Le retour du parlement, et la crainte de ses anciennes rigueurs, interrompues par l'usurpation de Cromwell, portait au comble la fureur de tous les hommes qui redoutaient maintenant la persécution au lieu de la ser-

vitude. Le parti presbytérien, si funeste au trône, mais opposé à la mort du Roi, le parti presbytérien, dont la faute était d'avoir voulu établir, par la guerre civile, une monarchie 1659.
limitée, mécontent de la république et de la dictature militaire, tournait toutes ses espérances vers Charles II, et se réunissait aux anciens défenseurs de la monarchie.

Les hommes les plus recommandables de ce parti, autrefois exclus de cette chambre des communes, qui renaissait aujourd'hui pour les opprimer, se hâtèrent d'y réclamer leur place, au nom de la république et de la liberté. Ils vinrent même en corps, avec l'intention de prendre séance; mais ils trouvèrent pour gardien du parlement ce même colonel Pride, qui les avait autrefois chassés par ordre de Cromwell, et qui les fit de nouveau repousser par ses soldats (1).

Ces violences unissaient chaque jour davantage les Presbytériens et les Royalistes,

(1) Memoirs of the life of colonel Hutchinson, v. II, p. 225.

et ne leur laissaient plus qu'un seul intérêt et une même vengeance. Les amis de Charles II ménagèrent habilement ces dispositions. Sir
1659. John Mordant, dont le zèle s'était animé par les périls qu'il avait impunément bravés sous Cromwell ; lord Bellasise, le colonel John Russel, lord Loughbourow, conduisaient le mouvement. Ils s'étaient assurés dans divers comtés de plusieurs chefs presbytériens ; ils avaient rassemblé de l'argent et des armes ; ils avaient gagné plusieurs officiers de l'armée : et, suivant les Mémoires de Jacques II (1), ils trouvaient des appuis parmi ceux mêmes qui avaient pressé Cromwell d'accepter le titre de Roi, tels que le major Brown et l'amiral Montague. Cette conjuration, qui enveloppait une partie de l'Angleterre, fut poussée si loin que Charles II et le duc d'Yorck devaient y prendre part, et avaient tout disposé pour assurer leur descente en Angleterre et leur réunion aux chefs royalistes. Le 1er août (2) était fixé

(1) Vie de Jacques II, v. 1, d'après les Mémoires écrits de sa propre main, v. 1, p. 125.

(2) *Idem.*

pour ce grand événement, qui, par la surprise d'une attaque imprévue, ne laissant pas aux Républicains le temps de séparer leurs intérêts, de concevoir des espérances, de se 1659.
ménager des transactions, aurait ensanglanté le dénouement, qui, plus tard, fut amené sans péril et sans effort. Richard Willis, qui, restant sous le joug de son ancienne infamie, se trouvait successivement vendu à tous les pouvoirs héritiers de Cromwell, trahit cette entreprise, qu'il paraissait diriger au nom du Roi, dont il avait toute la confiance.

Suivant le système du Protecteur, qui cherchait sur-tout à faire avorter les complots, de peur de montrer, par la punition même, le nombre et l'audace de ses ennemis, Willis, de concert avec Thurloe, amusa sur de vains prétextes les conjurés prêts d'agir (1), et leur proposa d'ajourner l'exécution de l'entreprise, et le départ du Roi, qu'ils attendaient. Ce changement ne fut pas annoncé au chevalier

(1) Vie de Jacques II, d'après les Mémoires écrits de sa propre main, v. 1, p. 125.

Booth, qui faisait partie de la conspiration, à l'insu de Willis. Ce chef, n'étant pas averti, et comptant sur un mouvement général, prit les armes dans le comté de Chester au jour indiqué. Tel fut même l'éclat de son premier succès, que Charles II, avec cette mobilité de projets naturelle dans les grandes incertitudes et les grandes espérances, résolut tout-à-coup de se jeter sur les côtes d'Angleterre (1), et partit de Bruxelles pour Calais, où il ordonna au duc d'Yorck de venir le joindre.

Les secours de la France étaient la condition nécessaire de cette entreprise : et la nouvelle politique du cardinal Mazarin pouvait faire espérer qu'il ne les refuserait pas. Ce ministre, après avoir porté des coups si dangereux à la puissance espagnole, et vengé ses propres injures par l'humiliation du prince de Condé, préparait maintenant une paix glorieuse à la France. Les hostilités étaient suspendues. Mazarin et don Louis de Haro, mi-

(1) Vie de Jacques II, d'après les Mémoires écrits de sa propre main, v. 1, p. 133.

nistre espagnol, s'étaient réunis à Fontarabie, pour régler les intérêts des deux royaumes, et projetaient de terminer ces guerres allumées depuis un siècle, en scellant par un royal 1659. mariage le traité qui laissait à la France une partie de ses conquêtes. Cependant Charles n'essaya pas même de solliciter l'appui de Mazarin. Mais le maréchal de Turenne, soit par un ordre secret, soit par un mouvement de sa générosité naturelle, offrit, pour une descente en Angleterre, des soldats, des provisions et des vaisseaux à ce même duc d'Yorck, contre lequel il faisait la guerre quelques mois auparavant. Son neveu, le duc de Bouillon, devait suivre le prince en qualité de volontaire; mais la défaite du chevalier Booth fut achevée plus vite que ne pouvait commencer cette entreprise, subordonnée à toutes les lenteurs d'une protection étrangère.

Le parlement, menacé par une révolte ouverte, et par les dispositions au moins incertaines de la cité de Londres, ne s'abandonna point lui-même, et crut sentir plus que jamais le secours et la main de Dieu. Il avait donné

des ordres et rassemblé des forces ; mais il fallait un général pour exécuter les décrets de l'assemblée ; elle hésita sur ce nouveau péril. Elle doutait du talent militaire de Fleetwood, et craignait l'esprit ambitieux de Lambert. Les amis de Lambert répondirent de sa vertu, et protestèrent qu'il éprouvait de grands remords, d'avoir autrefois aidé la domination du Protecteur. Hutchinson voulut en vain s'opposer à ce choix ; un plus grand péril l'emporta sur toutes les défiances. Lambert reçut sa commission des mains de l'orateur, jura d'être fidèle, et partit pour combattre. S'étant mis à la tête des vieilles bandes du Protecteur, il surprit et dispersa facilement quelques troupes levées à la hâte, mal commandées, point secourues ; et la république ne fut plus menacée que de sa victoire.

Le parlement, pour honorer le succès de Lambert, ordonna qu'il lui serait offert un diamant de grand prix, sorte de récompense en usage au commencement de la révolution, et sous le despotisme de Cromwell, mais qui ne convenait plus à la hauteur des prétentions

militaires. Les officiers de Lambert demandèrent par une adresse impérieuse qu'il fût élevé au grade de major-général. Fleetwood présenta et soutint cette demande, pour attirer à Lambert l'affront d'un refus qui le rendît implacable ennemi du parlement. La politique hautaine des chefs parlementaires ne pouvait pas hésiter. Haslerig fit déclarer, qu'il serait inutile et dangereux d'augmenter le nombre des officiers-généraux, enveloppant ainsi l'exclusion personnelle de Lambert, sous une défiance commune qui blessa vivement le parti militaire. Vainement la chambre se pressa de décerner à Lambert un présent de cinq mille livres sterlings. Lambert accepta cette récompense, et n'en parut pas moins implacable.

La situation et le caractère de ce reste de parlement sont vraiment des choses dignes de mémoire. Ce petit nombre d'hommes échappés à tant de vicissitudes, et reportés dans Westminster par un caprice de l'armée, osaient tout pour s'affranchir de son insolent appui. Ils poursuivaient cette pensée au milieu de tous leurs autres périls. La conspiration du cheva-

lier Booth leur avait montré les espérances et les forces du parti royaliste. Chaque jour ils faisaient arrêter quelques complices de cette entreprise. Leur sévérité s'étendait également à tout ce qui menaçait leur pouvoir; et (1) lord Falconbridge, gendre de Cromwell, fut mis à la tour, en même temps que le comte Derby, le plus fidèle compagnon de Charles II. Seulement, aucun supplice ne fut ordonné. Il semble que les révolutions s'humanisent dans leurs progrès par une expérience mutuelle, et un contrat tacite entre la peur et la vengeance des partis. Cependant la chambre faisait des lois, ordonnait des levées d'impôts, recevait des ambassades, et terminait la guerre du Danemarck et de la Suède, par la médiation impérieuse d'Algernon Sidney, son ambassadeur.

Les pétitions de l'armée, manifestes ordinaires des violences qu'elle voulait exercer, se reproduisirent bientôt. Lambert fit répandre une réclamation injurieuse pour le parlement.

(1) Whitelocke's memorials, p. 685.

Desboroug vint lire à la barre de la chambre une humble représentation, non moins impérative que des menaces. La chambre irritée cassa Lambert et Desboroug; par un acte 1659.
encore plus décisif, elle abolit la dignité de général, et la remplaça par un choix de sept commissaires, conservant Fleetwood sous ce titre, mais lui donnant pour contradicteurs et pour collègues, Ludlow, Haslerig, Overton, les plus zélés parlementaires, Walton et Morley, officiers assez obscurs qui se dévouaient au parlement, et le célèbre Monk, dont toutes les lettres annonçaient la fidélité, et que son absence même rendait moins suspect.

Le malheur de ces résolutions courageuses, c'est que le parlement opposait aux généraux qu'il destituait d'autres noms moins connus et moins chéris de l'armée. Il faut convenir aussi que ce parlement perpétuel, décimé, chassé, rappelé, battu par tous les vents des factions, avait prodigieusement effacé l'empreinte de son droit originel, et que pour le méconnaître il n'était pas besoin de la vio-

lence, et de l'illégalité naturelle à l'esprit militaire.

En effet, dès que Lambert apprit l'irrévérence du parlement à son égard, il fit avancer quelques troupes pour s'emparer de Westminster. La chambre prévoyant à quels dangers elle s'exposait, avait appelé pour sa défense deux régiments dont elle se croyait sûre. Londres semblait menacé d'une guerre civile. Mais à défaut de tout pouvoir, la fatigue de la révolution modéra les esprits. Les deux partis restèrent en présence un jour entier sans se combattre, s'accusant l'un l'autre, et cherchant à se séduire. Il y eut des désertions mutuelles. Enfin Lambert, sans répandre de sang, se fit rendre tous les postes, et plaça de nouvelles gardes. L'orateur Lenthall s'étant présenté dans sa voiture, et voyant le passage fermé par des soldats, eut beau leur crier qu'il était leur véritable chef, et qu'il comptait sur leur obéissance; on le renvoya chez lui. Un autre député, Pierre Wentworth, prit le parti d'arriver en bateau, par la Tamise, jusqu'à Westminster, où il se trouva seul. Un exemple

plus sérieux de cette obstination qui animait les membres du parlement, fut donné dans le conseil-d'état, lorsque le colonel Sydenham essaya d'y justifier la dernière violence de l'armée, en l'attribuant, suivant l'usage, à une vocation de Dieu. Bradshaw (1), consumé d'une fièvre lente, qui n'ôtait rien à l'énergie de son ame, se leva plein de colère, et déclara que, « près d'aller à Dieu, il ne pouvait entendre « blasphémer ainsi son grand nom. » Il se retira dans sa maison, et mourut quelques jours après, sans remords, mais n'ayant avili par aucune bassesse la conviction qui lui avait dicté son crime. Un autre parlementaire célèbre, Whitelocke, depuis long-temps assoupli par le despotisme de Cromwell, passa au service de l'anarchie militaire, et prit place dans un comité de sûreté que formèrent les généraux. Vanes et Ludlow lui-même se rapprochèrent de l'armée, qui, tout en violant la liberté, conservait la révolution; et ils se chargèrent, avec Fleetwood, de délibérer sur

(1) Ludlow's memoirs, v. II, p. 655.

la forme du gouvernement (1) le plus convenable. Ainsi la question retombait au point où Cromwell l'avait prise.

1659. Cependant un nouvel orage se formait du côté de l'Écosse. Monk, attentif aux misérables débats du parlement et de l'armée, épiait l'occasion de survenir à son tour. On ne peut douter qu'il n'entrevît déja l'espérance de rétablir la monarchie; et, malgré la confiance qu'il avait l'art d'inspirer par ses lettres à quelques Républicains, ses intentions secrètes commençaient à se découvrir aux yeux des plus clairvoyants. La dissimulation et l'adresse peuvent bien empêcher qu'on sache un pareil projet, mais non pas qu'on le croie.

Monk, d'une famille noble, avait servi dès sa jeunesse avec distinction; et au commencement de la guerre civile, il se trouvait colonel attaché au service du Roi. Fait prisonnier par Fairfax, il subit une captivité de deux ans à la Tour de Londres, pendant que la

(1) Ludlow's memoirs, v. II, p. 691.

ruine de la cause royale s'achevait de toutes parts. Consolé dans sa prison par des marques de souvenir et de libéralité que Charles fit arriver jusqu'à lui, long-temps il voulut garder ses premiers serments, et il refusa l'offre d'entrer dans les armées de la république. Mais Cromwell, qui possédait l'art d'embrouiller les devoirs, et d'aider la chûte des consciences faibles, l'entraîna dans l'expédition contre les Irlandais, sous prétexte qu'ils étaient déclarés rebelles par le Roi comme par le parlement. Une fois engagé, Monk oublia ses scrupules, fit la guerre au fidèle Ormonde, et poursuivit en Écosse le Roi Charles lui-même. Attaché fort tard à la révolution, et n'ayant point eu de part aux crimes politiques du parlement, on ne pourrait expliquer la haute fortune où il parvint que par la supériorité de ses talents militaires, s'il n'était vrai de dire que Cromwell tout-puissant préféra bientôt la docilité des ambitieux et des transfuges à l'incommode fierté des Républicains. Monk commanda la flotte anglaise, fut major-général, gouverneur de l'Écosse, membre de

la chambre-haute. Adroit et zélé sous Cromwell, il n'était conduit par aucune espèce de fanatisme. Les Indépendants lui reprochaient même une licence de mœurs fort contraire à l'austérité de leurs principes religieux; et ils lui trouvaient sous ce rapport un esprit de cour (1), dont ils se défiaient. Sa bonté, sa douceur, le faisaient aimer des soldats.

A la faveur de l'éloignement, il avait pu se ménager un parti nombreux, et disposer à son gré l'esprit de ses troupes. Il paraît que ses desseins, ou plutôt ceux qu'il pouvait former, avaient fini par exciter l'inquiétude de Cromwell. Une lettre que le Protecteur lui écrivit peu de temps avant sa mort, se terminait par cet avis burlesque (2) : « A propos, on dit qu'il « cache en Écosse un mauvais sujet, nommé « Georges Monk, très-favorable à Charles « Stuart. Ayez soin de le faire prendre et de « me l'envoyer. » Il n'y a pas de motif cependant pour reporter jusqu'à cette époque les

(1) Ludlow's memoirs, v. II, p. 747.
(2) General Monk's life, p. 78.

desseins et la dissimulation de Monk; il resta même fidèle à Richard. A la chûte de ce faible héritier de Cromwell, il aurait pu prétendre à lui succéder; mais son âge assez avancé ne lui permettait pas une ambition si hasardeuse, et qui n'avait pu réussir qu'une fois. Il apercevait dans une autre conduite de grandes et de paisibles récompenses. Étranger aux crimes de la révolution, rien ne le séparait de la maison royale; et de sa part le bienfait toujours onéreux de rendre une couronne ne laissait aucun prétexte à l'oubli des cours. On peut croire aussi (car il ne faut pas exclure les intentions généreuses de la conduite des hommes), qu'il fut touché des maux de l'Angleterre, et ne vit d'autre terme à l'anarchie que le rétablissement du trône.

Pour assurer le succès de cette entreprise, contraire aux opinions et au salut de beaucoup d'hommes encore puissants, toute la politique de Monk fut un profond secret, dont il n'excepta pas le Roi, qu'il voulait servir, et une profusion de faux serments qu'il opposait aux alarmes des Républicains. Il faut

avouer même, qu'il poussa jusqu'à l'excès la précaution du parjure. Son excuse est dans le bonheur d'avoir achevé sans guerre civile une si grande révolution.

La nouvelle expulsion du parlement, ce divorce maladroit de la révolution et de la liberté, aidait aux artifices de Monk. En protestant contre cette violence : « Je prends Dieu « à témoin, écrivait-il, que le maintien d'une « république est le seul vœu de mon cœur. » En même temps, par la réforme et le choix des officiers, il préparait son armée dans le sens le plus favorable à la cause royale, et il annonçait l'intention de marcher au secours du parlement régicide (1).

Cependant Charles II, n'ayant eu ni la résolution ni le temps de rien entreprendre sur l'Angleterre, était parti pour négocier lui-même ses intérêts au congrès des Pyrénées. Une méprise, qui lui fit croire ce congrès terminé, l'ayant d'abord conduit sur la route de Madrid, pour y chercher don Louis de

(1) The life of general Monk, p. 130, 137.

Haro, il n'arriva que fort tard à Fontarabie, où la dernière victoire du parlement (1) était la seule nouvelle qui fût encore parvenue touchant l'état de l'Angleterre. Lockhart, nommé 1659. plénipotentiaire du parlement, était d'ailleurs présent à ce congrès avec toute l'autorité et tous les souvenirs du protectorat; et il obtenait des deux ministres les ménagements et les honneurs, que l'on croyait devoir à la fortune renaissante de la république. Charles II, qui s'était fait précéder par Ormonde, reçut de l'ambassadeur espagnol quelques vaines démonstrations de respect, et le conseil de s'adresser à Mazarin (2). Mais le cardinal, qui était encore à Saint-Jean-de-Luz, refusa de recevoir le Roi, sous prétexte que cette entrevue donnerait mal-à-propos de l'ombrage au parlement, sans être utile aux intérêts de Charles. Les Mémoires du temps ont expliqué cette froideur de Mazarin par des motifs de dépit personnel. Ils ont supposé que ce

(1) Ludlow's memoirs, v. II, p. 697.
(2) Clarendon's history, p. 710.

ministre avait offert une de ses nièces à Charles II, et qu'il fut blessé d'un refus où perçait l'orgueil du trône. D'autres racontent que Charles II avait lui-même inutilement recherché la main de cette belle Hortence Mancini, tant célébrée par Saint-Évremont, et qui vint, quelques années après, porter en Angleterre l'éclat de son esprit, de ses fautes et de ses malheurs. Quel que soit le crédit que l'on donne à ces anecdotes, il est certain que le cardinal (1), voyant plutôt les imprudences des conseillers de Charles, que la situation de l'Angleterre, loin de soupçonner le prochain rétablissement de la monarchie, s'était alors fortifié dans l'opinion contraire. Cette fausse conviction peut assez expliquer son indifférence pour une cause, qu'il croyait perdue sans retour. Les Mémoires de Jacques II nous apprennent que cette indifférence alla même jusqu'aux plus injurieux procédés. Le Roi, revenu de Fontarabie, demanda vainement la liberté de rester en secret sur les terres de

(1) Lettre du cardinal Mazarin, v. II, p. 177, 189.

France, près de la Reine sa mère. Il semblait qu'il fût encore sous la proscription de Cromwell; et toute la faveur qu'il obtint fut de s'arrêter deux jours dans une petite ville de France (1), avec son auguste et malheureuse mère, qui était venue l'attendre sur son passage; il repartit de là pour Bruxelles, paraissant aux yeux de l'Europe plus éloigné du trône que jamais.

Cependant la faction militaire qui régnait à Londres commençait à s'inquiéter des projets et de la puissance du général Monk. Lambert s'était avancé dans le nord, pour prévenir sa marche. Monk protestait ne vouloir que le rappel et l'indépendance du parlement; et, pendant qu'il rassemblait de l'argent et des forces, il entra dans quelques négociations avec Lambert, et proposa de nommer des commissaires pour traiter avec les généraux. Ce qui commençait à transpirer de ses projets cachés lui devint utile. Beaucoup d'officiers

(1) Vie de Jacques II, d'après les Mémoires écrits de sa main, v. 1, p. 230.

de son armée, mécontents de la préférence qu'il donnait à d'anciens royalistes, le quittèrent pour passer sous les ordres du général Lambert. Il se hâta de les remplacer par des choix conformes à l'intérêt royal, ou du moins à sa propre autorité, quel que fût le parti qu'il voulût prendre. Ludlow (1) regarde comme une grande faute de l'armée d'Angleterre d'avoir choisi, pour porter des propositions à Monk, un docteur Clarge, son beau-frère, et royaliste connu, qui l'inspira et le soutint dans ses projets.

A Londres, la confusion était alors sans bornes. Il n'y avait plus que les ruines de l'oligarchie militaire. Le comité de sûreté consumait le temps en querelles; Fleetwood passait les jours en prières; Haslerig avait pris les armes en faveur du parlement; une partie de la flotte, sous les ordres de l'amiral Lawson, avait descendu la Tamise au nom du parlement. Ce nom était redevenu puissant pour servir de prétexte à la révolte, au milieu

(1) Ludlow's memoirs, v. II, p. 750.

même de l'anarchie. Les soldats en faisaient un cri d'indiscipline. De ce chaos sortaient chaque jour des articles constitutionnels, toujours fondés sur l'exclusion d'une chambre des pairs et d'un Roi. Tous les moyens de gouverner étaient tellement épuisés, que l'on en revint à prononcer le nom de Richard, et que les officiers songèrent un moment à le rétablir (1).

Cette impuissance de fonder l'ordre ou la liberté, paraissant présager le terme prochain de la révolution, quelques esprits adroits, qui devinaient la marche de Monk, pensèrent à la devancer pour l'intérêt de leur parti. Whitelocke, qui se retrouvait dans les changements divers toujours employé et toujours servant avec modération, vint proposer à Fleetwood de négocier le retour inévitable du Roi, et d'en tirer les meilleures conditions pour lui-même et pour ses amis. A travers les fumées du fanatisme (2), Fleetwood entrevit la sagesse de ce conseil; il

(1) Ludlow's memoirs, v. II, p. 755.
(2) Whitelocke's memorials, p. 692.

voulait en profiter; mais, entraîné par les discours de Vanes et de Desboroug, qui prenaient l'excès de leur haine pour une preuve de l'éternelle destruction du trône, il changea d'avis, sous le prétexte qu'il ne pouvait rien faire sans l'assentiment du général Lambert.

Pendant les irrésolutions de Fleetwood et l'absence de Lambert, l'indestructible parlement reprit ses séances. C'est une chose remarquable que la confiance et la fierté de ces hommes, dans l'exercice du pouvoir qui leur revenait par hasard, et qu'ils avaient perdu tant de fois, sans que jamais la conviction de leur souveraineté parût s'affaiblir dans leur esprit.

Tandis qu'ils rendaient des lois, Monk entrait enfin sur le territoire anglais, et leur écrivait : « J'amène votre armée ; j'ai disposé « de la plupart des places vacantes en faveur « d'honnêtes citoyens, qui sont prêts à périr « pour votre service, et à quitter leurs rangs « à vos ordres. »

Monk ne commandait que 6000 hommes, mais sûrs et fidèles. Lambert se vit abandonné

par ses troupes, et s'enfuit du champ de bataille pour revenir à Londres, où il fut arrêté par ordre du parlement, avec Desboroug et quelques autres officiers. Monk avança sans obstacle, appelé par les vœux de l'Angleterre et les ordres du parlement. Lord Fairfax, désormais favorable à l'intérêt royal, avait pris les armes au nom du parlement, et vint accueillir Monk sur son passage. La noblesse, une grande partie des pairs, qui vivaient obscurément dans leurs terres, le reçurent avec joie, comme celui qui devait détruire la puissance qu'ils craignaient le plus. Les villes lui envoyaient des députations, pour demander la convocation d'une nouvelle chambre des communes. Tel était le mélange et la vicissitude bizarre des intérêts que le long parlement, tout-à-l'heure asservi par l'armée d'Angleterre, aurait voulu maintenant la conserver contre l'armée d'Écosse, qu'il appelait à son secours. Mais à peine arrivé à St.-Albans, Monk demanda l'éloignement des troupes qui avaient pris part à la dernière révolte. Le parlement fut obligé de céder, et de se laisser

venger au-delà de ses vœux; et Monk, désormais seul maître de Londres, vint prendre ses quartiers à White-Hall. Il aurait pu dans ce
1659. moment se laisser tenter d'une grande ambition. Beaucoup de Républicains, qui avaient plus peur de la contre-révolution que de l'esclavage, s'empressèrent de lui offrir la place de Cromwell. Monk jurait n'en pas vouloir par amour de la liberté. Le spectacle de Londres devait encourager le général dans le dessein qu'il avait formé. La cité inclinait ouvertement au retour du Roi: c'est l'aveu même des Républicains. Ils attribuent dans leurs ouvrages à l'intolérable usurpation de l'armée ce mouvement qui ramenait le triomphe d'une cause si long-temps malheureuse. « La nation toute entière, dit mistriss Hut« chinson, commençait à jeter les yeux sur le « Roi au-delà des mers (1). » Les Presbytériens,

(1) For this insolent usurpation of Lambert had so turned the hearts of all men, that the whole nation commenced to set the eyes upon the king beyond the sea. Memoirs of the life of colonel Hutchinson, v. II, p. 245.

et sur-tout les membres du parlement exclus en 1648, voulaient, par le rappel volontaire du Roi, se venger de la longue oppression qu'ils avaient subie, et se racheter des premiers torts qui avaient marqué le commencement de la révolution.

L'ancienne pairie, toujours subsistante par la conservation de ses grands domaines, entraînait dans la cause de Charles presque tous les propriétaires des comtés. Ainsi, comme le remarque lord Erskine, la royauté semblait plutôt suspendue qu'abolie.

Le long parlement, qui, de toutes parts, se sentait pressé par le nom du Roi, voulut opposer à ce danger les renonciations et les serments prodigués au commencement de la république. Mais les Républicains raisonnables commençaient à se lasser de cet impuissant anathème. Le colonel Hutchinson, rappelant à ce sujet tant de promesses violées, tant de

(1) Ludlow's memoirs, v. II, p. 858.

(2) Memoirs of the life of colonel Hutchinson, v. II, p. 247.

lois foulées aux pieds, déclara qu'il était ridicule de jurer qu'on n'obéirait pas à un homme, quand on n'était pas sûr de pouvoir lui ré-
1659. sister; et il ajouta, que tant de serments arrachés n'avaient servi qu'à multiplier les péchés de la nation par autant de parjures. Ce langage si nouveau de Hutchinson s'explique par l'influence que prenait sur son esprit un ancien conseiller de Cromwell, Ashley Cooper, si célèbre par le nombre et l'habileté de ses trahisons diverses. Cet homme était alors lié de vues et d'intérêt avec le général Monk (1); mais, attentif à ménager les défiances des Républicains, il flattait, il amusait de ses promesses et de son amitié ceux dont il prononça la sentence quelques mois après.

Cependant, s'il faut croire lord Clarendon, témoin attentif et intéressé, aucune promesse certaine n'arrivait jusqu'au jeune Roi, dans sa retraite de Bruxelles. D'abord rempli de confiance à la nouvelle des divisions du parlement

(1) Memoirs of the life of colonel Hutchinson, v. II, p. 248.

et de l'armée, le retour du parlement lui avait montré la force insurmontable de la révolution. La marche de Monk sur Londres lui avait ouvert de nouvelles espérances; mais la conduite ambiguë de ce général le replongea bientôt dans une incertitude voisine du désespoir.

La dissimulation de Monk mit en effet à de pénibles épreuves la confiance des Royalistes. Il paraissait livré à la politique du parlement. Les magistrats de Londres, ramenés au Roi par haine de cette assemblée tyrannique, qu'ils supportaient depuis si long-temps, ayant pris un arrêté pour interdire le paiement des taxes, Monk, sur l'ordre de la chambre, fit une exécution militaire dans la cité, brisa les portes, enleva les chaînes des rues. Deux jours après, il se réunit solennellement aux magistrats de la cité; et il écrivit à la chambre une lettre injurieuse, pour lui reprocher les violences dont il s'était rendu l'exécuteur, et se plaindre qu'elle eût voulu par-là déshonorer son armée. Faut-il, dans ces deux actes si rapprochés et si contraires, voir la dissimulation ou l'incer-

titude de Monk ? faut-il supposer que cette invasion de la cité fut une dernière épreuve que fit le général sur les dispositions du peuple ? Il est certain du moins, qu'aussitôt qu'il eut marqué le vœu de se réunir aux magistrats de la cité, on vit éclater dans Londres l'expression de la haine publique contre le parlement. Cette assemblée fut en butte à tous les sarcasmes populaires ; le mot ignoble de *croupion* devint le surnom dérisoire d'une puissance autrefois si redoutable ; et les feux de joie, allumés dans toutes les rues, servaient à brûler des croupions d'animaux, par allusion au parlement.

Monk, fidèle à sa politique, n'abusa point de ce premier emportement populaire ; il comprit qu'il fallait détruire de son propre consentement ce parlement si vivace, dont l'existence illégale et tyrannique était cependant couverte par les violences qu'il avait subies jusqu'à ce jour, comme par autant de cicatrices reçues pour la liberté. Il se garda donc bien d'essayer une quatrième expulsion ; mais, paraissant encore reconnaître et pro-

téger l'assemblée, il s'occupa seulement d'y faire rentrer les députés exclus avant la mort du Roi, dont la présence devait changer la majorité, et vaincre la révolution par elle-même. 1659.

Pendant qu'il conduisait cette mesure décisive, il répétait à Ludlow : Il faut vivre et mourir ensemble pour la république; et, mettant sa main dans celle de l'inflexible Haslerig, il jurait de s'opposer à l'élévation de Charles Stuart et de tout autre.

« Qu'ai-je fait, disait-il (1), en introduisant « les membres presbytériens dans la chambre! « ne sont-ce pas les mêmes qui ont conduit « le Roi à l'échafaud ; quoique d'autres lui « aient fait couper la tête ; et cela avec jus- « tice? »

Cependant le retour des membres exclus en 1648, ce premier triomphe de la justice sur les violences, qui s'étaient renversées l'une l'autre depuis cette époque, amenait sans secousse et sans effort le dénouement desiré

---

(1) Ludlow's memoirs, v. II, p. 847.

par la nation. La majorité nouvelle, usant du pouvoir absolu dont elle s'était plainte, nomma Monk général de toutes les forces du
1659. parlement, remplaça le conseil-d'état, changea les chefs de la milice, et enfin ordonna la dissolution de l'assemblée, et la réunion d'un nouveau parlement. A travers quelques contradictions, la marche de Monk devenait visible. Le chevalier Booth et les autres chefs royalistes sortaient de prison; les grades de la milice, long-temps livrés aux factieux, se remplissaient de citoyens paisibles; et l'étude de Monk était seulement de modérer cette rivalité de zèle et ces abjurations empressées qui précèdent le retour du pouvoir. C'en était assez pour avertir tous ceux qui pouvaient redouter le retour du Roi.

Monk, depuis son entrée dans Londres, s'était appliqué à rassurer par des proclamations les différentes sectes de l'Angleterre, et sur-tout les possesseurs des biens ecclésiastiques. Au moment où il abattait le parti des Indépendants, il proclamait encore la République; et ce mot, le seul dont il fit usage,

tenait tous les partis en paix, en laissant à chacun ses interprétations et ses espérances. Cette politique contribua sans doute, au milieu des incertitudes, augmentées par la distance des lieux, à maintenir dans le repos et l'obéissance l'Écosse et l'Irlande, deux pays si pleins de toutes les passions et de tous les intérêts de la guerre civile. Monk, qui avait laissé en Écosse le colonel Morgan, lui envoya de Londres des ordres et des forces nouvelles pour assurer la tranquillité du pays, qui ne fut pas un moment interrompue. Lord Broghill, qui était retourné en Irlande, concourut à y préparer la révolution nouvelle; et l'on croit qu'il en aurait donné le signal, si Monk avait tardé plus long-temps. La dissimulation de ce général se soutenait toujours; elle résista même à la curiosité pénétrante et intéressée de Lockhart, qui, depuis sa dernière ambassade, avait repris le gouvernement de Dunkerque, et qui vint quelques jours à Londres, pour épier le secret de Monk, et tout prêt à le servir. N'ayant remporté de ce voyage que des serments de fidélité à la ré-

publique, Lockhart resta fidèle, de peur de se trouver seul à changer de parti. Il refusa les offres qui lui furent adressées par Charles II, sous la condition de faire reconnaître l'autorité royale dans Dunkerque; et il eut le déplaisir, assez amer pour un ambitieux, de voir son habileté surprise, et de ne connaître que par le retour de Charles II cette grande révolution dont il aurait pu partager le mérite. La soumission empressée qu'il montra dans ce dernier moment ne le sauva pas d'une disgrace; mais ses talents politiques le ramenèrent, quelques années après, ambassadeur du Roi d'Angleterre à la cour de France.

Monk, qui s'était ouvertement rapproché des principaux presbytériens, avait évité jusque-là de communiquer avec aucun chef royaliste. Williams Morrice, son parent, le détermina enfin à recevoir Sir John Grenville, l'un des plus zélés serviteurs du Roi. Ce fut dans ces entretiens que l'on décida le sort de l'Angleterre. Monk autorisa Grenville à tout promettre en son nom; mais il refusa d'écrire au Roi. Grenville, dépositaire de ce grand

secret, partit pour Bruxelles. Le Roi n'admit dans la confidence que le marquis d'Ormonde et Clarendon. Les lettres mêmes de ces deux seigneurs nous montrent combien la promesse 1660.
de Monk fut tardive (1), et paraissait encore incertaine. Cependant le Roi se hâta de quitter les terres des Espagnols, qui, après avoir si faiblement secouru son malheur, auraient pu mettre des obstacles et des conditions à son retour; et il transporta sa cour à Bréda, pour être plus libre et plus rapproché de l'Angleterre. Clarendon avait alors sur les conseils du Roi la plus heureuse influence. Soupçonné lui-même d'être presbytérien, il sut (2), par ses émissaires et par ses lettres, ménager habilement les chefs de ce parti, et préparer les esprits, sans trop les avertir.

Toutefois, à défaut même de démarches imprudentes, un certain augure de l'avenir

---

(1) A collection of state's letters, v. II, p. 229, 304, etc.

(2) He sent over doctor Morley who talked much with the presbyterians of moderation in general, but would enter into no particulars. Burnet's history of his own time, p. 138.

commençait à se répandre. Les membres de la haute-cour, particulièrement menacés, eurent soin d'étendre leur péril à tous les hommes engagés dans la guerre contre le Roi, qu'ils avaient condamné. L'agitation fut excitée dans l'ancienne armée de Cromwell, déja mécontente de se voir éloignée de Londres, et remplacée par les régiments que Monk avait amenés d'Écosse.

A ce moment de crise et d'incertitude, Lambert, échappé de la Tour, réunit quelques escadrons, dont l'exemple pouvait entraîner le reste des troupes. Mais déja le succès de la cause royale semblait assez probable, pour qu'elle trouvât des défenseurs parmi ceux qui avaient besoin de pardon. Ce fut le colonel Ingolsby, parent de Cromwell, et l'un des juges du Roi, qui poursuivit Lambert, et le ramena prisonnier, après avoir dispersé ou gagné ses soldats. Il n'y avait plus de fanatisme dans la foule, et les chefs prenaient des intérêts contraires. C'est la fin des révolutions.

Lambert, qui aurait pu jouer le rôle de Monk, et qui tenta vainement celui de Cromwell,

passa quelque temps après des prisons du parlement devant un tribunal établi par le Roi. Il obtint la vie, et fut relégué dans l'île de Guernesey, où il mourut, après trente ans d'oubli, méprisable et odieux à tous les partis, homme sans aucun principe dans un siècle de fanatisme : ce qui l'avilit, en ne lui laissant le mérite ni de la constance, ni du repentir, ni d'une mort courageuse ; esprit plein de ressources et d'audace, mais inférieur à sa propre ambition ; trompé sur lui-même par l'exemple de Cromwell, et fait pour marquer la différence de l'intrigue au génie.

La défaite si prompte de Lambert fut le dernier coup porté aux Républicains, réduits à n'avoir plus pour défenseur qu'un ambitieux qu'ils méprisaient. Tous les chefs de l'indépendance disparaissaient successivement de la scène. Dans les dernières luttes du parlement et de l'armée, les deux partis s'étaient mutuellement mis hors la loi. Monk héritait de toutes ces proscriptions. Fleetwood et Desborough étaient exilés de Londres, comme rebelles à cet ancien parlement que Monk avait

détruit; et ils retombaient dans une obscurité qui se prolongea sous Charles II. Vanes et Ludlow étaient accusés et fugitifs; Scott, Hutchinson, Nevil, s'étaient éloignés; Rich et Haslerig, et les autres colonels républicains, étaient destitués. Se servant de tous ceux qui étaient prêts à obéir, Monk avait donné le régiment d'Haslerig à lord Falconbridge; et ce gendre de Cromwell se conduisait de telle manière que Charles II, rétabli sur le trône, le nomma lord lieutenant du comté d'Yorck, et l'envoya successivement ambassadeur à Venise et en Toscane.

Il paraît que Thurloe, l'ancien confident de Cromwell, s'offrit à servir la cause de Charles. Monk employa du moins ses recommandations et son crédit pour le faire nommer au prochain parlement (1), soit qu'il comptât sur lui, soit qu'il voulût opposer ce choix aux craintes des Républicains, ou ménager pour lui-même un homme habile et dangereux. Les élections furent entraînées par un mouvement général

(1) Thurloe's state papers, v. VII, p. 888.

en faveur de la royauté. Les Presbytériens et les Royalistes agissaient de concert; tout le reste était repoussé sous la dénomination de fanatique, que Monk avait mise à la mode. Un souvenir des premiers temps de la révolution porta presque tous les choix sur des Presbytériens modérés. C'étaient eux qui, ramenés dans le sein du long parlement, l'avaient enfin dissous. Leur présence justifiait tout de la révolution, excepté les crimes, et convenait ainsi à l'intérêt du plus grand nombre.

Cependant Monk tenait tous les pouvoirs dans sa main; il avait réduit les vieux régiments de Cromwell à la même obéissance que ses propres soldats; et le feu de la guerre civile et du fanatisme étant tombé, toute cette armée n'attendait plus qu'un maître. La flotte était également soumise aux ordres de Monk, ou du moins il en partageait le commandement avec l'amiral Montague, qui n'avait jamais été républicain, et qui, long-temps séduit par la puissance de Cromwell, était empressé de servir une cause qu'il avait trop long-temps

oubliée. Holles, Manchester, Fairfax, tout le parti presbytérien, la noblesse, le peuple, desiraient le Roi; et Monk était porté dans son projet par les vœux de l'Angleterre. Mais beaucoup de Presbytériens auraient voulu subordonner le rétablissement de la monarchie à des conditions librement acceptées. Monk, changeant pour ainsi dire de dissimulation, affectait de demander plus qu'un autre des précautions et des sûretés contre la monarchie, tandis qu'il méditait de rendre au Roi la plénitude de son pouvoir.

Sir John Grenville était secrètement revenu de Bruxelles, apportant les proclamations royales qui devaient être présentées à l'ouverture du parlement; et il avait remis à Monk la récompense de son projet commencé, le titre de lieutenant-général.

Ce fut le 25 avril 1660, que la nouvelle chambre des communes se réunit dans Westminster. Harbotle Grimstone, autrefois exclu du long parlement, où il avait le premier dénoncé les projets de Cromwell, fut nommé président, et conduit au fauteuil par le géné-

ral, que Cambridge avait élu député. En même temps les anciens membres de la chambre des pairs, sans distinction de parti, se réunirent sous la présidence de lord Manchester, que nous avons vu commander contre le Roi, à la première époque de la guerre civile. Ces mesures diverses étaient comme les degrés du rappel de Charles; et ce ne fut qu'après avoir réuni près du trône renversé toutes les formes légales, que Monk rompit enfin le silence.

La chambre des communes marqua d'abord ses sentiments par les honneurs et les éloges qu'elle décernait à Monk. Le nom du Roi n'était point prononcé; mais son pouvoir était déja par-tout. Dans ces derniers moments, quelques anciens niveleurs furent arrêtés avec cet inflexible Harrisson, toujours pauvre et persécuté sous le protectorat. Le 1er mai, les lettres et les déclarations de Charles, apportées par Grenvil, vinrent annoncer à la chambre le rétablissement de la monarchie : elles renfermaient quelques promesses générales, et laissaient tout le reste à la décision des chambres.

Les Républicains reprochèrent à Monk de n'avoir pas transigé pour eux, et d'avoir perdu tous les fruits de la révolution. Dans ce
1660. mouvement de confiance et d'enthousiasme qui transportait les deux chambres, quelques voix s'élevèrent pour demander que l'on réclamât les anciennes concessions proposées par la couronne dans la dernière guerre. Un homme d'une grande piété, et d'une vertu respectable à tous les partis, sir Mathew Hale, le défenseur des Royalistes, sous la tyrannie de Cromwell, ouvrit lui-même cet imprudent avis; Monk le repoussa vivement, et déclara que, d'après les renseignements qu'il avait sur l'état de l'Angleterre, il ne pouvait plus répondre de la paix publique, si le rappel de Charles était différé davantage; et que ceux qui voulaient le retarder seraient comptables du sang et du désordre qu'il craignait. « Qu'a-« vez-vous besoin, dit-il, d'envoyer des pro-« positions au Roi; il vient à vous, sans avoir « ni trésor pour vous corrompre, ni armée « pour vous asservir. » Ce fut là, dit Burnet, le plus grand service que rendit Monk.

Ce général avait sans doute eu raison d'écarter un dangereux litige sur le pouvoir qu'il fallait rétablir ; mais Charles eut moins à se louer qu'il ne l'aurait cru de reprendre la monarchie, telle qu'elle était avant la guerre civile. Avec un pouvoir non pas plus grand, mais moins défini, il retrouva les questions qui avaient agité l'Angleterre, ces questions de tolérance religieuse et de liberté politique, qu'il faut résoudre et qui ne se suppriment pas.

Cependant le peuple, lassé d'une si longue anarchie, se livrait à la joie la plus vive. Le nom de Charles était proclamé ; les commissaires du parlement portaient à ce prince les adresses et les présents de la nation. L'Europe semblait changée comme l'Angleterre ; et la petite cour de Breda, voyait arriver de toutes parts les félicitations des ambassadeurs étrangers. Charles partit de La Haye sur la flotte anglaise, qui vint le recevoir. En descendant du vaisseau de l'amiral Montague, il fut reçu par le général Monk et

l'embrassa sur le rivage, au milieu d'un peuple immense accouru de toutes parts, et dont les peuples et l'allégresse offraient le plus tou-
1660. chant spectacle. Dans l'étonnement de ce retour accueilli par tant d'hommages, Charles demanda, où donc étaient ses ennemis. Jamais on ne vit en effet de révolution si complète et si soudaine. Ce sombre fanatisme, cette tristesse religieuse, qui dominaient dans le caractère et jusque dans l'extérieur des habitants, avaient disparu. Une joie effrénée en prit bientôt la place; et, dans ce premier transport, la haine de l'hypocrisie et du fanatisme s'étendant sur la religion (1), répandait par-tout un esprit de licence et d'incrédulité.

Charles entra dans Londres le 29 mai, anniversaire de sa naissance; il avait alors trente ans. Sa jeunesse répondait à toutes les espérances que fait naître un nouveau règne : son affabilité, sa grace ingénieuse, séduisaient tous les cœurs; il brillait de cet éclat que

(1) Burnet's history of his own time, p. 145.

donnent les grandes infortunes heureusement terminées, et semblait apporter avec lui le repos et la liberté de l'Angleterre.

NOTES.

NOTES DU LIVRE SEPTIÈME.

PAGE 5. — Le résident de France écrivait à sa cour, « que la nouvelle assemblée était composée de petits « marchands et d'ouvriers, et que c'était une pitié de « faire gouverner un peuple par de pareilles gens. » *Thurloe's state papers*, v. 1, p. 312.

Page 23. — On trouve dans une lettre de la collection de Thurloe un jugement remarquable sur cette assemblée. « Je conviens que notre nouveau parlement est une « compagnie d'hommes aussi saints qu'il y en a dans le « monde. Mais dans toutes leurs délibérations, ils sont « aussi lents, ou même plus lents, que tous ceux qui les « ont précédés, en particulier sur l'affaire des dîmes, « des inféodations, et du procès de Lilburn. Leur chambre « a été quelque temps divisée sur ces trois points; et bien « qu'après la prière à Dieu ce soient les principales choses « dont ils s'occupent, aucune n'est encore terminée; ce « qui fait croire aux gens sages, que nous serons enfin « forcés de prier le général de prendre tout sur lui. Les « *cavaliers* n'en seront pas fâchés. Tant il est équitable « et impartial dans la dispensation des faveurs et de la « justice; et certainement pour ce qui regarde la guerre « de la Hollande, il s'attend bien à trouver les *cavaliers* « plus *effectifs* (*more real*) que les Presbytériens, et plus « propres pour tout gouvernement. Nous attendons, par

« la faveur du général, un grand acte d'amnistie, qui « donnera permission de rentrer à toutes les personnes « sorties de l'Angleterre, excepté trois ou quatre, qui ne « reviendraient pas, lors même qu'elles en auraient la « permission. Nous espérons que toutes les personnes « sûres et modérées, qui bientôt seront seules mises en « place, pourront agir dans le gouvernement pour elles-« mêmes et pour leurs amis. Il y a eu quelques motions « faites dans la chambre, pour que tous les mariages faits « en Angleterre depuis 1647, soient réputés nuls; que « les Juifs soient admis à commercer ici comme en Hol-« lande; et que toutes les cathédrales soient incessam-« ment démolies. » *Thurloe's state papers*, v. 1, p. 387.

Cette lettre curieuse peut servir à expliquer les espérances que donnait Cromwell, et l'intention qu'il avait eue dans le choix de cette assemblée fanatique.

Page 51. — « La Reine, raconte Whitelocke, me fit « entrer dans sa chambre à coucher, ce qu'elle n'avait « jamais fait auparavant; elle me dit la nouvelle avec « beaucoup de joie, et me demanda si j'avais mes lettres « de créance : je répondis que non; mais que, d'après « d'autres lettres, j'avais lieu de croire cette nouvelle, « et d'attendre les intentions que sa Majesté m'exprime-« rait sur ce point. Elle répondit, qu'elle avait, pardieu, « pour mon général et pour moi, autant et plus d'égard « qu'auparavant, et qu'elle aimait mieux avoir à faire « avec un homme qu'avec plusieurs (*that she had rather* « *have to do with one man than with many*). » Whitelocke, ayant reçu les lettres de créance, retourna chez la Reine pour les présenter. « Après les avoir lues, dit-il, « Christine me demanda comment il se faisait que, dans « la lettre qui lui était adressée, le nom de mylord

« Protecteur fût placé le premier. Je lui répondis que « c'était la forme usitée en Angleterre à l'égard des autres « princes et des autres états. Elle répondit que, dans ce « cas, elle était satisfaite. Je lui dis que la signature « était de la main de mylord Protecteur; elle en parut « fort flattée, et me donna sa main à baiser. Elle ajouta « qu'elle écrirait elle-même à mylord Protecteur, et me « chargea d'exprimer dans mes lettres à votre altesse, « que personne plus qu'elle n'estimait et n'honorait votre « altesse. » *Thurloe's state papers*, v. II, p. 23.

Page 52. — Les détails relatifs aux négociations avec la Hollande occupent une grande partie du premier volume de la collection de Thurloe. Ils se composent d'une foule de résumés diplomatiques, de notes et de lettres interceptées, qui prouvent que la corruption introduisait Cromwell dans le secret de presque tous les cabinets de l'Europe. La plupart de ces pièces seraient insignifiantes ou peu comprises. Il en résulte seulement que Cromwell parut plus exigeant et plus difficile avant son élévation au protectorat; que d'abord il insista pour la réunion des états de Hollande à la république d'Angleterre, sur le même pied que l'Ecosse; qu'il porta dans la discussion beaucoup de hauteur et de subtilité; que souvent il parut fort animé, et répandit des larmes, ce qui contrastait singulièrement avec l'immobilité flegmatique des envoyés hollandais. « Le général, dit une lettre déja « citée, a fait une longue harangue aux députés de Hol- « lande, leur offrant de se réunir avec eux comme un « seul homme contre tous les impies de la terre; décla- « rant que leur vie, leurs femmes, leurs enfants, leur « renommée, seraient aussi précieux à l'un qu'aux autres. « En disant cela, notre bon général était si passionné

« par tendresse de cœur, et par crainte de la continuation de la guerre, qu'il répandait beaucoup de « larmes, etc. » *Thurloe's state papers*, v. 1, p. 387.

La négociation se continua par des commissaires que choisit Cromwell. Dans un rapport du mois d'août 1653, les députés hollandais écrivent aux états-généraux : « Le « 11 juillet, nous fûmes avertis, par la personne déja « nommée, que, dans toute la journée de la veille, elle « n'avait pu trouver occasion de parler au général, qui « avait été enfermé avec Lambert et Harrisson, et qui, « le reste du temps, avait été fort occupé dans le con- « seil, et comme on le croit, au sujet de notre négocia- « tion ; cette personne ajouta, qu'ayant alors joint le « général, celui-ci objecta beaucoup de difficultés et de « scrupules, au point qu'il paraissait avoir entièrement « changé d'opinion, disant, parmi d'autres choses, que « le conseil ne pouvait trouver de sécurité dans une « alliance avec leurs hautes seigneuries ; que les passions « et les esprits des chefs du gouvernement des Pays-Bas « étaient contre la république ; que, réduits par la né- « cessité, nous ne voulions faire observer le traité que « jusqu'au moment où nous serions devenus plus forts, « et pourrions nous allier à d'autres. »

Le 6 décembre de la même année, l'ambassadeur français, écrivant à sa cour, annonce les conditions définitives proposées par le Protecteur ; et il ajoute : « Les « ambassadeurs de Hollande m'ont dit être résolus de « se retirer, et ils me paraissent certainement un peu « abattus, sur-tout le sieur Beverning, qui avait eu « toutes les assurances de M. le général d'accommode- « ment, jusqu'à lui envoyer des articles fort raison- « nables, à quoi se confiant, et aux larmes qu'en plu-

« sieurs occasions il a répandues, pour témoigner son « regret de voir deux états si amis, et conformes en « religion et en guerre, il a donné lieu au retour des « autres députés. » *Thurloe's state papers*, v. I, p. 616.

NOTES DU LIVRE HUITIÈME.

Page 75. — Les lettres de l'ambassadeur de France renferment plusieurs détails curieux sur les relations de Cromwell et de la France :

« J'ai reçu les deux lettres que vous m'avez fait l'hon-« neur de m'écrire les 21 et 25 du mois passé, avec celle « du roi, dans lesquelles je vois qu'il plaît à sa majesté « de me confier la négociation du traité entre la France « et l'Angleterre, avec la qualité d'*ambassadeur*. J'ai « demandé audience au secrétaire du conseil, sous pré-« texte de lui en faire part, afin de découvrir avec quels « termes M. le Protecteur desirait que sa Majesté le « traitât. Il ne voulut point s'expliquer autrement, si-« non que son altesse avait l'autorité souveraine et « aussi grande que les Rois, et que c'était à nous d'en « user comme nous jugerions à propos. Depuis cette « conversation un homme, qui se mêle d'intrigue, m'est « venu trouver, et m'a voulu faire entendre, que le « terme de *frère* serait bien agréable. J'ai donné ordre « à mon secrétaire, si l'on lui témoigne desirer le titre « de *frère*, qu'il réponde de soi-même que les pouvoirs « m'ont été envoyés, afin d'avoir un prétexte pour me « dispenser de donner cette qualité. Toutes les résolu-« tions d'ici, dans les rencontres de la moindre impor-« tance, se prennent avec grand secret, et la politique « est de surprendre ».

2 mars 1654 (N. S.).

Thurloe's state papers, v. II, p. 106.

Et ailleurs, de Bordeaux écrit : « J'infère que son al-
« tesse n'est pas contente de ce que je ne suis pas qua-
« lifié d'ambassadeur *près d'elle*, et de n'être pas traité
« de *frère*. Le maître des cérémonies ayant averti l'am-
« bassadeur de Portugal de lui donner ce titre. »

Page 133. — Les négociations avec la France traînèrent fort en longueur. De Bordeaux rapporte une des dernières conférences qu'il eut avec le Protecteur, et dans laquelle il demanda que les commissaires des rebelles de France ne fussent jamais reçus à porter plainte en Angleterre. « Le lord Protecteur, dit-il dans sa lettre,
« commença son discours par quelques protestations géné-
« rales sur son desir de la paix ; il les appuya de quel-
« ques mauvaises raisons, pour justifier tant de retards,
« et les difficultés qui restaient encore. Quant à son titre,
« il déclara que des considérations qui lui étaient per-
« sonnelles, ne seraient jamais un obstacle, pourvu que
« la nation pût conserver sa dignité. Quant à la limi-
« tation du pouvoir des arbitres, il renvoya la question
« à l'examen du comité; mais il s'étendit beaucoup sur
« la clause réciproque relative aux mécontents des deux
« états, afin de prouver qu'elle n'était point juste en
« termes généraux, puisque sa majesté n'avait consenti
« qu'au bannissement de quelques personnes particuliè-
« rement désignées. Il considéra ensuite que, d'après
« une pareille clause, les protestants de France seraient
« exclus du droit d'implorer l'assistance de l'Angleterre,
« s'ils étaient persécutés, déclarant d'ailleurs qu'il était
« bien éloigné d'avoir la moindre pensée de les sous-
« traire à l'obéissance sous laquelle il étaient, comme
« on le lui avait imputé; mais que plutôt il armerait
« contre eux s'ils essayaient, à la légère et sans motif,

« de troubler la paix de la France. Il finit, en disant « que j'avais moi-même terminé mon discours avec trop « de fierté, et que l'Angleterre serait toujours en posi- « tion de se défendre de ses ennemis. »

L'ambassadeur de France lutta beaucoup pour l'adoption de cet article, qui fut rejeté.

Thurloe's state papers, v. II, p. 5.

Page 132. — L'intérêt extrême que Cromwell prit aux réformés de Savoie, se retrouve dans une foule de pièces de la correspondance de Thurloe. Cet intérêt tenait au grand systême de ligue protestante, que le Protecteur suivit et annonça constamment. L'ambassadeur Newport raconte dans une lettre aux états, que dans diverses conférences sur ce point, le Protecteur lui a dit, relativement à la Suède : « Que tous les grands états protestants « devaient cultiver entre eux l'union et l'amitié, et se « tenir en garde contre les démarches et les intentions « du présent pape et de ses adhérents. » Newport ayant alors dit au Protecteur, que les états partageaient son intérêt pour les Vaudois et qu'ils avaient écrit dans cette vue à leur ambassadeur, le Protecteur répondit, « qu'il « était excessivement satisfait de voir que leurs hautes « puissances prissent si fort à cœur l'intérêt de ces pau- « vres peuples de la vraie religion réformée, assurant « l'ambassadeur, qu'il n'y avait rien au monde qu'il es- « timât davantage, et que pour cette cause il était prêt, « si c'était la volonté de Dieu, à souffrir les plus grands « tourments. »

Thurloe's state papers, v. IV, p. 214.

NOTES DU LIVRE NEUVIÈME.

Page 157. — Le 28 septembre 1656, l'ambassadeur de France écrivait à Mazarin : « La réunion du parle- « ment est la seule affaire qui occupe les esprits en An- « gleterre. Votre éminence verra, par la copie de ma « lettre à M. de Brienne, le résultat des deux premières « séances de cette assemblée. J'ajouterai que le Protecteur « s'est fort étendu contre les Espagnols, exagérant toutes « les entreprises que leur Roi avait autrefois formées « contre l'Angleterre, et les motifs qui l'obligeaient à « rompre; ce sont les mêmes qu'il fit publier l'année « dernière. Il affecta aussi d'être persuadé, que l'Espagne « et le duc de Newbourg donnent neuf mille hommes « au Roi pour faire une descente en Angleterre. Il n'y a « point de nouvelles conformes à cela; et beaucoup de « gens croient que c'est une feinte et une invention, « pour donner des alarmes, et pour maintenir l'union « de l'armée dans cette conjoncture. » *Thurloe's state papers*, v. v, p. 427.

Page 167. — La confiance que Cromwell était parvenu à inspirer à quelques partisans du Roi, est attestée par une anecdote singulière, qui se trouve dans un écrit royaliste publié à l'occasion des Mémoires de Thurloe.

« Le Protecteur, dit l'auteur de cet écrit, et le petit « nombre de ses affidés, étaient certainement des hommes « de grande sagacité pour leur intérêt, et qui savaient « varier leur conduite, suivant que les circonstances le « rendaient nécessaire. Ils avaient tour-à-tour cajolé et « trompé tous les partis, même jusqu'à ces pauvres roya- « listes, qui étaient si dépouillés et si opprimés; et l'ap- « parence de faveur (*this sun-shine of favour*) qui brilla

« quelque temps pour ceux-ci, engagea James Howel à « composer et à dédier au Protecteur un livre, dans le« quel il s'élevait avec force contre le pouvoir du parle« ment, et justifiait ouvertement Charles Ier dans toute « sa querelle avec cette assemblée; et ce livre fut très« bien accueilli; ce qui servit à prouver que la monar« chie était au fond la chose à laquelle visait Cromwell, « et peut-être une monarchie plus absolue qu'aucun de « nos Rois n'avait prétendu l'établir. *Wich book was « very well received, and thereby plainly proved, that « monarchy at the bottom was what Oliver aimed at, « and perhaps a more absolute monarchy that any of « our kings pretended to.* » *A letter to a friend in the « country*, p. 48.

Page 169. — La lettre de créance de Jephson pour le roi de Suède, mérite d'être citée :

« Très-puissant et sérénissime Roi, ce noble gentil« homme, le major-général Jephson, membre de notre « parlement, qui aura l'honneur de remettte cette lettre « à votre Majesté, vous instruira de l'inquiétude et du « chagrin que nous a donné la nouvelle de la malheureuse « guerre qui s'est élevée entre les couronnes de Suède et « de Danemarck, et de l'envie extrême que nous avons « d'employer tous les bons offices que Dieu peut mettre « en notre pouvoir, pour réparer cette brèche, et préve« nir par-là les maux et les inconvénients qui résulte« raient pour la cause commune, d'une guerre pareille, « à une époque où nos ennemis s'unissent et s'engagent « dans les projets et dans les pratiques les plus dange« reuses contre le culte et contre les sectateurs de la « vraie religion. Ce motif et quelques autres qui tou« chent de près à ces deux nations et à l'intérêt public,

« nous ont déterminé à députer ce gentilhomme à votre « Majesté en qualité d'envoyé extraordinaire. Nous prions « votre Majesté de le recevoir amicalement, et de lui « accorder entière créance dans les choses qu'il commu- « niquera à votre Majesté de notre part, comme à une « personne à qui nous nous confions pleinement; et « nous prions votre Majesté d'être assurée de notre vé- « ritable affection et notre bonne volonté pour vos af- faires; de quoi nous vous donnerons des preuves « réelles dans toutes les occasions qui pourront s'offrir.

« Votre bon ami OLIVIER. »

Page 189. — Thurloe écrivait à Henri Cromwell : « Il y a un comité d'officiers qui souvent se rassemble à White-Hall. L'autre jour ils vinrent à son altesse, « et lui représentèrent leur inquiétude de ce que l'on « faisait dans le parlement quelque chose pour la ruine « du gouvernement actuel. Son altesse leur parla dans « des termes très-francs, mais pleins de douceur et de « bienveillance, et à leur grande satisfaction, à ce que « j'entends dire. » *Thurloe's state papers*, vol. VI, p. 93.

Page 200. — Cromwell fit prêcher devant lui et consulta, dans diverses circonstances, trois célèbres docteurs de l'église presbytérienne, Manton, Baxter et Calamy. Quant à l'église épiscopale, quoiqu'il ait rendu contre elle des lois sévères, il autorisa plusieurs membres de cette communion à officier publiquement. Ce fait est attesté par Walker, dans l'ouvrage intitulé, *Souffrances du Clergé*. Cromwell protégea même les Unitaires qui n'étaient que des Déistes. Il avait accordé une pension à John Bidle, chef de cette secte en Angleterre, qui, par un bill du parlement, était exilé dans l'île de

Scilly. Enfin, il avait parmi ses chapelains un docteur Jeremiah White qui était à peine Chrétien, et qui, dans ses spéculations hardies, s'éloignait de toutes les sectes connues. *Harris's life of Cromwell*, p. 44.

La haine de Cromwell contre le catholicisme, paraît même avoir un calcul politique, qui ne le suivait pas dans ses actions privées.

Il est rapporté dans un écrit du temps, « que sir Kenelme Digby, catholique connu, était logé par Cromwell dans le palais de White-Hall, et que plusieurs « prêtres romains furent protégés par des ordres particuliers de la main et du sceau de Cromwell. »

Une lettre du chevalier Digby, dans le recueil de Thurloe, est pleine de la plus vive reconnaissance pour le Protecteur. Ce même recueil renferme d'autres pièces plus curieuses, qui prouvent que, si le pape avait voulu envoyer à Londres un évêque catholique, Cromwell l'aurait toléré, dans l'espérance de se servir de cette influence pour diriger et contenir tous les catholiques d'Angleterre. Il est certain qu'il reçut et encouragea, sur ce point, les demandes des catholiques qui avaient perdu l'ancien évêque nommé sous Charles 1er. On a conservé une lettre écrite à Charles, pour le prévenir de cette politique, et l'engager à ne point s'opposer, comme il le faisait, à la conversion du duc d'Yorck, de peur de mécontenter la cour de Rome, et de la rendre par-là plus favorable aux vues de Cromwell. Charles II répondit : « J'ignore « jusqu'à quel point la condescendance de Cromwell « pour les Catholiques peut déterminer le pape à lui donner créance, et par conséquent à le favoriser; mais « l'appréhension de ce danger ne doit pas me conduire à « faire quelque chose de contraire à mon jugement et

« ma conscience ; et si, après tant d'exécrables parjures « et tant de violations de toutes les promesses, Cromwell « venait à se faire croire par quelques-uns de mes sujets « catholiques, je suis persuadé que tout cela tournerait « à leur préjudice et à leur honte, plutôt qu'à mon dés- « avantage. » *Thurloe's state papers*, v. I, p. 740-744.

Page 223. — Il paraît que Fleetwood et Desboroug continuaient d'inquiéter le Protecteur par leurs mécontentements et leurs intelligences avec Lambert. En 1657, Henri Cromwell écrivait à lord Broghill : « Je n'aime « pas cette intimité de Desboroug et de Fleetwood avec « Lambert ; car, lorsque des hommes tels que ceux-ci « correspondent avec un homme tel que celui-là, c'est « la preuve que leur pouvoir est plus grand que *quel- « qu'un* ne le voudrait, bien qu'il ne soit pas plus grand « que celui de tous les hommes raisonnables des trois « nations, qui, j'en ai la confiance, ne se prêteront pas « à leur dessein. » *Thurloe's state papers*, v. VI, p. 858.

NOTES DU LIVRE DIXIÈME.

Page 243. — La suite de la lettre de Cromwell à Mazarin ferait supposer que ce ministre rendait au Protecteur de bien déshonorants services :

« Je viens maintenant, dit Cromwell, aux remercie- « ments que je dois à votre éminence pour le choix « judicieux que vous avez fait de la personne, à qui « vous avez confié notre affaire la plus importante ; « affaire dans laquelle votre éminence est intéressée, « quoique dans un moindre degré que moi-même. Je « dois avouer que j'avais quelques doutes du succès, « jusqu'à ce que la Providence les ait éclaircis pour moi « par le résultat. Je craignais que Berkley ne fût pas

« capable de conduire et de pousser cette affaire, que « le duc d'Yorck se fût refroidi dans sa demande, ou « qu'il eût cédé à son frère; je doutais aussi que les « instructions que j'ai envoyées fussent assez clairement « exprimées, quelques affaires que j'ai ici ne me laissant « pas actuellement le loisir d'être aussi précis sur quel-« ques détails que je le voudrais. Si je ne me suis pas « mépris sur le portrait que votre éminence me fait du « prince, le feu qui est allumé entre eux n'a pas besoin « qu'on souffle pour l'exciter et l'entretenir. Au reste, « les choses que je crois ultérieurement nécessaires, je « les communiquerai à votre éminence par Lockhart; « et maintenant je me glorifie devant votre éminence « d'une sécurité qui tient à ma confiance bien établie « dans le Seigneur; car si cette première brèche vient « à s'élargir un peu, si cette division est fomentée avec « quelque prudence relativement aux personnes qui doi-« vent y concourir, je ne puis douter que ce parti, qui « est déja abandonné de Dieu, pour la dispensation exté-« rieure des miséricordes, et qui est importun à ses « concitoyens, ne baisse et ne s'affaiblisse chaque jour « dans l'opinion de tout le monde. Si j'ai importuné « trop long-temps votre éminence à ce sujet, vous pou-« vez l'imputer aux sentiments de joie que j'éprouve de « l'heureuse issue de cette affaire. Je finirai en vous « donnant l'assurance que je serai toujours empressé de « montrer, ainsi qu'il convient à votre frère et à votre « allié, que je suis, votre fidèle ami.

« Olivier, Protecteur. »

Thurloe's state papers, v. v, p. 736.

En lisant cette lettre singulière, dont il n'est fait men-tion dans aucun ouvrage historique, on voit assez clai-

rement que Mazarin travaillait dans l'intérêt de Cromwell, à exciter des divisions entre Charles II et son frère.

Page 244. C'est une chose remarquable que le concours du protecteur dans toutes les affaires de l'Europe, toujours avec l'idée principale de former une ligue protestante. Il approuva dans cette intention les victoires du jeune roi de Suède, jusqu'au moment où la Prusse réclama contre ce conquérant le secours des Provinces-Unies. Cette politique paraîtra sur-tout résulter d'une lettre de l'ambassadeur de Hollande, datée de 1656. « Le secrétaire d'état me fit dire, mardi dernier, que le « lord Protecteur avait jugé à propos de me donner au« dience l'après midi à quatre heures. Je fus amené par « le maître des cérémonies. Après mon compliment, selon « la circonstance, le lord Protecteur fit sortir tous les « officiers et gentilshommes qui étaient là en grand « nombre, et il ne resta près de lui que Lambert et « Thurloe. Je lui déclarai que nos ambassadeurs al« laient hâter leur voyage en Danemarck et en Prusse, « avec les instructions et les motifs déja communiqués « à Son Altesse, et que l'Angleterre n'étant pas moins « intéressée que la Hollande, dans les affaires présentes « de la Pologne et de la Prusse, j'espérais que Son Al« tesse ne ferait pas difficulté de me mettre à portée de « communiquer à leurs hautes seigneuries, ses inten« tions sur ce point. Le Protecteur fit alors un long récit, « à commencer des premiers préparatifs de la Suède, « ajoutant que, de son aveu, il n'avait vu aucun incon« vénient aux victoires de la Suède sur les Papistes po« lonais, ni à la prise de Warsovie, de Cracovie et « d'autres places de la haute Pologne; que si le Roi avait

« jugé à propos de pousser ses conquêtes jusqu'à Constantinople, il lui aurait souhaité de tout cœur un bon « succès; que s'il avait frappé sur les parties de la Pologne, où il y a grand nombre de protestants et où « depuis quelques années, ils ont été exposés à de « grandes persécutions, il aurait souffert cela très-volontiers ; mais, que maintenant il devait avouer qu'il « ne lui était pas aussi agréable de voir attaquer les provinces qui appartiennent à des souverains protestants; « qu'il se trouvait obligé, en conscience, de faire tous « ses efforts dans cette conjoncture, non-seulement pour « prévenir une rupture entre les princes protestants et « les états; mais qu'il devait aussi travailler à les unir « plus étroitement dans une ligue de mutuelle défense « contre les cruautés inhumaines du papisme; qu'il avait « fortement notifié sa pensée à l'ambassadeur de Suède, « actuellement à Londres; qu'il m'avait déja déclaré sa « volonté de n'accepter aucune offre préjudiciable aux « Provinces-Unies ; mais qu'il pouvait encore me dire, « en la présence de ces messieurs, qu'il espérait que jamais il n'entrerait dans leur esprit de recevoir quelque « avantage, qui ne fût pas en commun avec les Provinces-Unies, relativement à des priviléges et à des libertés « de commerce ou de navigation. » *Thurloe's state papers*, v. IV, p. 389.

Page 274. Le cardinal de Retz qui, dans plusieurs écrits contre Mazarin, reproche à ce ministre ses lâches condescendances pour Cromwell, était devenu le conseiller secret de Charles. Je citerai ici la lettre qu'il écrivait à l'occasion d'un projet, sur lequel le Roi avait desiré connaître son opinion. « Le voyage d'Espagne a, ce me « semble, plus de péril que d'utilité ; mais comme il est

« d'une nature qu'il ne peut être approuvé par les Espa-« gnols, qu'il n'en soit même fortement desiré, et comme « j'appréhende, par cette raison, qu'il ne devienne à « Sa Majesté, dans les suites, plutôt un effet de néces-« sité que de choix, je crois qu'il est bon de penser au « moins de bonne heure, à en diminuer autant qu'il « sera possible, tous les inconvénients. Le premier et « le plus considérable, est tiré des mauvais conseils aux-« quels on a sujet à craindre que le bon naturel de M. le « duc d'Yorck se laissât emporter; à quoi je ne vois point « d'autre remède, si ce n'est que S. M. l'oblige de l'ac-« compagner. Je ne doute point que les mêmes considé-« rations qui font souhaiter aux ministres d'Espagne le « voyage du Roi, ne leur rendent fort agréable celui de « M. son frère; et j'espère que les mêmes raisons qui « l'ont porté à y envoyer le père Talbot, le pourront « convier lui-même, à n'en point faire de difficulté. « Enfin, je suis persuadé qu'il ne faut rien oublier de « tout ce qui peut obliger M. le duc d'Yorck à faire le « voyage, parce que je crois que sa présence y est de « tout point nécessaire au service du Roi, pour les rai-« sons qui parlent assez d'elles-mêmes, sans les expli-« quer. » Collection de lettres originales concernant les affaires d'Angleterre, v. 11, p. 141.

Page 268.—Fleetwood écrivait à Henry Cromwell :

« Son Altesse n'approuvant pas la continuation du « parlement, l'a dissous mardi dernier. Nous sommes « maintenant occupés à considérer nos embarras et les « moyens de nous en tirer. Le défaut d'argent sera celui « qui entravera le plus notre ouvrage, notre trésor « étant si bas et les occasions si grandes. Nous avons « peu de temps pour songer à autre chose. L'armée est,

« grace à Dieu, dans une bonne et paisible posture. Son « Altesse a fait venir samedi soir, les officiers qui sont « autour de la ville, et leur a donné satisfaction dans ce « qu'il leur a dit, et je crois qu'il trouvera toujours cette « armée fidèle et sincère pour lui. » *Thurloe's state papers*, v. VI, p. 786, année 1657.

NOTES DU LIVRE ONZIÈME.

Page 318. Son Altesse est maintenant à Hampton-Court et y restera quelque temps, autant pour sa propre santé que pour être près de mylady Elisabeth, qui a été très-dangereusement malade, mais qui va un peu mieux. *Thurloe's state papers*, v. VII, p. 269.

Page 319. — Thurloe écrivait à Henry Cromwell :

« Son Altesse se trouvant toujours mal, a laissé de « côté toutes les affaires. Il était si bien vendredi, que « nous espérions que le moment le plus dangereux « était passé; mais il a plu à Dieu de le laisser re- « tomber, samedi matin, dans un accès de fièvre; et « par le retour du mal, il paraît depuis que c'est une « fièvre tierce. Les accès étaient longs et aigus; mais « cependant le dernier n'a pas été aussi mauvais que le « précédent; aujourd'hui étant le jour d'intervalle, il « est venu de Hampton-Court ici, tous les médecins ju- « geant que le lieu était meilleur, outre l'avantage que le « changement d'air donne ordinairement pour la guéri- « son des fièvres. Quoique ce soit une mauvaise saison « de l'année pour avoir la fièvre, cependant la maladie du « Protecteur étant une fièvre tierce, et Son Altesse se trou- « vant fort bien dans les intervalles, les médecins ne con- « çoivent pas qu'il y ait de danger pour sa vie : toutefois

« Votre Excellence imaginera sans peine, dans quel « trouble nous sommes; et lors même qu'il plaira à Dieu « de le conserver, certes, en considérant le moment de « cette *visitation* et d'autres circonstances, cela ne peut « que nous humilier devant Dieu, et nous faire profondé-« ment sentir combien nous dépendons de celui qui tient « ainsi dans sa main, la vie et le souffle de son vieux « serviteur. » *Thurloe's state papers*, v. VII, p. 355.

Page 330. On trouve dans une lettre écrite après la mort de Cromwell, par un homme qui l'avait approché, quelques détails sur son caractère et sur sa personne, utiles pour faire connaître ce qu'il était, ou ce qu'il paraissait. Le trait le plus curieux de cette peinture, a pour objet cette facilité de s'attendrir, souvent remarquée dans la vie de Cromwell, et qui fait dire à Whitelocke dans ses mémoires, que le protecteur était un *homme très-bon* (*a good natured man*); espèce de sensibilité quelquefois toute physique, qui ne passe point jusqu'à l'ame, et qui s'accorde, dans certains hommes, avec la froide méditation des plus grandes cruautés. Voici les termes de cette lettre : « Le Protecteur était « d'une constitution puissante et robuste, sa taille était « au-dessous de six pieds (de deux pouces, je crois), sa « tête si forte, que vous auriez vu qu'elle renfermait un « vaste trésor de facultés intellectuelles; son humeur « excessivement inflammable : mais ce feu tombait en « partie de lui-même, ou était bientôt appaisé par les « qualités morales du Protecteur. Il était par nature, « compatissant pour les objets en souffrance, même « jusqu'à un degré de faiblesse (*even to an effeminate « measure*). Quoique Dieu lui eût fait un cœur, dans le-« quel il y avait peu de place pour l'idée de la crainte,

« excepté de celle qu'il inspirait lui-même ; cependant « il poussait jusqu'à l'excès, la tendresse pour ceux qui « souffraient. Rarement une plus grande ame habita « dans ce corps d'argile. Si son histoire était impartia- « lement écrite, et que le monde la reçût sans préven- « tion, elle ajouterait son nom à celui des neuf preux. « Il a vécu et il est mort dans une parfaite union avec « Dieu, comme l'ont observé des personnes judicieuses « qui étaient près lui. » *Thurloe's state papers*, v. 1, p. 766.

Page 377. Les Royalistes anglais ont accusé Mazarin d'avoir voulu nuire au rétablissement de Charles II. Ce reproche est exagéré ; ce ministre, dans une lettre où il raconte à son confident Letellier, le refus qu'il a fait de recevoir le Roi, ajoute des réflexions qui paraissent renfermer le secret de sa politique.

« Je suis en résolution de m'en tenir là, s'il n'arrive « quelque chose que je ne puis pas prévoir, qui m'o- « blige à changer d'avis ; et à la vérité, le même Roi a « été fort mal conseillé de faire ce voyage qui ne lui « peut servir de rien, puisque Dom Louis et moi, sa- « vons bien qu'il est hors de ses royaumes, et toutes « les raisons qui pourraient obliger les Rois nos maîtres « de songer à son rétablissement, tant pour ne pas « laisser au monde un si méchant exemple que celui de « la mort du Roi son père, condamné par ses propres « sujets, ce qui est inoui, que pour ne souffrir pas qu'il « se forme une république puissante qui, dans la suite « du temps, donnât à penser à tous ses voisins. Et je « suis assuré que ledit Roi d'Angleterre, quelque pré- « paré qu'il vienne, ne m'en saurait tant dire que j'en « sais sur ce sujet; mais il devrait songer en même-temps,

« que le Roi, ni le Roi d'Espagne, ne s'engageront pas « à rien entreprendre en sa faveur, qu'ils ne connaissent « auparavant le pouvoir faire, sans exposer leurs inté- « rêts particuliers, étant assez commun et reçu dans le « monde, que la charité bien ordonnée commence « par soi-même. » Lettre du cardinal Mazarin, v. 11, p. 159.

Page 396. — La lettre de Monk, pour recommander Thurloe, est adressée aux baillis de Bridgenorth, et conçue en ces termes : « Messieurs, la considération du « grand intérêt qu'a le peuple à l'événement du prochain « parlement, et le desir que j'ai de contribuer par mes « efforts à toutes les choses qui peuvent amener ce résul- « tat, me déterminent à vous écrire. Je sais qu'il n'y a rien « de plus moralement utile à la nation dans ce moment, « que d'élire au parlement des personnes d'une habileté « connue, et d'une fidélité parfaite aux intérêts publics « et rationnels. D'après ce motif, je m'assure du bon « accueil que vous ferez à la requête que je vous adresse, « en recommandant à votre choix Jean Thurloe, chevalier, « pour être un de vos députés. Ne cherchant, dans ce « résultat, qu'un intérêt public, j'y verrai personnelle- « ment, messieurs, une obligation et une marque d'é- « gard pour votre fidèle ami. » Malgré cette lettre, Thurloe ne fut pas nommé. Au retour du Roi, il s'éloigna, et vécut dans l'obscurité. Les papiers qui composent le volumineux recueil publié sous son nom, furent trouvés long-temps après sa mort, dans une fausse boiserie près de l'appartement où il avait logé. Ces papiers furent alors remis au lord chancelier d'Angleterre. Ce premier dépôt s'augmenta d'une foule de pièces relatives à la même époque, et qui sortirent des mains de diverses familles; et toute la collection fut imprimée en 1752.

Page 392. — Le 27 mars 1660, Charles II écrivait à Morrice : « Je suis assuré, par une personne qui vous « fera passer cette lettre, que vous avez un zèle plus « qu'ordinaire pour servir mes intérêts, et que vous avez « beaucoup de crédit près de ceux qui peuvent concourir « efficacement à ce but. Je le crois ; et je veux en consé- « quence vous faire mes remerciements, et vous assurer « que si vos amis doivent trouver un jour dans ma bien- « veillance et mon pouvoir, un motif de se réjouir des « services qu'ils m'auront rendus, vous y trouverez éga- « lement votre avantage personnel, et que je serai tou- « jours votre affectionné ami.

« CHARLES, Roi. »

TABLE

DES MATIÈRES.

LIVRE SEPTIÈME.

LIVRE HUITIÈME.

LIVRE NEUVIÈME.

LIVRE DIXIÈME.

LIVRE ONZIÈME.

FIN DE LA TABLE.

